

# Le Petit Bastiais

00001

cent.

**JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN**

cent. 5

**Abonnement (Payable d'avance)**  
 FRANCE . . . . . un an, 30 fr. 6 mois 12 »  
 CONTINENT FRANÇ., ALGÈRE, 22 » 13.50  
 PAYS DE L'UNION POSTALE, 35 » 18 »  
 Autres pays, le port en sus.  
 On ne répond pas des manuscrits déposés.

9<sup>e</sup> ANNÉE, N° 991. — SAMEDI, 1<sup>er</sup> MARS 1884  
 Saint Donat, martyr.

**Rédaction & Administration :**  
**Matthieu Ollagnier, Directeur**  
 8, Boulevard du Palais, 8.  
 Bureau spécial à Paris, 44, rue Vivienne.

Les annonces, réclames et insertions sont exclusivement reçues dans les bureaux des succursales de l'Agence Havas, seule chargée de la publicité, à Ajaccio, Cours Grandval, 2, à Bastia, Boulevard du Palais, 10, à Paris, chez MM. Audbourg et Cie, Place de la Bourse, 10. — Faits divers, 4 fr. — Récl., 0,75 c. — Diverses, 0,30. — Jud. 0,25.

## BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE D'HIER

Baromètre, 759.  
 Thermomètre, extérieur 11 — intérieur 12 1/2.  
 Direction du vent à 8 h. E-S-E. — à 4 h. S-E.  
 Intensité à 8 h. faible — à 4 h. modéré.  
 État du ciel, couvert.  
 État de la mer, houleuse.  
 Hauteur des eaux à 8 h. + 0.45 — à 4 h. + 0.21.

## A NOS LECTEURS

En vue d'un traité spécial nous commencerons immédiatement après les fêtes la publication du célèbre roman

**COLOMBA**  
 par Prosper MÉRIMÉE

## BASTIA

### OPINION ANTI-DÉMOCRATIQUE

Les examens pour les brevets de capacité s'ouvriront le 3 mars prochain. Nous avons tout lieu d'espérer que, conformément aux vœux du conseil général et aux rapports des chefs de service, on aurait créé deux commissions fonctionnant simultanément à Ajaccio et à Bastia. Une dépêche ministérielle publiée par le Petit Bastiais de mardi en a décidé autrement : tous les candidats du département sont tenus de se rendre au chef-lieu. Si cette décision paraît simple et facile dans son application, à Paris, il n'en est pas de même en Corse où elle soulève de nombreuses difficultés matérielles. Plus de la moitié des candidats se trouvent lésés par cette mesure que rien ne peut justifier, et qui, si elle n'était rapportée pour les prochains examens, aurait pour conséquence forcée la diminution du nombre des aspirants et surabondance des aspirantes, et empêcherait ainsi une partie de ceux qui se trouvent éloignés du chef-lieu, de songer à entrer dans l'enseignement primaire.

Il importe de considérer que deux seules voitures relient chaque jour Ajaccio avec les trois arrondissements de Bastia, Corte et Calvi. C'est l'unique moyen de transport mis à la disposition des quatre-vingt ou cent candidats que fournissent ces trois arrondissements et qui sont convoqués pour le même jour. Aussi, la plupart d'entre eux se voient-ils obligés de quitter leur domicile plusieurs jours à l'avance, car toutes les places sont retenues aux voitures publiques par les premiers arrivants, et il faut forcément qu'il y ait des retardataires.

Les mêmes inconvénients se reproduisant au retour, il en résulte pour certains candidats un voyage d'environ quinze jours. Ces faits sont d'autant plus regrettables que, si les aspirants peuvent se rendre seuls à Ajaccio, les aspirantes sont toujours accompagnées d'un membre de leur famille, ce qui double les frais du voyage.

Nous n'insisterons pas sur la fatigue et les ennuis du trajet : il nous suffira de dire qu'un grand nombre d'aspirantes préfèrent se rendre à Nice ou à Aix, que d'aller à Ajaccio. Pour ne citer que des faits récents, il y a deux jours, un pensionnat de Bastia a envoyé 15 de ses élèves à Aix, se présenter aux examens du brevet élémentaire.

Pourquoi donc obliger ainsi ces pauvres jeunes filles à affronter les risques d'une traversée longue et pénible, surtout en cette saison, alors qu'il serait si facile de leur accorder les avantages que l'on accorde partout ailleurs ?

On serait bien embarrassé de faire connaître les motifs sérieux qui s'opposent, en Corse, à la création de deux centres d'examen. Bien qu'il s'agisse d'examens et non de concours, si on pensait qu'une seule commission doit être chargée de centraliser toutes les compositions, ne serait-il pas beaucoup plus simple, dans un but d'intérêt général, de déplacer les honorables membres de la commission, — qui voyagent aux frais de l'Etat — au lieu d'imposer aux aspirantes une dépense souvent peu en rapport avec leurs ressources ?

Aujourd'hui que l'on fait participer

largement les classes pauvres aux bienfaits de l'instruction, la logique commande qu'on facilite aux élèves qui ont su profiter des leçons de leurs maîtres, les moyens de poursuivre leur avenir ; or la mesure qui nous occupe ne pourrait qu'entraver l'enseignement primaire dans le département.

La décision de M. le ministre ne peut être la consécration des rapports officiels émanés des fonctionnaires de l'ordre universitaire ou administratif. Il est juste de reconnaître qu'ils se sont prononcés contre ; aussi nous espérons que fermes dans leurs convictions, ils voudront bien, à l'approche de la nouvelle session, renouveler leurs démarches auprès de l'autorité supérieure, afin que les choses soient modifiées dans l'intérêt de nos populations. Nous avons pour garant de l'avenir l'esprit sagement progressiste et libéral de M. le Vice-Recteur : il entend les plaintes ; il touche du doigt les vices de la mesure actuelle ; il saura, nous n'en pouvons douter, présenter au ministre, toutes les considérations de nature à le faire revenir sur une décision qui est en opposition flagrante avec l'esprit de progrès démocratique qui a tant contribué à relever le niveau intellectuel, et avec les sacrifices que l'Etat ne cesse de s'imposer pour avoir de bons maîtres.

Le Conseil Général a émis un vœu que le ministre n'a pas pris en considération. Il importe que ce vœu soit renouvelé à la session d'avril prochain, et que les conseils d'arrondissement de Bastia, Calvi et Corte unissent leurs efforts dans le même but.

Le même soin incombe au conseil municipal de Bastia qui n'a pas hésité à augmenter les charges de la ville pour la création d'écoles laïques.

Il nous paraît impossible que toutes ces démarches réunies, n'amènent pas enfin le résultat désiré.

## Ephémérides Corses

1 Mars 1769. — Marbeuf, qui avait compris l'importance stratégique d'Oletta, fait recommencer contre ce village la tentative qui n'avait pu réussir précédemment. Malgré la valeur des soldats qui composaient le

s d'expédition, Oletta ne fut pas pris et ses assistants durent se retirer précipitamment.

**La musique militaire**

Entendre la musique militaire est resté une des distractions préférées du Bastiais. Aussi jeunes et vieux désertent-ils, quand ils le peuvent, leurs occupations, pour savourer un ou deux morceaux du concert du mardi, du jeudi ou du dimanche. La musique du 141e justifie, par son travail, l'empressement des amateurs, et son chef, privé chaque année, par le départ de la classe congédiée, de sujets déjà formés, fait de véritables miracles avec les élèves qu'il est obligé de former à l'arrivée du contingent.

Les amateurs sollicitent de l'autorité militaire un changement d'heure. Nous voici bientôt au printemps, et l'heure de la musique pourrait, ce nous semble, être reculée jusqu'à 3 heures et demie, tout au moins jusqu'à 3 heures.

**Le crime de Vescovato**

Nous avons annoncé hier l'arrestation des frères Pieroni, de leur sœur et de leur beau-frère.

Ces individus ont été relâchés après leur passage à l'instruction, où il a été établi qu'ils se trouvaient tous les quatre à Bastia au moment du crime.

**Les écoles laïques**

Bastia, 28 février 1884.

Monsieur le Directeur du Petit Bastiais, Je lis dans un journal de la localité paru ce matin : « Nous déplorons le mauvais vouloir et l'incurie de notre municipalité qui n'a pas encore pris les mesures pour fournir aux écoles laïques les bancs et les tables pour leur installation. » Cette information n'est pas exacte.

La municipalité a apporté la plus grande célérité dans toutes les questions se rattachant à l'installation des écoles laïques. Une adjudication a eu lieu le 21 courant pour la fourniture du mobilier scolaire et du matériel d'enseignement, et bien qu'elle ne soit pas encore approuvée par M. le Préfet, M. l'architecte a fait les commandes d'urgence aux adjudicataires afin que tout soit prêt le plus promptement possible.

Aggréé, etc.

Un conseiller municipal.

**Le départ du Congo**

Nous avons assisté hier au départ pour Marseille du bateau le Congo, de la Cie Insulaire.

Rarement les quais de notre port présentaient une pareille animation. C'était une véritable foule qui se pressait aux abords de ce steamer. On s'embrassait, on se serrait la main, on pleurait, on riait, on promettait de s'écrire, etc... Tout-à-coup, les rangs de la foule s'ouvrent, grand nombre de chapeaux sont agités; qu'est-ce? demandons-nous à un de nos voisins: Ce sont les demoiselles du pensionnat Ponzevera, qui viennent s'embarquer pour aller à Aix, subir les épreuves du brevet. C'était vrai! Elles étaient bien à peu près une vingtaine, joyeuses et charmantes, un véritable bouquet de fleurs.

Les voilà qui s'embarquent, sous la direction d'une de leurs maîtresses. Depuis ce moment l'arrière du pont du bateau offre un coup d'œil magique: on dirait vraiment un parterre de fleurs rares. Bientôt arrivent aussi sur le quai leurs condisciples de pen-

sion; dès lors c'est un continuel et gentil habil qui s'engage entre les unes et les autres. C'est gai, nous dirons même, c'est poétique.

Mais hélas! l'arrivée d'un convoi de prisonniers vient jeter une ombre douloureuse à ce charmant tableau. Vous voyez d'ici le contraste et l'impression que cela produit.

Pourquoi fallait-il que ce matin, à Marseille, en même temps que cet essai de gentilles demoiselles corses, débarquassent aussi ces recrues laïtes dans notre pays par le bague? C'est triste!

Enfin le signal du départ est donné; l'hélice remue et fait tourbillonner la mer, le bateau se met en mouvement, le voilà en route. Ce sont vingt, trente, cent mouchoirs qui s'agitent en l'air. Nos futures institutrices saluent ainsi leurs amies qui restent à terre et, sans le vouloir peut-être, elles vous envoient, en même temps que leurs vœux, les senteurs de leurs mouchoirs parfumés.

Et nous aussi, *in petto*, nous leur avons dit: Au revoir, bonne chance! Allez là-bas, charmantes compatriotes, prouver aux jeunes filles du continent qu'en Corse aussi on a l'amour de l'instruction et que nos pensionnats, celui de mademoiselle Ponzevera particulièrement, peuvent rivaliser avec les meilleurs d'outre-mer.

Les succès de vos devancières nous font attendre avec impatience et confiance l'heureuse nouvelle des vôtres.

V.

**ACTES OFFICIELS**

M. Negroni Numa, lieutenant au 31e régiment territorial d'infanterie, a été promu au grade de capitaine.

M. Dutard, enseigne de vaisseau, professeur suppléant d'hydrographie à Bastia, a été reconnu admissible au concours qui a eu lieu à Paris, et nommé professeur de 3e classe.

M. Casanova, aide-médecin de la marine, a été embarqué sur l'Etendard, en qualité de médecin-major.

Ont été nommés à des emplois de cantonniers des ponts et chaussées,

à Poggio di San-Gavino, M. Vincenti Antoine-Simon.

à Olmetta, M. Monti Etienne.

à Sorbo-Ocagnano, M. Croce-Jean-Thomas.

à Rogliano, M. Novella Sébastien.

à Morsiglia, M. Guidoni Louis-Baptiste.

à Murato, M. Sante Don-Jacques.

à Lari, M. Olivieri, Philippe-Antoine.

**Gazette départementale**

MOROSAGLIA. — Le Ministre de l'instruction publique, sur l'avis du conseil départemental, a autorisé l'annexion d'un cours complémentaire d'enseignement supérieur à l'école laïque de garçons.

AJACCIO. — M. Tétré, inspecteur des douanes, a été appelé aux mêmes fonctions à Nantes.

CASTICASI. — On nous écrit de cette commune que c'est à tort que nous avons désigné le nommé Benoit Bariani comme l'auteur supposé de l'assassinat commis sur la personne du marchand ambulat Meliavacca Pierre.

Nous nous bornons à faire cette rectification, car nous sommes tenus à la plus grande réserve, cette affaire étant en cours d'instruction.

CALVI. — Chaque courrier emporte quelques fûts de vin rouge à destination de Marseille — Les demandes augmentent tous les jours de la part des consommateurs de cette ville, qui ont des parents ou amis dans notre arrondissement. Ces

petites livraisons se font à des prix très-avant pour les producteurs qui les vendent de 40 l'hectolitre pris à Calvi.

On remarque surtout les fortes expéditions par M. Costa, de Calenzana, dont les vignes vendent sur le territoire de Calvi. M. Costa vend au commerce à Marseille, aux conditions suivies — 40 fr. l'hectolitre rendu franco quai à Marseille dans des fûts à l'acheteur. Si l'on considère que les Alicante 1er choix d'Espagne ne se vendent sur cette place qu'à 38 à 39 fr. l'hectolitre, perdu, et les Scoglietti d'Italie (Victoria) 32 à 33 fr. on peut dire que M. Costa a réussi déjà à donner aux vins de notre contrée la première place sur tous les vins qu'on y importe de l'étranger.

Espérons que ces résultats encourageront les propriétaires de notre contrée à planter toujours davantage de la vigne, et à faire du vin pour l'exportation. Espérons aussi que cela décidera les capitalistes du continent français à venir dans notre contrée, établir de grands vignobles.

GUALDERICCIO. — M. l'abbé Lucchinacce, desservant à Solara, est nommé à Gualdericcio.

OLMI-CAPPELLA. — M. Luigi est nommé suppléant de la justice de paix, en remplacement de M. Poletti, décédé.

LUPINO. — Le 6 mars aura lieu, à Ajaccio, l'adjudication pour les travaux de rechargement de chaussées empierrées, entre les bornes kilométriques 151 et 153, soit de la maison de l'octroi à la barrière St-Joseph jusqu'à la rencontre de la route n° 193 et du dallage du quai.

Le montant des travaux est évalué à 28,000 fr.

**Bulletin financier**

Paris, le 27 février 1884.

Une certaine reprise a lieu aujourd'hui; on tente évidemment de relever les cours, en vue de la réponse des primes. Mais nous croyons que l'on ne réussira qu'à ajourner la baisse.

Le Crédit Foncier est très-demandé à 1230 et 1235; — les Obligations foncières 1879 sont également très-recherchées en vue du tirage du 5 mars. Nous rappellerons que la Banque des Communes de France donne, moyennant six francs par titre, de Options sur toutes les Obligations françaises à lots six jours au moins avant le tirage.

Une notice explicative de cette opération est renvoyée gratuitement à toute personne qui en fait demande au Directeur de la Banque des Communes de France, 15 rue de la Chaussée d'Antin, à Paris. Cette notice est accompagnée d'un Tableau complet des Obligations françaises à lots, avec la date de tirages et le montant des lots. L'Aléa que comporte la situation actuelle nous fait considérer comme dangereux les placements définitifs et nous conseillons à nos lecteurs d'employer de préférence leurs fonds en Reports. Outre les avantages qu'offre ce mode de placement au point de vue de la disponibilité et de la sécurité, il donne un intérêt des plus rémunérateurs.

Le Suez se relève sous l'influence de rachats découverts, à 2000 et 2015; le Graphique du Financier des Communes sur les Valeurs du Suez est donné en prime aux abonnés (cinq francs par an.) Ce journal va publier avec son numéro du 29 courant, un Graphique sur la Dette française depuis le 24 Août 1793.

**BASTIA-THÉÂTRE**

En dépit du carême, beaucoup de monde était accouru pour témoigner à Mlle de Gérardon, au bénéfice de laquelle la représentation était donnée, combien

le public lui est reconnaissant des réels services rendus à notre théâtre.

Le programme est connu. Le MAITRE DE CHAPELLE servait de lever de rideau: M. Alberty a été remarquable dans le rôle de BARNABÉ qu'il a chanté avec l'autorité d'un artiste absolument sûr de lui-même.

Nos danseuses ont ensuite enlevé le divertissement avec leur brio ordinaire. MM. Géricault et Alberty ont chanté le duo de la REINE DE CHYPRE avec beaucoup de goût; ils ont été chaleureusement applaudis!

Enfin la FILLE DU RÉGIMENT! Une pluie de bouquets et de couronnes d'une beauté remarquable, des applaudissements sans fin ont salué l'entrée en scène de la gracieuse bénéficiaire. C'était une véritable ovation, dont on gardera longtemps le souvenir au théâtre de Bastia.

Pendant toute la durée du spectacle on a continué à offrir à cette incomparable artiste des bouquets et des couronnes. Mlle de Gérardon a été en effet ravissante dans le rôle de MARIE, LA VIVANDIÈRE, qu'elle a rendu d'une façon désespérante pour la critique.

Il nous est pénible d'avoir à constater que la bénéficiaire a été mal secondée. Les autres artistes ont laissé bien à désirer, A TOUT LES POINTS DE VUE!

Le triomphe de Mlle de Gérardon a été néanmoins complet, et quand, d'une voix vibrante et émue, elle a chanté le fameux: SAUT A LA FRANCE! la salle a éclaté en applaudissements prolongés. C'a été l'occasion d'une nouvelle série de bouquets et de couronnes.

Ce soir représentation extraordinaire au bénéfice de M. et Mme Billot, et de M. Desclaux, avec le concours d'un amateur de la ville, M. Bianchi.

Ces artistes ont bien mérité du public qui, nous l'espérons, voudra les récompenser de leur zèle et de leur bonne volonté.

**Dépêches de Nuit**

(Service télégraphique spécial du Petit Bastiais)

**L'explosion de Londres**

La police anglaise a arrêté trois individus, auteurs de la dernière explosion de dynamite qui a eu lieu à Londres.

**Les obsèques**

**de M. Janvier de la Motte**

Les obsèques de M. Janvier de la Motte, député de l'Eure, ont eu lieu à l'église de St-Thomas d'Aquin.

Le prince Jérôme s'était fait représenter par M. le baron Brunet.

**Au Soudan**

M. Ferry, sur le conseil de M. Tissot, ancien ambassadeur à Londres, envoie de nombreux agents en Égypte, pour étudier de près les événements du Soudan et l'administration anglaise.

**Au Tonkin**

Une dépêche parvenue au ministère de la marine annonce que nos troupes ont occupé Song-Kau.

**LA JOURNÉE PARLEMENTAIRE**

**SÉNAT**

Présidence de M. LE ROYER

Après l'adoption du procès-verbal d'hier, M. de Saint-Vallier pose une question au ministre de l'agriculture au sujet de la crise agricole qui existe actuellement dans le pays. Le fermage est complètement délaissé; les terres, les meilleures, ne peuvent ni se louer, ni se vendre.

L'orateur cite à l'appui de sa thèse plusieurs exemples, et demande au ministre s'il a pris quelques mesures pour arriver au relèvement des propriétés agricoles.

M. Méline, ministre de l'agriculture, répond que la première cause de la situation signalée par l'honorable sénateur, est la grande immigration des populations de la campagne vers les villes, que cela amène de sérieuses difficultés pour les propriétaires et fermiers.

Cependant l'agriculture n'est pas aussi bas que le dit M. de Saint-Vallier. La Chambre est saisie de diverses propositions dont l'adoption apportera une amélioration sensible dans la situation actuelle, qui n'est pas, il est vrai, aussi bonne qu'elle devrait être.

Suite de la 2e délibération sur la proposition de loi, adoptée par la Chambre des députés, relative à l'organisation municipale.

La discussion s'ouvre sur l'article 12. Cet article est adopté, ainsi que le suivant.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

**CHAMBRE DES DÉPUTÉS**

Présidence de M. FLOQUET

La séance est ouverte à 2 heures.

M. de la Billiais, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

L'ordre du jour appelle la suite de l'interpellation de M. Georges Périn sur la répartition des ateliers de fournitures militaires.

M. Briouin examine les principales dispositions du cahier des charges dont le ministre a parlé hier. Il reconnaît, en effet, que l'administration de la guerre a suivi, dans les circonstances qui font l'objet de l'interpellation, les précédents établis dans les bureaux. Mais si elle reconnaît que des modifications pourraient y être utilement apportées, pourquoi attendre?

L'enquête sur la crise économique a déjà révélé des faits qui prouvent que la classe ouvrière de Paris profite dans une part trop restreinte des adjudications importantes de la guerre: ce sera un moyen

d'éviter de nouvelles crises en prenant d'ores et déjà des dispositions qui amélioreraient la situation des ouvriers parisiens.

Enfin, il formule sur quels points les modifications devraient porter principalement.

MM. Briouin et Clovis Hugues déposent un ordre du jour invitant le ministre de la guerre à surseoir aux adjudications.

M. Clémenceau appuie cette motion.

M. Laurencie demande l'ordre du jour pur et simple.

M. Casimir Périer, sous-secrétaire d'état à la guerre, accepte l'ordre du jour pur et simple, qui est mis aux voix.

Nombre de votants . . . . . 444

Majorité absolue . . . . . 223

Pour l'adoption . . . . . 315

Contre . . . . . 129

L'ordre du jour pur et simple est adopté. La prochaine séance est fixée à demain.

**Etat civil**

MARIAGES. — Néant.

NAISSANCES.

Bartoli Marie.  
DÉCÈS.  
Servetto Françoise, veuve, 78 ans, de Bastia.  
Colonna Michel, tanneur, célibataire, 33 ans, de Santo-Pietro.  
Solari Jean, 13 mois, de Bastia.

**MOUVEMENT DU PORT DE BASTIA**

ENTRÉES.

De Nice, vap. français Sampiero, cap. Marinetti, dépêches, passagers, divers.  
De Marseille, vap. français Dragut, cap. Gauthier, passagers, divers.  
De Gênes, vap. anglais Paulyra, cap. Murray, divers.  
De Portoferrajo, gondole italienne San Antonino, cap. Buiso, divers.  
De Madeteine, vapeur italien Alex. Volta, cap. Vignola, lest.

SORTIES.

Pour Gênes, tartane italienne Geromina, ce Tomer, bois à construire.  
Pour Macinaggio, vap. français Felicie, cap. F. divers.  
Pour Livourne, vap. français Sampiero, cap. Marinetti, dépêches, passagers, divers.  
Pour Livourne, vap. français Marie-Louise, cap. David, passagers, divers.

**Plus de Benzines**

Signalons une importante découverte appelée à faire sensation dans l'économie domestique. LA MOREINE sans odeur, incombustible et inaltérable, enlève radicalement, sans laisser de traces, toutes les tâches même les plus anciennes. USINE J. MORET, 17, rue Richard Lenoir, Paris.

Tirage définitif de la Loterie des Arts Décoratifs très prochainement. La seule qui ait DEUX MILLIONS DE FRANCS de Lots et 0 Gros lot de 500.000 francs.

(Voir aux annonces).

Eviter les contrefaçons

**CHOCOLAT MENIER**

Exiger le véritable nom

# Le Petit Bastiais

5 cent. JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN cent. 5

**HUILE D'OLIVE**  
à manger, qualité extra  
1 fr. 30 le litre

**DU GOURMAND**  
MAISON FONDÉE EN 1822  
**L. GUITTON**  
DISTILLATEUR-CHIMISTE  
à Bastia (Corse)

La maison Guillon a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient de mettre en vente des liqueurs surfinées à des prix excessivement modérés. Ces liqueurs fabriquées par lui-même avec le grand soin peuvent rivaliser avec les meilleures marques du continent.

La maison ne saurait trop recommander la nouvelle liqueur du grand patriote Gambetta inventée par L. Guillon, distillateur-chimiste, fabriquée avec des herbes aromatiques de la Corse.

Toutes ces liqueurs sont au même prix : 2,75 le litre. La maison Guillon tient à la disposition du public aussi des sirops assortis garantis pur sucre et non au glucose, la maison tient essentiellement à cette remarque, vu que la vente des sirops glucosés constitue une fraude prévue par l'art. 423 du code pénal lorsque l'acheteur n'en est pas averti par le vendeur.

Tous les sirops sont au prix de 1,75 le litre. Le sirop de gomme est à 1,25 le litre. La maison Guillon vient de faire cette grande baisse de prix en raison de ses grandes relations commerciales qui lui permettent de se procurer les matières premières à très bon marché. Les bouteilles vides sont reprises à possible de 0,25 centimes.

Imprimerie Librairie Ollagnier.

**LOTÉRIE DES ARTS DÉCORATIFS**  
**DERNIER TIRAGE**

**31 Juillet prochain**  
DIX GROS LOTS  
UN **500,000** Fr.  
Lot de **200,000** Fr.

**DEUX MILLIONS**  
PAYABLES EN ESPÈCES  
Le montant des Lots est déposé à la Banque de France

Les billets sont délivrés contre espèces, chèques ou mandats à l'ordre de M. Henri AVELIN, Directeur de la Loterie, Palais de l'Industrie, porte IV, Champs-Élysées, Paris.

### AVIS

M. FREVOSTI, Faustin, négociant demeurant à Bastia rue Napoléon, a l'honneur d'informer Messieurs les Cafetiers qu'il vient d'être agréé comme seul entrepositaire général du l'arrondissement de Bastia, des Bières blanches et brunes de la grande Brasserie Phocéenne, Maison Rougier, Bernard, et Cie, Marseille.

**BIÈRES** Crémées en bouteilles et en fûts, exportation pour l'Italie jusqu'au golfe de l'Adriatique, Mortadelle de Bologne, choucroute de Strasbourg, Gaspardini, Brasseur Bastia, place Saint-Nicolas.

**Vin Rouge Vieux à 0,30**  
S'adresser au vertibule de la Poste.

### HOTEL D'EUROPE

Tenu par M. L. STEFANI  
4 Boulevard du Palais 4  
au-dessus des grands magasins Orenge  
BASTIA

Chambres garnies, Table d'hôte, Tables particulières, Pension bourgeoise, PRIX très-modérés.  
Cet Hôtel est fraîchement meublé et se recommande pour son bon confortable.

### AVIS

Les Brasseries de la Méditerranée, maison Velten (Marseille-Lyon) ont l'honneur d'informer leur nombreuse clientèle qu'elles viennent d'agréer comme seul entrepositaire général pour la vente de leur Bière dans l'arrondissement de Bastia, M. GUILLAUME BENOIT, Boulevard du Palais, No 1, Bastia.

**AVANT VOS REPAS**  
**BUVEZ DU BYDOF**  
Bitter Russe  
Apéritif reconstituant et fébrifuge

Ce qui constitue la supériorité du BYDOF sur tous les amers et apéritifs connus, c'est qu'en outre de son goût exquis et de ses qualités apéritives, le BYDOF est un reconstituant énergique et qui a la propriété de stimuler les fonctions de l'estomac sans l'irriter. Par son action bienfaisante sur tout l'organisme le BYDOF dissipe les humeurs et procure aussitôt qu'on l'a bu, une sensation de bien-être général. Mélangé avec de l'eau de Seltz ou de l'eau naturelle, le BYDOF est l'apéritif le plus agréable et le meilleur pour la santé. Il est aussi apprécié mélangé avec du sirop ou du vermouth. Agents généraux et seuls entrepositaires pour toute la Corse, M. P. V. BOURGEOIS et Fils à Bastia.

**BRONCHITES, TOUX**  
Catarrhes Pulmonaires.  
**RHUMES** Phlegmes de la Poitrine  
**PHTHISIE, Asthmes**  
Gouttes Livoniennes  
de TROUETTE-PERRET  
à la CRÉOSOTE de HÊTRE, GARDON de NORWÈGE et BAUME de TOLE  
Ce produit, infaillible pour guérir radicalement toutes les Maladies des Voies respiratoires, est recommandé par les Célébrités médicales comme le seul efficace.  
3 fr. la Flacon dans toutes les Pharmacies  
ENVOI FRANCO CONTRE TROUETTE-PERRET  
Dépôt principal :  
**TROUETTE-PERRET**  
PARIS, 165, rue Saint-Antoine, PARIS

L'un des rédacteurs, yérant.  
MATTHIEU OLLAGNIER

**Vins Spiritueux Distillerie Bastiaise. — Entrepôt de tabacs et Spiritueux**

**L.-N. MATTEI BASTIA (Corse).**  
Boulevard du Palais  
Tabacs, Cigares du Pays et Havane

SPIRITUEUX		Tabacs en feuilles	Tabacs en paquets	Tabacs en vrac	Cigares	Cigares étrangers	Cigarettes	Tabac à priser			
3/6 de vin	Kirs h sup.	Eau menthe.	Vermouth.	Southern.	Virg. le pa-	Maryland	Maryland	Extra-fins	Trabacos or.	De dames	tre qualité
du nord	id. de la forêt	id. id. exif.	id. Noddy Pr	Chablis	siens qual	160 gram	Levant	Vins	id. d'Alexan	Ja-a	de id.
Cognac ord.	Vts. Pernod	Liqueurs ess.	id. id. 1/2 l.	Cassis blanc	Kentucky	Levant 50 gr.	Vrabe	Bundes d-	Ulrecht	Sultanes	tre qualité
étaiend. super	id. Berger	id. fines ass.	id. Torin or	Champagne	Mason Conn.	Arabe 50 gr.	Suisse	rees	Straetcos	Virginie ver.	a priser
charmad. fine cham	id. ordinaire	id. Vrand.	id. Mart or	(marques	Turc cavalle	Suisse 50 gr.	Suisse	Exportat.	Malakoff	Ord. jaunes	de la Régie
Les vl. extra.	id. super.	Cacao Chouva	id. id. extra	diverses)	Savonnette	Exportat. tre	id. 2me.	id. 2me.	Cabinet	id. rosée	GROS
de leu	id. Martel	id. Gabello	id. Settoni	id. Moët.	levant	id. 2me.	Qualités de	Paris	Flor fina	id. 40 cigar.	DÉTAIL
pont	id. id.	Pirporen Gat	S rups assort	id. Voussou	Hongrois	Paris	Paris	Courants s	Elatista fu	id. 40 cigar.	
di	id. id.	id. Saillaad.	id. Blanqui	Sillery	Pantodor	Paris.	Sedleaff.	Ordinaire	mur	id. 40 cigar.	
	id. id.	Amara id.	Liqueurs Bl.	Vergery	Meisures de la	Sudleaff.	Débris Sea-	Bouts du né-	Cauxó vena	id. 40 cigar.	
	id. Etonreus	id. Amer Picon.	id. fines id.	Cremant b.	Régie.	Paris.	ferlati.	gre	Supérb	id. 40 cigar.	
	id. Guerin.	id. Indien.	id. espagnols	id. rose		Paris.		Tordus ord.	Teresta	id. 40 cigar.	
	id. Bham ord.	id. Birrh Violet.	id. Malaga	Grand Crem		Paris.		id. fins	représentation	id. 40 cigar.	
	id. Goué in	id. Eau de vie	id. Madère			Paris.		Longs (fan-	El Colombate	id. 40 cigar.	
	id. extra.	id. id. corse.	id. Malaga			Paris.		taisie)	de la Havane	id. 40 cigar.	
	id. M. M. M.	id. id. anise.	id. id. id.			Paris.				id. 40 cigar.	
	id. M. M. M.	id. id. rose.	id. id. id.			Paris.				id. 40 cigar.	
	id. M. M. M.	id. id. id.	id. id. id.			Paris.				id. 40 cigar.	
	id. M. M. M.	id. id. id.	id. id. id.			Paris.				id. 40 cigar.	

**A NOS LECTEURS**  
**MERCREDI 5 MARS**  
Nous commencerons la publication du célèbre roman corse

## COLOMBA

Par Prosper MÉRIMEE

### BASTIA

#### UNE BONNE NOUVELLE

Notre correspondant parisien a bien voulu se charger, à notre prière, d'un voyage d'exploration dans les bureaux du ministère. Il s'agissait de s'enquérir adroitement de la latitude et de la longitude exactes par lesquelles se trouvait actuellement le formidable dossier de la poudrière de Castagno. Les recherches de notre correspondant ont été pénibles, mais elles ont abouti. Il nous annonce, tressaillons d'allégresse ! que la question est à la veille d'une solution.

L'architecture du monument avait un instant séduit les hauts dignitaires chargés de statuer sur ce cas difficile ; ces lignes d'une pureté grecque, ce paratonnerre gracieux comme un pal, les avaient charmés ; et leur répugnance de détruire une œuvre d'art aussi réussie. Heureusement des considérations d'un ordre moins élevé, mais plus pratique, ont eu raison de ce premier mouvement.

M. le Préfet se serait vigoureusement prononcé pour la suppression de la malencontreuse poudrière, il désire vivement que lors de son voyage à Bastia, pour le conseil de révision, les poudres aient disparu du local qu'elles occupent encore. Il ne veut pas que la lettre qu'il a écrite au maire de notre ville reste à l'état de lettre morte, et que sa signature soit protestée.

Il y a donc lieu d'espérer que nous touchons à la fin de ce cauchemar permanent. Nous nous en félicitons, et nous félicitons spécialement les habitants circumvoisins de cet établissement dangereux au premier chef. Chose trop rare par ce

temps de divisions politiques, la satisfaction sera générale, car, en cas d'explosion, nous aurions sauté indistinctement quelque fût notre drapeau. La poudre est brutale de sa nature et n'établit aucune différence entre ceux qui sont pour la révision de la constitution, et ceux qui s'en moquent, entre les bonapartistes, orléanistes, etc., etc.

Ce sera un beau jour que celui où le dernier baril aura été transporté vers des régions plus solitaires, où les Cardinche ne rencontreront plus sur leur chemin la sinistre banderole rouge, où les enfants ne courront le plus risque de se jeter dans les jambes des portefaix chargés de matières explosives.

Ce beau jour va luire ; préparons-nous à le fêter dignement. Que les poètes du crû alignent des rimes bien sonores ! Que la fanfare municipale répète ses pas redoublés les plus fringants ! Que notre grand théâtre offre enfin aux oreilles charmées de ses auditeurs, l'opéra inédit en cinq actes et dix tableaux que nous réservons pour la circonstance, et qui a pour titre : *Bastia sauvée !*

### Ephémérides Corses

3 Mars 1623. — Le sénat de Gênes déclare que dorénavant, les nobles feudataires de la Corse n'auront pas le pas sur le Gouverneur Génois et devront lui parler tête découverte. On comprend facilement que le mercantilisme devait être froissé de voir ses représentants en Corse, marcher après la noblesse insulaire, sa vassale ; mais on comprendra aussi combien l'abrogation d'un usage, en vigueur depuis les premiers jours de la domination génoise, dut être impolitique dans un pays vaniteux comme la Corse.

### BUDGET DE LA VILLE DE BASTIA

**Rapport**  
Présenté au Conseil municipal, au nom de la Commission du budget de l'exercice 1884, par M. Eugène MOLINARI, rapporteur.

CHAPITRE 1er.  
DEPENSES ORDINAIRES.  
Section 1re.  
Frais d'administration et comptabilité.  
L'article premier de ce chapitre, Traitement des employés de la mairie, subit une majoration de 600 fr. Cette augmentation de crédit se justifie par

Les annonces, réclames et insertions sont exclusivement reçues dans les bureaux des succursales de l'Agence Havas, seule chargée de la publicité, à Ajaccio, Cours Grandval, 2, à Bastia, Boulevard du Palais, 10, à Paris, chez MM. Audouard et Cie, Place de la Bourse, 10. — Faits divers, 1 fr. — Recl., 0,75 c. — Diverses, 0,30. — Jud. 0,25.

le surcroît de travail qui se produit de jour en jour dans les bureaux de l'Hôtel-de-Ville, et qui a nécessité la création d'un nouveau service secrétaire attaché au service des listes électorales et de la comptabilité. Par contre, l'article 2, Traitement du commerce et des deux appartements, subit une diminution de pareille somme par suite de la suppression d'un de ces trois employés.

L'article 3, Entretien de l'Hôtel-de-Ville, mobilier, chauffage et éclairage, subit une majoration de 200 fr. Cette augmentation se justifie notamment par les dépenses d'éclairage pendant les cours publiques.

Les articles 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 sont maintenus avec leur ancien chiffre : Timbres des registres de l'état civil, 800 fr. ; — Publications, abonnements au Bulletin des Lois, à l'École des Communes et au Journal des Maires, 60 fr. ; — Livres de droit administratif et municipal, 100 fr. ; — Traitement du Receveur municipal, 3,628 fr., 42 centimes ; — Remises au Percepteur pour frais de perceptions des impositions communales, 900 fr. ; — Frais de confection de l'état matrice des chiens, 30 fr. ; — Rétribution au Percepteur de 12 centimes par article sur l'état matrice des chiens, 15 fr. ; — Timbre et registres de comptabilité communale, 170 fr. ; — Frais de bureau du Receveur municipal, 1,020 fr. ; — Cotisations municipales pour frais d'impressions, 150 fr. ; — Traitement de l'Agent comptable de la caisse d'épargne, 400 fr.

### SECTION II.

DIRECTION DES TRAVAUX. — ENTRETIEN DES PROPRIÉTÉS COMMUNALES. — VOIRIE.

Les articles 16 et 17 : Traitement de l'Architecte ; — Traitement du Surveillant, sont maintenus, le premier à 3,000 francs, le second à 900 francs.

L'article 18, Traitement des cantonniers et fontainiers, était inscrit à l'ancien exercice pour une somme de 1,380 fr. M. le Maire a maintenu ce chiffre. Votre commission, saisie de ce budget, a vu avec plaisir l'augmentation de ce chiffre. Les affaires femmes anglaises au objet une augmentation de traitement de 100 francs.

L'article 19, Traitement du gardien de la prison, est maintenu pour le même chiffre, 900 francs.

L'article 20, Traitement du gardien de la prison, est maintenu pour le même chiffre, 900 francs. L'article 21, Frais de bureau de M. le Maire, subit une demande en augmentation de 100 francs par an.

L'article 21, Frais de bureau de M. le Maire, subit une demande en augmentation de 150 francs. M. le Maire vous propose de porter ce chiffre à 4,000 francs l'article 22, Entretien de



# Le Petit Bastiais

3 cent.

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

cent. 3

Abonnement (Payable d'avance)

CORSE . . . . . 10 an, 20 fr. 6 mois 12 »  
 CONTINENT FRANÇ., ALGÉRIE, 22 » 48.50  
 PAYS DE L'UNION POSTALE, 35 » 48 »  
 Autres pays, le port en sus.

9<sup>e</sup> ANNÉE, N° 994. — MARDI, 4 MARS 1884  
 Saint Casimir.

Rédaction & Administration :  
**Mathieu Ollagnier, Directeur**  
 8, Boulevard du Palais, 8.  
 Bureau spécial à Paris, 16, rue des Martyrs.

Les annonces, réclames et insertions sont exclusivement reçues dans les bureaux des succursales de l'Agence Havas, seule chargée de la publicité, à Ajaccio, Cours Grandval, 2, à Bastia, Boulevard du Palais, 10, à Paris, chez MM. Audouard et C<sup>ie</sup>, Place de la Bourse, 10. — Faits divers, 4 fr. — Recl., 0,75 c. — Diverses, 0,30. — Jud. 0,25.

BULLETIN METEOROLOGIQUE D'IER

Barometre, 765.  
 Thermometre, extérieur 11 — intérieur 12 1/2.  
 Direction du vent à 8 h. Sud — à 4 h. E-S-E.  
 Intensité à 8 h. très-faible — à 4 h. id.  
 Etat du ciel, clair.  
 Etat de la mer, belle.  
 Hauteur des eaux à 8 h. + 0.30 — à 4 h. + 0.35.

DEMAIN

Nous commencerons la publication du célèbre roman corse

## COLOMBA

Par Prosper MÉRIMÉE

BASTIA

BASTIA, SA POLICE

La presse Bastiaise se préoccupe de l'organisation de la police municipale, L'auteur de l'article : *Jolie Situation*, inséré dans le *Petit Bastiais*, nous invite tous à concourir de nos idées à cet acte important, devenu indispensable par suite des vols commis dans notre ville, dont les auteurs restent inconnus.

Quant à nous, nous ne pouvons que réitérer ce que nous avons dit et écrit depuis notre entrée au Conseil Municipal. Avant tout il faut une police soutenue dans l'accomplissement de ses actes légaux. Cet appui lui procurera l'indépendance que nous donnera le prestige qui lui manque. Il faut oublier, mais qui révèle des faits bien plus graves que ceux signalés aujourd'hui, un seul sergent de ville, un âge déjà avancé, suffisait à maintenir l'ordre dans les rues. Pourquoi ? parce que la population sachant qu'il était soutenu, s'inclinait devant sa volonté.

Le mal existe, depuis longtemps, c'est évident, indiscutable. Que faut-il faire pour remédier ? On l'a dit et répété souvent : révoquer des agents : honorabilité, capacité, intelligence, vigueur physique et tenue ; mais rien n'a changé, et on a attendu que la situation soit plus grave pour tenter d'y

remédier. Le moment, à ce qu'il paraît, est arrivé.

Eh bien ! mettons de côté toutes ces demi-mesures qui prolongent le mal, imitons le docteur qui tranche une partie d'un membre pour empêcher la gangrène de le gagner entièrement et de s'emparer du corps entier.

Organisons sérieusement le corps de la police sans aucune préférence non justifiée. La loi, les règlements en mains, exigeons de tout postulant la réunion des qualités exigées de l'agent actif du corps honorable de la police.

Réglons son avancement, assurons-lui une existence convenable pour le présent et une retraite réglée sur la durée de ses services pour la vieillesse.

Encourageons-le à bien servir en le récompensant largement et à propos.

Engagez sa responsabilité en lui confiant la surveillance de plusieurs rues. Punissez ses négligences, tenez-lui compte de son zèle ; mais choisissez-le assez capable pour opérer seul ; révoquez le mauvais serviteur et l'incapable.

Etablissez des bureaux de police à la place d'armes et au nouveau port.

Réglez votre personnel sur l'importance de la population et sur le service que vous voulez lui imposer. En général, on compte un agent, brigadier ou inspecteur, pour 1000 habitants.

Selon moi, pour répondre à toutes les exigences du service, soit de jour, soit de nuit, pour bien l'exécuter, il faudrait un personnel de 30 hommes. Alors le chef aurait le droit d'être inexorable pour toutes les négligences.

Pas d'espions, surtout des étrangers qui vivraient à nos dépens. La police de la rue, des maisons de jeu, de tolérance et des bouges bien faite par nos agents, suffit, si on les rétribue ; car ils trouvent dans la jalousie et la haine d'utiles auxiliaires. Mais il ne faut pas les oublier comme ceux des octrois. — Si vous voulez, vous aurez sécurité et de bonnes finances. Pour cela, payez la qualité des agents.

Enfin, il ne faut pas se le dissimuler, la police possède peu les sympathies de la population dont le caractère extrêmement indépendant supporte avec répugnance le

contrôle d'agents appelés à limiter sa volonté. Il est donc à désirer qu'on rencontre dans son recrutement, qui pour moi, devra être le plus possible, le moins d'une grande défiance dans les conditions d'admission, et qu'on nous en rapportons aux preuves apportées, et qui sont applicables aux gardes champêtres.

Enfin je termine en souhaitant la prise en considération du vieux dicton.

Ville bien éclairée, Ville bien gardée.

Ch. DE MONDESERT  
 Conseiller municipal

141<sup>e</sup> RÉGIMENT D'INFANTERIE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 4 Mars 1884, de 3 à 4 h.

- Allégo, Sellenick.
- Ouverture des noces de Figaro, Mozart.
- Le Petit Faust, fant., Hervé.
- Le Cocoyer, danse havanaise, Borel.
- Les noces de Jeannette, fant. Massé.
- Au pays bleu, valse, J. Klein.

L'usine de Cardo

Monsieur le Directeur du *Petit Bastiais*,

N'y croit bien que celui qui la voit. L'usine de Cardo, construite, faute de minerai assez riche pour supporter les frais de transport, à l'effet d'y traiter nos pyrites d'un rendement de 2 ou 3 pour 0/0 de cuivre, est, dans son genre, l'établissement le mieux compris, le mieux exécuté et le plus coquet qu'il y ait en France. Il doit être complété par une autre usine qui traitera la fumée sulfureuse en la condensant en acide sulfurique, ce qui assurera de grands bénéfices à la compagnie de M. Cunningham, auquel nous devons une double industrie semant le bien et l'aisance avec le travail et le mouvement qui se feront autour d'elle. Et cependant, comme si nous tenions à consacrer l'opinion que rien ne peut réussir en Corse, cette usine, si importante et si utile, a été attaquée déjà avec une violence telle par ceux qui devraient la soutenir, que ladite compagnie s'en est émue et que M. Cunningham, en rentrant de Sicile, après une absence d'un mois, a cru devoir momentanément éteindre les feux et aller à Londres, y calmer l'inquiétude de ceux qui ont exposé leurs capitaux, et combiner mieux la reprise, sans céder à une pression injuste.

Le tolle contre l'usine de Cardo ne se justifie pas, au point de vue du dommage qu'elle cause à la propriété qui ne subit aucune atteinte au-delà de 100 mètres de rayon autour de la cheminée, et bien moins au point de vue de la santé. Quant au dom-

MAISON DE CONFIANCE Fondée en 1865

Prix fixe

## MATTEI FILS

17, Boulevard Paoli, sur la Traversée, Bastia

Grand assortiment de montres d'or, d'argent et en métal, pendules de cheminées, tableaux et réveils. — Grands choix de parures, demi-parures, pendants, brochettes, ceintures, colliers, giletiers, bagues, médaillons, etc., à des prix très réduits, en or, argent, double et deuil. — Orfèvrerie argent et métal blanc 1<sup>er</sup> titre. — Articles d'optique. — Réparations de montres pendules, réveils et bijoux, à des prix très réduits. — Achat des matières d'or et d'argent et des pierres fines. — Envoi franco à l'intérieur de toute commande au dessus de 20 fr.

QUATRIÈME ANNÉE

## L'UNION VINICOLE ET AGRICOLE

DES CHARENTES

Journal littéraire, agricole, commercial et d'annonces  
 Paraissant le Dimanche

ABONNEMENTS

Un an.....	9 fr.
Six mois.....	5 »
Trois mois.....	3 »
Europe, un an.....	15 »
Amérique —.....	20 »

BUREAU :

Imprimerie ROUSSAUD, 3, rue Tison d'Argence ANGOULÈME

AVANT VOS REPAS

## BUVEZ DU BYDOF

Bitter Russe

Apéritif reconstituant et fébrifuge

Ce qui constitue la supériorité du BYDOF sur tous les amers et apéritifs connus, c'est qu'en outre de son goût exquis et de ses qualités apéritives, le BYDOF est un reconstituant énergique et qui a la propriété de stimuler les fonctions de l'estomac sans irriter.

Par son action bienfaisante sur tout l'organisme le BYDOF dissipe les humeurs et procure aussitôt qu'on l'a bu, une sensation de bien-être général.

Mélangé avec de l'eau de Seltz ou de l'eau naturelle, le BYDOF est l'apéritif le plus agréable et le meilleur pour l'assant. Il est aussi apprécié mélangé avec du sirop ou du vermouth.

Agents généraux et seuls entrepositaires pour toute la Corse, MM. P. V. BOURGEOIS ET FILS à Bastia.

AVIS

M. PREVOSTI, Faustin, négociant demeurant à Bastia rue Napoléon, a l'honneur d'informer Messieurs les Cafetiers qu'il vient d'être agréé comme seul entrepositaire général dans l'arrondissement de Bastia, des Bières blanches et brunes de la grande Brasserie Phocéenne, Maison Rougier, Bernard, et Cie, Marseille.

BIÈRES Crèmeuses en bouteilles et en fûts, exportation pour l'Italie jusqu'au golfe de l'Adriatique, Montebello de Bologne, chœuroute de Strasbourg, Gasparini, Brasseur Bastia, place Saint-Nicolas.

## HOTEL D'EUROPE

Tenu par M. L. STEFANI  
 4 Boulevard du Palais 4  
 au-dessus des grands magasins Orenza BASTIA

Chambres garnies, Table d'hôte, Tables particulières, Pension bourgeoise. Prix très-modérés.

Cet Hôtel est fraîchement meublé et se recommande pour son bon confort.

Sous le titre : IMPUISSANCE PHYSIQUE ET MORALE, vient de paraître à la librairie Garnier frères, 6, rue des Saints Pères, dans la collection à 5 fr. 50 le volume, un nouvel ouvrage de l'auteur du Mariage (1 vol.) et de la génération universelle (1 vol.) destiné au même succès par les détails secrets et ignorés qu'il contient sur les rapports intimes de l'homme et la femme. Ce ne sont pas seulement leurs défauts, leurs difformités organiques réciproques ainsi que leurs maladies qu'il décrit et figure par des planches avec les moyens de s'en préserver ou de les guérir ; il révèle surtout les vices moraux qui en produisent l'anaphrodisie chez l'un et la Frigidité chez l'autre, sont les plus fréquentes causes de cette infirmité redoutable. De nombreux exemples sont relatés à l'appui.

AVIS

Les Brasseries de la Méditerranée, maison Velten (Marseille-Lyon) ont l'honneur d'informer leur nombreuse clientèle qu'elles viennent d'agréer comme seul entrepositaire général pour la vente de leur Bière dans l'arrondissement de Bastia, M. GUILLAUME BENOIT, Boulevard du Palais, No 1, Bastia.

## AU GOURMAND

MAISON FONDÉE EN 1822

L. GUITTON  
 DISTILLATEUR-CHIMISTE  
 à Bastia (Corse)

Marque de fabrique déposée

La maison Guilton a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient de mettre en vente des liqueurs surfinées à des prix excessivement modérés. Ces liqueurs fabriquées par lui-même avec le grand soin peuvent rivaliser avec les meilleures marques du continent.

La maison ne saurait trop recommander la nouvelle liqueur du grand patriote Gambetta inventée par L. Guilton, distillateur-chimiste, fabriquée avec des herbes aromatiques de la Corse

Cette nouvelle liqueur est stomachique et digestive.

Toutes ces liqueurs sont au même prix : 2,75 le litre. La maison Guilton tient à la disposition du public aussi des sirops assortis garantis pur sucre et non au glucose, la maison tient essentiellement à cette remarque, vu que la vente des sirops glucosés constitue une fraude prévue par l'art. 423 du code pénal lorsque l'acheteur n'en est pas averti par le vendeur.

Tous les sirops sont au prix de 4,75 le litre.

Le sirop de gomme est à 1 25 le litre. La maison Guilton vient de faire cette grande baisse de prix en raison de ses grandes relations commerciales qui lui permettent de se procurer les matières premières à très bon marché. Les bouteilles vides sont reprises à raison de 0,25 centimes

Imprimerie Librairie Ollagnier.

L'un des rédacteurs, gerant,  
 MATTHIEU OLLAGNIER

Vins Spiritueux Distillerie Bastiaise. — Entrepôt de tabacs et Spiritueux

Boulevard du Palais

L.-N. MATTEI BASTIA (Corse).

Marque Fabrique

SPIRITUEUX				Tabacs en feuilles		Tabacs en paquets		Tabacs en vrac		Cigares		Cigarettes		Tabac à priser	
3/6 de vin.	Kirs-h sup.	Eau menthe.	Vermouthor.	Sauterne.	Virginie plusieurs qual.	Maryland 100 gram.	Maryland Levant 50 gr.	Extra-fins	Trabacos or.	De dames	tre qualité				
id du nord	id de la forêt	id. id. café.	id. Noilly Pr	Chablis	Kentucky	Levant 50 gr.	Arabe 50 gr.	Fins	id d'Alexan.	Java	2e id.				
Cognac ord.	Vts. Pernod	Liqueurs ass.	id. id. 1/2 l.	Cassis blanc	Mason Conn.	Arabe 50 gr.	Suisse 50 gr.	Bondes d'rees	Utrecth	Sultanes	3e qualité				
id. super	id. Berger	id. fines ass.	id. Turin or.	Champagne	Turc cavalle	Exportat 1re	Exportat 2me.	reces	Entractas	Virginie ver.	a priser				
id. fine cham	id. ordinaire	id. Vrnand.	id. Mart ni	(marques diverses)	Savonnette	id. 2me.	Qualités de	Façon ajacc	Malakoff	id. blanches	de la Regie				
id. extra.	Bitter ord.	Cacao Chouva	id. Sottoni	id. Moët	levant	Paris.	Sedleaff	Havane gran.	Cabinet	Ord. jaunes					
id. Martel	id. super.	id. Gabello	Srups assort	id. Mousseux	Hongrois	Paris.	Debris Sea-	id. courts.	Flor fina	id. rosee					
id. id.	id. Saillaad.	Pirperem Giet	id. Blanqui	Sillery	Plantador	Sedleaff.	ferlati.	Courants	Elartista fu-	id 10 cigar.					
id. id. ....	id. Blanqui.	Vinselle MB	Vins de Bord.	Vergeny	Brisures de la	Regie.	Regie.	Ordinaire	mur	Illustrées					
id. id. ....	Amara id.	Liqueurs Bl.	id. espagnols	Crement b'.	Grand Crem			Bouts du no-	Cruçó venera	Cigares Ciga-					
id. Etonneuu	Amor Picon.	id. fines id.	Malaga	id rose				ure	Superb	rettes					
id. Gueria	id. Indien.	id. id. 1/2	Porto	id. rose				Tardus ord.	Teresita	Cigarettes					
Rhum ord.	Birr Violet.	id. id. 1/2	Muscet Fron.	id. rose				id. fins	reprenta-	de la Regie					
id. Gué in	Eau de vie	id. id. 1/2	id. Lunel.	id. id. 1/2				Longs (len-	El Colomate						
id. extra.	id. id. corse.	id. id. 1/2	Chorsala	id. id. 1/2				taisie)	dels Havane						
id. Martiniq	id. id. anise.	id. id. 1/2	Myre.	id. id. 1/2											
Kirsch ord.	id. id. rose	id. id. 1/2													
id. Arouud.	id. id. amère	Bspail vrai.													

Cigars

mage, la compagnie qui a établi son usine après l'enquête de *commodo et incommodo*, et après l'autorisation exigée par la loi, est en règle, si elle le paye comme elle le fait. Pour ce qui est de la santé, je n'en parlerai pas en homme autorisé, car je ne suis pas médecin, je citerai l'état de santé parfaite dont jouit la population de Cardo où il y a eu des cas de croup avant et non après le fonctionnement de ladite usine. Je dirai que j'ai vu sur les deux bords de la Tyne à Newcastle tant d'usines d'où s'échappe tant de fumée sulfureuse que, si elle devait être nuisible, un chat n'y vivrait pas. Sur un seul de ces points, à Jarrow, où il n'y avait pas une pierre bâtie, il y a 35 ans, et où il y a maintenant une ville ouvrière de 50,000 habitants, travaillant aux usines, j'ai vu une de ces usines qui traite précisément le pyrite de cuivre pauvre transporté de Rio Tinto d'Espagne, en quantité de 250 tonnes par jour, quand celle de Cardo n'en traitera guère que 250 par mois. C'est là que j'ai vu le grand établissement de Palmes, dont les usines et les constructions occupent 7,000 ouvriers, etc.

Je citerai un exemple extrait du *Journal de la Société des Arts de Londres* du 17 mai 1873, p. 557, qui dit :

« Le charbon consommé à Londres est de 8 millions de tonnes par an contenant un pour 0/0 de soufre égal à 245,000 tonnes d'acide sulfurique par an, c'est-à-dire une quantité cinq fois plus grande que toutes les fabriques sulfuriques du royaume d'Angleterre. »

Je citerai la statistique qui établit que la mortalité de Londres, au milieu de tant de fumée sulfureuse, varie entre 18 à 21 pour 100, tandis que celle de Paris est de 30. Je citerai enfin *Rocca Muta* sur les flancs de l'Etna où il n'y a que des fours que l'on appelle *Caloranti*, dans chacun desquels on traite à la fois en moyenne 800 tonnes de matières extraites des mines pour en faire du soufre. *Rocca Muta* qui, comme vous le voyez, signifie rocher muet, point silencieux, était l'endroit le plus malsain, le plus mortel et par conséquent le plus abandonné de la Sicile; aujourd'hui il est peuplé d'un monde qui jouit de la meilleure santé. Pauvre Corse qui, seule, a peur des usines sans lesquelles l'industrie ne s'y fixera pas, et qui par conséquent, ne prospérera jamais.

J.-B. TOMEL, avocat.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE DE BASTIA (Chambre Civile)

ROLE DES AFFAIRES A PLAIDER

AUDIENCES DES 7 ET 8 MARS 1884

Cristofini, c.	Vincentelli.
Massimi, c.	Donati.
Cristini, c.	Cristini.
Corsi, c.	Corsi.
Mattei, c.	Mattei.
Maugel, c.	Nicolai.
Agustini, c.	Antoni.
id. c.	id.
Blasini, c.	Bastiani.
id. c.	id.
Raffaelli, c.	Raffaelli.
Mari, c.	Devichi.
Ristorcelli, c.	Albertucci.
Fantuzzi, c.	d'Anjou.
Orsini, c.	Orsini.

Nécrologie

Hier soir est décédée Mademoiselle Cécile Colonna d'Istria, fille de l'ancien procureur général de Nîmes. Mademoiselle Colonna d'Istria était malade depuis très longtemps, et supportait ses souffrances avec une résignation

toute chrétienne; les soins les plus affectueux n'ont pu retarder le fatal dénouement.

Les obsèques ont eu lieu au milieu d'une grande foule qui tenait à témoigner aux familles Colonna d'Istria et Pozzo-di-Borgo toute la part qu'elle prenait à cette grande douleur.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. le président de Casabianca, le président Mattei, les conseillers de Gafforj et Luiggi.

Le corps a été déposé provisoirement dans l'oratoire de la Conception: il doit être transporté à Ajaccio où se trouve le caveau de la famille.

Éphémérides Corses

4 Mars 1790. — Lettres-Patentes divisant la Corse en neuf districts, dont les chefs-lieux étaient: Ajaccio, Bastia, Cervione, Corté, la Porte d'Ampegnanzi, l'Île-Rousse, Oletta, Tallano, Vico.

Aventure de jeu

Dimanche soir, à la Citadelle, dans une buvette tenue par C., ouvrier tanneur, une discussion s'est élevée entre celui-ci et un portefaix, à propos de jeu.

C. a reçu un coup de couteau au bas ventre. Il a été transporté à l'hospice civil. Son état est très-grave.

Le portefaix a été arrêté hier soir vers 5 heures.

Audace sans bornes

La semaine dernière, en plein midi, à l'hôtel de l'Univers, situé au-dessus des bureaux des postes et télégraphes, des voleurs sont entrés dans la salle à manger et ont enlevé toute l'argenterie.

Il y a dans cette maison de la poste un va-et-vient continuel: cela n'a pas du tout inquiété les voleurs qui ont opéré avec le plus grand sans gêne. Sans doute ils avaient guetté la maîtresse, et l'ayant vu sortir, ils ont saisi l'occasion.

Est-ce qu'ils seront aussi heureux que leurs confrères du coffre?

Bastiais, chers lecteurs, que dites-vous de la situation.

Conseil de Révision

Les opérations du conseil de révision pour la formation de la classe de 1883 commenceront le 24 mars 1884 et se termineront le 20 juin suivant.

Union des Corses

(Autorisée par arrêté du 29 novembre 1883).

L'Union des Corses, société de secours mutuels établie entre ceux de nos compatriotes qui résident à Paris, a tenu, il y a quelques jours, sa première assemblée générale annuelle. M. Ant. Arrighi, aimé, président, en l'absence de M. le général Filippi, qu'un deuil de famille empêchait d'assister à cette réunion.

Du compte-rendu moral et financier de l'Œuvre, présidé par MM. le commandant Orsini et Pierre Polletti, l'un trésorier, l'autre secrétaire de la nouvelle société, il résulte qu'elle est dans une situation relativement très-prospère. Mains d'un an après sa création elle compte, en effet, environ 170 membres, groupés, sans distinction de position sociale ou de

parti, dans une commune pensée d'assistance mutuelle et de patriotique solidarité (1). Grâce, d'autre part, à l'excellent esprit de tous ses membres et à la générosité de ceux d'entre eux qui ont voulu se faire inscrire comme fondateurs, l'Union des Corses, tous ses frais payés et toutes ses obligations remplies (soins médicaux, médicaments et indemnité pécuniaire quotidienne aux malades qui les demandent) se trouve avoir un excédant de recettes d'environ 1600 fr. C'est un joli chiffre pour commencer, et l'assemblée le souligne de ses applaudissements. On procède ensuite au vote. Il y avait à remplacer MM. Ch. Abbateucci, A. Arrighi jeune, le général Filippi et le commandant Orsini, membres du comité, sortants aux termes des statuts, et M. J.-S. Giacobbi, appelé à des fonctions administratives en province, démissionnaire; et il y avait à nommer 3 membres nouveaux, l'assemblée ayant décidé de porter le nombre des membres du comité de 12 à 15. Ont été élus: MM. Ch. Abbateucci, A. Arrighi jeune, général Filippi, commandant Orsini, membres sortants et MM. Pl. Ambrosini, comte Benedetti, comte de Casabianca et F. Paganelli, de Zicavo. Le comité ainsi composé renouvellera son bureau dans la première de ses séances mensuelles.

Avons-nous besoin d'ajouter que, comme par le passé, les membres de l'Union continueront à se réunir au siège de la Société (où se trouvent, en permanence, les journaux du pays), pour pouvoir s'y entretenir les uns avec les autres et s'entraider, dans la mesure du possible, contre toutes les éventualités fâcheuses, quelles qu'elles soient, l'Union fait la force. Nos compatriotes l'ont compris; nous les en félicitons. Oui, nous félicitons ces vaillants Français de Corse qui, oubliant leurs dissentiments politiques, se sont rencontrés sur le terrain de la prévoyance et du patriotisme et y marchent la main dans la main.

(1) Pour prouver une fois de plus que l'Union des Corses ne fait pas de politique, il suffira de rappeler 1° Que tous les sénateurs et députés de la Corse font de droit, partie du Comité de l'Union, en qualité de membres honoraires avec voix consultative 2° que, dans ce comité, tous les partis, sans exception, sont représentés. Et, non-seulement tous les partis, mais même, si nous ne nous trompons, toute les nuances diverses des partis. Ajoutons qu'avec les statuts actuels l'arbitraire est impossible.

Bulletin financier

Paris, le 1er Mars 1884.

La Bourse est toujours hésitante; il y a lutte entre acheteurs et vendeurs en vue de la liquidation fin de mois; nous craignons que l'avantage ne finisse par rester aux vendeurs.

Le Crédit Foncier est très-demandé aux cours précédents, les Obligations foncières 1879 sont également recherchées en vue du tirage du 5 mars; montant des lots afférant à ce tirage s'élève à 360,0 francs, répartis entre 100 numéros.

La Banque des Communes de France donne moyennant six francs par titre, des Options sur toutes les Obligations françaises à lots.

Le client reçoit en échange de son versement, un récépissé détaché d'un carnet à souche, constatant le contrat d'Option et le numéro du titre d'Option sera délivrée sur les foncières 1879 jusqu'au 1er février inclusivement et ces Options seront valables jusqu'au dixième jour après le tirage, c'est-à-dire jusqu'au 15 mars.

La Banque des Communes de France envoie toute personne qui en fait la demande, une notice explicative sur les opérations d'options et un tableau complet des Obligations françaises à lots, indiquant la date des tirages et le montant de chaque lot.

L'Alca qui comporte la situation actuelle est engagé à dissuader nos lecteurs d'entrer dans des placements défectueux; nous leur conseillons, au contraire, d'employer leurs disponibilités en Report.

Une notice sur les opérations de Reports est envoyée gratuitement à toute personne qui en fait la demande. 92,90, l'Italien 5 p 0/0. 8,80, le Turc 5 0/0.

BASTIA-THÉÂTRE

La représentation de ce soir est donnée au bénéfice de Mme d'Ailly, forte-chanteuse, qui a tant mérité du public bastiais.

Nous espérons que l'aimable bénéficiaire aura eu la main heureuse en choisissant NORMA, un des opéras favoris. Aussi nous comptons sur une salle comble.

SPECTACLE DU JOUR

REPRÉSENTATION AU BÉNÉFICE de Mlle D'AILLY

NORMA

Grand opéra en 4 Tableaux

On commencera par

LA CONSIGNE EST DE RONFLER

Vaudeville en un acte

Divertissement par Mlles COTELLI.

Bourse de Paris

Rente 3 p. 0/0.	28 Fév.	3 Mars.
— 3 p. 0/0 amortissable.	76,35	76,25
— 4 1/2 p. 0/0.	77,40	77, 7 1/2
— 5 p. 0/0.	107,75	107,50
	105,70	105,75

Dépêches de Nuit

(Service télégraphique spécial du Petit Bastiais)

Le Préfet de la Corse à Paris

M. André de Trémontels a été reçu ce matin par M. Waldeck-Rousseau avec lequel il s'est entretenu longuement de la situation politique du département.

M. de Trémontels a en outre fait ressortir qu'il reste d'importants travaux à exécuter qui sont réclamés avec urgence par les populations, et qu'il y a lieu de donner une prompte satisfaction à ces demandes.

M. le ministre de l'intérieur a promis de s'entendre avec ses collègues des finances et des travaux publics pour hâter la solution des travaux dont il s'agit.

La statue de Gambetta

M. Jules Ferry a promis à la délégation de Cahors d'assister le 14 avril à l'inauguration de la statue de Gambetta.

Les autres membres du cabinet accompagneront le président du conseil.

Les Trade's Union

M. Richard Waddington, membre de la commission de l'enquête ouvrière, doit aller à Londres l'association des Trade's Union.

Aux Etats-Unis

Les communications télégraphiques sont rétablies dans l'Ouest des Etats-Unis où une tempête les avait interrompues.

M. Gossler

M. Gossler, ministre des cultes à Berlin se retire.

Les massacres des chrétiens

Le gouvernement chinois n'a pas voulu répondre à l'invitation du gouvernement anglais, en désavouant les derniers massacres des chrétiens.

LA JOURNÉE PARLEMENTAIRE

SÉNAT

Présidence de M. LE ROYER

Aucune réclamation ne s'étant produite contre l'élection de M. de Marcère, le président le proclame sénateur inamovible.

Suite de la 2e délibération sur la proposition de loi, adoptée par la Chambre des députés, sur l'organisation municipale.

La discussion s'ouvre sur l'article 44, qui est ainsi conçu :

« Art. 44. En cas de dissolution d'un conseil municipal ou de démission de tous ses membres en exercice, et lorsqu'aucun conseil municipal ne peut être constitué, une délégation spéciale en remplit les fonctions.

» Dans les huit jours qui suivent la dissolution ou l'acceptation de la démission, cette délégation spéciale est nommée par décret du Président de la République, et dans les colonies par arrêté du gouverneur.

» Le nombre des membres qui la composent est fixé à trois dans les communes où la population ne dépasse pas 35.000 habitants. Ce nombre peut être porté jusqu'à sept dans les villes d'une population supérieure.

» Le décret ou l'arrêté qui l'institue en nomme le président, et au besoin, le vice-président.

» Les pouvoirs de cette délégation spéciale sont limités aux actes de pure administration conservatoire et urgente. En aucun cas il ne lui est permis d'engager les finances municipales au delà des ressources disponibles de l'exercice courant.

» Elle ne peut ni préparer le budget communal, ni recevoir les comptes du maire ou du receveur, ni modifier le personnel ou le régime de l'enseignement public. »

Cet article est adopté, ainsi que les articles 45 à 53.

Sur l'article 54 relatif à la publicité des séances, repoussé en première lecture, malgré les modifications qui avaient été apportées par la commission, M. Labiche demande purement et simplement que les séances soient publiques.

M. Waldeck-Rousseau appuie cette proposition qui est mise aux voix.

Nombre des votants.	258
Majorité absolue.	130
Pour l'adoption.	130
Contre.	128

La proposition est adoptée.

Les articles 55 à 72 sont successivement adoptés. La suite de la discussion est renvoyée à demain.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Présidence de M. SPULLER

La séance est ouverte à 2 heures. M. Benazel, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de samedi, qui est adopté.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion: 1° de la proposition de loi de M. Paul Bert, sur l'organisation de l'enseignement primaire; 2° du projet de loi relatif à la nomination et au traitement des instituteurs et institutrices primaires.

La discussion s'ouvre sur l'article 23, ancien article 19, qui est ainsi conçu :

« Les instituteurs et institutrices sont divisés en stagiaires et titulaires. Cet article est mis aux voix.

Nombre des votants.	481
Majorité absolue.	241
Pour l'adoption.	386
Contre.	95

L'article est adopté. Sur l'article 24 M. Barodet demande que les instituteurs soient nommés par les municipalités.

M. Steeg combat cet amendement, qui est mis aux voix.

Nombre des votants.	482
Majorité absolue.	242
Pour l'adoption.	126
Contre.	356

L'amendement n'est pas adopté. La suite de la discussion est renvoyée à demain.

— M. Georges Laguerre dépose une proposition portant que les poursuites commencées contre M. Talandier soient suspendues jusqu'à la fin de la session.

Il développe sa proposition et engage la Chambre à la voter dans l'intérêt du respect dû aux immunités parlementaires. Cette proposition est adoptée.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES — NÉANT.

NAISSANCES.

Stefanini, François-Antoine-Vincent. — Massari, Jean-François. — Milani Alexandre. — Bianucci, Nonciade-Marie. — Bernardi, Charles-Marie. — Mariotti Louis.

DÉCÈS.

Colonna d'Istria, Marie-Cécile-Pauline-Valentine, célibataire, 40 ans, de Bastia. Degli, Joposti-Louis, 18 mois, de Bastia Giudicelli Louis, brigadier de douanes en retraite, veuf, 78 ans, de San-Gavino-de-Porta. Ambroselli Antoine, 7 ans, de Bastia.

Plus de Benzines

Signalons une importante découverte appelée à faire sensation dans l'économie domestique. LA MOREINE sans odeur, incombustible et inaltérable, enlève radicalement, sans laisser de traces, toutes les taches même les plus anciennes. Usine J. MORET, 17, rue Richard Lenoir, Paris.

# Le Petit Bastiais

5 cent. JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN cent. 5

**Abonnement (Payable d'avance)**  
CORSE . . . . . un an, 30 fr. 6 mois 12 »  
CONTINENT FRANÇ., ALGÈRES, 23 » » 13,50  
PAYS DE L'UNION POSTALE, 35 » » 18 »  
Autres pays, le port en sus.  
On ne répond pas des manuscrits déposés.

9<sup>e</sup> ANNÉE, N° 995. — MERCREDI, 5 MARS 1884  
Saint Jean-Joseph de la Croix.  
**Rédaction & Administration :**  
**Mathieu Ollagnier, Directeur**  
8, Boulevard du Palais, 8.  
Bureau spécial à Paris, 16, rue des Martyrs.

Les annonces, réclames et insertions sont exclusivement reçues dans les bureaux des succursales de l'Agence Havas, seule chargée de la publicité, à Ajaccio, Cours Grandval, 2, à Bastia, Boulevard du Palais, 10, à Paris, chez MM. Audoubert et Co, Place de la Bourse, 10. — Faits divers, 1 fr — Récl., 0,75 c. — Diverses, 0,30. — Jud. 0,25.

### BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE D'HIER

Baromètre, 765.  
Thermomètre, extérieur 11 1/2 — intérieur 12 1/2  
Direction du vent à 8 h. Calme — à 4 h. N-E.  
Intensité à 8 h. calme. — à 4 h. modéré.  
Etat du ciel, clair.  
Etat de la mer, belle.  
Hauteur des eaux à 8 h. + 0.21 — à 4 h. + 0.31.

### Librairie du Petit Bastiais

- Zola — La joie de vivre 3 50
  - Figuier — Année scientifique 3 50
  - Michelet — Ma jeunesse 3 50
  - Spillmann — Manuel de Diagnostic médical 7 50
  - Biarl — Voyages involontaires 3 00
  - Kohn — Autour du monde 3 50
  - About — Lettres d'un bon jeune homme à sa cousine Madeleine 3 50
  - Bentzon — Madame Delphine 3 50
  - Richard III — Opéra 1 10
  - Duc de Broglie — Frédéric II et Marie-Thérèse, 2 volumes 7 00
  - About — Dernières lettres d'un bon jeune homme à sa cousine Madeleine 3 50
  - Coppée — Severo Torelli — Drame 2 50
- Pour recevoir ces volumes franco par la poste ajouter 0 fr. 30 cent.

## BASTIA L'ASSIETTE DE L'IMPOT

La commission de la Chambre qui s'occupe de reviser l'assiette de l'impôt touche au terme de ses travaux. Elle a pris plusieurs décisions graves que nous allons faire connaître en résumant l'ensemble de ses travaux jusqu'à ce jour.

Cette commission, on le sait, a résolu de supprimer plusieurs taxes indirectes, pour les remplacer par un impôt sur le revenu jusqu'à concurrence du même produit.

Les taxes qu'elle propose de supprimer sont les suivantes : impôt sur les boissons hygiéniques, impôt des prestations, droit de 10 0/0 sur les transports en grande vitesse, impôt sur le papier. Ces suppressions s'élevaient à 260 millions, dont on retrouverait l'équivalent par un impôt sur le revenu ainsi calculé.

Impôt de 6 0/0 sur les créances chirographaires et hypothécaires ; de 4 0/0 sur les valeurs mobilières, actuellement imposées à 3 0/0, de 3 0/0 sur toutes les rentes d'Etat ; de 1 2/10 0/0 sur les traitements de tous les fonctionnaires — les officiers excep-

tés — et sur tous les appointements des employés de l'industrie ou du commerce. Impôt de 4.490 0 sur la propriété non bâtie et de 6.520 0 sur la propriété bâtie. Enfin relèvement de 15 0/0 sur la plupart des patentes ; pour les banques l'élevation serait de 500 0 et pour les agents de change de 100 0/0.

La décision relative à l'impôt de 3 0/0 à établir sur la rente française a été prise par 9 voix contre 2.

### BUDGET DE LA VILLE DE BASTIA

**Rapport**  
Présenté au Conseil municipal, au nom de la Commission du budget de l'exercice 1884, par M. Eugène MOLINARI, rapporteur.  
(Suite et fin)

L'article 21, Entretien du square et des plantations de la ville, est maintenu par M. le Maire à la somme de 1,000 francs. Vu le mauvais état d'entretien des plantations communales et du square St-Charles, votre commission vous propose de réduire le crédit alloué à M. Cochard, horticulteur de la ville, de 1,000 à 300 francs.

L'article 25, Entretien et curage des fontaines et conduites d'eau, est maintenu à 1,000 francs.

L'article 26, Frais d'arrosage, subit une augmentation de 400 fr. sur l'ancien compte. Les difficultés de ce service nous ont paru justifier une augmentation de pareille somme et nous vous proposons de l'accueillir.

L'article 27, Matériel et outillage pour travaux de constructions, est une nouvelle création. Les travaux prévus dans le prochain exercice nous ont paru justifier l'inscription au budget d'une somme de 1,000 francs destinée à l'achat du matériel et outillage pour travaux de constructions.

En vertu de votre délibération en date du 11 mars 1883, prise sur le rapport de M. l'Agent-Voyer d'arrondissement, l'article 28, Dépenses pour chemins vicinaux, s'élèvera à la somme de 3,818 francs. C'est cette somme que d'accord avec M. le Maire nous vous proposons de porter au budget.

L'article 29, Entretien des chemins ruraux, figure au compte de 1884 pour la somme de 1,000 francs déjà inscrite à l'ancien budget.

Total de la section II. 20,248 fr. 00 c.

**SECTION III.**  
CONTRIBUTIONS ET DETTES COMMUNALES.

L'article 30, Contributions de biens communaux, qui ne figurait au dernier exercice que pour la somme de 522 francs 51 centimes s'élèvera en 1884 à la somme de 995 francs, ainsi qu'il résulte des nouveaux

rôles établis par M. l'Agent-Voyer de Bastia. Cette augmentation a été ajoutée à la contribution des portes et fenêtres.

Les articles 32, 33, 34 de la même section : Rente perçue au Bureau de Bienfaisance ; — Intérêts sur 5,000 francs au Bureau de Bienfaisance ; — Intérêts sur 2,000 francs au Bureau de Bienfaisance ; — Rente à la Fabrique de Sainte-Marie, sont maintenus intégralement. Ils représentent des redevances fixes s'élevant à la somme de 2,915 francs.

Total de la section III 3,910 fr. 00 c.

### SECTION IV.

ASSURANCE ET ÉCLAIRAGE.

L'article 35, Assurance des établissements communaux contre l'incendie, est porté de la somme de 931 francs, 20 centimes, à celle de 1,110 francs. Il a été procédé cette année à l'assurance des presbytères de St-Jean et de Cardo, du Petit Lycée et de l'Abbattoir.

L'article 36, Eclairage public, est maintenu à la somme de 22,000 francs avec laquelle M. le Maire espère pouvoir faire face aux frais de nouvelles installations.

Total de la section IV. 23,110 fr. 00 c.

### SECTION V.

OCTROI ET ABATTOIR.

L'article 37, Traitement du personnel de l'Octroi, subit une augmentation de 1,480 francs. Cet article était porté au budget de l'année dernière pour une somme de 29,200 francs. M. le Maire vous propose d'élever ce chiffre à celui de 30,500 francs afin de pouvoir créer deux nouveaux emplois de brigadiers et mettre ainsi un terme aux nombreuses filtrations qui ne manquent jamais de se produire dans une ville aussi ouverte que la nôtre. Votre commission n'ayant pas pu se prononcer sur cette question, elle en propose la solution au Conseil municipal.

L'article 38, Frais de bureau du Directeur de l'Octroi, est maintenu à 650 francs avec la répartition anciennement adoptée entre les différents bureaux de ce service.

L'article 39, Loyer des bureaux de l'Octroi, achat d'imprimés, entretien et achat de mobilier et de matériel, est soumis à une augmentation de 180 francs à cause de la location du nouveau bureau établi à Toga. L'ancien crédit était de 1,800 francs, le nouveau est de 1,980 francs.

Les articles 40 et 41 : Traitement du personnel de l'abattoir ; — Frais de bureau et achat de combustible ; — sont la reproduction à peu près exacte de l'article 32 de l'exercice 1883. Ils subissent néanmoins une légère augmentation de 70 francs qui se justifie par l'emploi d'une plus grande quantité de combustible. Ces deux articles sont inscrits pour une somme totale de 1,370 francs.

## AU GOUBRAND

MAISON FONDÉE EN 1842  
**L. GUITTON**  
DISTILLATEUR-CHIMISTE  
à Bastia (Corse)  
Marque de fabrique déposée

La maison Guitton a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient de mettre en vente des liqueurs surfinées à des prix excessivement modérés. Ces liqueurs fabriquées par lui-même avec le grand soin peuvent rivaliser avec les meilleures marques du continent.

La maison ne saurait trop recommander la nouvelle liqueur du grand patriote Gambetta inventée par L. Guitton, distillateur-chimiste, fabriquée avec des herbes aromatiques de la Corse.

Cette nouvelle liqueur est stomachique et digestive.

Toutes ces liqueurs sont au même prix : 2,75 le litre. La maison Guitton tient à la disposition du public aussi des sirops assouris garantis pur sucre et non au glucose, la maison tient essentiellement à cette remarque, vu que la vente des sirops glucosés constitue une fraude prévue par l'art. 423 du code pénal lorsque l'acheteur n'en est pas averti par le vendeur.

Tous les sirops sont au prix de 1,75 le litre.

Le sirop de gomme est à 1 25 le litre.

La maison Guitton vient de faire cette grande baisse au prix en raison de ses grandes relations commerciales qui lui permettent de se procurer les matières premières à très bon marché.

Les bouteilles vides sont reprises à raison de 0,25 centimes

**AVIS**

M. STAGNARA, rue des Terrasses, prévient sa clientèle qu'il vient de recevoir un grand assortiment de tabacs et cigares de la région italienne qu'il vend au même prix qu'en Italie.

Seul dépositaire, se méfier des contrefaçons.

Imprimerie Librairie Ollagnier.

L'un des rédacteurs, venant.  
MATHIEU OLLAGNIER

**AVIS**

M. STAGNARA, rue des Terrasses, prévient sa clientèle qu'il vient de recevoir un grand assortiment de tabacs et cigares de la région italienne qu'il vend au même prix qu'en Italie.

Seul dépositaire, se méfier des contrefaçons.

Imprimerie Librairie Ollagnier.

L'un des rédacteurs, venant.  
MATHIEU OLLAGNIER

## AVIS

M. PREVOSTI, Faustin, négociant demeurant à Bastia rue Napoléon, a l'honneur d'informer messieurs les Cafetiers qu'il vient d'être agréé comme seul entrepositaire général dans l'arrondissement de Bastia, des Bières blanches et brunes de la grande Brasserie Phocéenne, Maison Rougier, Bernard, et Cie, Marseille.

**BIÈRES** Crèmeuses en bouteilles et en fûts, exportation pour l'Italie jusqu'au golfe de l'Adriatique, Mortelle de Bologne, chanoiserie de Strasbourg, Gasparini, Brasseur Bastia, place Saint-Nicolas.

## HOTEL D'EUROPE

Tenu par M. L. STEFANI  
4 Boulevard du Palais 4  
au-dessus des grands magasins Orenca BASTIA

Chambres garnies, Table d'hôte, Tables particulières, Pension bourgeoise, Prix très modérés.

Cet Hôtel est fraîchement meublé et se recommande pour son bon confort.

## GUERISON

**CERTAINE et RADICALE** de toutes les affections de la PEAU, dartres, eczéma, psoriasis, acné, etc., même des PLAIRES et ULCÈRES VARIQUEUX, considérés comme incurables par les plus célèbres médecins. — Le traitement n'exige aucun régime particulier il ne dérange nullement du travail, il peut être suivi partout, même en voyage ; il est à la portée des plus petites bourses et dès le deuxième jour il produit une amélioration très sensible.

S'adresser à M. LENORMAND, médecin-pharmacien à TOURNAND (Seine-et-Marne). — Consultations gratuites par correspondance.

## AVANT VOS REPAS

# BUVEZ DU BYDOF

## Bitter Russe

Apéritif reconstituant et fébrifuge

Ce qui constitue la supériorité du BYDOF sur tous les amers et apéritifs connus, c'est qu'en outre de son goût exquis et de ses qualités apéritives, le BYDOF est un reconstituant énergique et qui a la propriété de stimuler les fonctions de l'estomac sans irriter.

Par son action bienfaisante sur tout l'organisme le BYDOF dissipe les humeurs et procure aussitôt qu'on l'a bu, une sensation de bien-être général.

Mélangé avec de l'eau de Seltz ou de l'eau naturelle, le BYDOF est l'apéritif le plus agréable et le meilleur pour l'estomac. Il est aussi apprécié mélangé avec du sirop ou du vermouth.

Agents généraux et seuls entrepositaires pour toute la Corse, M. P. V. BOURGEOIS et Fils à Bastia.

## MAISON DE CONFIANCE Fondée en 1865

# PCE MATTEI FILS

17, Boulevard Paoli, sur la Traverso, Bastia

Grand assortiment de montres d'or, d'argent et en métal, pendules de cheminées, tableaux et réveils. — Grands choix de parures, demi-parures, pendants, broches, sautoirs, colliers, gilettes, bagues, médaillons, etc., à des prix très réduits. — Or, argent, double et déuit. — Orfèvrerie argent et métal blanc 1<sup>er</sup> titre. — Articles d'église et d'optique. — Réparations de montres pendules, réveils et Bijoux, à des prix très réduits. — Achat des matières d'or et d'argent et des Pierres fines. — Envoi franco à l'Intérieur de toute commande au dessus de 20 fr.

## QUATRIÈME ANNÉE

# L'UNION VINICOLE ET AGRICOLE

DES CHARENTES  
Journal littéraire, agricole, commercial et d'annonces  
Paraissant le Dimanche

Un an..... 9 fr.  
Six mois..... 5 »  
Trois mois..... 3 »  
Europe, un an..... 13 »  
Amérique —..... 20 »

**BUREAUX :**  
Imprimerie ROUSSAUD, 3, rue Tison d'Argence ANGOULÈME

## Vins Spiritueux Distillerie Bastiaise. — Entrepôt de tabacs et Spiritueux

Boulevard du Palais **M. N. MATTEI BASTIA (Corse).** Tabacs, Cigares du Pays et Havane

SPIRITUEUX				Tabacs en feuilles		Tabacs en vrac		Cigares		Cigarettes		Tabac à priser	
3/6 de vin.	Kirs h sup.	Eau menthe.	Vermouth.	Sucre.	Virginie plus.	Maryland	Maryland	Extra-fins	Trabacos or.	De dames	1 <sup>re</sup> qualité		
id du nord	id de la forêt	id. id. café.	id. Noilly Pr	Chablis	seurs qual.	Levant	Levant	Fins	id d'Alexan.	2 <sup>e</sup> id.			
Cognac ord.	Vts. Pernod	Liqueurs ass.	id. id. 1/2 l.	Cassis blanc	Kentucky	50 gr.	Vrabe	Bondes d-	Ulrecht	Sultanes	3 <sup>e</sup> id.		
id super	id. Berger	id. fines ass.	id. Torin or	(marques	Mason Conn.	50 gr.	Suisse	rees	Entractos	Virginie ver.	a priser		
id. fine cham	id. ordinaire	id. Vnaud.	id. Martini	diverses)	Turc cavalle	Exportat. fre	Exportat. fre	Façon ajec	Cabinet	id. blanches	de la Regie		
id. extra.	Bitter ord.	Cacao Chouva	id. id. extra	Moët.	Savonnette	id. 2me.	Qualités de	Havane gran.	Flor fina	Ord. jaunes			
id. Martel	id. super.	id. Gabello	id. Sotoni	id. Moët.	levant	id. 2me.	Paris.	id. courts.	Ordinaire	id. rosee			
id. id.	id. Saillaud.	Piperem Get	S. rous assort	id. Mousseux	Bongrois	Qualités de	Paris.	Courants 3	mur	id. 10 cigar.			
id. id.	id. Blanqui.	Liqueurs MB	id. Blanqui	Sillery	Plantsdor	Paris.	Sedleaff	Ordinaire	Crux o venera	Illustrées			
id. id.	Aucara id.	Liquors BB.	id. espagnols	Verg-noy	Brisures de la	Paris.	Debris de la	Ordinaire	Supéris	Cigares Ciga			
id. Elouzeau	Am-r Pionn.	id. fines id	Malaga	Cremant b.	Régie.	Paris.	Régie.	Bouts du né-	Terésita	rettes			
id. Guerin	id. Indien.	The chinois.	Madère	id rose		Paris.	Debris de la	gre	gprenta-	de la Regie			
Rhum ord.	Birrh Violet.	Chartrause G	Porto	Grand Crem		Paris.	Debris de la	Tordus ord.	Longs (fan-				
id. Guérin	Kau de vie	id. id. 1/2	Muscot Fron	id. Lunel		Paris.	Debris de la	id. fins	taisie)				
id. extra.	id. id. corse.	id. id. jeune	id. Lunel	Charzala		Paris.	Debris de la	Longs (fan-	El Colombate				
id. Martini	id. id. anisée	id. id. 1/2	Myrte.			Paris.	Debris de la	taisie)	dela Havane				
Kirsch. ord.	id. id. rose	id. id. 1/2				Paris.	Debris de la	taisie)					
id. Arnaud.	id. id. anisée	id. id. 1/2				Paris.	Debris de la	taisie)					

**La Balagne en quarantaine**

Oui, en quarantaine, comme une barque pestiférée, que le conseil de santé de Marseille envoie aux îles du Frioul, en temps d'épidémie.

Un autre conseil, plus autoritaire que sanitaire celui-là, a jugé à propos d'en faire autant à l'égard des mandataires de la Balagne. C'est le conseil général de la Corse. Contrairement à la tradition basée sur l'équité, sinon les convenances, aucun balain n'a l'honneur de faire partie de la commission départementale du sein de laquelle jaillit le Pactole administratif. On sait que cette commission est composée de sept membres élus par le conseil général, soit un président, le secrétaire et cinq conseillers, correspondant aux cinq arrondissements de la Corse.

L'exclusion, que je me permets de signaler, est d'autant plus regrettable qu'elle est sans précédents.

Il ne faut pas toutefois exagérer les regrets qu'elle inspire, car cette exclusion imméritée nous vaut, à nous autres balainais, une grande compensation de la part de la commission départementale qui s'est montrée envers... notre région d'une générosité sans exemple, en lui accordant cinq cents francs sur les vingt-deux mille francs mis à sa disposition pour être répartis entre les communes les plus nécessiteuses de la Corse.

Oui, vraiment, la Balagne a tort, grandement tort, de se plaindre de la... quarantaine; elle oublie, l'ingrate, que, sans elle, — la bienheureuse quarantaine — les cinq cents francs, — auraient pu s'égarer en chemin avant d'arriver à Muro, qui en a bénéficié.

Et puis la Balagne est riche, bien riche, crie-t-on bien haut et tout bas — il ne faut pas le dire — que ses mandataires n'ont précisément pas, des moutons de Panurge, l'imperturbable docilité.

Le cas est évidemment pendable, sinon digne de... la quarantaine, qu'il faut savoir accepter, pourvu qu'elle ne soit pas trop longue.

Un Balainais.

**Éphémérides Corses**

5 Mars 1797. — Naissance à Bastia du conseiller Jean-Charles Gregori, homme de lettres et historien. Cet éminent jurisconsulte Bastiais a publié en 1823 l'histoire de Filippini, qu'il a enrichie d'une introduction et de notes d'une grande érudition; il a composé une tragédie intitulée *Sampiero Corso*, traduit l'histoire de *Pietro Cirneo* et mis au jour les *Statuts civils et criminels Corses*.

**FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS**

No 1.

**COLOMBA**

I

Pè far la to vendetta,  
Sta sigur, vasta anche ella.  
(*Vocero du Niolo.*)

Dans les premiers jours du mois d'octobre 181., le colonel sir Thomas Nevil, Irlandais, officier distingué de l'armée anglaise, descendit avec sa fille à l'hôtel Beauveau, à Marseille, au retour d'un voyage en Italie. L'admiration continue des voyageurs enthousiastes a produit une réaction, et, pour se singulariser, beaucoup de touristes aujourd'hui prennent pour devise le *nil admirari* d'Horace. C'est à cette classe de voyageurs mécontents qu'appartenait miss Lydia, fille unique du colonel. La *Transfiguration* lui avait paru médiocre, le Vésuve en éruption à peine supérieur aux cheminées des usines de Birmingham. En somme, sa grande objection contre l'Italie était que ce pays manquait de couleur locale, de caractère. Explique

Gregory était Président de l'Académie de Lyon; il travaillait à une histoire de la Corse quand la mort le surprit.

**Cour d'Appel de Bastia**  
CHAMBRE CIVILE

Affaires classées pour les audiences des 10 et 11 mars

A Conclure	
Castelli,	c. Castelli.
A Plaider :	
Maurice,	c. Mattei,
Gianconi,	c. Nicolai.
Roux,	c. Ricciotti.
Franceschi, Montali	c. de Vidau.
Astier,	c. Pontana.
Fantauzzi,	c. Filippetti.
Guasco,	c. Corsi.

**BASTIA-THÉÂTRE**

Le désert s'est fait de nouveau dans la salle, et la soirée au bénéfice de M. et Mme Billot, de M. Desclaux, a complètement manqué. Il est juste de reconnaître que les représentations au bénéfice des artistes ont le tort d'être trop rapprochées.

Néanmoins nos concitoyens nous paraissent être trop stricts observateurs du carême, et nos dames devraient penser que c'est faire une bonne œuvre que de venir en aide à de braves artistes qui n'ont rien négligé pour satisfaire le public.

Le programme de MM. Billot et Desclaux était bien choisi. Malheureusement, la GRACE DE DIEU a été jouée d'une façon pitoyable. En revanche le trio de GUILLAUME TELL chanté par MM. Desclaux, Géricault et Alberty, ainsi que l'air de la FLUTTE ENCHANTÉE dont M. Desclaux a surmonté toutes les difficultés, ont été entendues avec infiniment de plaisir.

Notre compatriote M. Bianchi nous a tenu pendant un moment, malheureusement trop court, sous le charme de sa voix: le morceau si connu du BALLO IN

MASCHERA, O SPERANZE PERDUTE! a été chanté avec un goût exquis. La salle lui a fait une véritable ovation.

Nous ne saurions trop encourager M. Bianchi. Sa voix donne les plus belles espérances.

**Mutations**

DANS L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Ont été nommés instituteurs :  
à Lopigna, M. Leca, précédemment à Ambiegna.  
à Ambiegna, M. Fieschi, précédemment à Lopigna.  
à Giuncaggio, M. Marcantoni, breveté débutant, en remplacement de M. Cerati.  
à Sainte-Lucie de Tallano, M. Diani, précédemment à Viggianello, en remplacement de M. Nicoli, passé à Paris.  
à Sainte-Lucie de Moriani, M. Michelangeli, précédemment à Piovaggia (Portovechio).  
à Pancheraccia, M. Muselli, précédemment à Frasso, en remplacement de M. Taddei.  
à Viggianello, M. Nicolai, précédemment à Saint-André de Tallano.  
à Saint-André de Tallano, M. Giacomoni, précédemment à Bonifacio.  
à Bonifacio, M. Tomasini, précédemment à Chera.  
à Chera, M. Sasini, précédemment en Algérie.  
à Tivolaggio, M. Tomasi, instituteur suppléant dans la même commune, en remplacement de M. Filippi, décédé.

**Correspondance**

Bastia, 4 mars 1884.

Monsieur le Directeur du *Petit Bastiais*,  
Je lis dans un journal de la localité que les membres de la Commission théâtrale occuperaient gratuitement la loge qui leur est réservée.

C'est là une erreur.  
Les registres de la comptabilité de la direction font foi du contraire, car tous les membres de la Commission ont acquitté régulièrement le montant des divers abonnements.  
Veuillez agréer, etc.

Le contrôleur général,  
ABEL VOLA.

**Gazette départementale**

SANTA-SEVERA. — Un témoignage officiel de satisfaction a été décerné par le Ministre de la marine au novice Antonorsi Lucien-Jean, pour le se-

ours qu'il a donné à une chaloupe en détresse, le 3 octobre 1883.

BIGUGLIA. — Le 6 mars prochain on doit procéder, à Ajaccio, à l'adjudication par entreprise du rechargement des chaussées empierrées entre les bornes kilométriques 146 et 151, sur la route nationale de Bastia à Ajaccio.  
Le montant des travaux est évalué à 39,000 fr.

OCCHIATANA. — Allons, messieurs, mesdames, prenez vos places, pas cher — pour vingt-cinq louis... d'un centime, vous assisterez à un spectacle vraiment étourdissant, mirobolant, autorisé par son Excellence M. le Maire *di questa egregia* commune. Il signor X., le plus habile prestidigitateur du monde, aura l'insigne honneur d'exécuter en votre présence des tours de force et d'adresse, inconnus des aïeux, des indiens, des japonais eux-mêmes, ces princes de la jonglerie. Et la foule, séduite par cet irrésistible boniment, de se précipiter dans la salle, où devaient s'accomplir les prodiges annoncés. Attention, messieurs, mesdames, — je vais commencer. Rien dans les mains, rien dans les poches — examinez cette table sur laquelle je dois opérer — elle est assez lourde — essayez de la soulever non pas avec les mains, mais avec vos dents! Et la foule émuostillée par ce défi, de se presser autour du meuble, pour éprouver la force de ses mâchoires. Plus d'une incisive tombe sur le carreau, plus d'une canine reste incrustée dans les bords de la table plus d'un ratelier est fortement ébranlé. On pousse des gémissements, des cris.

Mais soudain, un cri de douleur, plus aigu, s'échappe de la foule. Ce cri est poussé par le nommé Fr. Fratacci, qui vient de recevoir dans le dos un coup de couteau heureusement sans gravité.

Le blessé appartient à une honorable famille de cette commune. — C'est un excellent homme, aimé et estimé de ses concitoyens.

C'est en raison de ce fait, que le tribunal de Calvi se trouvait ces jours derniers à Occhiatana, où il a procédé à une instruction dont le résultat fera connaître l'auteur de cette blessure.

**Bulletin financier**

Paris, le 2 mars 1884.

La baisse prolongée pendant tout ce mois devait inévitablement amener en liquidation un affaissement très-sérieux des rentes. A la dernière heure, le prix des reports s'est très tendu, nous devons constater néanmoins que la réponse des primes s'est effectuée à des cours auxquels on était loin de s'attendre.

Les sections des sociétés de crédit ont eu un assez large courant d'affaires surtout au début de la Bourse. Il convient de citer la bonne tenue du Crédit Foncier dont les actions ont touché le cours de 1235; on a traité quelques primes à 1255 — c'est un indice très-significatif et dont les capitalistes feront bon usage. Le marché des Obligations foncières est très-suivi, l'épargne les recherche avec d'autant plus d'ardeur, que les tirages qui ont lieu environ tous les deux mois permettent la chance de recevoir un lot important ou tout au moins le remboursement à 500.

Quelques affaires sur le Crédit industriel et commercial à 675.

Les cours de la Société Générale subissent chaque jour une dépréciation importante. Eu égard au peu de revenu que procurent ces titres, nous engageons nos lecteurs à surveiller de près cette valeur.

Demandes peu suivies sur les autres valeurs, à l'exception cependant du Suez qui s'est tenu longtemps aux environs de 2050 et reste à 2025.

Nombreuses transactions sur les actions de Chemins de fer — titres qui offrent d'importantes garanties de sécurité. On traite le Lyon à 1225, le Midi à 1125, l'Orléans reste à 1293,75 après 1297,50; le Nord est demandé aux environs de 1700.

**Dépêches de Nuit**

(Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*)

**Les armements à Toulon**

On a commencé aujourd'hui l'embarquement des tranches des canonnières sur l'*Yonne*. L'arrimage devant être long, le départ de l'*Yonne* n'aura probablement pas lieu avant le 20 ou 25 mars.

La *Nive* entrera en armement définitif demain à Toulon, pour effectuer le voyage du 20 mars en Cochinchine et au Tonkin.

**Au Soudan**

Les Anglais se maintiennent dans les positions acquises.

On n'a encore rien décidé pour préparer de nouvelles attaques.

**Arabi-pacha**

Arabi-pacha est mourant en exil.

**LA JOURNÉE PARLEMENTAIRE**

SÉNAT

Présidence de M. Le Royer

Suite de la 2e délibération sur la proposition de loi, adoptée par la Chambre des députés, sur l'organisation municipale.

La discussion s'ouvre sur l'article 73, qui est ainsi conçu :

Il y a dans chaque commune un maire et un ou plusieurs adjoints élus parmi les membres du conseil municipal.

Le nombre des adjoints est d'un dans les communes de 2 500 habitants et au-dessous, de deux, dans celles de 2 501 à 10 000. Dans les communes d'une population supérieure, il y aura un adjoint de plus par chaque excédent de 25 000 habitants sans que le nombre des adjoints puisse dépasser douze.

« La ville de Lyon continue à être divisée en six arrondissements municipaux. Le maire délègue spécialement deux de ses adjoints dans chacun de ces arrondissements. Ils sont chargés de la tenue des registres de l'état civil et des autres attributions déterminées par le règlement d'administration publique du 11 juin 1881, rendu en exécution de la loi du 21 avril 1881. »

Cet article est adopté.

Les articles 74 à 98 sont également adoptés.

Ont pris part à la discussion, MM. Delsol, Demôle et Gavardie.

La suite de la discussion est renvoyée à jeudi.

**CHAMBRE DES DÉPUTÉS**

Présidence de M. Spuller

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Bizarelli, l'un des secrétaires, don-

ne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion: 1° de la proposition de loi de M. Paul Bert, sur l'organisation de l'enseignement primaire; 2° du projet de loi relatif à la nomination et au traitement des instituteurs et institutrices primaires.

La discussion s'ouvre sur l'article 26, ancien 24, qui est ainsi conçu :

« Les instituteurs et institutrices seront secondés, dans les écoles à plusieurs classes, par des adjoints en nombre déterminé par le conseil départemental. »

« Ces adjoints sont des titulaires ou des stagiaires. »

« Les instituteurs adjoints dans les écoles primaires supérieures devront avoir 21 ans et être munis du brevet supérieur. Ils prendront le titre de professeur s'ils sont pourvus du certificat d'aptitude au professorat des écoles normales instituées par le décret du 5 juin 1880. »

Cet article est adopté.

Les articles 27 et 28 sont également adoptés.

Sur l'article 29, relatif à la nomination des instituteurs, M. Lenient demande qu'ils soient nommés par le recteur.

M. Paul Bert combat cette proposition, et réclame la nomination par les préfets.

La suite de la discussion est renvoyée à jeudi.

**ÉTAT CIVIL**

MARIAGES — Néant.

NAISSANCES.

Cristiani Ambroise. — Malmassari, François-Mathieu.

DÉCÈS.

Viano, Paul-Louis, 6 mois, de Bastia.  
Dane Simeon, 6 jours de Bastia.

**MOUVEMENT DU PORT DE BASTIA**

ENTRÉES.

De Livourne, vap. français Cte Valery, cap. Pietri, dépêches, passagers divers.

De Livourne, vap. italien Liguria, cap. Saeltoni, passagers, divers.

De Marseille, vap. français Vannina, cap. Lacotte, dépêches, passagers, divers.

De Marseille, vap. français Marie-Louise, cap. David, passagers, divers.

De Sivansa, vap anglais York, cap. Robert, Houille, SORTIE.

Pour Muravero, tartane ital. Venezia, cap Muravero, charbon.

Pour Livourne, vap. français Marie-Louise, cap. David, passagers, divers.

Pour Marseille, vap. français Comte-Valery, cap. Pietri, dépêches, passagers, divers.

Pour Livourne, vap. français Vannina, cap. Lacotte, dépêches, passagers divers.

Pour Portovechio, gondole ital. Maria-Madeleine, cap. Jacobo, lest.

**Bourse de Paris**

Rente 3 p. 0/0	76,25	76,25
— 3 p. 0/0 amortissable	77, 7 1/2	76,40
— 4 1/2 p. 0/0	107,50	107,50
— 5 p. 0/0	105,75	105,85

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec M. Calman Levy, éditeur, à Paris.

# Le Petit Bastiais

5 cent. JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN cent. 5

### Avis au Public

#### Liquidation définitive

M. MARIUS M. OLIN désireux d'écouler au plus tôt tous ses articles de Mercerie lui restant, se propose de faire procéder à une vente volontaire aux enchères publiques, le samedi 8 mars à 8 heures du matin et jours suivants.

### AU GOUBRAND

MAISON FONDÉE EN 1822

L. GUITTON  
DISTILLATEUR-CHIMISTE  
à Bastia (Corse)

Marque de fabrique déposée

La maison Guilton a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient de mettre en vente des liqueurs surfinées à des prix excessivement modérés. Ces liqueurs fabriquées par lui-même avec le grand soin peuvent rivaliser avec les meilleures marques du continent.

La maison ne saurait trop recommander la nouvelle liqueur du grand patriote Gambetta inventée par L. Guilton, distillateur-chimiste, fabriquée avec des herbes aromatiques de la Corse.

Cette nouvelle liqueur est stomachique et digestive.

Toutes ces liqueurs sont au même prix : 2,75 le litre. La maison Guilton tient à la disposition du public aussi des sirops assortis garantis pur sucre et non au glucose, la maison tient essentiellement à cette remarque, vu que la vente des sirops glucosés constitue une fraude prévue par l'art. 423 du code pénal lorsque l'acheteur n'en est pas averti par le vendeur.

Tous les sirops sont au prix de 1,75 le litre.

Le sirop de gomme est à 1,25 le litre. La maison Guilton vient de faire cette grande baisse de prix en raison de ses grandes relations commerciales qui lui permettent de se procurer les matières premières à très bon marché.

Les bouteilles vides sont reprises à raison de 0,25 centimes

Imprimerie Librairie Ollagnier.  
L'un des rédacteurs, gerant.  
MATTHIEU OLLAGNIER.

### AVIS

M. FREVOSII, Faustin, négociant demeurant à Bastia rue Napoléon, a l'honneur d'informer Messieurs les Cafetiers qu'il vient d'être agréé comme seul entrepositaire général dans l'arrondissement de Bastia, des Bières blanches et brunes de la grande Brasserie Phocéenne, Maison Rougier, Bernard, et Cie, Marseille.

BIERS Crèmeuses en bouteilles et en fûts, exportation pour l'Italie jusqu'au golfe de l'Adriatique, Mortable de Bologne, cloué route de Strasbourg, Gasparini, Brasseur Bastia, place Saint-Nicolas.

### HOTEL D'EUROPE

Tenu par M. L. STEFANI  
4 Boulevard du Palais 4  
au-dessus des grands magasins Orenza BASTIA

Chambres garnies, Table d'hôte, Tables particulières, Pension bourgeoise. Prix très-modérés.

Cet Hôtel est fraîchement meublé et se recommande pour son bon confortable.

Sous le titre : **IMPUISSANCE PHYSIQUE ET MORALE**, vient de paraître à la Librairie Garnier frères, 6, rue des Saints-Pères, dans la collection à 5 fr. 50 le volume, un nouvel ouvrage de l'auteur du Mariage (1 vol.) et de la génération universelle (1 vol.) destiné au même succès par les détails secrets et ignorés qu'il contient sur les rapports intimes de l'homme et la femme. Ce ne sont pas seulement leurs défauts, leurs difformités organiques réciproques ainsi que leurs maladies qu'il décrit et figure par des planches avec les moyens de s'en préserver ou de les guérir; il révèle surtout les vices moraux qui en produisant l'anaphrodisie chez l'un et la Frigidité chez l'autre, sont les plus fréquentes causes de cette infirmité redoutable. De nombreux exemples sont relatés à l'appui.

### AVANT VOS REPAS

## BUVEZ DU BYDOF

### Bitter Russe

Apéritif reconstituant et fébrifuge

Ce qui constitue la supériorité du BYDOF sur tous les amers et apéritifs connus, c'est qu'en outre de son goût exquis et de ses qualités apéritives, le BYDOF est un reconstituant énergique et qui a la propriété de stimuler les fonctions de l'estomac sans l'irriter.

Par son action bienfaisante sur tout l'organisme le BYDOF dissipe les humeurs et procure aussitôt qu'on l'a bu, une sensation de bien-être général.

Mélangé avec de l'eau de Seltz ou de l'eau naturelle, le BYDOF est l'apéritif le plus agréable et le meilleur pour la santé. Il est aussi apprécié mélangé avec du sirop ou du vermouth.

Agents généraux et seuls entrepositaires pour toute la Corse, M. P. V. BOURGEOIS et FILS à Bastia.

### MAISON DE CONFIANCE Fondée en 1865

Prix fixe

## PCB MATTEI FILS

17, Boulevard Paoli, sur la Traverse, Bastia

Grand assortiment de montres d'or, d'argent et en métal, pendules de cheminées, tableaux et réveils. — Grands choix de parures, demi-parures, pendants, broches, sautoirs, colliers, giletières, bagues, médaillons, etc., à des prix très réduits, en or, argent, double et dent. — Orfèvrerie argent et métal blanc 1<sup>re</sup> titre. — Articles d'église et d'optique. — Réparations de montres pendules, réveils et Bijoux, à des prix très réduits. — Achat des matières d'or et d'argent et des Pierres fines. — Envois franco à l'Intérieur de toute commande au dessus de 20 fr.

### SE DÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS

Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1875.

## LA VELOUTINE

EST UNE  
Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth  
PAR CONSEQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU  
Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.  
PARIS — Ch. FAY, Inventeur — 9, rue de la Paix

### Abonnement (Payable d'avance)

CORSE . . . du au, 20 fr. 6 mois 42 »  
CONTINENT FRANÇ., ALGÈRES, 22 » 43.50  
PAYS DE L'UNION POSTALE, 35 » 48 »  
Autres pays, le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

9<sup>e</sup> ANNEE, N° 996. — JEUDI, 6 MARS 1884  
Saint Théophile.

Rédaction & Administration :  
Matthieu Ollagnier, Directeur  
8, Boulevard du Palais, 8.  
Bureau spécial à Paris, 16, rue des Martyrs.

Les annonces, réclames et insertions sont exclusivement reçues dans les bureaux des succursales de l'Agence Havas, seule chargée de la publicité, à Ajaccio, Cours Grandval, 2, à Bastia, Boulevard du Palais, 10, à Paris, chez MM. Audouard et Co, Place de la Bourse, 10. — Faits divers, 1 fr. — Récl., 0,75 c. — Diverses, 0,30. — Jud. 0,25.

### BULLETIN METEOROLOGIQUE D'HIVER

Barometre, 766.  
Thermometre, extérieur 11 — intérieur 12  
Direction du vent à 8 h. N-N-E — à 4 h. N-O.  
Intensité à 8 h. modéré — à 4 h. faible.  
Etat du ciel, clair.  
Etat de la mer, belle.  
Hauteur des eaux à 8 h. + 0,24 — à 4 h. + 0,34.

### LIBRAIRIE OLLAGNIER

## CORSICA

De Ferdinand GREGOROVICH  
Traduction française par M. P. LUCCIANA  
3,50 — franco 3,80  
(Publication de la Société des Sciences historiques et naturelles de la Corse).

## BASTIA

### IL SIGNOR ITALUS

Dédaignant les conseils de la *Gazzetta d'Italia* qui le priait de se taire, le correspondant des *Bocche di Bonifacio*, l'incomparable *Italus*, continue le cours de ses élucubrations.

« Celui, dit cet homme étonnant, qui est né sur une terre où brille le soleil de la liberté, celui qui ne sait pas se soumettre à un esclavage civique et moral (*civile e morale schiavitù* ??), ne peut être le compatriote des Corses. »  
Italus, vous êtes cruel! Vous refusez d'être notre compatriote. Croyez à notre vive douleur!

Le *Bocche di Bonifacio* font suivre ce monument, de la déclaration suivante :

« Italus n'est pas un flateur, il ne sait pas louer les peuples révoltés, et c'est pour cela que nous l'avons accueilli sous notre drapeau. »  
Heureux drapeau! Heureux Italus!  
« Ni les persécutions de la police française (????), ni les accès de rage (*rabbia canina*) du *Petit Bastiais* ne réussiront à le faire sortir de la route qu'il s'est tracée. »  
Ce que c'est que de ne pas savoir; jamais nous ne nous étions figuré que la police française s'occupait d'Italus. C'est dit, à la suite des agréments de sa remarquable

personne, Italus joint l'aurole du martyr.

Quelle admirable fierté respirent ces lignes que notre traduction ne rend qu'imparfaitement.

*Nè le persecuzioni della polizia francese, nè la rabbia canina del Petit Bastiais riesciranno a farlo traviare dall'intrapreso sentiero.*

Coupé en vers libres, ce majestueux passage aurait le plus grand succès dans un *libretto* d'opéra, — partie du baryton ou de la basse, au choix.

141<sup>e</sup> RÉGIMENT D'INFANTERIE

PLACE SAINT-NICOLAS  
Programme du 6 Mars 1884, de 3 à 4 h.

- |                                   |           |
|-----------------------------------|-----------|
| 1. Allégo,                        | Selenick. |
| 2. Ouverture des noces de Figaro, | Mozart.   |
| 3. Le Petit Faust, fant.,         | Hervé.    |
| 4. Le Cocoyer, danse havanaise,   | Borel.    |
| 5. Les noces de Jeannette, fant.  | Massé.    |
| 6. Au pays bleu, valse,           | J. Klein. |

### La route du Cap

Plusieurs personnes nous ont exprimé des doléances au sujet du mauvais état dans lequel se trouve la route nationale du Cap-Corse.

Il paraît notamment que le tronçon compris entre les marines de Pietra-Corbara et de Luri est, depuis les dernières pluies, presque impraticable.

Cette route est cependant une des plus fréquentées de notre arrondissement; elle dessert une des provinces les plus commerçantes de l'île: il est donc nécessaire qu'elle soit entretenue dans un bon état de viabilité.

Nous prenons en conséquence la liberté d'appeler l'attention de l'administration des Ponts-et-Chaussées sur l'état actuel de cette route, et nous sommes convaincu que satisfaction sera accordée aux légitimes demandes de cette intéressante population.

### Ephémérides Corses

6 Mars 1019. — Guillaume, marquis de Corse, fait donation au monastère de St-Mamilien, dans l'île de Monte-Cristo, des terres qu'il possédait à Ampugnani.

Le marquis de Corse laissait ses biens aux religieux de St-Mamilien pour le salut de son âme.

### NECROLOGES

DANS L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Ont été nommés instituteurs adjoints :  
à Picoval, M. Picoval, breveté titulaire, breveté débutant, en remplacement de M. Michel Angeli.  
à Aullène, M. Napoléon Paul, breveté débutant, en remplacement de M. Pieroni, démissionnaire.  
à Moca-Croce, M. Napoléon, breveté débutant, en remplacement de M. Pieroni, démissionnaire.  
à Venozasca, M. Poletti, précédemment à Speloncato.  
à Saint-André de Cotone, M. Giantini, breveté débutant, en remplacement de M. Alitti, décédé.  
à Ghisoni, M. Giovannoni, breveté débutant, en remplacement de M. Ambrosi, Régulus.  
à Corbara, M. Renucci, breveté débutant, en remplacement de M. Ricci.

### VOYAGES SUR LES MONTAGNES DE LA CORSE

Après que le R. Père Didon et de nobles Anglais ont passé de belles journées sur les montagnes du canton d'Olimi-Cappella, la curiosité des touristes a été éveillée, et l'on voit, assez souvent, des Français et des enfants de la blonde Albion faire l'ascension du Grosso et même du Patro, au grand regret des gouffeux, qui envoient promener tous ces heureux voyageurs.

Cette année, grâce à la douceur exceptionnelle de la température, la saison des excursions sur nos montagnes vient d'être ouverte à Olmi-Cappella, par M. le baron de Courcy, qui était accompagné par M. de Champeaux, inspecteur des forêts domaniales, et il était beau de suivre ces braves voyageurs, dirigeant leurs montures entre les roches croulantes et les pierres polies, et s'arrêtant tout-à-coup pour faire la chasse à des troupeaux de moutons qui semblaient se plaire au milieu des neiges, comme des poissons dans la mer.

Les voyages sur les montagnes sont la grande affaire des fainéants et la galère des paresseux; mais il est certain qu'ils rejoignent la vue, divertissent les oreilles, conservent la santé et assaisonnent un ragoût mieux que le premier cuisinier du monde. Au retour, ils recommandent toujours le fauteuil et font du lit un objet de tentation.

Les ruines du mont Patro ne sont accessibles que dans l'été, et c'est à cette époque que les botanistes pourront étudier une flore qui n'est pas encore connue, et que les dévots de St-Hubert auront une bonne chance de voir tomber, sous leurs coups, des moutons, des sangliers et quelque aigle royal. C'est aussi, à la fin du printemps, que l'on peut voir, dans l'aire de ces oiseaux, des peaux de lièvres, de marcassins et d'agneaux et des vingtaines de reptiles, et qu'il est facile de revenir avec un agneau qui regrettera toujours ses chères montagnes.

Nous exprimons le désir que les grottes du mont Patro soient explorées, avec les soins exigés par la science, car on y a déjà trouvé des armes et des

### Vins Spiritueux Distillerie Bastiaise. — Entrepôt de tabacs et Spiritueux

Boulevard du Palais

L.-N. MATTEI BASTIA (Corse).

Tabacs, Cigares  
du Pays et Havane

Marque Fabrique

SPIRITUEUX				Tabacs en feuilles	Tabacs en paquets	Tabacs en vrac	Cigares	Cigares étrangers	Cigarettes	Tabac à priser
3/6 de vin.	Kirsch sup.	Eau menthe.	Vermouthor.	Saïterne.	Virginie plu-	Maryland	Maryland	Extra-fins	Trabucos or.	De dames
id. du nord.	id. de la forêt.	id. café.	id. de la forêt.	id. Chablis	id. Kentucky	Levant	Levant	id. d'Alexan.	id. d'Alexan.	Java
Cognac ord.	Vts. Pernod	Liqueurs ass.	id. id. 1/2 l.	Cassis blanc	Mason Conn.	Suisse	Suisse	Utrecht	Utrecht	Sultanes
id. super	id. Berger	id. fines ass.	id. Martini	Champagne	Turc cavalle	Arabe 50 gr.	Arabe 50 gr.	Entractos	Entractos	Virginie ver.
id. fine cham.	id. ordinaire	id. Vnand.	id. Martini	(marques	Savonnette	Exportat. fre	Exportat. fre	Façon ajacc.	Façon ajacc.	id. blanches
id. Martel	Bitter ord.	Cacao Chouva	id. extra	diverses)	levant	id. 2me.	id. 2me.	Havanegran.	Havanegran.	Ordio. jaunes
id. id.	id. super.	id. Gabelle	id. Settoni	id. Moët.	Hongrois	Qualités de	Qualités de	id. courts.	id. courts.	id. rosee
id. id.	id. Saillaad.	Pir. om Get	id. Sirops assort	id. Mousseut	Plant. dor	Paris.	Paris.	Courants 3	Courants 3	id. 10 cigar.
id. id.	id. Blanqui.	Voisette MB.	id. Blanqui	Sillery	Brisures de la	Sedleaff.	Sedleaff.	Ordinaire	Ordinaire	Illustrées
id. id.	id. Amara id.	Liqueurs Bl.	Vins de Bord.	Vergony	Régie.	Debris de la	Debris de la	Bouts du né-	Bouts du né-	Cigares-Ciga
id. Etonneau	Amer Picon.	id. fines id.	id. espagnols	Cremant b.	id. rose	Régie.	Régie.	gre	gre	rettes
id. Gueris.	id. Indien.	The chinois.	Malaga	Grand Crem	—	—	—	Tordus ord.	Tordus ord.	—
Rhum ord.	Birrh Violet.	Chartreuse G	Madère	—	—	—	—	id. fins	id. fins	Cigarettes
id. Guérin	Eau de vie	id. Garn vert	Porto	—	—	—	—	Longs (fan-	Longs (fan-	de la Régie
id. extra.	id. id. corse.	id. id. 1/2	Muscad Fron.	—	—	—	—	taisie)	taisie)	—
id. Martinig.	id. id. anisée	id. id. jaune	id. Lunel.	—	—	—	—	—	—	—
Kirsch. ord.	id. id. rose	id. id. 1/2	Charzala	—	—	—	—	—	—	—
id. Arnaud.	id. id. amère	Baspal vrai.	Myre.	—	—	—	—	—	—	—

et on y voit des débris d'os d'hommes et d'os d'ours.  
L'auton d'Olmi-Cappella est éminemment hôte et on y trouve de bonnes petites hôtelleries. Les artistes admireront, dans l'église du chef-lieu, au de Caracci, représentant Jésus crucifié, bras de sa mère, et une vieille statue de sainte du Rosaire, à côté de laquelle on est de voir une belle statue, en bois, de St-Nicolas, qui honore la maison Fayeton de Lyon, été sculptée.

Un touriste.

M. Dupuy, vice-recteur de la st arrivé hier, et a visité le lycée. Le vice-recteur doit faire une conférence aux instituteurs et institutrices de l'enseignement, samedi matin, à 9 heures, au théâtre.

M. de la Staffe, samedi, de 6 heures de l'après-midi, et de 9 à 11 heures.

ACTES OFFICIELS

M. Mesani, officier d'administration adjoint de les subsistances militaires, employé dans la ville, a été mis à la disposition de M. le Gouverneur de Paris.

M. Martelli a été nommé instituteur-adjoint à Bastia. Les médailles d'argent de 2e classe ont été décernées par le Ministre de la marine aux préposés de la marine à Bastia : M. Nivaggioli Pierre-Paul et Luciani Cruciani à Marseille, le premier pour sauvetage, le 14 Juillet 1883; le second pour un homme, le 21 octobre de la même année, pour avoir sauvé un naufragé. Luciani est déjà titulaire d'un témoignage de satisfaction.

Le départementale

M. Leca François est chargé, à titre de cours d'anglais au collège Fesch, du cours du congé accordé au titulaire.

LE PETIT BASTIAIS

LOMBA

I. (Suite)

Un taillis qu'ils nomment *maquis*, ardens, se font payer leurs bêtes et se les vendent. Vous avez encore le mouflon, fort qu'on ne trouve pas ailleurs, fameux en Corse. C'est un animal très curieux, qui ressemblait à un sanglier, avec des cornes de cerf et une queue de faisan.

— Eh bien ! répondit miss Lydia, pourquoi n'irons-nous pas en Corse ? Pendant que vous chasseriez, je dessinerais ; je serais charmée d'avoir dans mon album la grotte dont parlait le capitaine Ellis, où Bonaparte allait étudier quand il était enfant.

C'était peut-être la première fois qu'un désir manifesté par le colonel eût obtenu l'approbation de sa fille. Enchanté de cette rencontre inattendue, il fut pourtant le bon sens de faire quelques objections pour irriter l'heureux caprice de miss Lydia. En vain

**BARGAGGIO.** — Des témoignages officiels de satisfaction ont été décernés par le Ministre de la marine à MM. Ottomani Don-François, brigadier des douanes; Catinchi Antoine, cordonnier; et Luciani Joseph, pour sauvetage de l'équipage de la gondole italienne *Monte-Allegro*, le 4 septembre 1883.

**BONIFACIO.** — Le R. Padre Giuseppe, qui cache sous l'enveloppe de l'humble bure un gentilhomme distingué, prêche cette année le carême à l'église Ste-Marie-Majeure. C'est une vraie bonne fortune pour la population qui a su, depuis onze ans, apprécier les vertus et les talents de cet éminent prédicateur.

Le R. P. Giuseppe n'est pas un inconnu. Autrefois, il y a bien longtemps, les voûtes des cathédrales de Milan, de Florence et des principales villes de l'Italie ont résonné des mâles et sonores accents de cette voix sympathique et aimée. Bonifacio l'aime, et il aime Bonifacio. Malgré ses quatre-vingts ans, il n'a pas craint de monter en chaire et de nous tenir, pendant une heure, sous le charme bienfaisant de sa parole. Le discours qu'il a prononcé dimanche dernier a été remarquable; l'exorde surtout nous a paru un petit chef-d'œuvre de bienséance et de pathétique: l'orateur s'y est pleinement dévoué. L'église était comble: on ne pouvait remuer sa chaise sans gêner le voisin dont le mouvement heurtait le suivant. Nous témoignons au noble et vaillant P. Giuseppe toute notre admiration sincère. — T. L.

**CALVI.** — M. Creuse, licencié ès-sciences naturelles, est nommé professeur pour l'enseignement secondaire spécial au collège, en remplacement de M. Manceaux, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

**CASAMOZZA.** — Aujourd'hui à lieu à Ajaccio l'adjudication pour la construction de parapets et banquettes sur la route de Bastia à Ajaccio, entre les bornes kilométriques 107 et 132. Le montant des travaux est évalué à 25,000 fr.

Votes de nos Députés

Scrutin sur la demande de l'ordre du jour pur et simple dans l'interpellation de M. Georges Perin sur la répartition des ateliers de fournitures militaires.

Nombre des votants. . . . . 428  
Majorité absolue. . . . . 275  
Pour l'adoption. . . . . 311  
Contre. . . . . 117  
La Chambre des Députés a adopté.  
Ont voté pour, MM. Arène, Gavini, Graziani, Peraldi.  
M. Bartoli n'a pas pris part au vote.

Scrutin sur l'amendement de M. Fallières à l'article 17 du projet de loi sur l'instruction primaire. Cet amendement est ainsi conçu: « Aucune nomination nouvelle d'instituteurs ou d'institutrices congréganistes ne pourra avoir lieu pour les instituteurs, à partir de quatre ans, et pour les institutrices, à partir de six ans, après la promulgation de la présente loi.

Nombre des votants. . . . . 463  
Majorité absolue. . . . . 232  
Pour l'adoption. . . . . 224  
Contre. . . . . 239  
La Chambre des Députés n'a pas adopté.  
Ont voté pour, MM. Arène, Graziani, Peraldi.  
N'ont pas pris part au vote, MM. Bartoli, Gavini.

L'immigration en Algérie

M. le Maire de Bastia a reçu la lettre suivante que nous nous empressons de porter à la connaissance du public.

Alger, le 20 février 1884.

Monsieur et cher collègue,  
Les chambres syndicales des ouvriers d'Alger sont mises en rapport avec la municipalité à l'effet de rechercher les mesures qu'il convenait de prendre pour parer au chômage des ouvriers en bâtiment qui sévit à Alger.

Il a été décidé tout d'abord que pour ne pas aggraver la situation actuelle, il y avait lieu d'arrêter momentanément et autant que possible l'immigration des ouvriers en faisant connaître cette situation en France, ainsi qu'en Espagne et en Italie.

Il est en effet de l'intérêt des populations d'outre-mer, d'être prévenues de l'excessif ralentissement des travaux à Alger, afin d'éviter toute déception aux ouvriers immigrants.

Il y a lieu néanmoins de bien remarquer que la crise signalée ne concerne que les travaux de bâtiment et qu'au contraire les travaux agricoles et les industries qui s'y attachent nécessiteraient un courant d'immigration qu'il est utile d'encourager.

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien, en conséquence, prendre à cet égard telles mesures que vous jugerez convenables.

Recevez, Monsieur et cher collègue, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Pour le Maire en congé :

Le Premier-Adjoint hon.  
M. HURE.

BASTIA-THÉÂTRE

Soirée d'adieu. — Salle comble. La gracieuse Mme d'Ailly, au bénéfice de laquelle la représentation était donnée, a pu encaisser une jolie recette.

Mais sans la *Consigne est de rouster*, lever de rideau qui a fourni à M. Billot l'occasion de dérider tout l'auditoire, nous avons le regret de constater que cette dernière soirée peut être classée au nombre des plus mauvaises.

*La Norma* avait été insuffisamment répétée, aussi avons-nous assisté à une véritable cacophonie à l'orchestre et dans les chœurs. M. Géricault paraissait fatigué, et soit émotion, soit indisposition, Mme d'Ailly n'a pas été à la hauteur d'elle-même.

Mlle de Gérardon seule a rempli le rôle d'*Aldagise* à la satisfaction générale, ce qui lui a valu des applaudissements et des rappels sans fin.

Ainsi se termine notre saison théâtrale, saison bien tourmentée, bien inégale, au cours de laquelle nous avons dû, bien malgré nous, formuler beaucoup de critiques, trop heureuses, quand l'occasion se présentait, de louer sans restriction.

Nous souhaitons que ce qui vient de se passer, durant cette courte campagne de quatre mois, soit un salutaire avertissement pour tout le monde. Le public, par une abstention significative, a puni le Directeur d'avoir contrevenu aux conventions du cahier des charges et n'a pas approuvé l'indulgence dont avait fait preuve la commission du théâtre.

Que la leçon reste, et que le directeur qui nous arrivera l'année prochaine, soit bien convaincu qu'il ne fera ses affaires, qu'en présentant au public, dès le premier jour, une troupe complète, des pièces préparées, des chœurs supportables, un orchestre acceptable.

Dans l'intervalle qui nous sépare d'une reprise, l'administration fera bien de procéder aux réparations du théâtre, réparations urgentes, et à sa mise en état de propreté.

Bulletin financier

Paris, le 3 mars 1884.

La séance a été peu animée; il faut avant tout procéder à la liquidation de toutes les positions: on ne peut donc engager de nouvelles opérations tant que le terrain se trouve encombré. Les cours se sont un peu abaissés, souhaitons que le mouvement rétrograde ne prenne pas de plus grandes proportions.

Parmi les valeurs qui ont gardé un bon courant d'affaires, notons l'action du Crédit Foncier qui a été traitée à 1235.

Le groupe des Obligations Foncières et Communales est toujours l'objet de nombreuses affaires. La petite épargne recherche surtout les Obligations Foncières de 1879, dont les tirages offrent des avantages nombreux.

Les titres des compagnies françaises de chemin de fer ont fait preuve d'une tenue remarquable: on a pu à peu près les prix de la veille.

Le Lyon s'est donc inscrit à 1225, le Midi à 1125 le Nord à 1692,50, l'Orléans est très-ferme à 1295. Les actions de Suez et de Panama sont très visées par la haute banque qui semble vouloir pousser les cours vigoureusement. Les demandes de reports sont toujours reçues par la Banque des Communes.

DERNIÈRES INFORMATIONS

(Service télégraphique spécial du Petit Bastiais)

Les blanquistes

Le comité des blanquistes est reconstitué.

Don Carlos

Don Carlos était ces jours-ci à Paris. Il logeait chez un de ses compatriotes, rue de l'Université.

Les hôpitaux de Paris

Le docteur Bourneville, député, demande l'agrandissement des hôpitaux Beaujon et Necker pour cause d'aération insuffisante.

Le suffrage universel

M. Vacherot se propose d'organiser une série de conférences contre le suffrage universel.

La fièvre jaune

La fièvre jaune fait de nombreuses victimes dans le Texas. Le gouverneur demande des médecins et des secours.

Dépêches de Nuit

Le bureau des postes d'Oletta

Le bureau municipal des postes et télégraphes d'Oletta est converti en recette de 4e classe.

M. Tissot

M. Tissot, ancien ambassadeur de France, est gravement malade.

La grève d'Anzin

Le bassin minier d'Anzin est calme. 1880 ouvriers sont descendus dans les mines et ont repris leur travail.

M. Androvani, lieutenant d'infanterie, est nommé chevalier de la légion d'honneur.

M. Graziani

M. Graziani a été nommé membre de la commission chargée d'étudier le projet de loi relatif au dépôt légal des ouvrages de librairie.

Les députés de la Corse

Les députés de la Corse se sont rendus auprès de M. Raynal, ministre des travaux publics, pour l'entretenir des affaires du département.

En ce qui concerne la jetée de Chiavari, le ministre a répondu que le dossier qu'il avait fait examiner n'était pas com-

plet et qu'on avait demandé un rapport à l'ingénieur en chef.

M. Graziani a demandé à M. Baihaut, sous-secrétaire d'Etat, qui était présent à l'entretien, à quel point en étaient les formalités pour la construction du chemin de fer de Ponte-Leccia à Calvi.

M. Baihaut a dit qu'il avait été informé que la compagnie des chemins de fer départementaux allait déterminer le tracé, mais qu'avant de prendre une décision définitive, les députés du département seraient entendus.

Le Cholon

En arrivant au Tonkin, le transport le Cholon a changé sa machine qui avait subi de fortes avaries.

Le 24 février

Les rapports des préfets sur les banquets du 24 février, rédigés d'après l'avis de M. Waldeck-Rousseau, indiquent qu'ils ont donné un regain de vitalité à la ligue révisionniste.

Aux colonies

M. Jean Macé, sénateur, s'est entendu avec M. Fallières, ministre de l'instruction publique, sur la nécessité de développer l'enseignement français aux colonies.

Le traité de commerce Autrichien

M. Grévy a reçu M. Naschaner, président de la Bourse aux céréales de Vienne, avec qui il s'est entretenu du nouveau traité de commerce entre la France et l'Autriche.

Mouvement du port de Bastia

ENTRÉES.		
De Porto-Torres, balancelle italienne Amerigo Vespucci, cap. Ghio, orge et fromage.		
SORTIE.		
Pour Cagliari, brick italien Nuovo-Arturo, cap. Giamoni, lest.		

Bourse de Paris

	4 Mars	5 Mars.
Rente 3 p. 0/0 . . . . .	76,25	76,45
— 3 p. 0/0 amortissable . . . . .	76,40	77,45
— 3 p. 0/0 . . . . .		76,60
— 4 p. 0/0 . . . . .	107,50	107,50
— 4 1/2 p. 0/0 . . . . .	105,85	105,97

Plus de Benzines

Signalons une importante découverte appelée à faire sensation dans l'économie domestique. LA MOREINE sans odeur, incombustible et inaltérable, enlève radicalement, sans laisser de traces, toutes les taches même les plus anciennes. Usine J. MORET, 17, rue Richard Lenoir, Paris.

Mme POGGI Veuve PAOLI

MARCHE DE MODES, à Bastia, Boulevard du Palais N. 9. A l'honneur d'informer sa non-breuse clientèle qu'elle vient de recevoir un splendide assortiment de nouveautés pour la saison d'hiver provenant des meilleurs fabricants de Paris. Chapeaux de teinte noir, et couleurs, paille noir chapeaux pour deuil confectionnés en tous genres on trouvera aussi un grand assortiment de fleurs, plumes, agréments etc., et tous les articles de modes.

A DES PRIX TRES MODERES

# Le Petit Bastiais

5 cent.

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

cent. 5

### Avis au Public

#### Liquidation définitive

M. MARIUS M. OLIN désireux d'écouler au plus tôt tous ses articles de Mercerie lui restant, se propose de le faire procéder à une vente volontaire aux enchères publiques, le samedi 8 mars à 8 heures du matin et jours suivants.

### AU GOUBRAND

MAISON FONDÉE EN 1822

L. GUITTON  
DISTILLATEUR-CHIMISTE  
à Bastia (Corse)  
Marque de fabrique déposée

La maison Guilton a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient de mettre en vente des liqueurs surfinées à des prix excessivement modérés. Ces liqueurs fabriquées par lui-même avec le grand soin peuvent rivaliser avec les meilleures marques du continent.

La maison ne saurait trop recommander la nouvelle liqueur du grand patriote Gambetta inventée par L. Guilton, distillateur-chimiste, fabriquée avec des herbes aromatiques de la Corse.

Cette nouvelle liqueur est stomachique et digestive.

Toutes ces liqueurs sont au même prix: 2,75 le litre. La maison Guilton tient à la disposition du public aussi des sirops assortis garantis pur sucre et non au glucose, la maison tient essentiellement à cette remarque, vu que la vente des sirops glucosés constitue une fraude prévue par l'art. 423 du code pénal lorsque l'acheteur n'en est pas averti par le vendeur.

Tous les sirops sont au prix de 1,75 le litre.

Le sirop de gomme est à 1,25 le litre. La maison Guilton vient de faire cette grande baisse de prix en raison de ses grandes relations commerciales qui lui permettent de se procurer les matières premières à très bon marché.

Les bouteilles vides sont reprises à raison de 0,25 centimes.

Imprimerie Librairie Ollagnier.  
L'un des rédacteurs, venant.  
MATTHIEU OLLAGNIER

### AVIS

M. PREVOSTI, Faustin, négociant demeurant à Bastia rue Napoléon, a l'honneur d'informer Messieurs les Cafetiers qu'il vient d'être agréé comme seul entrepositaire général dans l'arrondissement de Bastia, des Bières blanches et brunes de la grande Brasserie Phocéenne, Maison Rougier, Bernard, et Cie, Marseille.

BIÈRES Crèmeuses en bouteilles et en fûts, exportation pour l'Italie jusqu'à la mer de l'Adriatique, Mortelle de Bologne, chonroute de Strasbourg, Gasparini, Brasseur Bastia, place Saint-Nicolas.

HOTEL D'EUROPE  
Tenu par M. L. STEFANI  
4 Boulevard du Palais 4  
au-dessus des grands magasins Oranga BASTIA

Chambres garnies, Table d'hôte, Tables particulières, Pension bourgeoise, Prix très-modérés.  
Cet Hôtel est fraîchement meublé et se recommande pour son bon confort.

Sous le titre: IMPUISSANCE PHYSIQUE ET MORALE, vient de paraître à la librairie Garnier frères, 6, rue des Saints-Pères, dans la collection à 5 fr. 50 le volume, un nouvel ouvrage de l'auteur du Mariage (1 vol.) et de la génération universelle (1 vol.) destiné au même succès par les détails secrets et ignorés qu'il contient sur les rapports intimes de l'homme et la femme. Ce ne sont pas seulement leurs défauts, leurs difformités organiques réciproques ainsi que leurs maladies qu'il décrit et figure par des planches avec les moyens de s'en préserver ou de les guérir; il révèle surtout les vices moraux qui en produisant l'anaphrodisie chez l'un et la Frigidité chez l'autre, sont les plus fréquentes causes de cette infirmité redoutable. De nombreux exemples sont relatés à l'appui.

### AVANT VOS REPAS

## BUVEZ DU BYDOF

### Bitter Russe

#### Apéritif reconstituant et fébrifuge

Ce qui constitue la supériorité du BYDOF sur tous les amers et apéritifs connus, c'est qu'en outre de son goût exquis et de ses qualités apéritives, le BYDOF est un reconstituant énergique et qui a la propriété de stimuler les fonctions de l'estomac sans irritier.  
Par son action bienfaisante sur tout l'organisme le BYDOF dissipe les humeurs et procure aussitôt qu'on l'a bu, une sensation de bien-être général.  
Mélangé avec de l'eau de Seltz ou de l'eau naturelle, le BYDOF est l'apéritif le plus agréable et le meilleur pour lantant. Il est aussi apprécié mélangé avec du sirop ou du vermouth.  
Agents généraux et seuls entrepositaires pour toute la Corse, M. P. V. BOURGEOIS ET FILS à Bastia.

### AVIS IMPORTANT

Le magasin de M. DOMINIQUE MATTEI AINÉ, est transféré place St Nicolas Maison Nardini.  
Il prévient sa nombreuse clientèle, qu'il est en mesure de livrer des articles à des prix défiant toute concurrence.  
Prix fixe. — COMPTANT. — Savoir:

- |  |  |
|--|--|
| Café Moka trié de fr. 3,80 le kilog.   | Pruneaux de toutes qualités 4,60 le kil  |
| » Ceylan Vert roule. . . . . 3,60 le k.  | » Tonnelle d'Aix fr. 49,00 la balle.   |
| Café Puerto-Ricco vert de . . . . . 3,00 à 3,10 »                                      | Cos (extra) 4re marques de fr. 31,50 à 35,50 »   |
| Et d'autres qualités de . . . . . 2,30 à 2,60 »  | » Minot italien . 35,50 à 36,00 »  |
| Café grillé mélangé avec le Moka et les meilleures qualités de . . . . . 3,60 à 4,40 » | » Poids rond et ovales de 0,45 à 0,55 k.   |
| Sucre raffiné en Pains entiers à coupe en mor- ceaux réguliers. 1,05 à 1,10 »          | » Lentilles de 0,55 Rix du Piemont extra de 0,45 à 0,5. 0,450 060 k Gros: soa de . . . . . |
| oupe irrégulière. ment de . . . . . 4,00 »   | » Marseille. 45,50 à 46,00 les 100 k   |
| assorties (Havane et Hollande de fr 0,80 à 0,85 et 0,90 le k.)                         | » Petit son d'It. 14,00 »  |
| Cholet de 2,60 à 3,80. »   | » Savons de 0,45 0,50 à 0,70, blanc 0,7 Bougies four. 4,00 à 4,3 (de luxe) le paquet.      |
| Raisins de Malaga de 1,20 à 1,30 le k.   | » Cotons à tricots. 3,80 à 8,00 le k   |
|  | » Laines à Mote. fr. 2,30 à 3,00 le k  |
|  | » Liqueurs fines et ordinaires de tous prix.   |
|  | » Morue ter choix . 0,72 à 0,75 le k   |
|  | » Luzanne tre qual 4,6 0 et 4,70 le k  |

### Vins Spiritueux Distillerie Bastiaise. — Entrepôt de tabacs et Spiritueux

Boulevard du Palais

## L.-N. MATTEI BASTIA (Corse).

Marque Fabrique

### Tabacs, Cigarettes du Pays et Havane

SPIRITUEUX				Tabacs en feuilles	Tabacs en paquets	Tabacs en vrac	Cigarettes	Cigarettes étrangères	Cigarettes	Tabac à priser
3/6 de vin.	Kirs-h sup.	Eau menthe.	Vermouth hor.	Virginie plusieurs qual	Maryland 400 gram	Maryland Levant	Extra-fins vins	Trabacos or. id d'Alexan	De dames Java	1re qualité
id du nord	id de la forêt	id. café.	id. Noilly Pr	Kentucky	Levant 50 gr.	Vrac	Bundes do- rees	Utrecth	2e id.	2e id.
Cognac ord.	Vis. Pernod	Liqueurs ass.	id. id. 1/2 l.	Mason Conn.	Arabe 50 gr.	Suisse	Fagon ajacc.	Entractos	3e id.	à priser
id. super	id. Berger	id. fines ass.	id. Turin or.	Tour cavalle	Suisse 50 gr.	Exportat. tre	Malakoff	id. blanches	de la Regie	de la Regie
id. line cham	id. ordinaire	id. Vinand.	id. Martini	Savonnette	Exportat tre	id. 2me.	Havane aran.	Cabinet	Ord. jaunes	de la Regie
id. extra.	Bitter ord.	Cacao Lhouva	id. id. extra	levant	id. 2me.	Qualités de	id. courts.	Flor fina	id. rosee	GROS
id. Martel	id. super.	id. Gabello	id. Sotoni	Bongrois	Paris.	Paris.	Courants a	Elartista fa- mur	id. 40 cigar.	DETAIL
id. id. . . .	id. Saillaud.	Pir e m Gel	id. Sross assort	Plants dor	Sud caff.	Debris de la	Ordinaire	Crux o vena	id. 10 cigar.	
id. id. . . .	id. Blanqui.	Visette BB.	id. Blanqui	Briseurs de la	Regie.	Regie.	Bout. du né- gre	Supér	id. 10 cigar.	
id. id. . . .	id. Anara id.	Liqueurs BL.	id. Blanqui	Regie.			Tordus ord.	Teressita	Cigarettes-Giga	
id. id. . . .	id. Amer Pican.	id. fines id.	Vins de Bord.				id. fins	représentation	reilles	
id. id. . . .	id. Indien.	The chinois.	id. espagnols				Longs (fan- taisie)	El Colombate	de la Regie	
id. id. . . .	id. Charteuse G	id. Garn. vert	Malaga					dela Havane		
id. id. . . .	id. Charteuse G	id. Garn. vert	Madère							
id. id. . . .	id. Charteuse G	id. Garn. vert	Grand Crem							
id. id. . . .	id. Charteuse G	id. Garn. vert	Porto							
id. id. . . .	id. Charteuse G	id. Garn. vert	Muscat Fron.							
id. id. . . .	id. Charteuse G	id. Garn. vert	id. Lunel.							
id. id. . . .	id. Charteuse G	id. Garn. vert	Charsala							
id. id. . . .	id. Charteuse G	id. Garn. vert	Myrre.							
id. id. . . .	id. Charteuse G	id. Garn. vert								

### Abonnement (Payable d'avance)

CORSE . . . . . 20 fr. 6 mois 42 »  
CONTINENT FRANÇ., ALGÈRE, 22 » 43,50  
PAYS DE L'UNION POSTALE, 35 » 48 »  
Autres pays, le port en sus.  
On ne répond pas des manuscrits déposés.

9<sup>e</sup> ANNÉE, N<sup>o</sup> 997. — VENDREDI, 7 MARS 1884  
Saint Thomas d'Aquin.

Rédaction & Administration:  
Matthieu Ollagnier, Directeur  
8, Boulevard du Palais, 8.  
Bureau spécial à Paris, 16, rue des Martyrs.

Les annonces, réclames et insertions sont exécutées et reçues dans les bureaux des succursales de l'Agence Havas, seule chargée de la publicité, à Ajaccio, Cours Grandval, 2, à Bastia, Boulevard du Palais, 10, à Paris, chez MM. Audouard et Co, Place de la Bourse, 10. — Faits divers, 1 fr. — Récl., 0,75 c. — Diverses, 0,30. — Ind 0,50

### BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE D'HYER

Baromètre, 761.  
Thermomètre, extérieur 12 — intérieur 13  
Direction du vent à 8 h. S-S-E — à 4 h. Est.  
Intensité à 8 h. modéré — à 4 h. faible.  
Etat du ciel, nuageux.  
Etat de la mer, belle.  
Hauteur des eaux à 8 h. + 0,25 — à 4 h. + 0,29.

### BASTIA

#### BASTIA, SES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Encore quelques jours et la population sera en pleine période électorale.

A toutes les époques, les élections municipales, plus que celles du corps législatif, ont impressionné la population, qui se rendant compte de leur importance, comprend combien ses intérêts directs sont engagés dans la possession de cette prérogative populaire. Aussi, ne sommes-nous pas étonné, de constater que la nouvelle loi augmente son émotion en lui imposant un terme à ses discussions.

Les uns, les plus rigoureux, désiraient que le conseiller sortant ne fût réélu que trois, même six ans après sa radiation du conseil.

A notre avis, outre que cette condition eût trop limité le droit de l'électeur, elle aurait été totalement en opposition avec le désir de leurs adversaires qui pensent, qu'un renouvellement trop fréquent des conseillers ne leur permet pas d'acquiescer l'expérience des affaires, et s'oppose à l'esprit de suite si nécessaire au succès de toutes les entreprises.

Egalement opposé à cette objection, car nous n'admettons pas que les affaires municipales peuvent se comparer à celles d'une gestion commerciale où tout s'enchaîne, où les plus petites dépenses, comme les plus grandes opérations, se fondent pour coopérer au résultat final: le bénéfice; tandis que les actes nombreux soumis au jugement des conseillers représentent des faits distincts, qui, tout en intéressant divers individus et en réclamant une prompt solution, n'exigent pas de leur part des connaissances exceptionnelles. S'il s'en présente

de sérieux, comme l'ouverture d'un nouveau quartier, l'emprunt d'une somme considérable, etc., etc., ils sont soumis à des commissions composées d'hommes spéciaux qui les étudient, en élaborent le travail reconnu utile, avant de le soumettre à la discussion du conseil qui, de son côté, forme son jugement en consultant ses commettants, ce qui lui permet d'émettre un vote consciencieux sur les affaires présentées à son examen. Il ne faut donc pas être très ancien conseiller pour en remplir les fonctions avec connaissance.

Du reste, c'est peut-être lors de l'examen de ces affaires, qu'il serait opportun de consulter les électeurs, sur tout si la majorité était douteuse. Car celle d'une, de deux voix, ne constitue pas, selon nous, un vote assez sérieux, quoique légal, pour lui mériter l'approbation publique, surtout si le conseil ne réunit que le nombre strict de conseillers fixé par la loi pour siéger, ce qui se produit trop fréquemment.

Grand partisan du changement triennal, nous ne voudrions pas que la durée du mandat de conseiller fut prolongée, parce que nous sommes convaincu que la capacité de l'homme, quelle qu'elle soit, peut s'égarer, et qu'il est prudent d'éviter de laisser trop longtemps la direction des affaires aux mêmes personnes, tellement nous sommes persévérants à réaliser nos idées bonnes ou erronées. Si elles sont justes, les nouveaux élus les confirmeront, les feront progresser, si c'est possible; si elles sont mal conçues, ils y remédieront suivant les exigences de la raison.

Au contraire, si l'administration reste trop longtemps entre les mains des mêmes directeurs, les erreurs commises prennent plus de consistance, acquièrent plus d'importance; et la situation se complique tellement, qu'elle exige de grands sacrifices pour parvenir à y remédier. Souvent on n'en a pas la possibilité; alors il faut la subir au grand mécontentement de la population dont les intérêts ont été compromis. A ses plaintes, on ne peut que répondre: que voulez-vous, c'est fait!

D'après le présentement, objecte-t-on, on peut conseiller municipal, puisque tous les actes administratifs se règlent annuellement, tels que le budget, les comptes, la répartition des impôts, les listes électorales, celles de la conscription, les comptes de l'hôpital et du bureau de bienfaisance.

En effet, ce serait possible, d'autant plus que le trésorier et tous les membres du secrétariat ne sont pas soumis à l'élection; mais les électeurs trop souvent consultés pourraient éviter de se présenter aux réunions électorales, et c'est, d'après cette considération, que nous croyons que le remplacement triennal satisfait à toutes les exigences, d'autant plus qu'il est adopté pour toutes les assemblées électives.

Mais si nous applaudissons à ce mode d'élections pour le conseil municipal, nous le repoussons pour les commissions qui en sont l'âme. Là seulement, on peut en toute sincérité, discuter les affaires en y appelant toutes les intelligences et les spécialités des divers groupes du conseil.

Aussi désirons-nous qu'elles soient nommées annuellement, au scrutin secret, pendant la durée de leur mandat. Les conseillers pourraient faire partie de plusieurs commissions, pas au-delà d'un an, jamais de la même. Leurs rapports rédigés seraient soumis au conseil municipal à chaque séance ordinaire au plus tard. Les commissions qui ne se conformeraient pas à cette prescription en exprimeraient les motifs au conseil chargé de les apprécier; car il est très-important de lutter contre l'idée accréditée dans la population, que toute affaire soumise à une commission est destinée à ne recevoir aucune solution. (Enterrement civil, dit-on vulgairement.)

Aujourd'hui l'organisation de l'administration municipale est régie par une loi dont l'exécution est confiée au corps électoral qui délègue à cet effet 27 conseillers municipaux. Là consiste la difficulté, parce que tout homme intelligent, ici le nombre en est grand, veut participer au bien.

monnaies d'animaux  
Le cant pitalier, et  
Les arti un tableau dans les bi Notre-Dam heureux de las de Bari ou elle a ét  
On pour faire le pèl dans le m personnes-  
De bons tière sillou et l'eau y es tagnes.

M. Cha Corse, est M. le vi rence au l'arrondis res, au th Il recev 4 et 1/2 à manche d

M. Rocche 1re classe de le 8e corps, a verneur milit — M. Mar Hyères.

— Des mes accordés par des donanes cien, employ tage d'un enf sauvetage d'un année. M. Lu officiel de sati

Gazet AJACCIO. — de suppléant, pendant la dur

FEUILLETO N<sup>o</sup> 2.

COI

« Ils sortent d' mes jusqu'aux d moquent de vous étrange animal q gibier, mais diffi jamais on ne pou gibier qui fourni allez en Corse, ca hôte, vous pourr depuis la grive ju Au thé, le capu dia par une histoir plus bizarre que l

(1) C'est la ven parent plus ou mu

Si nous remontons aux époques les plus reculées, nous constatons que les naturels des diverses tribus, d'un mutuel accord, choisissaient les plus expérimentés, les plus vaillants parmi eux, pour les administrer et les protéger.

Plus tard, les familles devenues plus nombreuses se divisèrent: chacune d'elles voulut désigner ses représentants et s'emparer de la direction des conseils.

La royauté même prit part à ces luttes. Depuis, les siècles se sont écoulés; rien n'a changé; l'ambition des hommes est et sera toujours la même.

Aujourd'hui comme jadis, chaque parti veut dominer ses adversaires. Ainsi, aux élections dernières, la population s'est divisée en deux fractions à peu près égales. Celle qui obtint la supériorité, nomma la municipalité à deux voix de majorité. La minorité exclue des commissions importantes, comprenant son impuissance, se désintéressa des affaires et laissa à ses adversaires le soin d'administrer la commune.

Cette détermination discutée a trouvé de nombreux adhérents. Quant à nous, tout en reconnaissant le droit rigoureux de la majorité, nous émettons l'opinion qu'il eût été peut-être préférable d'appliquer le principe administratif qui prescrit d'associer les plus intéressés à la gestion de leurs propres affaires. En conséquence, admettre largement la minorité dans les commissions pour concourir avec ses collègues à l'étude des affaires qui leur étaient soumises.

En fait, à quoi s'engageait la majorité maîtresse du résultat des votes; tandis qu'en éloignant la minorité, elle pouvait faire supposer qu'elle redoutait son opposition, c'était nuire aux intérêts de la commune en circonscrivant arbitrairement la discussion.

Il est évident que l'admission des électeurs dans la salle des séances aurait changé cette situation très regrettable.

Aujourd'hui, afin d'éviter qu'elle se renouvellât, il serait facile de remédier au rejet du Sénat, en créant trois groupes de conseillers dans l'assemblée municipale, qui représenteraient les opinions diverses de la population. Celui de droite — celui de gauche — celui du centre.

Les deux premiers représenteraient les divers partis, puisque nous admettons que la division, quoique cordiale il est vrai, règnera quand même parmi nous.

Le troisième composé d'hommes d'affaires s'engagerait avec leur comité et leurs électeurs avec lesquels ils conserveraient des relations suivies, de ne s'occuper que du bien général, et de lutter contre l'empiètement de l'intérêt personnel qui, de nos jours, se glisse partout.

Dès lors, le vote émis par le conseil, ainsi composé, qui créerait la majorité, ne serait plus l'expression de la volonté d'un seul parti, car le groupe du centre, ne fut-il que de six ou sept conseillers, paralysera les suffrages de celui qui se-

rait entré au conseil avec le plus d'adhérents.

Le Maire ainsi élu, grâce à l'adjonction des voix du centre, n'étant plus appuyé exclusivement par son groupe, sera moins autoritaire et penchera forcément vers la neutralité, d'autant plus qu'il en serait de même pour tous les votes émis, et surtout pour la nomination des commissions où se concentre toute l'importance de l'administration municipale, qui ne sera jamais correcte qu'autant qu'elle conservera la stricte neutralité envers ses administrés. Là est notre but. Selon nous, l'adjonction du groupe d'hommes d'affaires est le moyen de l'atteindre; car il a toujours réussi dans les villes divisées non seulement par la politique, mais encore par les différentes religions qui suscitent les plus sérieuses difficultés à la conciliation.

Eh bien! S'il a toujours obtenu d'heureux résultats, et nous en avons la preuve dans la prospérité qu'il a donnée à une des grandes villes de la vallée du Rhône, qui certes renferme de graves éléments de division dans son sein, je ne prévois pas qu'il soit impossible d'en obtenir le même avantage pour Bastia qui certes entend, comme nous, conserver ses sympathies politiques, car c'est son droit, mais qui exige, avant tout, que ses mandataires exempts de tout esprit de parti, s'occupent sérieusement de l'intérêt général et se dévouent à la prospérité de la cité.

Ch. DE MONDESERT,  
Conseiller municipal.

### La Conférence Pédagogique

Voici l'ordre du jour de la conférence pédagogique du 8 mars.

Séance du matin, à 9 heures: Remise d'une médaille d'argent à Mme Marcantonio, institutrice à Canari; — Analyse et discussion des mémoires; — Tirage au sort du nom du maître qui fera la leçon pratique.

Séance du soir, à 2 heures: Leçon pratique sur l'histoire faite aux élèves du cours élémentaire par l'instituteur désigné par le sort; — Critique de cette leçon; — Conseils de M. le Vice-Recteur au personnel.

### Champignons pourris

Une femme de Barbaggio avait porté au marché des champignons pourris.

Les champignons ont été jetés à la mer et il a été dressé contre elle procès-verbal de contravention.

### Mutations

DANS L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Ont été nommés instituteurs suppléants, à Farniole, M. Pietri, breveté débutant, pendant le congé de M. Bonaccorsi.  
à Serra di Fiumorbo, M. Martinoughi, breveté débutant, pendant le congé de M. Susini.  
à Rogliano, M. Bagnoli, breveté débutant, pendant le congé de M. Filippi.

### Éphémérides Corses

7 Mars 1738. — Les généraux Louis Giuffari et Hyacinthe Puoli écrivirent aux Corses et aux chefs du peuple une lettre pour leur annoncer que le général de Boissieux ayant désiré conférer avec deux ambassadeurs de la Nation, ils avaient chargé le chanoine Orticoni et le docteur Gafforio de cette mission; Natali devait faire signer leurs lettres de créance par tout le peuple.

### ACTES OFFICIELS

Ont été nommés au grade de lieutenant dans l'infanterie, MM.

Paoli, lieutenant en non-activité pour infirmités temporaires, — affecté au 141<sup>e</sup> de ligne.

Trabucco, sous-lieutenant au 144<sup>e</sup>, — maintenu au corps.

M. Gossin, sous-lieutenant au 58<sup>e</sup>, est affecté au 141<sup>e</sup> d'infanterie.

Rutilj, sous-lieutenant à la compagnie de pionniers de discipline, — affecté au 3<sup>e</sup> zouaves.

— M. Vinciguerra Jean-Philippe-Emile, lieutenant d'infanterie adjoint au capitaine-major du 21<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie, passe en la même qualité au 114<sup>e</sup> rég. de même arme à Antibes.

### Sans exemple

F. 20.553.05. C'est la somme exacte payée en 1882 par les propriétaires des Pilules Suisses pour faire apposer sur leurs étiquettes le timbre de garantie de l'Etat français. Ce chiffre se passe de commentaires. Chacun peut vérifier le fait en achetant une boîte de Pilules Suisses à 1 fr. 50. Ce précieux remède se trouve dans toutes les pharmacies.

« Depuis 7 ans, j'étais atteint d'abcès froids, et malgré tout ce que je faisais, l'un n'était pas sitôt guéri qu'il m'en revenait un autre à côté; j'en ai eu sept en 7 ans, malgré les injections de teinture d'iode qu'on me faisait tous les jours et qui me faisaient affreusement souffrir. Dans le courant de mai 1883, trois de ces abcès coulaient encore malgré qu'il y en avait un qui datait de deux ans. A cette époque, je pris des Pilules Suisses pour la première fois; aujourd'hui, j'en suis à ma troisième boîte, les deux plus anciens abcès sont complètement guéris et le dernier, qui date de l'année dernière, est en parfait état de guérison. L'abcès que j'avais aux reins m'empêchait de travailler; aujourd'hui, je travaille parfaitement et j'ai les reins aussi souples qu'auparavant, l'appétit qui me faisait défaut m'est revenu et je ne souffre plus. » J. LACROIX, à Arbigny, Varenne (Hte-Marne).

A. Hertzog, Phen, 28, rue de Grammont, Paris.

### CONSEIL D'HYGIÈNE

Par arrêté du 29 février, le préfet de la Corse a renouvelé les membres du conseil d'hygiène de l'arrondissement de Bastia.

Ce conseil est ainsi composé: MM. Boudet, sous-préfet; Bonelli, maire; Walter, ingénieur des ponts-et-chaussées; les docteurs Borghetti, Gaudin Manfredi, Perelli, Ramaroni, Saliceti; de Ristori, médecin vétérinaire; les pharmaciens Micheletti et Telliet.

Le conseil s'est réuni aujourd'hui à la sous-préfecture, à 2 heures de relevée et a nommé président, M. le docteur Manfredi, doyen d'âge, et secrétaire, M. le docteur Ramaroni.

Sur l'avis de M. le sous-préfet le Conseil a tiré au sort les noms des membres dont le mandat doit expirer dans deux ans.

Ce sont: MM. Bonelli, Gaudin, Ramaroni, de Ristori, Telliet.

Le Conseil a ensuite émis deux vœux. 1. Que l'usine de Cardo, en chômage ne soit autorisée à reprendre ses travaux que lorsque elle sera complétée par l'établissement de chambres de plom-

estimées à convertir l'acide sulfureux en acide sulfurique.

2. Emet l'avis que le système employé contre les chiens errants, boulettes, etc. soit remplacé par l'établissement d'une fourrière. Ajoutons toutefois que M. le Maire avait pris avec raison un arrêté de nécessité par les cas de rage signalés dans notre ville.

Le Conseil décide en outre qu'il se réunira tous les premiers jendis de chaque mois.

### Gazette départementale

AJACCIO. — M. Paulet, commis auxiliaire du vice-rectorat de la Corse, est délégué dans les fonctions de commis principal, pendant la durée du congé de M. Rocca.

M. Caillol, instituteur-adjoint à Marseille, remplace M. Paulet, en qualité de commis auxiliaire.

CALENZANA. — A la suite d'une grande manifestation populaire qui s'est opposée au départ du vicaire, M. Biasini, l'autorité diocésaine l'a maintenu à Calenzana. La commune a fêté cette nouvelle par une illumination générale le soir, et par des sérénades et chants d'allégresse. Voilà déjà trois fois que l'on cherche à récompenser le mérite de ce digne ecclésiastique par un avancement, et trois fois la population se refuse à le laisser partir. Il faut que de son côté ce digne ministre de Dieu ait aussi un grand amour pour ses paroissiens pour se résoudre à refuser tous les avantages qu'on lui offre, afin de contenter la population qui désire son maintien.

Un improvisateur a chanté toute la soirée sous sa fenêtre avec accompagnement de violons et accordéon, des strophes que la gaieté rendait comiques; j'en ai saisi une au passage qui a excité l'hilarité prolongée du public.

Questa sera, o caro signor Biasini, In Calenzana ridano anchè e gallini.

Et c'était vrai!

VEZZANI. — Le 4 mars il a été procédé à Corte, à l'adjudication de 2000 stères de bois à charbon situés dans les bois communaux de Collezone et Caverrincola.

Cette coupe a été vendue à la folle enchère de M. Griscelli Ange-Pierre, de Vezzani, déclaré déchu par arrêté préfectoral du 28 novembre 1883, de l'adjudication prononcée à son profit le 23 octobre de la même année.

### Un homme brûlé

MERIA. — Un crime horrible aurait été commis dans cette commune.

Trois italiens auraient tué un de leurs camarades et l'auraient ensuite brûlé dans un maquis où ils travaillaient du charbon.

On dit que deux bergers ont été, de loin, les témoins de ce triste évènement.

### Bulletin financier

Paris, le 4 mars 1884.

La hausse qui s'est produite sur nos fonds publics sera-t-elle de quelque durée? Les nouvelles du Tonkin annoncent l'investissement de Bac-Ninh, la haute Banque selon sa coutume n'escompterait-elle pas la victoire que doivent remporter nos troupes? — Ce fait ne serait pas nouveau, et il convient d'attendre quelques séances avant de se prononcer sur la portée de la marche en avant qu'a exécutée la cote d'aujourd'hui.

L'action de la Banque de France est demeurée à 5135 sans changement — Bon courant d'affaires sur les titres du Crédit Foncier; le public s'attache

à ces valeurs, il agit ainsi avec sagesse — à 1230, il y a encore une bonne marge de hausse dès qu'un mouvement de reprise viendra s'emparer du marché.

Le placement en Obligations foncières est pour l'épargne le plus sûr et celui qui offre le plus d'avenir. A côté du revenu, il y a les chances de gain de lots de 100.000 francs qui sont fort appréciés.

Les Valeurs les plus demandées durant la Bourse d'aujourd'hui sont les actions des Grandes Compagnies de Chemins de fer; aussi il y a-t-il une nouvelle avance à constater de la cote; — le Lyon à 1230, le Midi à 1225; — l'Orléans progresse de 15 centimes à 1035.

Signalons en terminant la bonne tenue du Suez à 2045.

## Dépêches de Nuit

(Service télégraphique spécial du Petit Bastiais)

### Au Tonkin

Quelques escarmouches ont eu lieu au Tonkin. Les résultats sont sans importance.

### Le reboisement de Monte-Grosso

Sur les instances de M. le député Graziani, M. Méline, ministre de l'agriculture, a donné des ordres pour que l'on commençât le reboisement de Monte-Grosso.

### Le vol de la poste

M. Cochery a été entendu par la commission des finances du sénat sur le vol de l'hôtel des postes.

### Le comte de Paris

Le comte de Paris est parti pour Cannes où il doit séjourner quelques semaines.

### Au ministère de la guerre

Réception nombreuse au ministère de la guerre.

Presque tous les membres du corps diplomatique y assistaient.

## LA JOURNÉE PARLEMENTAIRE

### SÉNAT

Présidence de M. LE ROYER

Suite de la 2<sup>e</sup> délibération sur la proposition de loi, adoptée par la Chambre des députés, sur l'organisation municipale.

La discussion s'ouvre sur l'article 90. M. Oudet combat cet article.

M. de Marcère demande qu'il soit maintenu.

M. Lenoel parle dans le même sens que M. Oudet.

Le ministre de l'intérieur insiste pour que l'article soit conservé.

M. Oudet dépose un amendement portant suppression de cet article.

Cet amendement est mis aux voix.

Nombre des votants . . . . . 262  
Majorité absolue . . . . . 132  
Pour l'adoption . . . . . 103  
Contre . . . . . 159

L'amendement est repoussé. L'article 99 est adopté. La suite de la discussion est renvoyée à demain.

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Présidence de M. BRUSSON

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Bizarelli, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de mardi, qui est adopté.

M. Giard, député de Valenciennes, interpelle le gouvernement au sujet de la grève d'Anzin.

M. Raynal, ministre des travaux publics, dit que le retrait de la concession n'est pas possible, et que le gouvernement ne peut obliger la compagnie à accepter les propositions des ouvriers.

M. Giard dépose un ordre du jour motivé, demandant au gouvernement d'appliquer la loi d'avril 1810.

L'ordre du jour pur et simple étant demandé, est mis aux voix.

Nombre des votants . . . . . 494  
Majorité absolue . . . . . 248  
Pour l'adoption . . . . . 345  
Contre . . . . . 149

L'ordre du jour pur et simple est adopté.

— L'interpellation de M. de Lanessan sur les affaires de Madagascar est ajournée.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion: 1<sup>o</sup> de la proposition de loi de M. Paul Bert, sur l'organisation de l'enseignement primaire; 2<sup>o</sup> du projet de loi relatif à la nomination et au traitement des instituteurs et institutrices primaires.

La discussion s'ouvre sur l'article 27, relatif à la nomination des instituteurs et institutrices.

Le ministre de l'instruction publique demande que la nomination des instituteurs et institutrices soit conservée aux préfets.

Son discours prend toute la fin de la séance.

La suite de la discussion est renvoyée à samedi.

## ÉTAT CIVIL

MARIAGES — Nécant.

NAISSANCES.

Serafini Pierre-Jean-Baptiste-Ange-Arthur.-Moretti Nicolette. — Mattei Jeanne-Marie. — Giacomoni Charles-Marie. — Vincenti Marie-Lucie.

DÉCÈS.

Chiappe Fanny, célibataire, 20 ans, de Bastia. Cambiaggi Anne-Thérèse, 20 jours, de Bastia. Francechi Fortuné, portefaix, célibataire, 45 ans, de San Buceo de Gènes (Italie)

## Bourse de Paris

5 Mars 6 Mars.  
Rente 3 p. 0/0 . . . . . 76,45 76,35  
— 3 p. 0/0 amortissable . . . . . 77,45 76,35  
— 3 p. 0/0 . . . . . 76,60 76,55  
— 4 p. 0/0 . . . . . 107,50 107,25  
— 4 1/2 p. 0/0 . . . . . 105,97 105,95



Les articles 62, 63, 64, 65, 66 et 67 : — Secours aux salles d'asile; — Loyer de l'Ecole d'Arboriculture; — Loyer des classes communales; — Frais divers et éclairage pour la classe des adultes; — Traitement du professeur de musique et subvention à la fanfare municipale; — Salaire au Concierge du Théâtre, sont maintenus à 2,600 francs, 900 francs, 2,600 francs, 150 francs, 2,600 francs et 360 francs. Total de la section VIII. 42,965 fr. 00 c.

L'affaire de Meria

Le crime de Meria est heureusement réduit à une simple dispute entre charbonniers italiens un peu pris de vin qui se sont blessés légèrement, et qui mis en état d'arrestation se sont reconciliés par devant M. le juge de paix de Luri, et ont été relâchés.

Recettes de l'Octroi

Table with 2 columns: Description and Amount. Rows include Bureau de la Marine, St-Joseph, Toga, Filippina, Reports antérieurs, Total, Total général au 5 mars 1884, id. id. 1883, and Différence en faveur de 1884.

Mutations

DANS L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Mlle Fieschi, brevetée débutante, a été nommée institutrice suppléante à Caldarello, pendant le congé de Mlle Perini. — Ont été nommées: Directrice de l'école enfantine de Portovecchio, Mlle Susini, précédemment institutrice dans la même commune, en remplacement de Mlle Pasqualaggi, non acceptante. Institutrice-adjointe à Portovecchio, Mlle Bartoli,

FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

N° 5.

COLOMBA

I. (Suite)

En outre, d'après les volontés de sa fille, le colonel stipula que le capitaine ne prendrait aucun passager, et qu'il s'arrangerait pour raser les côtes de l'île de façon qu'on pût jouir de la vue des montagnes.

II

Au jour fixé pour le départ, tout était emballé, embarqué dès le matin: la goélette devait partir avec la brise du soir. En attendant, le colonel se promenait avec sa fille sur la cannelière, lorsque le patron l'aborda pour lui demander la permission de prendre à son bord un de ses parents, c'est-à-dire le petit-cousin du parrain de son fils aîné, lequel retournant en Corse, son pays natal, pour affaires pressantes, ne pouvait trouver de navire pour le passer.

— C'est un charmant garçon, ajouta le capitaine Mattei, militaire, officier aux chasseurs à pied de la

brevetée débutante, en remplacement de Mlle Susini. Directrice de l'école enfantine de St-Florent, Mlle Giudicelli, précédemment institutrice à Bastia, en remplacement de Mme Stefani. Institutrice à Biguglia, Mlle Ceccoli, précédemment institutrice adjointe à Oletta, en remplacement de Mme Savelli. Institutrice-adjointe à Oletta, Mlle Mariani, précédemment directrice de l'école enfantine de Forcili. Directrice de l'école enfantine de Forcili, Mlle Pasqualini, brevetée débutante. Institutrice à Frasso, Mlle Agostini, précédemment institutrice suppléante dans la même commune, en remplacement de Mlle Muselli.

Ephémérides Corses

8 Mars 1627. — Décret des sérénissimes collègues génois exigeant que les électeurs eussent à choisir pour la magistrature suprême des Douze, les plus méritants et les plus capables de la Nation. D'après le même décret il fallait avoir 30 ans révolus pour être admis dans la magistrature des Douze.

Le pensionnat Ponzevera

Nous avons eu plusieurs fois déjà l'occasion de relever les succès remportés par le pensionnat de Mademoiselle Ponzevera. Nous nous bornerons aujourd'hui à donner des chiffres qui nous paraissent assez éloquents pour se passer de tout commentaire.

Cette importante institution présentait quatorze de ses élèves aux examens pour le brevet de capacité. Douze ont été admises. Voici leurs noms par ordre alphabétique.

Mesdemoiselles Amadei Antoinette, de Bise Joséphine, Guidi Marie, Giudici Elisabeth, Mannoni Jeanne, Mattei Angèle, Mattei Raphaëlle, Paoli Lucie, Paoli Clothilde, Reginensi Marie, Taddei Angèle, Tomei Jeanne.

Nous ferons seulement remarquer de nouveau à l'appui des considérations que nous avons présentées dans un précédent article au sujet de la création de deux centres d'examens: à Ajaccio et à Bastia, que ces demoiselles ont été obligées de se rendre à Aix, les difficultés de transport

garde, et qui serait déjà colonel si l'Autre était encore empereur.

— Puisque c'est un militaire, dit le colonel, il allait ajouter: Je consens volontiers à ce qu'il vienne avec nous... mais miss Lydia s'écria en anglais: — Un officier d'infanterie!... (son père ayant servi dans la cavalerie, elle avait du mépris pour toute autre arme) un homme sans éducation peut-être, qui aura le mal de mer, et qui nous gênera tout le plaisir de la traversée!

Le patron n'entendait pas un mot d'anglais, mais il parut comprendre ce que disait miss Lydia à la petite moue de sa jolie bouche, et il commença un éloge en trois points de son parent, qu'il termina en assurant que c'était un homme très comme il faut, d'une famille de Capiraux, et qu'il ne gênerait en rien monsieur le colonel, car lui, patron, se chargeait de le loger dans un coin où l'on ne s'apercevrait pas de sa présence.

Le colonel et miss Nevil trouvèrent singulier qu'il y eût en Corse des familles où l'on fût ainsi caporal de père en fils; mais, comme ils pensaient pieusement qu'il s'agissait d'un caporal d'infanterie, ils conclurent que c'était quelque pauvre diable que le patron voulait emmener par charité. S'il se fut agi d'un officier, on eût été obligé de lui parler, de vivre avec lui; mais avec un caporal, il n'y a pas à se gêner, et c'est un être sans conséquence, lorsque son esouade n'est pas là, baïonnette au bout du fusil,

de Bastia à Ajaccio étant plus grande que celles de Bastia à Aix.

ACTES OFFICIELS

M. Mannoni Antoine-Sébastien, ouvrier charpentier, a obtenu une médaille d'argent de 2e classe Sauvetage d'un enfant, à Toulon, le 21 octobre 1883. — M. Dutard, professeur d'hydrographie à Bastia, est nommé aux mêmes fonctions à Rochefort. — M. Poli Jean-Baptiste, sous-lieutenant au 15e escadron du train des équipages militaires, est promu au grade de lieutenant et maintenu au même escadron.

M. Pulicani Antoine, lieutenant au 4e régiment d'infanterie de marine, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur, 11 ans de services, 2 campagnes, dont 1 de guerre. Faits de guerre devant Tamatave (Madagascar).

Un docteur nous signale une décroissance de mortalité chez les enfants élevés au Biberon-Robert flexible. Nous sommes heureux de le constater, car dernièrement une médaille d'or et un grand diplôme d'honneur ont été décernés à M. Robert, en remerciement de ce Biberon perfectionné.

Gazette départementale

BONIFACIO. — Ainsi que l'avait annoncé le Petit Bastiais, le prix de l'huile est à la hausse et paraît devoir bientôt reprendre le cours précédemment perdu de 80 fr. le baril de 65 litres. De nouvelles instructions sont attendues.

Nos plants d'oliviers présentent, en ce moment un spectacle réjouissant; tandis que les branches, gorgées de fruits, sont encore chargées de fruit, celles exposées au Midi sont en pleine floraison et promettent, grâce à la pluie qui nous arrive, une récolte aussi abondante, sinon plus belle, pour l'année prochaine.

PINO. — M. Liccioni a fait don à la bibliothèque scolaire communale d'une somme de mille francs.

CORTE. — M. le commandant Colonna a chargé un caporal et un soldat du 141e de ligne de diriger les exercices militaires à l'école communale de garçons.

Les obligations de 500 francs 3 0/0 sans lots sont à 345.

Les actions de la Banque de France se sont avancées de 5 francs à 5.130. Le dernier bilan accuse une augmentation dans l'encaisse de 15 millions 13 millions en or. Les bénéfices de la semaine s'élevèrent à 662,837 francs.

Le Lyon est lourd à 545. Dans le groupe des valeurs industrielles le Suez semble avoir un courant sérieux d'affaires qui ramèneront quelque plus value dans les cours. Restée à 1991.25, il y a une semaine, l'action gote maintenant 2,032.50.

Le Gaz est lourd à 1400. Le Lyon a gagné 7 francs à 1222.50; le Midi 9 à 1,122.50. Le Nord est stationnaire à 1645. L'Orléans atteint 1292.50 en progression de 25 francs.

La Banque des Communes reçoit les fonds destinés à être employés en reports.

MOUVEMENT DU PORT DE BASTIA

ENTRÉES.

- De Piombino, gondole italienne Francesca, cap. Desanto, orge. De Macinaggio, vap. français Félicie, cap. Tulli, lest. De Nice, vap. français Médéah, cap. Davin, passagers, diverses. De Livourne, vap. français Vannina, cap. Lacotte, dépêches, passagers, diverses. De Livourne, vap. français Marie-Louise, cap. David, passagers, diverses.

SORTIE.

- Pour Surinola, bouf italien Simone, c. Ghio, lest. Pour Livourne, vap. français Médéah, cap. Davin, passagers, diverses.

PROSPER MÉRINDÉ (La suite à demain.)

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec M. Calmann Lévy, éditeur, à Paris.

Dépêches de Nuit

(Service télégraphique spécial du Petit Bastiais)

COUR D'ASSISES DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Le crime de la rue Paradis

Aix, 6 mars 10 h. s.

La petite salle de la cour d'assises est littéralement bondée.

La tribune est occupée entièrement par les dames.

Le jury est entré dans la chambre des délibérations à 7 heures 20 minutes: il en sort à 8 heures avec un verdict affirmatif de culpabilité.

Le verdict est muet en ce qui concerne les circonstances atténuantes.

Guichard François, l'assassin du garçon de recette du Crédit Lyonnais, est condamné à la peine de mort.

L'arrêt porte que l'exécution aura lieu sur une des places d'Aix.

En entendant prononcer la sentence Guichard tombe évanoui.

Tous les soins ont été inutiles pour le ramener à lui. C'était une masse inerte. Les gendarmes ont dû le transporter en prison sans connaissance.

LA JOURNÉE PARLEMENTAIRE

SÉNAT

Président de M. LE ROYER

La séance est ouverte à 3 heures.

M. Edouard Millaud, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi portant approbation du traité de commerce entre la France et l'Autriche-Hongrie.

M. le comte de Saint-Vallier signale quelques inconvénients entr'autres le danger d'une épizootie.

M. Méline, ministre de l'agriculture, dit que les craintes de M. de Saint-Vallier ne sont pas fondées.

M. Buffet combat à son tour le traité.

M. Jules Ferry prononce un long discours, à la suite duquel le traité est approuvé.

Suite de la 2e délibération sur la proposition de loi, adoptée par la Chambre des députés, sur l'organisation municipale.

La discussion s'ouvre sur l'article 100 qui est ainsi conçu:

« Les cloches des églises sont spécialement affectées aux cérémonies du culte. » Néanmoins, elles peuvent être employées: dans les cas de péril commun qui exigent un prompt secours; dans les circonstances où cet emploi est prescrit par les dispositions de lois ou règlements ou autorisé par les usages locaux.

Les sonneries religieuses continueront à être réglées conformément à la disposition qui les concerne dans l'article 47 de la loi du 18 germinal an X.

M. Demôle présente quelques observations.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

Défaite du Mahdi

Slatin-bey, officier autrichien, à la tête de la tribu des Kabbabiches a infligé une grande défaite au Mahdi dans Barpom.

Les insurgés ont fait des pertes considérables, et leur retraite s'est effectuée dans un grand désordre.

Le traitement des employés

M. Grévy s'est montré défavorable au projet de la commission du budget atteignant les appointements des employés de l'Etat.

En Egypte

Le Portugal a envoyé un navire de guerre dans la mer Rouge.

Le nihilisme

Le Czar a rédigé un manifeste contre le nihilisme: sa publication aura lieu bientôt.

Mustapha-Pacha

Mustapha-Pacha est retourné à Scutari.

Grève des menuisiers

Les menuisiers de Paris sont en grève.

Le condamné à mort

Aix 7 mars, midi.

Guichard a passé une partie de la nuit dans une prostration complète.

Dans la matinée il a repris ses sens et a demandé un peu de nourriture.

Son défenseur s'est rendu à la prison à 10 heures et lui a fait signer un pourvoi en cassation.

ETAT CIVIL

MARIAGES. — Néant. NAISSANCES. — Néant. DÉCÈS.

Bighetti Marie-Joséphine, célibataire, 38 ans, de Bastia. Gaspari Toussainte, 13 mois, de Bastia.

Bourse de Paris

Table with 3 columns: Description, 6 Mars, 7 Mars. Rows include Rente 3 p. 0/0, 3 p. 0/0 amortissable, 3 p. 0/0, 4 p. 0/0, and 4 1/2 p. 0/0.

Mme POGGI Veuve PAOLI

MARCHEAND DE MODES, à Bastia, Boulevard du Palais N. 9.

A l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient de recevoir un splendide assortiment de nouveautés pour la saison d'hiver provenant des meilleurs fabricants de Paris.

Chapeaux de feutre noir, et couleurs, paille noir chapeaux pour deuil confectionnés en tous genres on trouvera aussi un grand assortiment de fleurs plumes, agréments etc., et tous les articles de modes.

A DES PRIX TRES MODÈRES

# Le Petit Bastiais

5 cent. JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN cent. 5

### Avis au Public

#### Liquidation définitive

M. MARIUS MEOLIN désireux d'écouler au plus tôt tous ses articles de Mercerie lui restant, se propose de le faire procéder à une vente volontaire aux enchères publiques, le samedi 8 mars à 8 heures du matin et jours suivants.

### AU GOURMAND

MAISON FONDÉE EN 1822

L. GUITTON  
DISTILLATEUR-CHIMISTE  
à Bastia (Corse)

Marque de fabrique déposée

La maison Guilton a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient de mettre en vente des liqueurs surlines à des prix excessivement modérés. Ces liqueurs fabriquées par lui-même avec le grand soin peuvent rivaliser avec les meilleures marques du continent.

La maison ne saurait trop recommander la nouvelle liqueur du grand patriote Gambetta inventée par L. Guilton, distillateur-chimiste, fabriquée avec des herbes aromatiques de la Corse.

Cette nouvelle liqueur est stomacique et digestive.

Toutes ces liqueurs sont au même prix : 2,75 le litre. La maison Guilton tient à la disposition du public aussi des sirops assortis garantis pur sucre et non au glucose, la maison tient essentiellement à cette remarque, vu que la vente des sirops glucosés constitue une fraude prévue par l'art. 423 du code pénal lorsque l'acheteur n'en est pas averti par le vendeur.

Tous les sirops sont au prix de 1,75 le litre.

Le sirop de gomme est à 1,25 le litre. La maison Guilton vient de faire cette grande baisse de prix en raison de ses grandes relations commerciales qui lui permettent de se procurer les matières premières à très bon marché. Les bouteilles vides sont reprises à raison de 0,25 centimes.

Imprimerie Librairie Ollagnier.  
L'un des rédacteurs, gérant,  
MATTHIEU OLLAGNIER

**J'OFFRE** de faire gagner 15 fr. par jour sans quitter emploi ; 60 fr. en voyageant pour vente d'un art. Unique succès assuré (ma propriété). Ecrire franco à M. de Boyeres direct. général d'Inventions, 92 r. du Point-du-jour Paris, tumb. p. réponse.

### Avis

M. STAGNARA, rue des Terrasses, prévient sa clientèle qu'il vient de recevoir un grand assortiment de tabacs et cigares de la région italienne qu'il vend au même prix qu'en Italie. Seul dépositaire, se méfier des contrefaçons.

### HOTEL D'EUROPE

Tenu par M. L. STÉFANI  
4 Boulevard du Palais 4  
au-dessus des grands magasins Oregano  
BASTIA

Chambres garnies, Table d'hôte, Tables particulières, Pension bourgeoise. Prix très-modérés.

Cet Hôtel est fraîchement meublé et se recommande pour son bon confort.

**BRONCHITES, TOUX**  
Catarrhes Pulmonaires.  
**RHUMES** POITRINAIRES  
Faiiblesse de la Poitrine  
**PHTHISIE, Asthmes**  
Guérison rapide par les  
**Gouttes Livoniennes**  
de TROUETTE-PERRET  
à la CRÈME de BÈRE, CRÈME de NEIGE  
et BAUME de TELL  
Ce produit, infaillible pour guérir radicalement toutes les Maladies des Voies respiratoires, est recommandé par les célébrités médicales comme le seul efficace.  
3 fr. la Boîte dans toutes les Pharmacies  
ENVOI FRANCO CONTRE TIMBRE-POSTE  
Dépôt principal :  
**TROUETTE-PERRET**  
PARIS, 165, rue Saint-Antoine, PARIS

## AVANT VOS REPAS BUVEZ DU BYDOF Bitter Russe

### Apéritif reconstituant et fébrifuge

Ce qui constitue la supériorité du BYDOF sur tous les amers et apéritifs connus, c'est qu'en outre de son goût exquis et de ses qualités apéritives, le BYDOF est un reconstituant énergique et qui a la propriété de stimuler les fonctions de l'estomac sans l'irriter. Par son action bienfaisante sur tout l'organisme le BYDOF dissipe les humeurs et procure aussitôt qu'on l'a bu, une sensation de bien-être général.

Mélangé avec de l'eau de Seltz ou de l'eau naturelle, le BYDOF est l'apéritif le plus agréable et le meilleur pour lasanté. Il est aussi apprécié mélangé avec du sirop ou du vermouth. Agents généraux et seuls entrepositaires pour toute la Corse, M. P. V. BOURGEOIS ET FILS à Bastia.

MAISON DE CONFIANCE Fondée en 1861  
Prix fixe

## MAISON MATTEI FILS

17, Boulevard Paoli, sur la Travorse, Bastia

Grand assortiment de montres d'or, d'argent et en métal, pendules de cheminées, tableaux et réveils. — Grands choix de parures, demi-parures, pendant brocher, bracelets, colliers, giletiers, bagues, médaillons, etc., à des prix très réduits. — Or, argent, double et dentel. — Orfèvrerie argent et métal blanc. — Bijoux, à des prix très réduits. — Réparations de montres pendules, réveils, Pierres fines. — Envoi franco à l'Intérieur de toute commande au dessus de 20 fr.

### AVIS

M. PREVOSTI, Faustin, négociant demeurant à Bastia rue Napoléon, a l'honneur d'informer Messieurs les Cafetiers qu'il vient d'être agréé comme seul entrepositaire général dans l'arrondissement de Bastia, des Bières blanches et brunes de la grande Brasserie Phocéenne, Maison Rougier, Bernard, et Cie, Marseille.

BIÈRES Crèmeuses en bouteilles et en fûts, exportation pour l'Italie jusqu'au golfe de l'Adriatique, Mortelle de Bologne, choucroute de Strasbourg, Gasparini, Bra-seur Bastia, place Saint-Nicolas.



Tabacs, Cigares du Pays et Havane

### Vins Spiritueux Distillerie Bastiaise. — Entrepôt de tabacs et Spiritueux

Boulevard du Palais

L.-N. MATTEI BASTIA (Corse).

Marque F abrique

SPIRITUEUX		Tabacs en feuilles	Tabacs en paquets	Tabacs en vrac	Cigares	Cigares étrangers	Cigarettes	Tabac à priser
3/6 de vin.	Kirsch sup.	Eau menthe.	Vermouthor.	Sauterne.	Extra-fins	Trabacos or.	De dames	1re qualité
id. du nord	id. de la forêt	id. id. café.	id. Noilly Pr.	Chablis	Fins	id d'Alexan.	Java	2e id.
Cognac ord.	Vts. Pernod	Liqueurs ass.	id. id. 1/2 l.	Cassis blanc	Bandes dorées	Utrecth	Sultanes	3e qualité
id. super	id. Berger	id. fines ass.	id. id. 1/2 l.	Champagne	Paçon ejsec	Entractos	Virginie ver.	à priser
id. fine cham.	id. ordinaire	id. Vrand.	id. Tarin or.	Musc. Conn.	Havane gran.	Cabinet	id. blanches	de la Regie
id. Martel	Bitter ord.	Cacao Chouva	id. id. extra	Turo cavalle	id. courts.	Flor fina	Ordin. jaunes	
id. extra.	id. super.	Pir. e'm Gel	id. id. 1/2 l.	Savonnette	Orchinaire	Elartista fa-	id. rosee	
id. id. ...	id. Saillaad.	id. Gabelle	id. Saitoni	levant	Bouts du ne-	mur	id 10 eigar.	
id. id. ...	id. Blanqui.	id. Vaisette MB.	id. Saitoni	Hongrois	gre	Cruix ovenera	Illustrées	
id. id. ...	id. Atara id.	Liqueurs Bl.	id. id. 1/2 l.	Plantador	Tordus ord.	Supér	Cigares-Ciga-	
id. Etonneau	Amer Picon.	id. fines id.	Vins de Bord.	Brisures de la	id. fins	Terests	rettes	
id. Gueria.	id. Indien.	The chinois.	id. espagnols	Regie.	Longs (fan-	representa-	Cigarettes de	
Rhum ord.	Birrh Violet.	Chartreuse G	Malaga	Regie.	taisie)	cion	de la Regie	
id. Guéin	Eau de vie	id. Garn vert	Madère	Regie.		El Colombate		
id. extra.	id. id. corse.	id. id. 1/2 l.	Porto	Regie.		de la Havane		
id. Martiniqu.	id. id. anisee	id. id. 1/2 l.	Muscet Fron.	Regie.				
Kirsch. ord.	id. id. rose	id. id. 1/2 l.	id. Lunel.	Regie.				
id. Arnaud.	id. id. amère	Baspill vrai.	Charstala	Regie.				
			Myre.	Regie.				

**Abonnement (Payable d'avance)**  
UN AN, 30 fr. 6 mois 12 »  
TRIMESTRE FRANCO, ALGERIE, 22 » 13.50  
LES DE L'UNION POSTALE, 35 » 18 »  
Autres pays, le port en sus.  
On ne répond pas des manuscrits déposés.

9<sup>e</sup> ANNEE, N° 999. — DIMANCHE, 9 MARS 1884  
Sainte Françoise Romaine.  
**Rédaction & Administration :**  
Matthieu Ollagnier, Directeur  
8, Boulevard du Palais, 8.  
Bureau spécial à Paris, 16, rue des Martyrs.

Les annonces, réclames et insertions sont exclusivement reçues dans les bureaux des succursales de l'Agence Havas, seule chargée de la publicité, à Ajaccio, Cours Grandval, 2, à Bastia, Boulevard du Palais, 10, à Paris, chez MM. Audbourg et Co, Place de la Bourse, 10. — Faits divers, 1 fr — Récl., 0,75 c. — Diverses, 0,30. — Jud. 0,25.

**BULLETIN METEOROLOGIQUE D'HIER**  
Barometre, 758.  
Thermometre, extérieur 10 — intérieur 10 1/2  
Direction du vent à 8 h. Ouest — à 4 h. idem.  
Intensité à 8 h. très-foible — à 4 h. id.  
Etat du ciel, clair.  
Etat de la mer, belle.  
Hauteur des eaux à 8 h. + 0.45 — à 4 h. + 0.30.

**LA LIBRAIRIE OLLAGNIER**  
D.-Ch. NICOLAI  
**LA MORT DE VANIVA**  
OU  
JUSTIFICATION DE SAMPIERO PAR BONAPARTE  
Se vend 50 centimes  
au profit de la Souscription Sampiero.

### BASTIA LES AMANDES

M. le Directeur du Petit Bastiais, A en juger par les apparences, la récolte des amandes qui présente, dans notre arrondissement, une réelle importance, paraît, cette année, devoir être abondante. Mais ce n'est pas tout que de récolter, il faut vendre, et lorsque le moment de la vente est arrivé, les propriétaires exposés, de la part des commissionnaires à toutes sortes d'avaries ; nous en avons vu qui, après avoir convenu du prix, imposaient un autre inférieur, lorsque le fruit était en sacs. Et le plus souvent, malheureux propriétaire pris entre l'alternative d'un procès dispendieux ou de la perte de ses amandes, subissait la loi de son acheteur. Si nous contractions enfin l'habitude de nous associer, nous pourrions opposer une première barrière à ces intolérables exigences ; si nous allions directement au consommateur, au fabricant, le négociant par exemple, il nous serait facile de secouer définitivement le joug de la sorte. en effet, nous vendrions nos amandes réellement ce qu'ils valent, grâce à la suppression des intermédiaires. Que

faudrait-il en dire ? Vous l'avez déjà indiqué. Mais si vous n'avez pas le temps de le répéter, il suffirait d'avoir un bon représentant en rapports constants avec ceux qui emploient les amandes dans leur industrie ; il suffirait d'être d'accord avec une hardiesse, qui malheureusement n'est pas encore entrée dans nos habitudes. L'application d'un pareil système est chose si facile, qu'on ne s'expliquerait pas qu'il n'ait pas encore été adopté, si l'on ne savait quel empire exerce la routine.

A défaut cependant des mesures dont nous parlons, les propriétaires devraient exiger le dépôt préalable d'une somme représentant approximativement le montant de leur récolte. S'ils n'obtiennent pas de l'acheteur cette garantie absolument indispensable, il vaut beaucoup mieux pour eux, laisser le fruit devenir sec. En ce dernier état, le placement fait à son heure est aussi avantageux que lorsque l'amande est fraîche, et dût-on avoir un bénéfice moindre, il est préférable aux conditions désastreuses dont on court le risque avec des commissionnaires de mauvaise foi. Je crois ces idées justes, Monsieur le Directeur, et si vous voulez bien vous en faire l'écho, j'espère que petit à petit, elles feront leur chemin, et qu'enfin nous ne serons plus exploités, comme nous l'avons été jusqu'ici. Veuillez agréer, etc.  
Un Propriétaire.

**Les examens des bourses**  
En présence du nombre considérable de demandes de bourses d'internes pour les lycées et collèges, le ministre s'est vu dans la nécessité de rendre un peu plus difficiles les épreuves de l'examen, afin que la lutte fut restreinte entre les plus méritants. Vingt-neuf candidats se sont présentés au lycée : trois seulement ont été admis : les jeunes Giamarchi et Moretti, de la 2e série de l'enseignement classique, et Don Carli, de la 2e série de l'enseignement spécial.

141<sup>e</sup> RÉGIMENT D'INFANTERIE  
PLACE SAINT-NICOLAS  
Programme du 9 Mars 1884, de 3 à 4 h.  
1. Kadjars-Marsch (allégo), Lemaire.  
2. Ouvert. des Diamants de la Couronne, Auber.  
3. La Dame Blanche (Fantaisie), Boieldieu.  
4. Emma (Mazurka), Bru.  
5. Les Huguenots (4<sup>e</sup> acte), Meyerbeer.  
6. Parfum capiteux (Valse), J. Klein.

**Ephemerides Corses**  
9 Mars 1554. — Spinola a la tête d'une forte armée génoise, envahit les pieves d'Orto et de Marana et s'empare de tout le pays jusqu'au Golo. Ainsi, petit à petit, Sampiero et de Thermes perdaient ce qu'ils avaient si vaillamment conquis.

**Aux éducateurs de vers à soie**  
En présence de la crise que traverse en ce moment le commerce des graines, j'ai pensé qu'il est bon de faire connaître aux éducateurs la cause du revirement qui s'est produit dans la marche des affaires, et de chercher, avec eux, à obvier aux inconvénients de la situation. Je le crois d'autant plus opportun que l'insuccès de l'année dernière, que rien ne faisait présager, a amené un découragement presque général. On ne peut se dissimuler, en effet, que non-seulement la moitié des graines sont restées invendues, cette année, mais encore que le prix a subi une baisse considérable : conséquences funestes de la concurrence que nous font les graines du Var où les feuilles, se vendant quatre fois moins qu'en Corse, les producteurs peuvent livrer leurs produits à des prix très-inférieurs aux nôtres. Les Syriens, sur lesquels on doit presque uniquement compter pour l'écoulement de nos graines, attirés par l'appât du bas prix, se sont transportés dans le Var sans tenir compte des garanties que nous pouvions leur offrir. Mais, je crois ne pas me tromper en espérant que la supériorité incontestée de nos productions pourra nous ramener de nombreux clients et le prix rémunérateur des années précédentes.

Connaissant toute la valeur de nos graines importées en Syrie, dont les 4/5 sont livrées par mes soins, j'ai la ferme conviction que les excellents résultats qu'elles donneront aux prochaines éducations seront un stimulant en notre faveur, et que l'on saura désormais faire la différence entre nos produits, offrant toute certitude de succès, et ceux du Var, qui méritent d'autant moins de confiance qu'il est impossible d'admettre que, dans un pays naguère encore malade, on ait pu se procurer une quantité si considérable de graines saines : va que, d'après des renseignements très-exacts, les Syriens en auraient été acquéreurs de quarante mille onces environ.

Pour ma part, je suis d'avis que nous subissons une épreuve qu'il ne tient qu'à nous de conjurer, en nous mettant en mesure de produire autant et meilleur que par le passé.

Il est aisé de comprendre combien il serait désastreux que les Syriens, ne trouvant pas à s'approvisionner en Corse, fussent obligés d'aller chercher ailleurs d'autres centres de productions; ce serait les éloigner à jamais du pays et nous fermer tout espoir de débouché.

J'espère que l'on mettra à profit un conseil qui m'est dicté par l'intérêt général le mieux senti et que chacun aura à cœur de contribuer à relever une industrie qui, depuis longtemps déjà, est une source de bien-être pour le département, et compense, en grande partie, la gêne occasionnée par une série successive de mauvaises récoltes.

Les éducateurs intelligents et soucieux de leurs intérêts comprendront l'utilité de ma démarche et sauront apprécier la justesse de mes réflexions.

FR. PIAZZA,
Sericulteur.

N. B. — Pour assurer le succès des opérations de la prochaine campagne, je tiens des reproducteurs à la disposition des éducateurs qui m'en feront la demande, me réservant, en cas de besoin, la préférence pour l'achat de leurs cocons.

M. Sauveur Raffaelli

M. Sauveur Raffaelli, ancien inspecteur des douanes, est mort hier à sa villa de San Giacinto, près Lota.

Après sa mise à la retraite, M. Raffaelli s'était retiré dans sa villa et s'adonnait à l'agriculture.

Il a succombé après plusieurs mois de maladie.

Il avait été dans l'administration des douanes, un fonctionnaire d'un mérite peu commun. C'était aussi un homme d'une grande érudition, un ami sûr, un cœur excellent.

Il laisse de vifs et profonds regrets.

Deux enfants sauvés

Hier matin une femme qui habite la maison Patrimonio, dans la rue du lycée, sortit pour acheter quelques comestibles et laissa ses deux enfants dans sa chambre à coucher: l'un âgé de 3 ans et demi était sur un canapé, l'autre âgé de un an sur le lit.

Quelques instants après les voisins aperçurent une fumée épaisse qui s'échappait par la fenêtre: ils avaient vu sortir la mère et savaient qu'elle avait laissé ses enfants. Mais la porte était fermée à clef: il fallut l'enfoncer, et cela prit du temps. Aussi, lorsqu'ils pénétrèrent dans l'appartement, la salle d'entrée était complètement remplie de fumée: ils se précipitèrent dans la chambre et virent le lit en feu: les enfants criaient et pleuraient. Ils purent être saisis avant que les flammes ne les atteignissent.

Les courageux citoyens qui ont sauvé la vie à ces deux enfants sont MM. Antoine Vannucci, chaudronnier; Augustin Agostini, forgeron; Dominique Leandri, cordonnier; et un autre voisin dont nous n'avons pas pu nous procurer le nom. Nous les félicitons de leur dévouement. On croit que l'un de ces enfants ayant voulu allumer une allumette qui se trouvait sur la table de nuit a mis le feu aux couvertures.

Mutations

DANS L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Ont été nommées maitresses de couture dans les écoles mixtes. de Giocatojo, Mme Sangiovanni Marianne, en remplacement de Mme Frediani. de Calasima, Mme Vellutini Angèle-Marie. de Pratazone, Mlle Casanova Marie-Hélène. de San Giuliano, Mlle Olivieri. d'Erone, Mme Thevenet Adèle.

L'infortuné tanneur Colonna, qui dimanche soir, dans une buvette de la place d'Armes, a reçu une blessure au

bas ventre, est mort hier au soir à 5 heures de la nuit.

Il a été immédiatement après transporté à son domicile.

On dit que le meurtrier a été arrêté.

ACTES OFFICIELS

M. Levie, médecin-inspecteur, chef du service médical des 17e et 18e corps.

M. Preire, inspecteur des douanes, chef de service en Corse a été élevé à la première classe.

M. Vidal, enseigne de vaisseau, embarqué sur l'Européen, au Tonkin, est rappelé en France.

M. Androvandi Roch-Hyacinthe-Pierre-André, lieutenant au 5e de ligne, a été nommé chevalier de la légion d'honneur, 30 ans de service, 6 campagnes.

M. Gambarelli, lieutenant au 114e d'infanterie, est nommé à l'emploi de lieutenant-adjoint trésorier du 143e de même arme.

M. Zevaco, récemment promu mécanicien principal de la marine de 2e classe, passe La Galissonnière sur l'Atalante, au Tonkin.

Votes de nos Députés

Scrutin sur l'ensemble de l'article 17 de la loi sur l'enseignement primaire, ainsi conçu:

Aucune nomination nouvelle, soit d'instituteur soit d'institutrices congréganistes ne sera faite dans les départements où fonctionnera depuis quatre ans une école normale soit d'instituteurs soit d'institutrices en conformité de l'art. 1er de la loi du 9 août 1879.

Pour les écoles de garçons, la substitution du personnel laïque au personnel congréganiste de être complète dans le laps de cinq ans après la promulgation de la présente loi.

Nombre des votants . . . 417
Majorité absolue . . . 209
Pour l'adoption . . . 320
Contre . . . 97

La Chambre des députés a adopté. M. Gavini a voté contre. N'ont pas pris part au vote, MM. Arène, Bart Graziani, Peraldi.

Nous signalons hier une décroissance de mortalité chez les enfants élevés au Biberon-Robert flexil Afin de régénérer la France, il est du devoir de tous les citoyens français de propager ce biberon si précieux et si utile; car c'est au berceau qu'il faut prendre l'homme.

Ils ont bonne tournure, ces soldats français, dit le colonel à sa fille en anglais; aussi en fait-on facilement des officiers.

Puis s'adressant en français au jeune homme. Dites-moi, mon brave, dans quel régiment avez-vous servi?

Celui-ci donna un léger coup de coude au père du filleul de son petit-cousin, et, comprimant un sourire ironique, répondit qu'il avait été dans les chasseurs à pied de la garde, et que présentement il sortait du Te léger.

Est-ce que vous avez été à Waterloo? Vous êtes bien jeune.

Pardon, mon colonel; c'est ma seule campagne.

Elle compte double, dit le colonel. Le jeune Corse se mordit les lèvres.

Papa, dit miss Lydia en anglais, demandez-lui donc si les Corses aiment beaucoup leur Bonaparte?

Avant que le colonel eût traduit la question en français, le jeune homme répondit en assez bon anglais, quoique avec un accent prononcé:

Vous savez, mademoiselle, que nul n'est prophète en son pays. Nous autres, compatriotes de Napoléon, nous l'aimons peut-être moins que les Français. Quant à moi, bien que ma famille ait été autrefois l'ennemi de la sienne, je l'aime et l'admire.

La nouvelle triple alliance

Le Standard publie la dépêche suivante de Berlin:

Un traité vient d'être conclu entre l'Allemagne et l'Autriche d'une part et la Russie d'autre part sur les bases suivantes:

Dans l'article 1er, la Russie donne un engagement de paix aux deux empires en retirant ses troupes des frontières austro-allemandes;

Dans l'article 2, l'attitude de la Russie dans la péninsule; des Balkans est définie; le maintien du statu quo est garanti et l'occupation autrichienne de la Bosnie et de l'Herzégovine est expressément reconnue par la Russie;

L'article 3 contient un engagement de la Russie à ne pas appuyer les idées de revanche de la France;

L'article 4 crée une garantie mutuelle pour le maintien de la paix de l'Europe. Enfin, l'article 5 fixe la durée du traité à cinq ans.

Ce traité a été proposé par la Russie et a été décidé dans les récentes entrevues de M. Giers avec M. de Bismarck et de M. Kalnoky. Il n'affecte en rien la triple alliance austro-italienne-allemande et ne touche pas à la question d'Asie.

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE BASTIA (Chambre Civile)

ROLE DES AFFAIRES A PLAIDER

AUDIENCES DES 14-ET 15 MARS 1884

Table listing names and dates for court proceedings, including Mattei, Mari, Ristorcelli, Fantauzzi, Orsini, Corazzi, Jauge, Casabianca, Suzzoni, Rutali, Pinelli, Lejeune, Monciotti, Pinelli, Ricci, Damiani, Bonet, and their respective dates.

Bulletin financier

Paris, le 5 mars 1884.

La hausse qui s'est produite sur nos fonds publics a-t-elle de quelque durée? Les nouvelles du Tonkin annoncent l'investissement de Bac-Ninh, la Banque selon sa coutume n'escompterait-elle pas la victoire que doivent remporter nos troupes? Ce fait ne serait pas nouveau, et il convient d'attendre quelques séances avant de se prononcer sur la portée de la marche en avant qu'a exécutée la Banque d'aujourd'hui.

L'action de la Banque de France est demeurée à 5135 sans changement — Bon courant d'affaires sur les titres du Crédit Foncier; le public s'attache à ces valeurs, il agit ainsi avec sagesse — à 1230, et a encore une bonne marge de hausse dès qu'un mouvement de reprise viendra s'emparer du marché.

Le placement en Obligations foncières est pour l'épargne le plus sûr et celui qui offre le plus d'avenir. A côté du revenu, il y a les chances de gain de 100.000 francs qui sont fort appréciées.

Les Valeurs les plus demandées durant la Bourse d'aujourd'hui sont les actions des Grandes Compagnies de Chemins de fer; aussi il y a-t-il une nouvelle avance à constater de la cote; — le Lyon à

PROSPER MÉRÉ (La suite à demain.)

Reproduction interdite aux journaux qui pas de traité avec M. Calman Levy, éditeur, à

1230, le Midi à 1225; — l'Orléans progresse de 15 centimes à 1035. Signalons en terminant la bonne tenue du Suez à 2045.

Dépêches de Nuit

(Service télégraphique spécial du Petit Bastiais)

La révision

Le Temps annonce que MM. les députés Granet, Laguerre et Laisant iront en Corse faire des conférences sur la révision à Bastia, Ajaccio et Corte.

Condamnation

Morphy, journaliste socialiste, a été condamné à 6 mois de prison et 2.000 francs d'amende pour publication d'articles incendiaires.

Au Soudan

Les anglais n'ont tenté aucune nouvelle attaque, mais ont fait de nombreuses reconnaissances.

On dit que des bandes d'insurgés abandonnent le camp.

Les candidatures ouvrières

Le parti ouvrier possibiliste à Paris prépare des candidatures pour les élections municipales.

L'île d'Hai-Nan

Des soldats anglais ont débarqué au Sud de l'île Hai-Nan.

L'ambassade de Madrid

M. Challemel-Lacour remplacerait M. des Michels à Madrid.

Les nègres révoltés

Les nègres révoltés de Zobeir-Pacha ont été internés à Suez.

LA JOURNÉE PARLEMENTAIRE

SÉNAT

Présidence de M. LE ROYER

Suite de la 2e délibération sur la proposition de loi, adoptée par la Chambre des députés, sur l'organisation municipale.

La discussion continue sur l'article 100 relatif aux cloches des églises.

Cet article est adopté.

Le Sénat reprend la discussion de l'article 7 qui avait été renvoyé à la commission.

Cet article est adopté.

M. Baragnon dépose un amendement à l'article 12, demandant le recours au conseil d'Etat.

Cet amendement est mis aux voix.

Nombre de votants . . . 165
Majorité absolue . . . 83
Pour l'adoption . . . 38
Contre . . . 127

L'amendement n'est pas adopté. La suite de la discussion est renvoyée à lundi.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Présidence de M. BUSSON

La séance est ouverte à 3 heures. M. Jullien, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de jeudi, qui est adopté.

L'élection de M. de Largentaye est validée.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion: 1° de la proposition de loi de M. Paul Bert, sur l'organisation de l'enseignement primaire; 2° du projet de loi relatif à la nomination et au traitement des instituteurs et institutrices primaires.

La discussion continue sur l'article 27 relatif à la nomination des instituteurs et institutrices.

M. de Lanessan déclare qu'il se rallie à l'amendement de M. Lenient.

M. le comte de Lanjuinais dit que ses amis de la droite acceptent la nomination par les recteurs.

L'amendement de M. Lenient est mis aux voix.

Nombre des votants . . . 511
Majorité absolue . . . 256
Pour l'adoption . . . 204
Contre . . . 307

L'amendement n'est pas adopté. M. de Mackau dépose un amendement portant que la liste d'admissibilité à l'emploi d'instituteur et d'institutrice sera dressée chaque année par le conseil départemental.

Cet amendement est mis aux voix.

Nombre des votants . . . 503
Majorité absolue . . . 252
Pour l'adoption . . . 208
Contre . . . 295

L'amendement est repoussé.

Le scrutin est ouvert sur l'article 28.

Nombre des votants . . . 454
Majorité absolue . . . 228
Pour l'adoption . . . 320
Contre . . . 134

La Chambre a adopté. La suite de la discussion est renvoyée à lundi.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES — Néant.
NAISSANCES.

Erminj Antoinette.
Colonna Pierre-Jean, tanneur, marié, 30 ans, de Prato de Giovelina.
Rogliano Louise, 3 ans, de Bastia.
Tonelli Ferdinand, marié, 55 ans, de Val di Mare (Italie).

Bourse de Paris

Table with columns for dates (7 Mars, 8 Mars) and values for Rente 3 p. 0/0, 3 p. 0/0 amortissable, 4 p. 0/0, and 4 1/2 p. 0/0.

FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

N° 4.

COLOMBA

II (Suite)

Le jeune homme ôta sa casquette en voyant le colonel, et le remercia sans embarras et en bons termes du service qu'il lui rendait.

— Charmé de vous être utile, mon garçon, dit le colonel en lui faisant un signe de tête amical.

Et il entra dans la yole.

Il est sans gêne, votre Anglais, dit tout bas en italien le jeune homme au patron.

Celui-ci plaça son index sous son œil gauche et abaissa les deux coins de la bouche. Pour qui comprend le langage des signes, cela voulait dire que l'Anglais entendait l'Italien et que c'était un homme bizarre. Le jeune homme sourit légèrement, toucha son front en réponse au signe de Mattei, comme pour lui dire que tous les Anglais avaient quelque chose de travers dans la tête, puis il s'assit auprès du patron, et considéra avec beaucoup d'attention, mais sans impertinence, sa jolie compagne de voyage.

Le Petit Bastiais

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN cent. 5

Nous lisons dans le « Loyd Weekly » N° du 12 juillet 1883, une histoire très curieuse: il s'agit d'un pantalon mis au Mont-de-Piété pour acheter un médicament...

AVIS. Notre ville possède dans ses murs un phénomène unique, venu au monde sans bras, qui exécute plus de 20 exercices avec les pieds.

HOTEL D'EUROPE tenu par M. L. STEFANI 4 Boulevard du Palais 4 au-dessus des grands-magasins Oregna BASTIA

Chambres garnies, Table d'hôte, Tables particulières, Pension bourgeoise. Prix très modérés.

AVIS

M. PREVOSTI, Faustin, négociant demeurant à Bastia rue Napoléon, a l'honneur d'informer Messieurs les Cafetiers qu'il vient d'être agréé comme seul entrepositaire général dans l'arrondissement de Bastia...

BIERES Crèmeuses en bouteilles et en fûts, exportation pour l'Italie jusqu'au golfe de l'Adriatique, Mortelle de Biologie, choroate de Strasbourg, Gasparini, Brasseur Bastia, place Saint-Nicolas.

Avis au Public Liquidation définitive M. MARIUS MOLIN désireux d'écouler au plus tôt tous ses articles de Mercerie lui restant, se propose de faire procéder à une vente volontaire aux enchères publiques, le samedi 8 mars à 8 heures du matin et jours suivants.

TIRAGE DÉFINITIF DE LA LOTERIE TUNISIENNE LE 17 JUILLET 1884 GROS LOTS: 500,000

ONGUENT véritable CANET-GIRARD guérit promptement de plaies, panaris, blennorrhées de toutes sortes.

MAISON DE CONFIANCE Fondée en 1806 PRIX FIXE P. MATTEI FILS 17, Boulevard Paoli, sur le Traverso, Bastia

Abonnement (Payable d'avance) 9 ANNÉE, N° 1000. — DIMANCHE, 10 MARS 1884 Les quarante martyrs.

LA LIBRAIRE OLLAGNIER D.-Ch. NICOLAI

LA MORT DE VANINA OU JUSTIFICATION DE SAMPIERO PAR BONAPARTE Se vend 50 centimes au profit de la Souscription Sampiero.

BASTIA ET NOUS?

Voilà le maire, les députés de la ville de Nice qui ont fait les démarches les plus actives auprès du gouvernement pour obtenir l'autorisation d'organiser une loterie, dite de l'Exposition de Nice...

Il semble, en vérité, que nos coffres soient pleins, qu'on n'a qu'à y puiser, tandis qu'en réalité notre budget annuel se solde par des excédents très modestes.

Rédaction & Administration: Matthieu Ollagnier, Directeur 8, Boulevard du Palais, 8. Bureau spécial à Paris, 46, rue des Martyrs.

Les annonces, réclames et insertions sont exclusivement reçues dans les bureaux des succursales de l'Agence Havas, seule chargée de la publicité à Ajaccio, Cours Grandval, 2, à Bastia, Boulevard du Palais 10, à Paris, chez MM. Audouard et Co, Place de la Bourse, 10.

CONSEIL MUNICIPAL DE BASTIA

des absences faites par les membres du Conseil Municipal, depuis le 31 janvier 1881 jusqu'au 3 Mars 1881.

Table with columns: NOMBRE DES ABSENCES, 1881, 1882, 1883, 1884, Total des absences sur 100 séances. Lists names like MM. Bourgeois, Gregorj, Pierangeli, etc.

Votes de nos Députés

Scrutin sur l'amendement de M. Barodet à l'article 24 du projet de loi relatif au traitement et à la nomination des instituteurs. Cet amendement est ainsi conçu: « Les instituteurs et institutrices titulaires ou adjoints sont nommés par le Conseil municipal. »

Scrutin sur l'amendement de M. le comte de Mun à l'article 24 du projet de loi relatif au traitement et à la nomination des instituteurs. Cet amendement est ainsi conçu: « Les instituteurs stagiaires et titulaires sont nommés par le Recteur de l'Académie, après avis conforme du Conseil municipal de la commune. »

AMARA-BLANQUI

Aprêtif essentiellement tonique et très agréable, BASE D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES ET DE QUINQUINA Étendu d'eau, l'Amara est une boisson désaltérante et fortifiante par excellence.

Imprimerie Librairie Ollagnier. L'un des rédacteurs, venant, MATTHIEU OLLAGNIER

Vins Spiritueux Distillerie Bastiaise. — Entrepôt de tabacs et Spiritueux

Boulevard du Palais L.-N. MATTEI BASTIA (Corse). Tabacs, Cigares du Pays et Havane

Table listing various spirits and cigars. Columns include: SPIRITUEUX (Kirsch, Eau menthe, Vermouth, etc.), Tabacs en feuilles (Virginia, Kentucky, etc.), Tabacs en paquets (Maryland, etc.), Tabacs en vrac (Maryland, etc.), Cigares (Extra-fins, etc.), Cigares étrangers (Trabucos, etc.), Cigarettes (De dames, etc.), Tabac à priser (1re qualité, etc.).

Nombre des votants. . . 472
Majorité absolue. . . 237
Pour l'adoption. . . 102
Contre. . . 370

La Chambre des Députés n'a pas adopté.
M. Gavini a voté pour.
Ont voté contre, MM. Arène, Graziani, Peraldi.
M. Bartoli n'a pas pris part au vote.

ERRATUM.

Dans l'article Usine de Cardo du 4 au lieu de :
« Je citerai la statistique qui établit que la mortalité de Londres, au milieu de tant de fumée sulfureuse, vario entre 8 et 21 pour 100, il faut lire pour 1000.
Au lieu de « J'ai vu une de ces usines qui traite le pyrite de cuivre » il faut dire la pyrite.

ACTES OFFICIELS

M. Ocana, François, médecin-major de 1re classe au 133e d'infanterie, passe au 2e régiment d'artillerie.
M. Carabin Charles-Joseph, pharmacien aide-major de 1re classe à l'hôpital des Colinettes à Lyon, est désigné pour les hôpitaux de la division d'Oran.
Ont été nommés au grade de capitaine d'infanterie, MM.
Serra, capitaine en non-activité pour infirmités temporaires, au 79e de ligne.
Ferreri, lieutenant surnuméraire au 3e régiment de tirailleurs algériens, affecté au 81e de ligne.
Muglioni, lieutenant au 77e de ligne, maintenu au corps.
Orsini, lieutenant surnuméraire au 5e de ligne, affecté au 123e.
Raffalli, lieutenant surnuméraire au 31e de ligne, affecté au 65e.
Grisoni, lieutenant au 67e de ligne, affecté au 45e.

Gazette départementale

SARI D'ORCINO. — M. le Vice-Recteur a adressé ses félicitations à M. Patachini, instituteur communal, pour une promenade scolaire qu'il a dirigée et dont six de ses élèves ont fait d'intéressants comptes-rendus.
Il serait à désirer que l'exemple donné par M. Patachini eût de nombreux imitateurs.
CENTURI. — M. J.-A. Giacinti, commis des douanes à Bastia, a été nommé receveur à Centuri.

FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

No 5.

COLOMBA

II (Suite)

— Mademoiselle comprendrait-elle, par exemple, ces vers d'une de nos chansons corses ? C'est un bergier qui dit à une bergère :
Se entrassi 'ndru paradisu santu, santu,
E nun truvassi a tia, mi n' esciria (1).
Miss Lydia comprit, et trouvant la citation audacieuse, et plus encore le regard qui l'accompagnait, elle répondit en rougissant : « Capiso. »
— Et vous retourneriez dans votre pays en semestre ? demanda le colonel.
— Non, mon colonel. Ils m'ont mis en demi-solde, probablement parce que j'ai été à Waterloo et

(1) « Si j'entraï dans le paradis saint, saint, et si je ne t'y trouvais pas, j'en sortirais. » (Serenada di Zicaco.)

MURO. — Le vénérable abbé Giacometti François-Marie, desservant de Poggiale, est décédé à Muro, au sein de sa famille.
Il était âgé de 90 ans.

CASABIANCA. — M. l'abbé Vincenti, desservant de Solaro, est transféré à Casabianca, en remplacement de M. Mannoni, appelé à Perelli-Piazzali.

ORTO. — Le carnaval s'est passé, cette année, dans notre commune, avec toute la solennité désirable. Depuis vingt ans nous n'avions vu pareille affluence chez nous.

L'Empereur Frate Ier faisait les honneurs de son palais avec toute la grâce et la désinvolture qui lui sont habituelles.

Après le grand bal paré-masqué de mardi soir, Sa Majesté nous a offert un punch et nous a promis de revenir l'an prochain. Ses ministres, Andriarel et Maximin, ont pris acte de la promesse, et, après l'accolade traditionnelle, on s'est séparé en se promettant d'être exact au rendez-vous donné par l'Auguste Souverain. On a versé des larmes d'attendrissement.

BOCOGNANO. — L'enterrement du gendarme Basile Bonelli, mort à la suite des blessures qu'il avait reçues dans sa rencontre avec le bandit de Sollacarò, a eu lieu au milieu d'une foule considérable.

Quatre brigades de gendarmerie avaient été réunies pour rendre les derniers devoirs à cette victime du devoir.

Les cordons du poêle étaient tenus par les chefs de ces brigades. Ceux de Bocognano et de Foce ont prononcé quelques paroles émues sur la tombe de leur camarade et ont rendu hommage à sa bravoure.

M. Fumarolli, professeur d'italien au lycée, vient d'avoir la douleur de perdre sa mère.

Nous adressons à M. Fumarolli nos plus vives condoléances.

Le quatrième individu qui a contribué au sauvetage des deux enfants dans l'incendie de la rue du lycée, et dont nous n'avions pas donné le nom, est un em-

ployé à l'école d'Arboriculture, Auguste Stra.

Il a droit à sa part de félicitations.

Bibliographie

Les pays libres, leur organisation et leur éducation, d'après la législation comparée, ouvrage couronné par l'Institut, par M. JOSEPH FERRAND (1 vol. in-12, chez Pichon, édit.)

L'auteur de l'ouvrage auquel l'Académie des sciences Morales et Politiques, sur le rapport qui a été présenté par M. Aucoc, vient de décerner le prix Odilon Barrot, s'était déjà fait connaître par une série de publications d'économie politique. En 1881 il avait fait paraître un volume traitant des institutions administratives en France et à l'étranger, des réformes à apporter à notre législation sur commune et le département. Puis, il avait successivement publié diverses études, notamment l'écart entre nos institutions politiques et notre idéal intellectuel et moral, sur la réforme municipale en France et en Italie, sur la loi municipale actuellement soumise au Sénat, etc.

Il était donc déjà préparé par ses travaux antérieurs à traiter la question de décentralisation administrative que l'Académie avait choisie en 1884 comme objet de son concours pour l'obtention du prix Barrot, choix qu'elle avait fait d'ailleurs pour conformer à la volonté du fondateur de ce prix. M. Odilon Barrot avait pensé, en effet, que malgré les nombreuses publications faites sur cette question, malgré les savants ouvrages de droit ou d'histoire qu'elle avait inspirés, il manquait encore une étude dans laquelle elle fût traitée d'une façon à la fois très-libérale et pratique, et il avait exprimé le désir que l'Académie en fit l'objet d'un concours.

C'est donc cette étude qu'a entreprise M. Ferrand, encore bien que son œuvre appartienne plutôt au domaine de la science historique qu'à celui de la science juridique, il dépend cependant encore de celui-ci par les intéressantes recherches sur le droit administratif auxquelles l'auteur s'est livré, et c'est à ce titre que nous signalons son ouvrage à nos lecteurs.

Nous ne saurions en faire de meilleur éloge que de citer les termes mêmes dans lesquels M. Aucoc présentait à l'Académie : « Cet ouvrage ne contient rien d'inutile... Cette étude est bien composée; elle se lit avec intérêt. Le style est toujours soigné, soutenu, bien approprié au sujet, et les bonnes citations s'y trouvent en bonne compagnie. »

L'auteur a divisé son ouvrage en trois parties.

— Lieutenant, s'écria sir Thomas, lieutenant mais le patron m'a dit que vous étiez caporal, ainsi que votre père et tous les hommes de votre famille.

A ces mots le jeune homme, se laissant aller à renverse, se mit à rire de plus belle, et de si bonne grâce, que le patron et ses deux matelots éclatèrent en cœur.

— Parlez, colonel, dit enfin le jeune homme mais le quiproquo est admirable, je ne l'ai compris qu'à l'instant. En effet, ma famille se glorifie de compter des caporaux parmi ses ancêtres; mais nos caporaux corses n'ont jamais eu de galons sur leurs habits. Vers l'an de grâce 1100, quelques communes s'étant révoltées contre la tyrannie des grands seigneurs montagnards, se choisirent des chefs qu'elle nommèrent caporaux. Dans notre île, nous tenons l'honneur de descendre de ces espèces de tribuns.

— Pardon, monsieur ! s'écria le colonel, mille fois pardon. Puisque vous comprenez la cause de ma méprise, j'espère que vous voudrez bien l'excuser.

Et il lui tendit la main.

PROSPER MÉNÈS

(La suite à demain.)

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec M. Calman Lévy, éditeur, à Paris.

Dans la première, il étudie l'histoire intérieure de nos institutions administratives depuis 1789. Il examine d'abord le rôle de ces institutions et leurs rapports avec les institutions politiques. Puis il recherche l'origine, et nous montre les développements de la centralisation. Il explique comment le mouvement centralisateur put se faire sous la Révolution, alors que la capitale disposait sur la France tout entière d'une prépondérance incontestée. Arrive le 18 Brumaire, et toutes les libertés sont supprimées; tout ce que maintenait encore une certaine part de l'autonomie communale et départementale disparaît : c'est la réalisation la plus complète de la centralisation par la réunion de tous les pouvoirs entre les mains d'un seul homme, parvenu à l'apogée de la puissance et du despotisme.

Dans la seconde partie de son ouvrage, M. Ferrand examine les institutions administratives à l'étranger mises en parallèle avec les nôtres.

La troisième partie de l'ouvrage de M. Ferrand porte ce titre : « Les Rectifications nécessaires. » C'est dire que l'auteur, après nous avoir montré le mal, a cherché le remède.

Il l'a cherché, disons-nous, mais il l'avoue lui-même, après J.-J. Rousseau, la question lui semble insoluble dans l'état actuel de nos institutions, de nos habitudes et de nos mœurs. Mais, ajoute M. Ferrand, éclairés enfin par les enseignements du passé et par les difficultés chaque jour naissantes du présent, des efforts étaient tentés pour arriver à la grande amélioration qui s'impose aujourd'hui, c'est-à-dire à la décentralisation, il faudrait nécessairement s'avancer avec une extrême prudence, de peur d'échouer sur les récifs périlleux dont serait semée cette voie de progrès. La centralisation politique et la décentralisation administrative, tel est le but que doit chercher à atteindre un peuple libre et démocratique.

L'auteur consacre un chapitre spécial à l'examen d'une question particulièrement grave : la décentralisation d'une puissance administrative en ce qui concerne la capitale. Il présente un système d'organisation municipale qui s'écarte tout à la fois et du système actuel et des systèmes entomologistes que nous voyons souvent présentés aujourd'hui. Détail assez particulier. M. Ferrand émet l'opinion que la police municipale devrait relever directement de l'État; il a reçu, depuis la mise au jour de son ouvrage, entière satisfaction.

Une courte conclusion termine cet intéressant ouvrage. Elle a pour but de résumer en quelques lignes la nécessité des rectifications indiquées par l'auteur qui nous fait entrevoir à quels maux nous entraînerait infailliblement la perpétuité des contradictions et des incohérences dans lesquelles nous nous débattons. « Que les partisans de la République, s'écrie l'auteur, se hâtent donc d'introduire dans nos lois la décentralisation administrative, puisqu'à défaut de cette décentralisation le grand nombre restera dans l'impossibilité de participer effectivement aux affaires, de voter avec quelque clairvoyance, de s'élever au civisme et au patriotisme. »

G. F.

(La Loi.)

Bulletin financier

Paris, le 7 mars 1884.

La hausse qui s'est produite sur nos fonds publics sera-t-elle de quelque durée ? Les nouvelles du Tonkin annoncent l'investissement de Bac-Ninh, la haute Banque selon sa coutume n'escompterait-elle pas la victoire que doivent remporter nos troupes ? — Ce fait ne serait pas nouveau, et il convient d'attendre quelques séances avant de se prononcer sur la portée de la marche en avant qu'a exécutée la cote d'aujourd'hui.

L'action de la Banque de France est demeurée à 5135 sans changement — Bon courant d'affaires sur les titres du Crédit Foncier ; le public s'attache à ces valeurs, il agit ainsi avec sagesse — à 1230, il y a encore une bonne marge de hausse dès qu'un mouvement de reprise viendra s'emparer du marché.

Le placement en Obligations foncières est pour l'épargne le plus sûr et celui qui offre le plus d'av-

nir. A côté du revenu, il y a les chances de gain de lots de 100.000 francs qui sont fort appréciés.

Les Valeurs les plus demandées durant la Bourse d'aujourd'hui sont les actions des Grandes Compagnies de Chemins de fer ; aussi il y a-t-il une nouvelle avance à constater de la cote ; — le Lyon à 1230, le Midi à 1225 ; — l'Orléans progresse de 15 centimes à 1035.

Signalons en terminant la bonne tenue du Suez à 2045.

SOMMAIRE DE LA FRANCE ILLUSTRÉE

TEXTE : Chronique, par Venet. — Revue de la semaine, par X. X. — Le Blason de la baronne (suite), par Jacques l'Étoile. — L'Île de Sein (suite), par G. la Landelle. — Pierre Ponthieu, par Historicus. — Revue musicale, par Blondel. — Nos gravures, par G. G. — Échecs, par Emile Pradignat. — Rébus.

GRAVURES : Une bonne histoire. — M. Dumont, membre de l'Institut. — Les derniers gladiateurs. — Vue du cloître de Tolède. — Au Louvre. — Lancement du transport la Giroude.

DERNIÈRES INFORMATIONS

(Service télégraphique spécial du Petit Bastiais)

La magistrature

Plusieurs députés de l'extrême gauche se plaignent des agissements de certains magistrats contre eux. M. de Lanessan rappelle qu'il avait dit, lors de la discussion de la dernière loi judiciaire que les nouveaux magistrats seraient des agents électoraux.

Les interpellations

M. Ferry est décidé à faire modifier les règlements des Chambres relatifs aux interpellations, qu'il trouve être trop longues en temps de discussions sérieuses.

Les Anglais en Chine

L'effectif de l'escadre britannique dans les eaux de la Chine, est augmenté.

Les Révolutionnaires

La police surveille les révolutionnaires étrangers, qui organisent des réunions privées à la salle Bartholomée.

Le congrès médical

M. Ferry a reçu les invitations adressées par le ministre des affaires étrangères à Copenhague aux diverses puissances pour l'ouverture du congrès médical du mois d'août.

Révocations

M. Fallières a révoqué deux employés du ministère de l'instruction publique qui avaient tenu des propos violents contre le président du conseil.

A sontay

Les marins français ont trouvé à Sontay des sommes considérables enfouies par des mandarins.

Les fortifications de Varsovie

Le gouvernement russe fait suspendre la construction des forts détachés autour de Varsovie.

L'impôt en Allemagne

M. de Bismark a préparé un projet de loi, frappant les capitaux représentés par des titres étrangers.

L'amiral Dowell

L'amiral Dowell, qui prend le commandement de l'escadre anglaise dans les mers de la Chine, est arrivé à Hong-Kong.

Obock

Nos agents en Afrique ont envoyé des rapports au gouvernement indiquant la nécessité du développement commercial du port d'Obock.

Les inondés de l'Ohio

Les congrès de l'Ohio et du Kentucky ont voté des sommes considérables pour les inondés.

SOMMAIRE DE L'UNIVERS ILLUSTRÉ

GRAVURES : Exposition internationale de Nice : vue intérieure et vue extérieure de l'aquarium. — Espagne : Moines mendicants. — Paris : Pendant les jours gros. — Les hommes du jour : M. Ferdinand de Lesseps (portrait d'après nature). Les affaires du Tonkin : Pionnier, nouvelle canonnière destinée à opérer sur les fleuves du Tonkin, construite par l'usine Claparède, à Saint-Denis. — Adu : La baie du Télégraphe. — Vue des îles Nicobar. — Les couloirs du parlement anglais (quatre dessins). — Canada : Un château de glace à Montréal. — Rébus.

MOUVEMENT DU PORT DE BASTIA du 7 mars

ENTRÉES.

De Livourne, vap. français Médéah, cap. Davin, passagers, diverses.
De Portovecchio, tartane française Saint-Jean-Baptiste, cap. Valzi, sel marin.
De Marseille, vap. français Comte-Valery, cap. Limarola, dépêches, passagers, diverses.

SORTIE.

Pour la Spezia, balancelle italienne Mirteo, cap. Castagnola, fromage.
Pour la Spezia, balancelle italienne Papa Lorenzo, cap. Ghio, fromage.
Pour Pionbino, gondole italienne Francesca, cap. Delsanto, lest.
Pour Nice, vap. français Médéah, cap. Davin, passagers, diverses.
Pour Swansea, vap. anglais York, cap. Roberts, diverses.

AU GASPILLAGE

Place St-Nicolas
AUJOURD'HUI LUNDI
Grands arrivages
DE

PORCELAINES & VERRERIES

Mme POGGI Veuve PAOLI
MARCHANDE DE MODES, à Bastia,
Boulevard du Palais N. 9.

A l'honneur d'intimer sa nombreuse clientèle qu'elle vient de recevoir un splendide assortiment de nouveautés pour la saison d'hiver provenant des meilleurs fabricants de Paris.

Chapeaux de leurre noir, et couleurs, paille noir chapeaux pour dent confectionnés en tous genres on trouvera aussi un grand assortiment de fleurs, plumes, agréments etc., et tous les articles de modes.

A DES PRIX TRES MODÈRES

DU GOURMAND

MAISON FONDÉE EN 1822
L. GUITTON
DISTILLATEUR-CHIMISTE
à Bastia (Corse)

La maison Guignon a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient de mettre en vente des liqueurs surfinées à des prix excessivement modérés.

Toutes ces liqueurs sont au même prix: 2,75 le litre. La maison Guignon tient à la disposition du public aussi des sirops assortis garantis pur sucre et non au glucose.

Le sirop de gomme est à 4 25 le litre. La maison Guignon vient de faire cette grande baisse de prix en raison de ses grandes relations commerciales.

HOTEL D'EUROPE

Tenu par M. L. STEFANI
4 Boulevard du Palais 4
au-dessus des grands magasins Oranga BASTIA

Chambres garnies, Table d'hôte, Tables particulières, Pension bourgeoise, Prix très modérés.

Cet Hôtel est fraîchement meublé et se recommande pour son bon confortable.

Imprimerie Librairie Ollagnier.

AVIS

M. PREVOSTI, Faustin, négociant demeurant à Bastia rue Napoléon, a l'honneur d'informer Messieurs les Cafetiers qu'il vient d'être agréé comme seul entrepositaire général dans l'arrondissement de Bastia.

BIERES Crèmeuses en bouteilles et en fûts, exportation pour l'Italie jusqu'au golfe de l'Adriatique, Mortelle de Bologne, choucroute de Strasbourg, Gasparini, Brasseur Bastia, place Saint-Jeolas.

Plus de Benzines! La Moréine, sans odeur, incombustible et inaltérable, Usine J. MORET, rue Richard-Lenoir, 17, Paris.

Hôtel du Nord

Vendredi onze du courant vente, volontaire du mobilier pour cause de départ.

Sous le titre: IMPUISSANCE PHYSIQUE ET MORALE, vient de paraître à la librairie Garnier frères, 6, rue des Saints-Pères, dans la collection à 5 fr. 50 le volume, un nouvel ouvrage de l'auteur du Mariage (1 vol.) et de la génération universelle (1 vol.) destiné à même succès par les détails secrets et ignorés qu'il contient sur les rapports intimes de l'homme et la femme.

L'un des rédacteurs, gerant, MATTHIEU OLLAGNIER

AVANT VOS REPAS

BUVEZ DU BYDOF Bitter Russe

Apéritif reconstituant et fébrifuge

Ce qui constitue la supériorité du BYDOF sur tous les amers et apéritifs connus, c'est qu'en outre de son goût exquis et de ses qualités apéritives, le BYDOF est un reconstituant énergique et qui a la propriété de stimuler les fonctions de l'estomac sans irriter.

Mélangé avec de l'eau de Seltz ou de l'eau naturelle, le BYDOF est l'apéritif le plus agréable et le meilleur pour l'assant. Il est aussi apprécié mélangé avec du sirop ou du vermouth.

Agents généraux et seuls entrepositaires pour toute la Corse, M. P. V. BOURGEOIS ET FILS à Bastia.

MAISON DE CONFIANCE Fondée en 1860

PCE MATTEI FILS

17, Boulevard Paoli, sur le Traverso, Bastia

Grand assortiment de montres d'or, d'argent et en métal, pendules de chemées, tableaux et réveils. - Grands choix de parures, demi-parures, pendant, broches, bracelets, colliers, giletières, bagues, médaillons, etc., à des prix réduits, en or, argent, double et deuil. - Orfèvrerie argent et métal blanc.

QUATRIÈME ANNÉE L'UNION VINICOLE ET AGRICOLE DES CHARENTES

Journal littéraire, agricole, commercial et d'annonces Paraissant le Dimanche

Table of subscriptions: Un an... 9 fr., Six mois... 5 fr., Trois mois... 3 fr., Europe, un an... 15 fr., Amérique... 20 fr.

BUREAUX: Imprimerie ROUSSAUD, 3, rue Tison d'Argence ANGOULÈME

Le Petit Bastiais

5 cent. JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN cent. 5

Abonnement (Payable d'avance)

Table of subscription rates: CORSE... un an, 20 fr. 6 mois 12 fr., CONTINENT FRANÇ., ALGÈRE, 22 fr., PAYS DE L'UNION POSTALE, 35 fr., 48 fr., Autres pays, le port en sus.

9e ANNÉE, N° 1001. - MARDI, 11 MARS 1884

Rédaction & Administration: Matthieu Ollagnier, Directeur 8, Boulevard du Palais, 8. Bureau spécial à Paris, 16, rue des Martyrs.

Les annonces, réclames et insertions sont exclusivement reçues dans les bureaux des succursales de l'Agence Havas, seule chargée de la publicité.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE D'HIER

Baromètre, 761. Thermomètre, extérieur 12 - intérieur 13. Direction du vent à 8 h. Sud - à 4 h. S-E. Intensité à 8 h. modéré - à 4 h. faible.

Librairie du Petit Bastiais

Table of book prices: La tête du Pont 3 00, La Joie de vivre 3 50, Année scientifique 3 50, Ma jeunesse 3 50, Manuel de Diagnostic médical 7 50, Voyages involontaires 3 00, Autour du monde 3 50, Lettres d'un bon jeune homme à sa cousine Madeleine 3 50, Madame Delphine 3 50, Opéra 1 10, Frédéric II et Marie-Thérèse, 2 volumes 7 00, Dernières lettres d'un bon jeune homme à sa cousine Madeleine 3 50.

Pour recevoir ces volumes franco par la poste ajouter 0 fr. 30 cent.

BASTIA

CONFÉRENCE PÉDAGOGIQUE

DU 8 MARS

Les instituteurs et institutrices de la circonscription de Bastia ainsi que leurs collègues du Nebbio, qui font partie de celle de l'Île-Rousse, en tout 16 cantons, répondant à l'appel qui leur était adressé par M. le Vice-Recteur, sont venus en toute se grouper autour de leur éminent et vénéré chef, pour recueillir les enseignements pédagogiques qu'avec une compétence consommée et une facilité de parole remarquable M. le Vice-Recteur a donnés à son nombreux personnel.

lité de la ville n'a rien négligé non plus pour rendre cette fête de famille universitaire aussi agréable que possible. M. le Maire a offert, pour la circonstance, la vaste salle du théâtre, parfaitement aménagée, et M. l'Architecte Mingalon a, de son côté, dirigé avec beaucoup de zèle et d'empressement les travaux d'installation; le corps enseignant tout entier ne peut que leur transmettre ses meilleurs remerciements.

En raison des nombreuses questions dont on avait à s'occuper, la conférence a été divisée en deux séances.

Celle du matin a commencé à 9 heures. M. le Vice-Recteur, ayant à ses côtés MM. les inspecteurs primaires de Bastia, Calvi et Cervione, a inauguré la séance par diverses observations sur les mémoires rédigés par les instituteurs et les institutrices. Le sujet à traiter était celui-ci: « De l'enseignement de l'histoire au Cours élémentaire. »

M. le Vice-Recteur a ensuite lu les notes méritées par chaque mémoire. Le résultat a été satisfaisant, puisque sur 166 mémoires, il y en a eu près d'une centaine qui ont eu une note au-dessus de la moyenne.

Puis on a commencé la lecture des mémoires. Quatre seulement ont été lus: ce sont ceux de MM. Leoni, directeur de l'Ecole laïque de Bastia, Marinetti, instituteur à San Martino di Lota; Lucchini, instituteur à Oletta; et de Mme Saliceti, institutrice à Vescovato.

Après diverses questions adressées à des instituteurs, M. le Vice-Recteur résume lui-même le sujet. Les sages conseils que tous ont goûtés ne seront pas perdus pour l'avenir.

Le corps enseignant de la Corse, aussi intelligent que dévoué, se réjouit de posséder un tel chef, et fait des vœux pour qu'il reste le plus longtemps possible parmi nous.

La séance se termine par le tirage du nom de celui qui doit faire la leçon pratique; Mme Romani, institutrice à Porto, a été désignée par le sort.

La séance est levée à 11 heures et 1/2.

La séance du soir est ouverte à 1 heure et 1/2.

Mme Romani fait sa leçon devant un vigoureux groupe de garçons, appartenant moitié à l'école laïque et moitié à l'école congréganiste. Elle s'en est bien tirée et pendant une bonne demi-heure, elle a tenu son sympathique auditoire sous le charme de son élégante parole.

Après des observations provoquées par M. le Vice-Recteur et qui ont entretenu pendant plus d'une heure l'attention de tous, on a procédé à la remise des récompenses que M. le Ministre de l'Instruction publique avait décernées en 1883.

1. - Mlle Marcantoni, institutrice à Canari, a reçu une médaille d'argent. - Elle a lu un discours bien senti pour remercier non seulement nos chefs actuels, mais aussi ceux qui nous ont quittés, ce qui a fourni à M. le Vice-Recteur l'occasion d'affirmer qu'il n'était pas seulement le successeur, mais le continuateur de M. Waltz, et aussi son ami.

2. - Une médaille de bronze devait être remise à Mme Susini, institutrice à Santo-Pietro, mais cette dame n'assistait pas à la conférence.

3. - Une mention honorable à Mlle Campana, institutrice à Oletta.

4. - Enfin une récompense d'un autre genre a été remise à Mlle Marinetti, institutrice d'Erballunga. C'était un livre avec une belle gravure hors texte, que M. l'Inspecteur de Bastia décernait à une élève de Mlle Marinetti pour la récompenser d'un travail fait d'une façon qui mérite les plus grands éloges.

M. le Sous-Préfet arrive prendre place au bureau, au moment où M. le Vice-Recteur commençait le discours qui a terminé cette laborieuse journée, instructive pour tous à tant de titres.

Avec cette voix du cœur qui n'exclut pas l'éloquence de la parole, le chef de l'Instruction publique en Corse a fait d'abord le portrait du véritable instituteur. Il a parlé de sa mission civilisatrice et a convié tout son personnel à se montrer digne de la confiance de ses chefs, digne en même temps des bienfaits de

Vins Spiritueux Distillerie Bastiaise. - Entrepôt de tabacs et Spiritueux

Boulevard du Palais L.-N. MATTEI BASTIA (Corse). Tabacs, Cigares du Pays et Havane

Table with columns: SPIRITUEUX, Tabacs en feuilles, Tabacs en paquets, Tabacs en vrac, Cigares, Cigares étrangers, Cigarettes, Tabac à priser. Lists various spirits and tobacco products with their respective brands and origins.

Gouvernement de la République. Confiance pour confiance, s'est-il écrié en finissant, voilà mon dernier mot.

Les applaudissements qui ont couvert tous les passages de son remarquable discours ont dû prouver à M. le Vice-Recteur que son personnel est en communication d'idées avec lui et qu'il peut compter sur le complet dévouement des plus nobles serviteurs de la République.

L. L.

141<sup>e</sup> RÉGIMENT D'INFANTERIE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 11 Mars 1884, de 3 à 4 h.

- |                                  |           |
|----------------------------------|-----------|
| 1. Amiral (allégo),              | Baudouck. |
| 2. Si j'étais Roi (Ouvverture),  | Adam.     |
| 3. Chasse à Courre,              | Ruot.     |
| 4. Souvenir (Valse),             | Philaire. |
| 5. Ballet de Cléopâtre,          | Giorza.   |
| 6. La Petite Mariée (Quadrille), | Leccop.   |

BOURSES DES LYCÉES & COLLÈGES DE JEUNES FILLES

Les examens pour l'obtention des bourses dans les lycées et collèges de jeunes filles auront lieu au lycée jeudi prochain 13 mars, à 8 heures du matin.

Tentatives de vol

La semaine dernière, des voleurs ont tenté de pénétrer dans les bureaux de la recette municipale, maison Pierangeli, route de Cardo.

Il était à peine 10 heures, les malfaiteurs voulaient forcer la porte, et malgré les aboiements du chien de M. Pierangeli, ils continuaient leurs opérations, lorsque des voisins, réveillés par le bruit, ont ouvert leur porte. Les voleurs ont pris immédiatement la fuite.

Samedi soir une autre tentative était faite chez M. Scatelli, notaire, boulevard du Palais, en face le lycée.

Vers deux heures du matin, M. Scatelli

FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

N<sup>o</sup> 6.

COLOMBA

II (Suite)

— C'est la juste punition de mon petit orgueil, colonel, dit le jeune homme d'un air sérieux et serrant cordialement la main de l'Anglais; je ne vous en veux pas le moins du monde. Puisque mon ami Mattei m'a si mal présenté, permettez-moi de me présenter moi-même: je m'appelle Orso della Rebbia, lieutenant en demi-solde, et si, comme je le présume en voyant ces deux beaux chiens, vous venez en Corse pour chasser, je serais très flatté de vous faire les honneurs de nos maquis et de nos montagnes... si toutefois je ne les ai pas oubliés, ajouta-t-il en souriant.

En ce moment la yole touchait la grotte. Le lieutenant offrit la main à miss Lydia, puis à la colonel à se guider sur le pont. Là, sir Thomas, toujours fort penaud de sa méprise, et ne sachant comment pure oublier son impertinence à un homme qui disait de l'an 1100, sans attendre l'assentiment de sa fille, le pria à souper en lui renouvelant ses excuses

entendit du bruit et se leva, parcourut la maison et constata qu'on avait tenté de soulever la porte. Les voleurs se voyant surpris ont disparu.

M. Scatelli avait dans son coffre, en outre de certaines valeurs, une somme de 55.000 francs qu'il avait touchée la veille à la recette des finances pour payer le trimestre à des pensionnaires de l'Etat.

LE RETOUR

Si ce fut avec un sentiment de satisfaction fortifié par l'espoir du succès qui les attendait, que nous vîmes partir, il y a quelques jours, les demoiselles du pensionnat Ponzevera, c'est aussi avec un patriotique orgueil que nous les avons vues revenir.

Notre espoir n'a pas été déçu; nos vœux ont été comblés; un véritable succès a répondu à notre attente.

Sur quatorze aspirantes, DOUZE ont obtenu leur brevet.

Encore une fois, c'est un brillant succès qui, venant s'ajouter à tant d'autres remportés chaque année par le pensionnat Ponzevera, justifie une fois de plus l'excellente réputation dont jouit cette importante institution.

C'est donc avec un véritable plaisir, qu'après avoir souhaité à ces demoiselles bonne chance au départ, nous reprenons notre modeste plume pour les féliciter au retour.

Soyez les bienvenues, aimables compatriotes! Allez vite livrer votre front couronné aux caresses de vos parents, mais après les joies du succès et du retour, ne croyez pas votre tâche accomplie.

Désormais, vous aurez une noble mission à remplir. Ce que vous avez appris n'est pas à vous exclusivement. C'est un trésor qui, quoique votre, doit profiter à la société.

L'instruction a ceci de plus noble que les autres richesses, c'est qu'elle est faite pour être vulgarisée par ceux qui la possèdent.

Ce sera votre mission sociale.

Vous devez à votre pays de contribuer de toutes vos forces intellectuelles à la vulgarisation, nous répétons le mot, de connaissances que vous avez acquises et qui vous ont valu le diplôme que vous rapportez de votre voyage.

Après les joies du succès, les peines et les récompenses a succé de la patrie, que tâche qui vous attend.

Les unes et les autres sont dignes de vous: vous saurez vous montrer dignes d'elles.

V.

Correspondance

Bastia, 10 mars 1884.

Monsieur le Directeur du Petit Bastiais, Voulez vous nous permettre de profiter de la publicité de votre journal pour faire savoir au correspondant bastiais du *Sompiero* que nous tenons à disposition l'extrait authentique de l'acte de naissance de notre grand-père paternel, né à Prax-Il paroisse de Ville Vieille, département des Hautes-Alpes, le 14 mai 1771, fils de Jean-Joseph Thiers de Marguerite Chabrand.

Recevez, Monsieur le Directeur, avec nos remerciements, l'expression de nos sentiments distingués  
THIERS FRÈRES,  
Négociants.

Le phylloxéra

Le décret présidentiel publié chaque année en exécution de la convention de Berne, porte que les arrondissements d'Ajaccio, Bastia et Corte sont phylloxérés.

Ceux de Calvi et de Sartene sont complètement indemnes jusqu'à présent.

Brevet de capacité

A la session qui s'est ouverte le 3 mars à Ajaccio pour l'obtention du brevet d'institutrices, se sont présentées 11 jeunes filles.

52 ont été déclarées admissibles; soixante ce nombre 40 ont été reçues définitivement.

Ephémérides Corses

11 Mars 1848. — Etienne Conti est nommé procureur général près la cour de Bastia.

Conti fut le second Corse qui ait dirigé l'action publique dans son pays.

Il représentait le peuple en 1818, puis nommé conseiller d'Etat par Napoléon III. Conti fut désigné pour remplacer M. Moequart à la tête du secrétariat de ce souverain.

En 1871, il fut élu à l'Assemblée nationale.

Grève des menuisiers

Il paraît que des ouvriers menuisiers ont inauguré la neuvaîne de leur patron Saint-Joseph, en se mettant en grève.

Une réunion a eu lieu, à 2 heures, en plein air, sous les oliviers, aux Capannelle.

Nous voulons espérer qu'un peu de raisonneront fera revenir nos ouvriers menuisiers à de meilleurs sentiments, et qu'ils reprendront tranquillement leur travail.

L'armée territoriale en 1884

La convocation des hommes de l'armée territoriale des classes 1872 et 1873 aura lieu, en 1884, aux époques ci-après:

1<sup>re</sup> série. — Du 23 mars au 6 avril pour les cadres et du 24 mars au 5 avril pour les hommes non-gradés. Cette série comprend les ajournés de la 20<sup>e</sup> batterie à pied convoqués à Ajaccio et les ajournés de la 9<sup>e</sup> batterie de sorte, convoqués à Bastia.

2<sup>e</sup> série. — Du 18 mai au 1<sup>er</sup> juin pour les cadres et du 19 mai au 31 mai pour les hommes non-gradés. Cette série comprend les militaires du 1<sup>er</sup> bataillon du 116<sup>e</sup> territorial et la fraction de la compagnie du Génie convoqués à Bastia.

Les hommes de la 1<sup>re</sup> série qui auraient des cas de réforme à faire valoir devront se présenter à la commission de réforme qui se réunira à Bastia et à Ajaccio le 15 mars à l'hôpital militaire à 1 heure après-midi.

Les hommes de la 2<sup>e</sup> série se présenteront à la commission de réforme qui se réunira à Bastia le 1<sup>er</sup> avril et à Ajaccio le 7, à 9 heures du matin.

Bulletin financier

Paris, le 7 Mars 1884.

La hausse a fait de nouveaux progrès, mais on sent que la spéculation n'est plus aussi rassurée, elle se trouve isolée, les capitaux ne venant que très lentement absorber ce que les banquiers voudraient absolument leur vendre.

Dans les conditions actuelles il semble assez difficile, à moins d'événements importants, que la spéculation puisse faire de gros mouvements.

La Banque de France a oscillé aux environs de 5150.

Grande fermeté à 865 de la Banque de Paris.

Le Crédit Foncier de France s'avance rapidement à 1240 — il y a intérêt pour les capitalistes à acheter avant que la hausse se soit accentuée, il est temps de mettre en portefeuille ce titre qui donne un revenu très important.

Les Obligations Communales et foncières ont toutes les faveurs des capitaux de placement. Le revenu de ces titres varie entre 3.45 et 3.50 sans compter la prime de remboursement. Les tirages qui comportent des lots de 100.000 francs sont un attrait considérable pour les petits capitalistes.

Le Crédit industriel et Commercial tient sans changement à 675, c'est un titre de valeur de tout repos et qui est à l'abri des coups de la spéculation. Les valeurs industrielles sont très-demandées.

On cote 500 sur l'Action Panama et 2046 sur celle du Suez.

La hausse des actions et obligations de Suez n'a pas dit son dernier mot.

Les dispositions des capitalistes sont toujours excellentes à l'égard des actions de Chemin de fer.

Dépêches de Nuit

(Service télégraphique spécial du Petit Bastiais)

Au Tonkin

Le général Millot a adressé au ministre de la marine la dépêche suivante:

« J'ai commencé mon mouvement sur Bach-Ninh.

« Le canonnier *Mousqueton* a eu un engagement avec les ennemis. Elle a perdu un homme et a eu 2 blessés.

« Tout va bien. »

L'enquête économique

La commission des quarante-quatre a repris ses travaux.

En Egypte

Le général Graham a envoyé une sommation à Osman pour l'inviter à se rendre.

Les insurgés répondirent qu'ils étaient prêts à livrer bataille.

Nouvel attentat

Une boîte explosible a été adressée au Comte de Paris, mais elle n'a produit aucun résultat.

On croit à une mystification.

Nouvelles de Toulon

La *Garonne* est entrée en armement définitif, pour faire le voyage du 1<sup>er</sup> avril, à la Guyane et aux Antilles.

LA JOURNÉE PARLEMENTAIRE

SENAT

Présidence de M. Le Royer

Suite de la 2<sup>e</sup> délibération sur la proposition de loi, adoptée par la Chambre des députés, sur l'organisation municipale.

Les articles 95 à 102 sont adoptés, après discussion sur l'article 101 qui a été modifié.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Présidence de M. Brosson

La séance est ouverte à 3 heures.

M. Godefroy Cavaignac, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de samedi, qui est adopté.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion: 1<sup>o</sup> de la proposition de loi de M. Paul Bert, sur l'organisation de l'enseignement primaire; 2<sup>o</sup> du projet de loi relatif à la nomination et au traitement des instituteurs et institutrices primaires.

La discussion s'ouvre sur l'article 26, ancien 29, qui est ainsi conçu:

« Les instituteurs et institutrices titulaires, soit qu'ils exercent comme adjoints, soit qu'ils dirigent une école, sont répartis en cinq classes.

« La promotion a lieu à l'ancienneté de six en six ans et peut avoir lieu au choix de quatre en quatre ans jusqu'à la deuxième classe inclusivement: elle se fait au choix pour la première classe, après trois ans au moins de séjour dans la seconde.

« La proportion des instituteurs et institutrices appartenant à la première classe ne dépassera jamais le dixième du nombre total des fonctionnaires.

« Le nombre afférent à la première classe pour chaque département sera fixé annuellement par le ministre de l'instruction publique, sur la proposition du conseil départemental et d'après les rapports de l'inspection générale.

« Toutes les promotions peuvent se faire sur place. »

Le Ministre de l'Instruction publique dit que pour ce qui concerne l'augmentation des traitements, il conviendrait d'attendre la discussion du budget, et il demande l'ajournement.

M. Paul Bert combat la proposition d'ajournement.

M. Tirard dit que les ressources seront trouvées plus tard.

M. Jules Ferry fait observer qu'une demande de nouveaux crédits pourrait effrayer le public; que l'on trouverait bien les sommes nécessaires en supprimant le budget des cultes, mais que cette proposition ne rencontrerait pas l'adhésion de la majorité.

La proposition d'ajournement est mise aux voix.

Nombre de s volants . . . . . 532

Majorité absolue . . . . . 267

Pour l'adoption . . . . . 315

Contre . . . . . 217

L'ajournement est adopté.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

ETAT CIVIL

MARIAGES — NÉANTS.

NAISSANCES.

Cagurro Dominique. — Pieroni Jean-Mathieu-Joseph. — Borini Eole-Torquatus-César. — Ersa Pierre-François. — Ara Annonciade. — Guerrini Marie-Antoinette. — Rodaro Vincent-Louis. — Cicheri Marie-Magdeleine.

DÉCÈS.

Succi Marie-Jeanne, 18 mois, de Bastia. — Cruciani Jeanne, célibataire, 27 ans, de Ville-di-Paraso.

Pensa Annonciade, 16 mois, de Bastia.

Bourse de Paris

	8 Mars	9 Mars.
Rente 3 p. 0/0 . . . . .	76,50	76,55
— 3 p. 0/0 amortissable . . . . .	77,40	77,55
— 3 p. 0/0 . . . . .	76,60	76,65
— 4 p. 0/0 . . . . .	104,75	105,00
— 4 1/2 p. 0/0 . . . . .	106,10	106,30

Plus de Benzines

Signalons une importante découverte appelée à faire sensation dans l'économie domestique. LA MOREINE sans odeur incombustible et inaltérable, enlève radicalement, sans laisser de traces, toutes les taches même les plus anciennes. USINE J. MOREY, 17, rue Richard Lenoir, Paris

# Le Petit Bastiais

5 cent. JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN cent. 5

**GUERISON CERTAINE et RADICALE** de toutes les affections de la **PEAU**, dartres, eczémas, psoriasis, etc., etc., même des **PLAIES** et **ULCERES VARIQUEUX**, considérés comme incurables par les plus célèbres médecins. — Le traitement n'exige aucun régime particulier il ne dérange nullement du travail, il peut être suivi partout, même en voyage; il est à la portée des plus petites bourses et dès le deuxième jour il produit une amélioration très-sensible.

S'adresser à **M. LENORMAND**, médecin-pharmacien à **TOURNAI** (Seine-et-Marne). — Consultations gratuites par correspondance.

**HYGIÈNE CONJUGALE**, 4 fr. par le D. Clément, 4 volume, librairie du Louvre, 2, rue Marengo, Paris, franco timbre ou mandat.

**L'ESPACE CÉLESTE** de M. EMM. LIAS paraît en ce moment en livraisons chez MM. Garnier frères, Éditeurs à Paris. Nous sommes convaincus que ce mode de publication vaudra à l'ouvrage de l'éminent astronome un succès encore plus grand que celui, déjà si remarquable, qu'il a obtenu en volume complet. L'œuvre de M. Lias, tout en étant amusante comme une lecture, initie complètement le lecteur à tout ce qu'il est utile de savoir sur la constitution des astres, l'astronomie générale, la physique terrestre et la météorologie. Les récits des voyages entrepris pour étudier ces grandes questions sont des plus attachants. De nombreuses gravures d'après les dessins de Van d'Argent et plusieurs chromolithographies font de « l'Espace céleste » un véritable volume de luxe.

L'Espace céleste formera 64 livraisons.

Prix de chaque livraison 25 centimes.

**AVIS**

M. PREVOSTI, Faustin, négociant demeurant à Bastia rue Napoléon, a l'honneur d'informer Messieurs les Cafetiers qu'il vient d'être agréé comme seul entrepositaire général dans l'arrondissement de Bastia, des Bières blanches et brunes de la grande Brasserie Phocéenne, Maison Rougier, Bernard, et Cie, Marseille.

**BIÈRES** Crèmeuses en bouteilles et en fûts, exportation pour l'Italie jusqu'au golfe de l'Adriatique, Mortelle de Bologne, choucroute de Strasbourg, Gasparini, Brasseur Bastia, place Saint-Nicolas.

**HOTEL D'EUROPE**

Tenu par M. L. STEFANI  
4 Boulevard du Palais 4  
au-dessus des grands magasins Orezza  
BASTIA

Chambres garnies, Table d'hôte, Tables particulières, Pension bourgeoise. Prix très-modérés.

Cet Hôtel est fraîchement meublé et se recommande pour son bon confortable.

Imprimerie Librairie Ollagnier.

**AU GOURMAND**  
MAISON FONDÉE EN 1822

**L. GUITTON**  
DISTILLATEUR-CHIMISTE  
à Bastia (Corse)

Marque de fabrique déposée

La maison Guilton a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient de mettre en vente des liqueurs surfinées à des prix excessivement modérés. Ces liqueurs fabriquées par lui-même avec le grand soin peuvent rivaliser avec les meilleures marques du continent.

La maison ne saurait trop recommander la nouvelle liqueur du grand patriote Gambetta inventée par L. Guilton, distillateur-chimiste, fabriquée avec des herbes aromatiques de la Corse.

Cette nouvelle liqueur est stomacique et digestive.

Toutes ces liqueurs sont au même prix: 2,75 le litre. La maison Guilton tient à la disposition du public aussi des sirops assortis garantis pur sucre et non au glucose, la maison tient essentiellement à cette remarque, vu que la vente des sirops glucosés constitue une fraude prévue par l'art. 423 du code pénal lorsque l'acheteur n'en est pas averti par le vendeur.

Tous les sirops sont au prix de 1,75 le litre.

Le sirop de gomme est à 1,25 le litre. La maison Guilton vient de faire cette grande baisse de prix en raison de ses grandes relations commerciales qui lui permettent de se procurer les matières premières à très bon marché.

Les bouteilles vides sont reprises à raison de 0,25 centimes.

**MAISON DE CONFIANCE Fondée en 1865**

**PRICE MATTEI FILS**

17, Boulevard Paoli, sur la Traverse. Bastia

Grand assortiment de montres d'or, d'argent et en métal, pendules de chemises, tableaux et réveils. — Grands choix de parures, demi-parures, pendants, broches, anneaux, colliers, giletières, bagues, médaillons, etc., à des prix très réduits, en or, argent, double et demi. — Orfèvrerie argent et métal blanc 1<sup>er</sup> titre. — Articles d'église et d'optique. — Réparations de montres pendules, réveils et bijoux, à des prix très réduits. — Achat des matières d'or et d'argent et des Pierres fines. — Envoi franco à l'intérieur de toute commande au dessus de 20 frs

**AVANT VOS REPAS**

**BUVEZ DU BYDOF**

**Bitter Russe**

**Apéritif reconstituant et fébrifuge**

Ce qui constitue la supériorité du BYDOF sur tous les amers et apéritifs connus, c'est qu'en outre de son goût exquis et de ses qualités apéritives, le BYDOF est un reconstituant énergique et qui a la propriété de stimuler les fonctions de l'estomac sans l'irriter.

Par son action bienfaisante sur tout l'organisme le BYDOF dissipe les humeurs et procure aussitôt qu'on l'a bu, une sensation de bien-être général.

Mélangé avec de l'eau de Seltz ou de l'eau naturelle, le BYDOF est l'apéritif le plus agréable et le meilleur pour la santé. Il est aussi apprécié mélangé avec du sirop ou du vermouth.

Agents généraux et seuls entrepositaires pour toute la Corse, MM. P. V. BOURGEOIS ET FILS à Bastia.

**Vins Spiritueux Distillerie Bastiaise. — Entrepôt de tabacs et Spiritueux**

Boulevard du Palais **L. N. MATTEI BASTIA (Corse).**

SPIRITUEUX		Tabacs en feuilles		Tabacs en paquets		Tabacs en vrac		Cigares		Cigarettes		Tabac à priser	
3,6 de vin	Kirs à sup.	Eau menthe	Virg. de plusieurs	Maryland	Maryland	Extra-fins	Cigares étrangers	Cigarettes	Tabac à priser				
id. du nord	id. de la forêt	id. id. café	Virg. de plusieurs	Levant 50 gr.	Levant 50 gr.	Trabacors or	De dames	De dames	De dames	De dames	De dames	De dames	De dames
Cognac ord.	Vis. Pernod	Liqueurs ass.	Kentucky	Arabe 50 gr.	Suisse 50 gr.	id. d'Alphonse	Jasa	Jasa	Jasa	Jasa	Jasa	Jasa	Jasa
id. super	id. Berger	id. fines ass.	Maison Lonn.	Exportat. 50 gr.	Exportat. 50 gr.	Bandes d'arrées	Sultanes	Sultanes	Sultanes	Sultanes	Sultanes	Sultanes	Sultanes
id. fine cham.	id. ordinaire	id. Vireand.	Tare cavalle	id. 2me.	id. 2me.	Fagon ajone	Virgine ver.	Virgine ver.	Virgine ver.	Virgine ver.	Virgine ver.	Virgine ver.	Virgine ver.
id. Martel	id. super.	id. Martini	Savonnette	Qualités de	Qualités de	id. courtes	id. blanches	id. blanches	id. blanches	id. blanches	id. blanches	id. blanches	id. blanches
id. id. ...	id. id. ...	id. Gabillo	levant	de Paris	de Paris	id. courtes	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses
id. id. ...	id. id. ...	id. Pir. e. m. G.	Bongros	Sid. café	Sid. café	id. courtes	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses
id. id. ...	id. id. ...	id. Serron	Pant. dor	Débris de la	Débris de la	id. courtes	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses
id. id. ...	id. id. ...	id. Serron	Virg. n. y.	de la Havane	de la Havane	id. courtes	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses
id. id. ...	id. id. ...	id. Serron	id. rose	de la Havane	de la Havane	id. courtes	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses
id. id. ...	id. id. ...	id. Serron	Grand Crem	de la Havane	de la Havane	id. courtes	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses
id. id. ...	id. id. ...	id. Serron	id. rose	de la Havane	de la Havane	id. courtes	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses
id. id. ...	id. id. ...	id. Serron	id. rose	de la Havane	de la Havane	id. courtes	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses
id. id. ...	id. id. ...	id. Serron	id. rose	de la Havane	de la Havane	id. courtes	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses
id. id. ...	id. id. ...	id. Serron	id. rose	de la Havane	de la Havane	id. courtes	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses
id. id. ...	id. id. ...	id. Serron	id. rose	de la Havane	de la Havane	id. courtes	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses
id. id. ...	id. id. ...	id. Serron	id. rose	de la Havane	de la Havane	id. courtes	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses
id. id. ...	id. id. ...	id. Serron	id. rose	de la Havane	de la Havane	id. courtes	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses
id. id. ...	id. id. ...	id. Serron	id. rose	de la Havane	de la Havane	id. courtes	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses
id. id. ...	id. id. ...	id. Serron	id. rose	de la Havane	de la Havane	id. courtes	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses
id. id. ...	id. id. ...	id. Serron	id. rose	de la Havane	de la Havane	id. courtes	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses
id. id. ...	id. id. ...	id. Serron	id. rose	de la Havane	de la Havane	id. courtes	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses
id. id. ...	id. id. ...	id. Serron	id. rose	de la Havane	de la Havane	id. courtes	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses
id. id. ...	id. id. ...	id. Serron	id. rose	de la Havane	de la Havane	id. courtes	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses
id. id. ...	id. id. ...	id. Serron	id. rose	de la Havane	de la Havane	id. courtes	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses
id. id. ...	id. id. ...	id. Serron	id. rose	de la Havane	de la Havane	id. courtes	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses
id. id. ...	id. id. ...	id. Serron	id. rose	de la Havane	de la Havane	id. courtes	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses
id. id. ...	id. id. ...	id. Serron	id. rose	de la Havane	de la Havane	id. courtes	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses
id. id. ...	id. id. ...	id. Serron	id. rose	de la Havane	de la Havane	id. courtes	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses
id. id. ...	id. id. ...	id. Serron	id. rose	de la Havane	de la Havane	id. courtes	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses
id. id. ...	id. id. ...	id. Serron	id. rose	de la Havane	de la Havane	id. courtes	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses
id. id. ...	id. id. ...	id. Serron	id. rose	de la Havane	de la Havane	id. courtes	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses
id. id. ...	id. id. ...	id. Serron	id. rose	de la Havane	de la Havane	id. courtes	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses
id. id. ...	id. id. ...	id. Serron	id. rose	de la Havane	de la Havane	id. courtes	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses
id. id. ...	id. id. ...	id. Serron	id. rose	de la Havane	de la Havane	id. courtes	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses
id. id. ...	id. id. ...	id. Serron	id. rose	de la Havane	de la Havane	id. courtes	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses
id. id. ...	id. id. ...	id. Serron	id. rose	de la Havane	de la Havane	id. courtes	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses
id. id. ...	id. id. ...	id. Serron	id. rose	de la Havane	de la Havane	id. courtes	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses
id. id. ...	id. id. ...	id. Serron	id. rose	de la Havane	de la Havane	id. courtes	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses
id. id. ...	id. id. ...	id. Serron	id. rose	de la Havane	de la Havane	id. courtes	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses
id. id. ...	id. id. ...	id. Serron	id. rose	de la Havane	de la Havane	id. courtes	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses
id. id. ...	id. id. ...	id. Serron	id. rose	de la Havane	de la Havane	id. courtes	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses
id. id. ...	id. id. ...	id. Serron	id. rose	de la Havane	de la Havane	id. courtes	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses
id. id. ...	id. id. ...	id. Serron	id. rose	de la Havane	de la Havane	id. courtes	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses
id. id. ...	id. id. ...	id. Serron	id. rose	de la Havane	de la Havane	id. courtes	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses
id. id. ...	id. id. ...	id. Serron	id. rose	de la Havane	de la Havane	id. courtes	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses
id. id. ...	id. id. ...	id. Serron	id. rose	de la Havane	de la Havane	id. courtes	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses
id. id. ...	id. id. ...	id. Serron	id. rose	de la Havane	de la Havane	id. courtes	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses
id. id. ...	id. id. ...	id. Serron	id. rose	de la Havane	de la Havane	id. courtes	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses
id. id. ...	id. id. ...	id. Serron	id. rose	de la Havane	de la Havane	id. courtes	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses
id. id. ...	id. id. ...	id. Serron	id. rose	de la Havane	de la Havane	id. courtes	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses
id. id. ...	id. id. ...	id. Serron	id. rose	de la Havane	de la Havane	id. courtes	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses
id. id. ...	id. id. ...	id. Serron	id. rose	de la Havane	de la Havane	id. courtes	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses
id. id. ...	id. id. ...	id. Serron	id. rose	de la Havane	de la Havane	id. courtes	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses
id. id. ...	id. id. ...	id. Serron	id. rose	de la Havane	de la Havane	id. courtes	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses
id. id. ...	id. id. ...	id. Serron	id. rose	de la Havane	de la Havane	id. courtes	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses
id. id. ...	id. id. ...	id. Serron	id. rose	de la Havane	de la Havane	id. courtes	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses
id. id. ...	id. id. ...	id. Serron	id. rose	de la Havane	de la Havane	id. courtes	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses
id. id. ...	id. id. ...	id. Serron	id. rose	de la Havane	de la Havane	id. courtes	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses
id. id. ...	id. id. ...	id. Serron	id. rose	de la Havane	de la Havane	id. courtes	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses
id. id. ...	id. id. ...	id. Serron	id. rose	de la Havane	de la Havane	id. courtes	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses
id. id. ...	id. id. ...	id. Serron	id. rose	de la Havane	de la Havane	id. courtes	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses
id. id. ...	id. id. ...	id. Serron	id. rose	de la Havane	de la Havane	id. courtes	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses
id. id. ...	id. id. ...	id. Serron	id. rose	de la Havane	de la Havane	id. courtes	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses
id. id. ...	id. id. ...	id. Serron	id. rose	de la Havane	de la Havane	id. courtes	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses
id. id. ...	id. id. ...	id. Serron	id. rose	de la Havane	de la Havane	id. courtes	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses
id. id. ...	id. id. ...	id. Serron	id. rose	de la Havane	de la Havane	id. courtes	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses
id. id. ...	id. id. ...	id. Serron	id. rose	de la Havane	de la Havane	id. courtes	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses
id. id. ...	id. id. ...	id. Serron	id. rose	de la Havane	de la Havane	id. courtes	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses	id. roses
id. id. ...	id. id. ...	id. Serron	id. rose	de la Havane	de la Havane	id. courtes							

ACTES OFFICIELS

M. Giuseppi, Thomas, garde d'artillerie de 1re classe au 2e bureau de la 3e direction au ministère de la guerre, est promu garde principal de 2e classe, et maintenu à son poste.  
 — M. Dian, nommé capitaine en 1er, a été classé à la 3e compagnie du 19e escadron du train des équipages militaires.  
 — M. Berlandi, nommé lieutenant en 1er, a été classé au 11e escadron du train des équipages militaires, pour y occuper l'emploi de trésorier.  
 — M. Rouvier Eugène-Antoine, adjudant au 6e régiment d'artillerie, est nommé garde de 3e classe et placé à la direction de Bastia.  
 — M. Padovani, sous-intendant militaire de 2e classe à Evreux, est désigné pour être employé à Meaux.

Cour d'Appel de Bastia  
CHAMBRE CIVILE

Affaires classées pour les audiences des 17 et 18 mars

A Conclure	
Bastianesi,	c. Ferrucci.
A Plaider :	
Montgolfier,	c. de Peretti.
Lorenzi,	c. Leccia.
Casanova,	c. Potentini.
Battolacci,	c. Saladini.
Sansonnelli,	c. Barbolosi.
Ricci,	c. Coulon.
Roux,	c. Ricciotti.
Gianconi,	c. Nicolai.
Franceschi, Montali c.	de Vidan.
Castelli,	c. Castelli.

La Grève des menuisiers

Les ouvriers menuisiers se sont définitivement mis en grève : les ateliers sont vides.  
 Dans la réunion d'hier, ils ont formé un bureau, ainsi composé :  
 Tasso Horace, président ; — Quilio Adonis, vice-président ; — Corbani Louis, secrétaire ; Devaux Etienne, trésorier ; — Gambani François, Canari Dominique, Chiesa Doraldo, Sparapani Joseph, Canavaggio Joseph, Massimi Antoine-Jacques, administrateurs.  
 Les grévistes sont au nombre de 91. Ils ont adressé à M. le Maire une com-

munication dans laquelle ils réclament une augmentation de prix pour tous les ouvrages à façon ; cette augmentation est basée sur les exigences de l'entretien de leurs familles.  
 Le prix de la journée de 10 heures, qui était de 2.50, 3 fr. et 3.50 devrait être porté à 4 fr. Les heures supplémentaires, travail de nuit et jours de fêtes, 0.60 cent. l'heure.  
 M. le Maire s'est empressé de convoquer pour aujourd'hui, à 3 heures, à l'hôtel de ville, tous les patrons menuisiers, pour voir si on peut arriver à une entente, et faire cesser un état de choses qui, en somme, est regrettable pour tout le monde.

Nous n'hésitons pas à croire que l'entente pourra se faire si chacun apporte dans la discussion de ses intérêts un peu de cet esprit de conciliation sans lequel on n'arrive à bout de rien.  
 Cette industrie n'est pas déjà si florissante depuis que l'on reçoit du continent français des quantités considérables de meubles ; et s'il est vrai de dire que quant à la solidité, ce qui sort de nos ateliers de menuiserie ne craint pas la concurrence avec les produits similaires de n'importe quelle fabrique du continent, il faut reconnaître que quant à l'élégance et au fini, ces derniers ont le dessus. Il faut donc que l'acheteur puisse donner sans hésitation la préférence aux ouvriers bastiais, et pour cela que les tarifs de ce qui se fait sur place ne subissent pas une majoration trop exagérée.

Gazette départementale

AJACCIO. — MM. Laisant, Granet et Laguerre ont annoncé leur arrivée pour le mercredi 26 mars.

ALISO. — Ce pont va être reconstruit. L'adjudication aura lieu le 13 mars, à Ajaccio. Les travaux sont évalués à 125,000 francs. La travée métallique coûtera à elle seule environ 58,000 francs.

FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

N° 7.  
COLOMBA

II (Suite)  
 — Oui, dit Orso dont les yeux brillaient pendant ce récit, ils soutiendraient la retraite et rapportèrent leur aigle ; mais les deux tiers de ces braves gens dorment aujourd'hui dans la plaine de Vittoria.  
 — Et par hasard ! sachiez-vous le nom de cet officier qui les commandait ?  
 — C'était mon père. Il était alors major au 18e, et fut fait colonel pour sa conduite dans cette triste journée.  
 — Votre père ! Par ma foi, c'était un brave ! J'aurais du plaisir à le revoir, et je le reconnaîtrais, j'en suis sûr. Vit-il encore ?  
 — Non, colonel, dit le jeune homme pâlisant légèrement.  
 — Etait-il à Waterloo ?  
 — Oui, colonel, mais il n'a pas eu le bonheur de tomber sur un champ de bataille... Il est mort en Corse... il y a deux ans... Non Dieu ! que cette mer

est belle ! il y a dix ans que je n'ai vu la Méditerranée. — Ne trouvez-vous pas la Méditerranée plus belle que l'Océan, mademoiselle ?  
 — Je la trouve trop bleue... et les vagues manquent de grandeur.  
 — Vous aimez la beauté sauvage, mademoiselle ? A ce compte, je crois que la Corse vous plait.  
 — Ma fille, dit le colonel, aime tout ce qui est extraordinaire ; c'est pourquoi l'Italie ne lui a guère plu.  
 — Je ne connais de l'Italie, dit Orso, que Pise, où j'ai passé quelque temps au collège ; mais je ne puis penser sans admiration au Campo-Santo, au Gêner, à la Tour penchée... au Campo-Santo surtout. Vous vous rappelez la Mort, d'Orceagna... Je crois que je pourrais la dessiner, tant elle est restée dans ma mémoire.  
 Miss Lydia craignait que monsieur le lieutenant ne s'engageât dans une tirade d'enthousiasme.  
 — C'est très joli, dit-elle en baillant. Pardon, mon père, j'ai un peu mal à la tête, je vais descendre dans ma chambre.  
 Elle baisa son père sur le front, fit un signe de tête majestueux et disparut. Les deux hommes causèrent alors chasse et guerre.  
 Ils apprirent qu'à Waterloo ils étaient en face l'un de l'autre, et qu'ils avaient dû échanger bien des balles. Leur bonne intelligence en redoubla. Tour à tour ils critiquèrent Napoléon, Wellington et Blücher, puis

SANTA-REPARATA DE BALAGNA. — M. Fontacci, conseiller municipal, a bien voulu se charger de diriger les exercices militaires à l'école communale de garçons.

PERELLI-PIAZZALI. — M. Mannoni, desservant de Solaro, est nommé à Perelli-Piazzali.

LORETO. — Un viol a été commis à Vaghigiolu, maison Luigi, sur une jeune italienne, par deux individus. Ce crime aurait été accompagné de menaces de mort. Les deux coupables ont été arrêtés immédiatement.

AJACCIO. — Les quatre colonnes de marbre provenant de la démolition du deuxième étage du pavillon de l'horloge, aux Tuileries, ainsi qu'une quantité de chapiteaux, vont arriver à Ajaccio. Ils sont envoyés par M. le comte Pozzo di Borgo qui en a fait l'acquisition.

MOITA. — Le conseil d'Etat a rejeté la protestation formée contre les opérations électorales du canton de Moita pour l'élection de M. Marsili Jean-Baptiste, élu conseiller général de ce canton.

CORTE. — M. le capitaine Lorenzi, chevalier de la légion d'honneur, a été enlevé en quelques jours à l'affection de sa famille.

Jean-Jacques recevait la nouvelle de la mort de son frère, greffier à Saint-Lazare à Paris. Sa douleur fut si vive que le lendemain il tomba malade ; il expira deux jours après.  
 Le capitaine Lorenzi était un vieux soldat d'Afrique, de crinière et d'Italie. Il avait vaillamment conquis ses grades sur les champs de bataille. Ses funérailles ont été l'objet d'une grande manifestation de sympathie envers sa famille.

Bulletin financier

Paris, le 8 Mars 1884.  
 Les cours de nos Rentes ont repris sans que pour cela les affaires aient été plus actives. Le mouvement de hausse ne peut malheureusement être très développé ; on sait trop qu'il y a de la marchandise

et chacun a peur de prendre la place du voisin.  
 Les actions de nos établissements de Crédit et surtout du Crédit Foncier ont été assez fermes. L'annonce de la prochaine assemblée générale qui doit statuer sur le dividende à distribuer produit une impression excellente. La cote inscrit 1235 sur l'action.  
 Les Obligations foncières et Communales sont toujours aussi en faveur, l'épargne appréciant beaucoup ce genre de placement.  
 La Société Générale reste lourde à 480.  
 Le Lyonnais retombe à 545. Les dividendes de ces deux sociétés seront en diminution très considérable sur ceux de l'année précédente, et c'est là ce qui rend le public très-défiant à l'égard de ces sociétés.

Les demandes en actions de Chemin de fer sont encore nombreuses, les capitaux de placement recherchent avec un grand empressement ces titres qu'ils avaient délaissés il y a quelques mois.  
 La hausse s'affirme ; l'Orléans est aujourd'hui à 1325 — le Nord atteint 1700, — le Midi 1135.  
 L'action de Suez oscille aux environs de 2050 — La délégation reste à 1162 — la Part Civile se traite à 1230.  
 Les Conventions que M. de Lesseps a signées à Londres seront des plus profitables à l'entreprise ; nous les analyserons dans notre prochaine revue.

Recettes de l'Octroi

du 6 au 10 mars 1884	
Bureau de la Marine.	591,72
— St-Joseph.	1,251,03
— Toga.	272,43
— Filippina.	118,89
Total.	2,234,07
Reports antérieurs.	31,681,86
Total général au 10 mars 1884.	36,915,93
id. id. 1883.	35,934,97
Différence en faveur de 1884.	980,96

Bourse de Paris

9 Mars 10 Mars.	
Rente 3 p. 0/0.	76,55 76,55
— 3 p. 0/0 amortissable.	77,55 77,35
— 3 p. 0/0.	76,65 76,62
— 4 p. 0/0.	105,00 105,00
— 4 1/2 p. 0/0.	106,30 106,40

Dépêches de Nuit

(Service télégraphique spécial du Petit Bastiais)  
**Au Tonkin**  
 Une dépêche arrivée au ministère de la marine annonce que le général Négrier eut une rencontre avec les Pavillons Noirs près de Bac-Ninh.  
 Le général Négrier est resté maître au terrain.  
 Les Pavillons Noirs ont fait des pertes sérieuses.  
**M. Graziani**  
 M. Graziani a été nommé président du bureau.  
**Au Soudan**  
 Le général Gordon a informé son gouvernement qu'il n'était plus nécessaire d'envoyer des renforts.

LA JOURNÉE PARLEMENTAIRE

SÉNAT  
 Présidence de M. Le Royer

Suite de la 2e délibération sur la proposition de loi, adoptée par la Chambre des députés, sur l'organisation municipale.

La discussion s'ouvre sur l'article 102 qui est ainsi conçu :

« Toute commune peut avoir un ou plusieurs gardes-champêtres. Les gardes-champêtres sont nommés par le maire ; ils doivent être agréés et commissionnés par le sous-préfet ou par le préfet dans l'arrondissement du chef-lieu. Le préfet ou le sous-préfet devra faire connaître son agrément ou son refus d'agrément dans le délai d'un mois. Ils doivent être assermentés. Ils peuvent être suspendus par le maire. La suspension ne pourra durer plus d'un mois ; le préfet seul peut les révoquer.  
 » En dehors de leurs fonctions relatives à la police rurale les gardes-champêtres sont chargés de rechercher, chacun dans le territoire pour lequel il est assermenté, les contraventions aux règlements et arrêtés de police municipale. Ils dressent des procès-verbaux pour constater ces contraventions »  
 Cet article est adopté après les observations présentées par M. Soriquet.  
 Les articles 103 à 113 sont adoptés.  
 Les articles 114 et 115 sont ajournés.  
 Les articles 116 à 120 sont adoptés.  
 L'article 41 qui avait été réservé, est adopté après une discussion à laquelle prennent part MM. Batbie et le ministre de l'intérieur.

Cet article est ainsi conçu :  
 Art. 41. — Les conseils municipaux sont renouvelés intégralement, le premier dimanche de mai, dans toute la France, lors même qu'ils ont été élus dans l'intervalle.  
 La suite de la discussion est renvoyée à demain.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
 Présidence de M. Buisson  
 La séance est ouverte à 2 heures.  
 M. Etienne, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.  
 L'ordre du jour appelle la suite de la discussion : 1° de la proposition de loi de M. Paul Bert, sur l'organisation de l'enseignement primaire ; 2° du projet de loi relatif à la nomination et au traitement des instituteurs et institutrices primaires.  
 L'article 18, ancien article 16, qui avait été renvoyé à la commission, revient en discussion.

Il est ainsi conçu :  
 « Art. 18. — Une délibération du conseil municipal, approuvée par le préfet, peut créer dans toute commune une caisse des écoles destinée à encourager

et à faciliter la fréquentation de l'école par des récompenses aux élèves et par des secours aux parents, à organiser et entretenir des bibliothèques des musées. Cette caisse est administrée par la commission municipale scolaire établie par la loi du 28 mars 1882.

« Le revenu de la caisse se compose de dons et de cotisations des particuliers et de subventions de la commune, du département et de l'Etat.  
 » Plusieurs communes peuvent être autorisées à se réunir pour la formation et l'entretien d'une seule caisse.  
 » Le service de la caisse des écoles est fait gratuitement par le receveur municipal. »

M. Steeg expose les modifications qui ont été apportées par la commission.  
 La nouvelle rédaction porte que « toute action intentée contre une donation faite à une commune sera nulle si elle ne se produit pas dans l'année qui suit la liquidation. »

M. Freppel combat ces modifications. M. Fallières, ministre de l'instruction publique, les accepte.  
 M. Jolibois parle dans le même sens que Mgr Freppel.  
 La nouvelle rédaction est mise aux voix.

Nombre de votants.	484
Majorité absolue.	243
Pour l'adoption.	386
Contre.	98

L'article 18, modifié, est adopté.  
 La suite de la discussion est renvoyée à jeudi.

ETAT CIVIL

MARIAGES — Néant.  
 NAISSANCES.  
 Paoletti Lucie. — Pensi Mathilde.  
 DÉCÈS.  
 Battistini Paul, 13 mois, de Bastia.  
 Poggi Auguste, 18 mois, de Bastia.  
 Semidei Marguerite, célibataire, 72 ans, de Bastia.

MOUVEMENT DU PORT DE BASTIA

du 9 mars  
 ENTRÉES.  
 De Livourne, vap. français Comte-Valery, cap. Linarola, dépêches, passagers, diverses.  
 De Livourne, vap. italien Lombardia, cap. Pellas, dépêches.  
 De Marseille, brick goélette français Cèleste-Rose, cap. Dapelo, diverses.  
 De Marseille, vap. français Vannina, cap. Lacotte, dépêches, passagers, diverses.  
 De Marseille, vap. français Marie-Louise, cap. David, passagers, diverses.  
 SORTIES.  
 Pour Madeleine, vap. italien Lombardia, c. Pellas, dépêches.  
 Pour Caghari, goélette italienne San Giuseppe, cap. Grosso, poteries.  
 Pour Macinaggio, vap. français Félicie, cap. Tulli, lest.  
 Pour Livourne, vap. français Cte Valery, c. Pietri, dépêches, passagers, diverses.  
 Pour Livourne, vap. français Vannina, c. Lacotte, dépêches, passagers, diverses.  
 Pour Livourne, vap. français Marie-Louise, c. David, passagers, diverses.

# Le Petit Bastiais

5 cent. JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN cent. 5

**Avis**

M. STAGNARA, rue des Terrasses, prévient sa clientèle qu'il vient de recevoir un grand assortiment de tabacs et cigares de la région italienne qu'il vend au même prix qu'en Italie.  
Seul dépositaire, se méfier des contrefaçons.

**AU GOURMAND**  
MAISON FONDÉE EN 1822

L. GUITTON  
DISTILLATEUR-CHIMISTE  
à Bastia (Corse)

Marque de fabrique déposée

La maison Guillon a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient de mettre en vente des liqueurs sucrées à des prix excessivement modérés. Ces liqueurs fabriquées par lui-même avec le grand soin peuvent rivaliser avec les meilleures marques du continent.

La maison ne saurait trop recommander la nouvelle liqueur du grand patriote Gambetta inventée par L. Guillon, distillateur-chimiste, fabriquée avec des herbes aromatiques de la Corse.

Cette nouvelle liqueur est stomachique et digestive.

Toutes ces liqueurs sont au même prix : 2,75 le litre. La maison Guillon tient à la disposition du public aussi des sirops assortis garantis purs sucre et non au glucose, la maison tient essentiellement à cette remarque, vu que la vente des sirops glucosés constitue une fraude prévue par l'art. 423 du code pénal lorsque l'acheteur n'en est pas averti par le vendeur.

Tous les sirops sont au prix de 1,75 le litre.

Le sirop de gomme est à 1,25 le litre.

La maison Guillon vient de faire cette grande baisse de prix en raison de ses grandes relations commerciales qui lui permettent de se procurer les matières premières à très bon marché. Les bouteilles vides sont reprises à raison de 0,25 centimes.

Imprimerie Librairie Ollagnier.

L'un des rédacteurs, gerant,

MATTHIEU OLLAGNIER

**AVIS**

M. PREVOSTI, Faustin, négociant demeurant à Bastia rue Napoléon, a l'honneur d'informer Messieurs les Cafetiers qu'il vient d'être agréé comme seul entrepositaire général dans l'arrondissement de Bastia, des Bières blanches et brunes de la grande Brasserie Phocéenne, Maison Rougier, Bernard, et Cie, Marseille.

BIÈRES Crèmeuses en bouteilles et en fûts, exportation pour l'Italie jusqu'au golfe de l'Adriatique, Mortacelle de Bologne, choucroute de Strasbourg, Gasparini, Brasseur Bastia, place Saint-Nicolas.

**HOTEL D'EUROPE**

Tenu par M. L. STEFANI  
4 Boulevard du Palais 4  
au-dessus des grands magasins Oranga BASTIA

Chambres garnies, Table d'hôte, Tables particulières, Pension bourgeoise, Prix très-modérés.  
Cet Hôtel est fraîchement meublé et se recommande pour son bon confort.

Sous le titre : **IMPUISSANCE PHYSIQUE ET MORALE**, vient de paraître à la librairie Garnier frères, 6, rue des Saints-Pères, dans la collection à 5 fr. 50 le volume, un nouvel ouvrage de l'auteur du Mariage (1 vol.) et de la génération universelle (1 vol.) destiné au même succès par les détails secrets et ignorés qu'il contient sur les rapports intimes de l'homme et la femme. Ce ne sont pas seulement leurs défauts, leurs difformités organiques réciproques ainsi que leurs maladies qu'il décrit et figure par des planches avec les moyens de s'en préserver ou de les guérir; il révèle surtout les vices moraux qui en produisant l'anaphrodisie chez l'un et la Frigidité chez l'autre, sont les plus fréquentes causes de cette infirmité redoutable. De nombreux exemples sont relatés à l'appui.

**MAISON DE CONFIANCE Fondée en 1865**

Prix fixe

**M. MATTEI FILS**

17, Boulevard Paoli, sur la Traverse, Bastia

Grand assortiment de montres d'or, d'argent et en métal, pendules de cheminées, tableaux et réveils. — Grands choix de parures, demi-parures, pendants, broches, acolets, colliers, giletiers, bagues, médaillons, etc., à des prix très réduits, en or, argent, double et demi. — Orfèvrerie argent et métal blanc 1<sup>er</sup> titre. — Articles d'optique et d'optique. — Réparations de montres pendules, réveils et Bijoux, à des prix très réduits. — Achat des matières d'or et d'argent et des Pierres fines. — Envoi franco à l'Intérieur de toute commande au dessus de 20 fr.

**SE DÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS**  
Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1875.

**LA VELOUTINE**  
EST UNE  
Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth  
PAR CONSEQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU  
Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.  
PARIS — Ch. FAY, Inventeur — 9, rue de la Paix

**AVANT VOS REPAS**  
**BUVEZ DU BYDOF**  
**Bitter Russe**  
Apéritif reconstituant et fébrifuge

Ce qui constitue la supériorité du BYDOF sur tous les amers et apéritifs connus, c'est qu'en outre de son goût exquis et de ses qualités apéritives, le BYDOF est un reconstituant énergique et qui a la propriété de stimuler les fonctions de l'estomac sans l'irriter. Par son action bienfaisante sur tout l'organisme le BYDOF dissipe les humeurs et procure aussitôt qu'on l'a bu, une sensation de bien-être général.

Mélangé avec de l'eau de Seltz ou de l'eau naturelle, le BYDOF est l'apéritif le plus agréable et le meilleur pour la santé. Il est aussi apprécié mélangé avec du sirop ou du vermouth.

Agents généraux et seuls entrepositaires pour toute la Corse, MM. P. V. BOURGEOIS ET FILS à Bastia.

**Vins Spiritueux Distillerie Bastiaise. — Entrepôt de tabacs et Spiritueux**

Boulevard du Palais

**L.-N. MATTEI BASTIA (Corse).**

Tabacs, Cigares du Pays et Havane

SPIRITUEUX				Tabacs		Cigares		Cigarettes		Tabac à priser
				en feuil les	en paquets	en vrac	étrangers			
3/6 de vin.	Kirsch sup. id. du nord	Eau menthe. id. id. café.	Vermouthor. id. Noilly Pr	Virginie plus-Keutus qual	Maryland 100 gram	Maryland Levant	Extra-fins Fins	Trabucos or. id. d'Alexan.	De dames Java	1 <sup>re</sup> qualité
id. super	Vls. Pernod id. Berger	Liqueurs ass. id. fines ass.	id. id. 1/2 l.	Kentucky Mason Conn.	Levant 50 gr.	Vrabe Suisse	Bondes do-rees	Direct Extractions	Sultanes	2 <sup>e</sup> id.
id. fine cham	id. id. id.	id. ordinaire	id. id. 1/2 l.	Turc cavalle Savonnette	Arabe 50 gr.	Exportat. tre id. 2me.	Façon ajacc	Malakoff Cabinet	Virginie ver. id. blanches	1 <sup>re</sup> qualité
id. extra.	Bitter ord. id. super.	Cacao Chouva id. id. extra	id. id. 1/2 l.	le vant	Suisse 50 gr.	id. 2me. Qualités de Paris.	Havanegran. id. courts.	Flor fina Elartista fu mur	Ordin. jaunes id. rosee	de la Regie
id. Martel	id. id. id.	Pierrem Get id. Srops assort.	id. id. 1/2 l.	Hongrois Plantador	Exportat. tre id. 2me.	Sedleaff. Paris.	Courants s Ordinaire	Elartista fu mur	id. 10 cigar.	GROS DÉTAIL
id. id. id.	id. id. id.	id. Blanqui. Auara id.	id. id. 1/2 l.	Brusures de la Régie.	Qualités de Paris.	Sedleaff. Paris.	Bouts du ne-gre	Terestita representation	id. 10 cigar.	
id. Etonnrau	id. id. id.	id. Blanqui. Auara id.	id. id. 1/2 l.		Qualités de Paris.	Sedleaff. Paris.	Tordus ord. id. fins	El Colomate de la Havane	id. 10 cigar.	
id. Guerin.	id. id. id.	id. Blanqui. Auara id.	id. id. 1/2 l.		Qualités de Paris.	Sedleaff. Paris.	id. fins Longs (fantaisie)			
id. Rhom ord.	id. id. id.	id. Blanqui. Auara id.	id. id. 1/2 l.		Qualités de Paris.	Sedleaff. Paris.				
id. Guérin	id. id. id.	id. Blanqui. Auara id.	id. id. 1/2 l.		Qualités de Paris.	Sedleaff. Paris.				
id. extra.	id. id. id.	id. Blanqui. Auara id.	id. id. 1/2 l.		Qualités de Paris.	Sedleaff. Paris.				
id. Martinig	id. id. id.	id. Blanqui. Auara id.	id. id. 1/2 l.		Qualités de Paris.	Sedleaff. Paris.				
id. Kirsch ord.	id. id. id.	id. Blanqui. Auara id.	id. id. 1/2 l.		Qualités de Paris.	Sedleaff. Paris.				
id. Arnaud.	id. id. id.	id. Blanqui. Auara id.	id. id. 1/2 l.		Qualités de Paris.	Sedleaff. Paris.				

**Abonnement (Payable d'avance)**  
1884 . . . . . Un an, 29 fr. 6 mois 12 »  
Direction du vent à 8 h. S-O. — à 4 h. S-E.  
Intensité à 8 h. faible. — à 4 h. mod.  
Etat du ciel, nuageux.  
Etat de la mer, houle.  
Hauteur des eaux à 8 h. + 0.50 — à 4 h. + 0.29.

**BULLETIN METEOROLOGIQUE D'HIER**  
Barometre, 766.  
Thermometre, extérieur 12 1/2 — intérieur 13.  
Direction du vent à 8 h. S-O. — à 4 h. S-E.  
Intensité à 8 h. faible. — à 4 h. mod.  
Etat du ciel, nuageux.  
Etat de la mer, houle.  
Hauteur des eaux à 8 h. + 0.50 — à 4 h. + 0.29.

**LA LIBRAIRIE OLLAGNIER**

**D.-CH. N. COLAI**  
**LA MORT DE VANNINA**  
OU  
**JUSTIFICATION DE SAMPIERO PAR BONAPARTE**  
Se vend 54 centimes au profit de la Souscription Sampiero.

**BASTIA**

**LA SITUATION FINANCIERE DE BASTIA**  
**LE BUDGET DE L'EXERCICE 1884**

Pour apprécier la situation financière de la ville de Bastia, il convient d'avoir sous les yeux et d'examiner sans préention aucune :

1. Le compte de gestion de l'année 1882, arrêté au 31 mars 1883;
2. L'état de la recette municipale au 31 décembre 1883;
3. Le budget de 1884.

Le premier de ces documents établit qu'il y avait en caisse comme excédant les exercices précédents une somme de 232,175 fr., et que cet excédant s'est levé au 31 décembre dernier, d'après le compte présenté par le receveur municipal, à la somme de 242,342 fr. ainsi réparti, savoir :

Placés au Trésor . . . . .	228,878 fr.
Restant à la caisse communale . . . . .	13,464 fr.
<b>Total</b> . . . . .	<b>242,342 fr.</b>

Enfin, le budget de 1884 qui comprend uniquement les recettes et dépenses de l'année courante, se solde par un excédant de 13,367 fr.

Quant à ce dernier excédant, quoique ces divers services soient assurés et

9<sup>e</sup> ANNÉE, N° 1003. — JEUDI, 13 MARS 1884  
Saint Macédoine, prêtre.  
**Rédaction & Administration :**  
**Matthieu Ollagnier, Directeur**  
8, Boulevard du Palais, 8.  
Bureau spécial à Paris, 16, rue des Martyrs.

Les annonces, réclames et insertions sont exclusivement reçues dans les bureaux des succursales de l'Agence Havas, seule chargée de la publication à Ajaccio, Cours Grandval, 2, à Bastia, Boulevard du Palais 10, à Paris, chez MM. Audouard & Co, Place de la Bourse, 10. — Faits divers, 1 fr. — Récl., 0,75 c. — Diverses, 0,30. — Jud. 0,25

même augmentés dans une certaine proportion, il peut disparaître en totalité ou en partie pour faire face à des dépenses éventuelles comme il s'en produit assez souvent dans le courant de l'année.  
Hâtons-nous donc de proclamer, en l'état de ce qui précède, que jamais la situation financière de notre ville n'a été aussi prospère.

L'examen du budget de 1884 nous amène à constater en premier lieu que l'amortissement de l'emprunt contracté avec le Crédit Foncier et représentant chaque année une somme de 45,803 fr. est assuré par l'inscription de pareille somme au chapitre des dépenses extraordinaires. A ce même chapitre figurent en outre : 1<sup>o</sup> Une somme de 18,000 francs pour la troisième annuité à payer par la ville sur celle de 90,000 francs qu'elle a prise à sa charge dans les travaux de couverture du *Fango*; cette part contributive devant disparaître en 1886; 2<sup>o</sup> 10,000 francs pour grosses réparations des rues; 3<sup>o</sup> 10,000 francs pour la réfection de la rampe du Cimbalò; mais la construction projetée de quatre magasins au même endroit rendra largement l'intérêt du capital employé; 4<sup>o</sup> 7,086 fr. acquisition du mobilier des écoles laïques; 5<sup>o</sup> 5,000 fr. prolongement du boulevard de Toga; 6<sup>o</sup> 3,000 fr. prolongement aussi de la rue n° 3 qu'on est, dit-on, convenu d'appeler rue du Théâtre.

Ainsi, dans cette seule année, les dépenses pour travaux extraordinaires représentent un total de plus de 53,000 fr. et comme la plus grande partie de cette dépense ne devra plus figurer aux exercices ultérieurs ou n'y sera encore portée que momentanément, la municipalité se trouvera en position, dès 1886, de remplir ses engagements envers la compagnie concessionnaire des eaux de Bevinco; mais aussi à partir de cette époque elle n'aura plus à sa charge l'entretien et le curage des fontaines publiques, qui, d'après le cahier des charges, doivent être au compte du concessionnaire; d'un autre côté, le salaire annuel de mille francs attribué au fontainier disparaîtra du budget.

Dans le courant de cette année la

Commune s'impose deux dépenses importantes, mais indispensables; la première de 44,000 francs est relative à l'acquisition de nouvelles manœuvres; la seconde de 20,000 francs, celle d'une unité plus qu'impérieuse s'applique à agrandir le cimetière; mais cette dernière dépense sera compensée et au moins partiellement remboursée par le nombre des concessions à accorder.

Nous ne tarderons pas, nous l'espérons du moins, à voir réaliser l'établissement d'une nouvelle caserne pour le service de l'artillerie. La dépense s'élèvera à la vérité à 236,000 francs; elle sera couverte au moyen d'un emprunt amortissable en annuités successives. Mais de son côté l'Etat rétrocède tous les terrains de l'ancien parc aux mulets, y compris écuries, matériaux, etc., le tout représentant une superficie de plus de 5,000 mètres carrés et des emplacements propres à bâtir.

Quant à l'érection de l'hôtel des postes, si l'entente finit par s'établir, nos lecteurs savent déjà à quelles conditions elle serait faite.

Il nous reste maintenant à nous préoccuper de l'avenir, des autres établissements à créer, des améliorations à introduire dans certains services qui relèvent de l'administration municipale. Ces questions feront l'objet d'un prochain article.

Pour le moment ayons la satisfaction de constater que depuis ces dernières années on a vu des crédits aussi importants affectés à des travaux d'embellissements ou de réparations.

**141<sup>e</sup> REGIMENT D'INFANTERIE**  
PLACE SAINT-NICOLAS  
Programme du 13 Mars 1884, de 3 à 4 h.

- |                                  |           |
|----------------------------------|-----------|
| 1. Amiral (allégo),              | Bandonck. |
| 2. Si j'étais Roi (Ouverture),   | Adam.     |
| 3. Chasse à Courte,              | Buot.     |
| 4. Souvenir (Valse),             | Philare.  |
| 5. Ballet de Cléopâtre,          | Giorza.   |
| 6. La Petite Mariee (Quadrille), | Lecoq.    |

**Ephemerides Corse.**  
13 Mars 1738. — Les habitants de la pierre d'Olimi réunis à Cappella de Giussani notoriement les

ambassadeurs de la Nation corse, Gafforio et Ortoni, à traiter avec le général Boissieux.

Les Corses à Saint-Maixent

Voici le classement de sortie des sous-officiers élèves-officiers à l'école militaire d'infanterie de Saint-Maixent, en 1884.

- Numéro 13. — Girolami. — 69. — Peraldi. — 110. — Romanetti. — 122. — Ciambelli. — 132. — Massoni. — 136. — Mariani. — 160. — Casanova. — 173. — Catoni. — 199. — Colonna d'Istria (marine). — 235. — Ambrosi. — 240. — Orsini. — 260. — Venturini. — 263. — Guasco. — 277. — Padovani. — 338. — Falconetti. — 343. — Anziani. — 351. — Orsini. — 369. — Mattei.

La Grève des menuisiers

Les patrons-menuisiers se sont rendus à l'invitation de M. le Maire. Vingt-cinq étaient présents à la réunion de l'hôtel de ville.

M. le Maire leur a exposé les réclamations des ouvriers et leur a soumis le tarif élaboré par ces derniers; il les a invités à faire leur possible, en tant que leurs intérêts ne seraient pas lésés, pour en arriver à une prompte entente et à la reprise des travaux.

Les patrons ont remercié M. le Maire de sa sollicitude pour la classe ouvrière; ils ont fait ressortir que leurs bénéfices étaient considérablement diminués depuis quelques années par suite des importations du continent français; enfin, ils ont nommé une commission chargée d'examiner le tarif présenté par les ouvriers.

Cette commission a été composée de MM. Giovannoli, Airola, Tasso, André Rayssiguier, Martin, Ambroselli, Modena et Boerio.

Elle a procédé séance tenante à la discussion des tarifs et a accepté certaines augmentations sur les confections à la tâche; mais, en ce qui concerne le taux de la journée à 4 francs, elle a fait valoir que les ouvriers ne pouvaient être payés qu'en raison de leurs aptitudes personnelles et non d'après un tarif uniforme.

La commission des patrons s'est retirée à cinq heures et demie.

M. le Maire a reçu ensuite les délégués des ouvriers auxquels il a soumis le tarif accepté par les patrons.

Les délégués ont déclaré qu'ils ne pouvaient s'en contenter, qu'au surplus, ils en référerait à leurs camarades.

M. le Maire a décidé de convoquer les délégués des patrons et ceux des ouvriers à une réunion générale aujourd'hui, à 4 heures, à l'hôtel de ville.

Nous répéterons qu'il est de l'intérêt de tous d'apporter la plus grande conciliation dans cette affaire, et d'éviter surtout des conflits.

Les ouvriers croient leurs revendications fondées: ils doivent tâcher de les faire prévaloir avec calme. Les patrons sont des pères de famille, qui considèrent les ouvriers comme leurs enfants: ils ne leur refuseront pas les concessions qui leur paraîtront justifiées.

Gazette départementale

AJACCIO. — La pose des rails d'Ajaccio à Mezzana se poursuit activement. On se propose de demander à l'administration des ponts et chaussées l'autorisation d'exploiter ce tronçon de ligne, aussitôt qu'il sera achevé.

FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

N° 8.

COLOMBA

III (Suite)

Lorsqu'elle jugea que le jeune lieutenant dormait sur les deux oreilles, comme un être prosaïque qu'il était, elle se leva, prit une pelisse, éveilla sa femme de chambre et monta sur le pont. Il n'y avait personne, qu'un matelot au gouvernail, lequel chantait une espèce de complainte dans le dialecte corse, sur un air sauvage et monotone. Dans le calme de la nuit, cette musique étrange avait son charme. Malheureusement miss Lydia ne comprenait pas parfaitement ce que chantait le matelot. Au milieu de beaucoup de lieux communs, un vers énergique excitait vivement sa curiosité; mais bientôt, au plus beau moment, arrivaient quelques mots de patois dont le sens lui échappait. Elle comprit pourtant qu'il était question d'un meurtre. Des imprécations contre les assassins, des menaces de vengeance, l'éloge du mort, tout cela était confondu pêle-mêle. Elle retint quelques vers; je vais essayer de les traduire:

(1) Voyez Filippini, liv. XI. — Le nom de Vittolo est encore en exécution parmi les Corses. C'est aujourd'hui un synonyme de traître.

«... Ni les canons, ni les baïonnettes — n'ont fait pâlir son front, — serain sur un champ de bataille — comme un ciel d'été. — Il était le faucon ami de l'aigle, — miel des sables pour ses amis, — pour ses ennemis la mer en courroux. — Plus haut que le soleil, — plus doux que la lune. — Lui que les ennemis de la France — n'attendirent jamais, — des assassins de son pays — l'ont frappé par derrière, — comme Vittolo tra Sampiero Corso (1). — Jamais ils n'eussent osé le regarder en face. — Placez sur la muraille, devant mon lit, — ma croix d'honneur bien gagnée. — Rouge en est le ruban. — Plus rouge ma chemise. — A mon fils, mon fils en lointain pays, — garde ma croix et ma chemise sanglante. — Il y verra deux trous. — Pour chaque trou, un trou dans une autre chemise. — Mais la vengeance sera-t-elle faite alors? — Il me faut la main qui a tiré, — l'œil qui a visé, le cœur qui a pensé... »

Le matelot s'arrêta tout à coup. — Pourquoi ne continuez-vous pas, mon ami? demanda miss Nevil.

Le matelot, d'un mouvement de tête, lui montra une figure qui sortait d'un grand panneau de la goëlette: c'était Orso qui venait jour du clair de lune.

(1) Voyez Filippini, liv. XI. — Le nom de Vittolo est encore en exécution parmi les Corses. C'est aujourd'hui un synonyme de traître.

BOCOGNANO. — Dimanche matin, les voitures d'une voiture des messageries-poste ont trouvé une jeune femme appartenant à une des familles plus honorables du canton étendue sans vie dans la fenêtre de sa maison.

On ignore si la mort est le résultat d'un crime ou d'un suicide ou d'un accident.

AJACCIO. — M. Giordani, pourvu du brevet de maître, est nommé professeur de neuvième au lycée Fesch, en remplacement de M. Garros, à d'autres fonctions.

CORTE. — M. Crucioni, breveté pour l'enseignement primaire, est nommé maître d'études de l'enseignement secondaire spécial, à l'école en remplacement de M. Paoletti, appelé à d'autres fonctions.

VENTISERI. — L'épidémie de variole qui sévit dans cette commune a complètement disparu après avoir fait de nombreuses victimes.

L'école communale qui avait été fermée par mesure de précaution a été réouverte.

SARTENE. — Une adresse signée par plus de cent citoyens de la ville parmi lesquels se trouvent les notabilités les plus marquantes du parti républicain de l'arrondissement, a été envoyée à MM. le préfet, Granet et Laguerre, pour les prier de se rendre aussi à Sartene pour faire une conférence sur la révision.

PINO. — M. Simoni, ancien desservant, est nommé à Pino.

FELICETO. — M. Biasini, vicaire à Calenzana, appelé à la cure de notre commune en remplacement de M. Graziani, nommé à Muro, n'a encore rejoint son poste.

Nous sommes donc, sans curé et Dieu sait que nous en aurons, si les faits qui nous ont été rapportés et que nous rapportons à notre tour sont exacts.

Il paraît qu'une partie de la population de Calenzana s'est opposée, par la force, au départ de M. Biasini.

Voilà ce que c'est que d'être trop charitable: M. Biasini n'a que ce qu'il mérite. Mais ce qu'il y a

— Achevez donc votre complainte, dit miss Lydia, elle me faisait grand plaisir.

Le matelot se pencha vers elle et dit fort bas: — Je ne donne le rimbocco à personne.

— Comment? le... ?

Le matelot, sans répondre, se mit à siffler: — Je vous prends à admirer notre Méditerranée, miss Nevil, dit Orso s'avancant vers elle. Comme qu'on ne voit point ailleurs cette lune-ci.

— Je ne la regardais pas. J'étais tout occupé à étudier le corse. Ce matelot, qui chantait une complainte des plus tragiques, s'est arrêté au plus beau moment.

Le matelot se haïssa comme pour mieux lire la boussole, et tira rudement la pelisse de miss Lydia. Il était évident que sa complainte ne pouvait être chantée devant le lieutenant Orso.

PROSPER MÉRIS

(La suite à demain.)

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec M. Calman Levy, éditeur, à Paris.

plus piquant dans tout cela, c'est de l'attitude notre population demandant à cor et à cri son curé, fait prisonnier par l'égoïste Calenzana, et décidée à se passer de curé plutôt que de perdre celui-là.

Le Brevet de Capacité

Nous donnons ci-après les noms des 40 aspirantes qui ont satisfait aux examens pour le brevet de capacité élémentaire à Ajaccio.

- Mlle Mathez Marguerite, d'Ajaccio. Siffredi Marie-Pacifique, de Saliceto. Paolaggi Marie-Pétronille, de Ste-Marie-Siché. Subriani Marie-Anne, de Piana. Orsoni Marie-Antoinette, de Sisco. Battesti Marie-Xavière, d'Azzana. Guglielmi Marie-Madeleine, d'Ampaza. Campinhi Toussainte, de Calatoggio. Seta Marie-Madeleine, d'Ajaccio. Scamaroui Marie-Nicolette, de Bonifacio. Pompeani Françoise-Charlotte, de Strasbourg. Casanova Marie, de Tavera. Marietti Innocente, de Bastia. Bernardi Marie-Jeanne, de Bastelica. Lavigne Stéphanie, de Zicavo. Costa Angèle, d'Ajaccio. Cardé Camille, d'Ajaccio. Ottavy Marie, de Soccia. Bocognano Marie-Jeanne, d'Ajaccio. Seta Angèle, de Suarella. Vincenti Nataline, d'Ajaccio. Nicolai Marie-Louise, de Fozzano. Salvas Julie, de Colombières (Hérault). De Casabianca Antoinette, de Campile. Morati Marie-Madeleine, de Casaglione. Mancini Blanche, d'Ajaccio. Serpaggi Blanche, d'Ucciani. Mariotti Madeleine, de Bastia. Casanova Marie-Jérôme, de Tallà. De Peretti Marie-Dorcea, de Levie. Leca Benoîte, de Lopigna. Lovichi Marie, d'Aullène. Belletri Eugénie, de Bastia. Leca Marie-Crémone, de Renno. Fauveles de Charbonnières, Marie-Eugénie. Alessandri Mathée, de Piana. Agostini Marie-Xavière, de Vero. Paoli Gracieuse, de St-Laurent. Saubagné Désirée, de Piana. Battini Agnès, de Lefia.

Bulletin financier

Paris, le 10 Mars 1884.

Les haussiers réussissent à conserver les cours acquis; pour le moment les baissiers semblent laisser faire: il faut que la spéculation agisse lentement et sans commettre d'imprudence, à ce prix seulement elle assurera le succès de ses efforts pour amener le marché à sortir de sa trop longue torpeur.

Dans le groupe des valeurs des sociétés de Crédit, il n'y a que la Banque de France qui seule n'a pu garder son avance de la veille, elle retombe lourdement à 5.132. — L'action du Foncier remonte à 1240, la progression est très-rapide actuellement; on augure bien de l'exercice en cours, les bénéfices étant en augmentation sur ceux de la période correspondante de l'année précédente. Les Foncières 1879 remontent à 447, c'est le moment d'acheter.

Le Suez est très-ferme à 2042, les Actionnaires ont dès maintenant décidés à voter les conventions signées par M. de Lesseps. Rien d'intéressant sur les Suez d'Assurances. La Métropole seule fait parler elle en Bourse en termes qui indiquent de vifs mécontentements. L'appel de fonds est resté sans effet; aussi a-t-on dû procéder à l'exécution des titres. Est-ce que ce serait le commencement de la fin? Le marché des actions des allouettes reste faible à 525. Le public n'admet pas un seul instant que la chambre puisse renouveler un monopole qui a ruiné la société, et de toutes parts les ventes se succèdent sans interruption. Excellent marché des actions de Chemins de fer, L'Orléans cote 1327, le Nord 1705.

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec M. Calman Levy, éditeur, à Paris.

Votes de nos Députés

Serain sur l'ordre du jour pur et simple sur l'interpellation de M. Giard, relative à la cessation du travail dans les mines d'Anzin.

- Nombre des votants. . . . . 458 Majorité absolue. . . . . 230 Pour l'adoption. . . . . 327 Contre. . . . . 131

La Chambre des Députés a adopté. Ont voté pour, MM. Arène, Gavini, Graziani, Peraldi. M. Bartoli n'a pas pris part au vote.

Dépêches de Nuit

(Service télégraphique spécial du Petit Bastiais)

Nos succès au Tonkin

Le général Négrier a continué sa marche en avant.

Il a enlevé après une longue lutte Yen-Tinh, près de Bac-Ninh, dont l'attaque est imminente.

Nous avons eu un officier tué et quelques soldats.

Les ennemis ont fait de fortes pertes.

Interpellation

Paris annonce qu'un député intransigeant se propose d'interpeller le gouvernement au sujet des différends survenus entre Mgr d'Ajaccio et des chanoines du chapitre.

Ce député voudrait produire à la tribune les décisions intervenues et les documents relatifs à l'action intentée par devant la cour de Rome.

M. Decrais

M. Decrais, notre ambassadeur à Rome, a déclaré qu'il donnerait sa démission, si la Chambre continuait à restreindre les prérogatives de l'église.

Au Soudan

Le général Gordon a distribué des décorations aux officiers égyptiens qui avaient organisé la défense de Tokar.

La révision

Les conseillers municipaux révisionnistes de Paris organisent une réunion à la salle du Tivoli-Vaux-Hall.

LA JOURNÉE PARLEMENTAIRE

SÉNAT

Présidence de M. Le Royer

La séance est ouverte à 2 heures 30.

M. Clément, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Plusieurs rapports sont déposés sur le bureau.

Suite de la 2e délibération sur la proposition de loi, adoptée par la Chambre des députés, sur l'organisation municipale.

La discussion s'ouvre sur l'article 121 qui est ainsi conçu:

« La commission intercommunale peut être dissoute conformément aux règles posées par l'article 43.

« Dans le cas où le mandat de l'un des délégués vient à cesser, un nouveau délégué est élu par le conseil municipal.

« En cas de dissolution de l'un des conseils ou de tous les conseils municipaux les délégués restent en fonctions jusqu'à ce que les nouveaux conseils aient pourvu à leur remplacement. »

Cet article est adopté.

Les articles 122 à 132 sont également adoptés.

Sur l'article 115, qui avait été réservé hier, M. Demole présente quelques observations.

Cet article est ainsi conçu:

« Les traités de gré à gré à passer pour l'exécution par entreprise des travaux d'ouverture des nouvelles voies publiques et de tous autres travaux communaux déclarés d'utilité publique, sont approuvés par le préfet.

« Il en est de même des tarifs portant concession à titre exclusif, ou pour une durée de plus de trente années, des grands services municipaux. »

L'article 115 est adopté.

L'article 133 est réservé sur la demande de M. Batbie.

Les articles 134 et 135 sont adoptés.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

DERNIÈRE HEURE

PRISE DE BAC-NINH

Des journaux du soir ont fait paraître une édition supplémentaire annonçant la prise de Bac-Ninh.

SOMMAIRE DE L'UNIVERS ILLUSTRÉ

GRAVURES: Les événements du Soudan (trois dessins). — Les morts de la semaine: Portraits de MM. les généraux Schramm, Borel et de Vimpffen; de Durlfort de Civrac; Benjamin Ulman; Janvier de la Motte. — Les explorations sous-marines du Tatisman. — La reine Marau, femme de Pomaré V, de passage à Paris. — Une voiture de poste dans l'Afrique du Sud (deux dessins). — Les Turcomans (deux dessins). — Un mineur d'Anzin. — Rébus.

Bourse de Paris

Table with 2 columns: Date (10 Mars, 11 Mars) and values for Rente 3 p. 0/0, 3 p. 0/0 amortissable, 3 p. 0/0, 4 p. 0/0, 4 1/2 p. 0/0.

Mme POGGI VEUVÉ PAOLI MARCHANDE DE MODES, à Bastia, Boulevard du Palais N. 9.

A l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient de recevoir un splendide assortiment de nouveautés pour la saison d'hiver provenant des meilleurs fabricants de Paris.

Chapeaux de feutre noir, et couleurs, paille noir chapeaux pour d'au confectionnés en tous genres on trouvera aussi un grand assortiment de fleurs plumes, agréments etc., et tous les articles de modes.

A DES PRIX TRES MODÈRES

DU GOURMAND

MAISON FONDÉE EN 1822
L. GUITTON
DISTILLATEUR-CHIMISTE
à Bastia (Corse)

Marque de fabrique déposée

La maison Guitton a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient de mettre en vente des liqueurs surannées à des prix excessivement modestes.

La maison ne saurait trop recommander la nouvelle liqueur du grand patriote Gambetta inventée par L. Guitton, distillateur-chimiste, fabriquée avec des herbes aromatiques de la Corse.

Cette nouvelle liqueur est stomacique et digestive.

Toutes ces liqueurs sont au même prix: 2,75 le litre. La maison Guitton tient à la disposition du public aussi des sirops assortis garantis pur sucre et non au glucose, la maison tient essentiellement à cette remarque, vu que la vente des sirops glucosés constitue une fraude prévue par l'art. 423 du code pénal lorsque l'acheteur n'en est pas averti par le vendeur.

Tous les sirops sont au prix de 1,75 le litre.

Le sirop de gomme est à 1,25 le litre. La maison Guitton vient de faire cette grande baisse de prix en raison de ses grandes relations commerciales qui lui permettent de se procurer les matières premières à très bon marché. Les bouteilles vides sont reprises à raison de 0,25 centimes.

HOTEL D'EUROPE

Tenu par M. L. STEFANI
4 Boulevard du Palais 4
au-dessus des grands magasins Orezza BASTIA

Chambres garnies, Table d'hôte, Tables particulières, Pension bourgeoise. Prix très modérés.

Cet Hôtel est fraîchement meublé et se recommande pour son bon confortable.

Plus de Benzines! La Morfine, sans odeur, incombustible et inaltérable, Usine J. MORET, rue Richard-Lenoir, 17, Paris.

A VENDRE charrette anglaise à quatre roues se couvrant à volonté. S'adresser au bureau du journal.

AVIS

M. PREVOSTI, Faustin, étant demeurant à Bastia rue N. Léon, a l'honneur d'informer plusieurs Cafetiers qu'il vient d'être agréé comme seul entrepreneur général dans l'arrondissement de Bastia, des Bières blanches et de la grande Brasserie Phénix de la Maison Rougier, Bernard, et Marseille.

BIÈRES Crèmeuses en bouteilles et en fûts, exportation pour le jus jusqu'à la fin de l'Adriatique, elle de Bologne, choucroute de Bourg, Gasparini, Brasseur de la place Saint-Nicolas.

AVANT VOS REPAS
BUVEZ DU BYDOF
Bitter Russe
Apéritif reconstituant et fébrifuge

Ce qui constitue la supériorité du BYDOF sur tous les amers et apéritifs connus, c'est qu'en outre de son goût exquis et de ses qualités apéritives, le BYDOF est un reconstituant énergique et qui a la propriété de stimuler les fonctions de l'estomac sans l'irriter.

Par son action bienfaisante sur tout l'organisme le BYDOF dissipe les humeurs et procure aussitôt qu'on l'a bu, une sensation de bien-être général.

Mélangé avec de l'eau de Seltz ou de l'eau naturelle, le BYDOF est l'apéritif le plus agréable et le meilleur pour lanté. Il est aussi apprécié mélangé avec du sirop ou du vermouth.

Agents généraux et seuls entrepositaires pour toute la Corse, M. P. V. BOURGEOIS ET FILS à Bastia.

AVIS IMPORTANT

Le magasin de M. DOMINIQUE MATTEI AINÉ, est transféré place St Nicolas Maison Nardin.

Il prévient sa nombreuse clientèle, qu'il est en mesure de livrer des articles à des prix défiant toute concurrence.

Prix fixe. — COMPTANT. — Savoir:

- Café Porto-Ricco, trié de fr 3 10 le k.
Ceylan Vert rouble. 3,00 le k.
Café Puerto-Ricco vert de. 3,00 à 3,10
Et d'autres qualités de. 2,30 à 2,60
Café grillé mélange avec le Moka et les meilleures qualités de. 3,60 à 4,40
Sucre raffiné en Pains entiers à coupe en morceaux régulier. 1,05 à 1,10
Roupe irrégulière. ment de. 1,00
Cassonades (Havane et Hollande de fr 0,80 à 0,85 et 0,90 le k.)
Chocolat de 2,60 à 3,80
Bains de Malaga de 1,20 à 1,30 le k.

MAISON DE CONFIANCE Fondée en 1865

M. MATTEI FILS
17, Boulevard Paoli, sur le Trévoso, Bastia

Grand assortiment de montres d'or, d'argent et en métal, pendules de cheminées, tableaux et revêtements, bijoux de toutes sortes, etc.

Imprimerie Librairie OLLAGNIER
L'un des rédacteurs, gérant.
MATTHIEU OLLAGNIER

Tabacs, Cigares du Pays et Havanes

Table listing various tobacco products including Virginia, Maryland, Kentucky, and Havana cigars, with prices per pack or box.

Le Petit Bastiais

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN cent. 5

Abonnement (Payable d'avance)
ANNÉE, N° 1004. — VENDREDI, 14 MARS 1884
Sainte Mathilde, reine.

Rédaction & Administration:
Mathieu Ollagnier, Directeur
8, Boulevard du Palais, 8.
Bureau spécial à Paris, 16, rue des Martyrs.

Les annonces, réclames et insertions sont exclusivement reçues dans les bureaux des succursales de l'Agence Havas, seule chargée de la publication à Ajaccio, Casis Grandval, 2, à Bastia, Boulevard du Palais, 40, à Paris, chez MM. Audouard & Co, Place de la Bourse, 10. — Faits divers, 1 fr — Récl., 0,75 c. — Diverses, 0,30. — Jud., 0,35

BULLETIN METEOROLOGIQUE D'HIER
Baromètre, 768.
Thermomètre, extérieur 13 — intérieur 14.
Direction du vent à 8 h. calme. — à 4 h. S-E.
Intensité à 8 h. calme. — à 4 h. mod.
Etat du ciel, clair.
Etat de la mer, houle.
Hauteur des eaux à 8 h. + 0,15 — à 4 h. + 0,19.

LA LIBRAIRIE OLLAGNIER
et dans les dépôts du PETIT BASTIAIS
GÉOGRAPHIE DE LA CORSE
Par M. Mancini
Professeur au Lycée de Toulon
Cartonné, une carte de l'île, 2 fr.

BASTIA
NICE & LA BALAGNE

Tout le monde connaît Nice; qui n'a pas entendu parler de son commerce, de la douceur incomparable de son climat, qui a le don d'attirer par des motifs de santé, ou de plaisir, en hiver comme en été, de nombreux et riches étrangers? N'en est pas ainsi hélas! de la Balagne? Et d'ailleurs, qu'est-ce que la Balagne. C'est la région la plus rapprochée du continent, l'une des mieux cultivées, les plus fertiles de la Corse. Ses deux ors, Calvi et Ile-Rousse au N.-O. de l'île, sont à peu de distance de Toulon, et si bien, que le voyageur qui craint la mer peut d'ores et déjà se rendre en Corse, sans passer par l'Italie, en moins de 7 heures de traversée.

pas toujours appréciés à leur juste valeur, en raison de leur origine assurément. Eh bien! Nice, cette ville d'environ 60.000 habitants, sans la population flottante, est depuis quelque temps en communication directe avec la Balagne et celle-ci, avec Ajaccio.

Nous saluons avec enthousiasme ce progrès, dû à la nouvelle organisation des services maritimes postaux adjugés tout récemment à la compagnie insulaire Morelli et Cie. L'itinéraire de cette ligne comprend un départ de Nice, tous les samedis soir, pour Calvi ou Ile-Rousse, Ajaccio, Bonifacio et vice-versa.

Malheureusement, ce service ne sera effectué que pendant six mois de l'année. — N'importe; nos relations commerciales avec Nice et Ajaccio deviendront telles, que ces deux villes regretteront, comme nous, leur interruption momentanée, elles feront mieux, nous n'en doutons pas, — elles agiront auprès du gouvernement afin de supprimer un temps d'arrêt si préjudiciable à leurs intérêts et aux nôtres.

Nous nous résumons: un grand et nouveau débouché est ouvert à nos produits, — en avant donc, propriétaires, agriculteurs, commerçants, industriels, chasseurs de la Balagne, envoyez ces produits à Nice, — et vous, nos amis les pêcheurs de Calvi et d'Ile-Rousse, expédiez vos homards, langoustes, dentés, jarrets, rougets, ils arriveront vivants à destination. — Le poisson de Calvi est à notre avis, le meilleur de la Méditerranée.

A vous donc, chers compatriotes, de justifier par le choix de vos envois la mesure libérale dont vous êtes l'objet en attendant qu'elle soit complétée.

R. CARLI.

Le prix du Gaz

Bastia, le 10 Mars 1883.
Monsieur le Directeur du Petit Bastiais,
Les Propriétaires de l'Usine à gaz ont écrit une lettre à M. le Maire concernant la question de l'octroi et du prix du gaz. Je viens de la remettre à l'Hôtel de Ville, et comme son contenu intéresse les consommateurs particuliers et le public, les propriétaires me

permettent de vous prier de vouloir bien la reproduire dans votre prochain numéro.

Agréer, etc.
D. M. ANDERSON,
Directeur de l'usine à gaz.

London, 6 mars 1884.

Notre Commission municipale du 21 février dernier, adressée à notre conseil local, par laquelle vous nous avez communiqué la délibération de votre Conseil municipal, sa séance du 11 février. Nous regrettons beaucoup que l'offre faite par notre sœur, Mlle Ollagnier, n'ait pas été acceptée, et nous regrettons de voir que la contre-proposition faite en suite du rapport de la commission du gaz, a été dressée sur des bases défectueuses, ou peut-être sans base aucune.

Nous sommes restés bien étonnés, par exemple, lorsque nous avons entendu par notre sœur Anderson que notre proposition a été présentée au Conseil municipal le 16 janvier, que la même soirée une commission a été nommée pour s'entendre avec le Directeur de l'Octroi, et que du 16 janvier au 11 février, ni la Commission, ni le Directeur de l'Octroi n'ont pris la peine d'entendre M. Anderson, un des propriétaires de l'Usine, qui était présent à Bastia, ou le Directeur local, pour s'informer des bases sur lesquelles notre proposition était fondée, des quantités de houille importée, et des autres détails bien nécessaires pour discuter l'affaire avec connaissance de cause et arriver à une proposition sérieuse et logique.

Et vous trouverez sans doute, M. le Maire, que votre Commission et le Directeur de l'Octroi doivent avoir travaillé sur des bases fausses, lorsque nous aurons démontré, chiffres en mains, que nous avons plus d'intérêt à rester comme nous sommes, c'est-à-dire, payer le plein tarif sur les houilles, et rester dans les conditions du cahier des charges, c'est-à-dire, refuser toute réduction dans le prix du gaz.

Les conditions principales que nous avons soumises sont les suivantes:

- 1. La Compagnie payera pour les houilles une somme annuelle fixe de 800 francs.
2. Le prix du gaz sera diminué de cinq centimes par mètre cube aux établissements publics et communaux.
3. Les produits de l'Usine à Gaz, introduits dans la ville, ne seront sujets à aucun droit d'octroi.
4. Les propositions qui précèdent devront être acceptées pour toute la durée de la concession.
5. La Compagnie du Gaz réglera l'imposition en retard des droits d'octroi à raison de 800 francs par an.
La contre-proposition qui nous est faite est de nous accorder un abonnement de 1,200 francs par an, pour dix années, à condition que le prix du gaz sera réduit de 20 0/0 pour les particuliers et les établissements municipaux.
Nous laissons de côté le gaz brûlé par les particuliers, dont la réduction ne peut avoir lieu qu'en

raison des poids et des charges que la ville nous impose, et prenons seulement en considération le gaz brûlé par les établissements communaux. Voyons maintenant quel est l'effet de votre proposition :

Abonnement proposé. . . . . 1,200 fr.  
200 0/0 de réduction sur les recettes pour gaz brûlé l'année passée dans les établissements communaux, soit sur fr. 9, 058. 1,811 »  
Total du sacrifice que l'on nous demande. . . . . 3,011 fr.

La quantité de charbon employé ces deux dernières années a été au-dessous de 600 tonnes par an, ce qui, au plein tarif, de 3 francs par tonne fait, le total du sacrifice imposé par l'octroi 1,800 fr. soit une différence en notre faveur de 1,211 francs; et cette différence serait encore plus forte si on ajoutait la réduction sur le cas des particuliers.

Calculons même que d'ici à 10 années la consommation augmente et qu'il nous faudra une plus grande quantité de charbon — ajoutons un tiers — ce qui est beaucoup, et qu'on n'atteindra pas, cela fera 800 tonnes à 3 fr. 2,400 fr. contre 3,011 fr., ut supra. Vous voyez donc qu'il est plus avantageux pour nous de payer le plein tarif sur les houilles que d'accepter la proposition du conseil.

Cependant nous avons les meilleures dispositions pour faire jouir les consommateurs particuliers d'une réduction sur le prix du gaz, et nous l'aurions déjà fait si l'administration de la ville nous eût aidé. Mais malheureusement les faits sont là pour démontrer le contraire.

Vous vous rappellerez, Monsieur le Maire, qu'en 1875, avec ce sens pratique qui vous distingue, vous avez accordé à notre Usine un abonnement de 800 fr. par an. Depuis lors, deux administrations se sont suivies, dont l'une nous fit construire, sans aucun profit pour la ville, ce gazomètre condamné à l'oisiveté pour bien d'années à venir; et l'autre, dénonça l'abonnement que votre administration avait accordé en 1875.

Nous avons fait malgré cela tous les efforts possibles pour arriver à la diminution du prix, et aujourd'hui nous sommes venus nous-mêmes vous présenter notre proposition qui favorise la ville et les particuliers, et que vous avez, M. le Maire, avec votre sens pratique habituel, promis tout de suite d'appuyer auprès du conseil; mais, encore une fois, votre Conseil, votre Commission et le Directeur de l'Octroi n'ont pas saisi l'importance de la question et nous ont répondu par une contre-proposition qui n'est pas acceptable.

Nous pensons que peut-être, au lieu de faire juger par le Conseil d'Etat si notre Usine devait payer les droits d'octroi, il aurait mieux valu faire juger si la municipalité avait le droit de dénoncer la convention de 1875. Mais avant de recommencer un procès, nous voulons faire tous nos efforts pour que l'on reconnaisse nos bonnes dispositions et qu'on nous aide à répartir les avantages d'une paisible exploitation entre la ville même et les particuliers.

Permettez-moi, Monsieur le Maire, d'aller encore un peu plus loin avec les chiffres; ils sont plus éloquents que les argumentations. Voilà le prix auquel revient la petite illumination des établissements communaux et de la ville en 1883.

64,493 mètres cubes de gaz brûlé par les lanternes produisent 18,883 fr. 80  
18,116 » dans les établissements communaux . 9,058 »  
82,609 mètres cubes . . . . . 27,941 fr. 80  
à déduire : entretien et peinture des lanternes . . . . . 1,700  
Produit net. 26,241 fr. 80

c'est-à-dire une moyenne de 0,3176 fr. par mètre cube, soit 31 c. 3/4, ce qui n'est pas cher du tout, ce qui peut se comparer avec d'autres villes du continent bien plus grandes.

Notre Directeur local et nos livres sont à votre disposition, ou à celle de votre commission dûment autorisée, pour que l'étude des faits et des chiffres statistiques puisse amener un arrangement qui soit d'accord avec les circonstances.

La réduction que nous désirons accorder aux par-

ticuliers sera réglée entièrement par la nature de l'arrangement auquel nous arriverons avec la ville, pour la question de l'octroi, et, à cet effet, nous aimons espérer que vous voudrez bien charger votre commission d'étudier encore une fois la question, et et que vous nous donniez bientôt connaissance de la délibération à laquelle votre conseil aboutira, après cette nouvelle étude.

En conclusion, M. le Maire, nous devons aussi vous prier de nous donner explication des derniers mots de la délibération du conseil municipal en date du 11 février passé, par lesquels vous êtes prié d'amener la compagnie à exécuter le cahier des charges, notamment en ce qui a trait à la diminution du papillon. Nous ne comprenons pas le but de cette prière, puisque la diminution du papillon est fixée par l'art. 7 du cahier des charges, et le bec d'alou a été placé dans le bureau de police conformément à l'art. 27 du même cahier des charges.

Veuillez, Monsieur le Maire, nous pardonner la prolixité de cette communication et croyez à toute notre estime et considération.

P. P. des propriétaires,  
S.-S. TAMBURINI.

**Éphémérides Corses**

14 Mars 1076. — Les émigrants Grecs, que nous avons vu quitter Gênes après avoir signé la convention que le Sénat génois leur avait proposée (voir 18 Janvier), arrivent en Corse où ils firent souche. Débarqués à Pnomini, ce fut avec une joie indicible qu'ils se virent à la fin d'un voyage long et périlleux.

**Le vol du coffre**

Un portefaix italien a été mis en état d'arrestation comme auteur présumé du vol Mattei.

Il a été interrogé dans la journée par M. le juge d'instruction.

**Une dupe**

Hier matin, le nommé P. sujet italien, âgé de 65 ans, se promenant sur le quai sud, était accosté par un individu qui l'engagea, nous ne savons sous quel prétexte, à le suivre.

Ils se dirigèrent du côté de la ruelle qui borde l'ancien bureau Fraissinet, et qui de la marine conduit aux Scale di Sarone. Cette ruelle très étroite n'est presque plus fréquentée.

A un moment donné l'individu saisit P. le renversa par terre et tenant une main sur sa bouche pour l'empêcher de crier, fouilla dans les poches de sa veste, en retira un bas qui contenait une somme de 40 francs, et disparut.

Tout cela s'était accompli si vite que le nommé P. s'est trouvé dévalisé sans s'en douter. Il s'est empressé de porter plainte à M. le commissaire de police.

Bien que la ruelle où ce fait s'est passé soit très peu fréquentée, elle est néanmoins habitée, et les maisons voisines ont des fenêtres. Si l'on vole les gens en plein jour impunément, il ne nous reste plus rien à désirer: Bastia est une très grande ville.

**ACTES OFFICIELS**

Les sous-officiers élèves-officiers d'infanterie dont les noms suivent ont été nommés au grade de sous-lieutenant et affectés aux corps ci-après :

- 89e de ligne, M. Peraldi.
- 37e de ligne, M. Padovani.
- 42e de ligne, M. Massoni.

- 77e de ligne, MM. Anziani et Guasco.
- 93e de ligne, M. Orsini.
- 38e de ligne, M. Mariani.
- 98e de ligne, M. Ambrosi.
- 30e de ligne, M. Venturini.
- 99e de ligne, M. Orsini.
- 40e de ligne, M. Girolami.
- 111e de ligne, M. Mattei.
- 112e de ligne, M. Falconetti.
- 141e de ligne, MM. Romanetti, Casanova, Barozzi.
- 100e de ligne, M. Catoni.
- 120e de ligne, M. Ciambelli.

— MM. Defendini Dominique-Félix, et Martini Antoine-Toussaint, officiers d'administration de classe des bureaux de l'intendance militaire, ont été promus de 1re classe.

— M. Clément Michel-Emile, officier d'administration de 2e classe à l'hôpital militaire de Bastia, a été promu de 1re classe.

— MM. Polverini Laseal, et Susini Paul-François, officiers d'administration adjoints de 2e classe hôpitaux militaires ont été promus de 1re classe.

— M. Valéry Joseph, adjudant élève d'administration à l'hôpital militaire de Bastia, a été promu officier d'administration adjoint de 2e classe.

— M. Pietri Xavier, officier d'administration de 2e classe au magasin des vivres de Bastia, a été promu de 1re classe.

— M. Felez François Antoine, adjudant d'administration des subsistances militaires, a été promu officier d'administration adjoint de 2e classe.

— MM. Rocca Dominique et Franceschini François Xavier, adjudants élèves d'administration de 2e classe au campement, ont été promus officiers d'administration adjoints de 2e classe.

— M. Clouston Emile-Théodore, aide-vétérinaire au 37e régiment d'artillerie a été promu vétérinaire en second et affecté au 6e cuirassiers.

**Une nuit affreuse**

« J'ai pris deux boîtes de vos Pâtes Saines 1 fr. 50 la boîte, et depuis lors je n'ai plus eu mes migraines qui me faisaient garder le lit trente-six à quarante-huit heures tous les dix jours. Je ne fais un plaisir d'engager les personnes qui souffrent à s'adresser à vous, que je considère de bienfaiteur de l'humanité. Je vous autorise à publier cette lettre comme il vous plaira, elle est une preuve de plus contre les incrédules qui méprisent encore de l'efficacité de votre excellente précieuse préparation. »

« BOUILLÉ, jardinier, Marseille (Oise).  
A. Hertzog, Phén, 28, rue de Grammont, Paris. »

**Revue financière**

Paris, le 8 Mars 1884.

La bourse ne sent plus entendre parler raison. On fait la sourde oreille à toutes les questions touchant les insuffisances budgétaires, le désaccord ministériel.

La spéculation ne se préoccupe que d'une éventualité heureuse, la nouvelle de la prise de Bastia. Beaucoup l'ont escomptée en achetant des valeurs, les pessimistes se contentent de ne pas vendre.

Le marché est un peu plus ferme, mais on dissimule pas qu'on a besoin des capitaux de l'étranger pour aller de l'avant, or ils sont timides et demandent à être rassurés.

Sur les actions du Crédit Foncier la hausse est progressive, mais avec sûreté; on compte qu'on prévoit des prix plus élevés en raison du dividende important qui sera distribué cette année; on peut donner 60 francs par action.

Les Obligations Foncières de cet établissement sont toujours très demandées par le public; les titres qui sont attachés à chacun des tirages sont importants et constituent un attrait de plus, et à cela le revenu de ces titres qui est presque celui des rentes françaises et l'on comprend la préférence du public pour ce placement.

Parmi les sociétés qui, après le Crédit Foncier obtiennent de bonnes demandes, il nous faut citer le Crédit Industriel et Commercial qui demeure branlable à 675.

On recherche en ce moment les actions de la Société du Printemps; le succès remporté par l'entreprise lors de l'inauguration de ses vastes maga-

as amené l'attention des capitaux de placement sur cette valeur. Les recettes de cet établissement vont toujours en croissant, avant peu elles auront triplé; or dans la situation présente, les titres rapportant 8 à 10 0/0, avec une augmentation colossale des recettes, les cours doivent s'élever à 1000 francs.

L'action de Suez a coté 2050, elle reste à 2040, c'est un prix avantageux.

On peut dire et déjà considérer comme acquis le vote des conventions signées par M. de Lesseps avec les armateurs de Londres.

L'abaissement progressif du dividende était prévu par les fondateurs, ils ont réussi à protéger dans les moments les plus critiques les intérêts des actionnaires, ils ne manqueraient pas encore cette fois à cette tâche: les actionnaires en acceptant les conventions, affirmeront ainsi le monopole de la compagnie.

Ainsi le Nord s'est élevé à 1700; le Midi parti de 1120 a atteint 1135. Sur l'Orléans la hausse a été plus violente, de 1290 on est arrivé à 1325. C'est que la convention avec l'Etat est des plus profitables pour cette compagnie et amènera une augmentation rapide du dividende.

**Erratum.**

C'est par erreur que dans la liste des personnes admises au brevet élémentaire, nous avons publié le nom de Mlle Belletri, Eugénie.

C'est Mlle Ribetti, Eugénie, de Bastia, qu'il fallait lire.

**La grève des menuisiers**

Les délégués des patrons et ceux des ouvriers se sont rendus à la convocation de l'hôtel de ville.

M. le Maire les a engagés indistinctement à examiner sans parti pris les propositions soumises à la discussion et à tâcher de s'entendre pour que la reprise du travail pût avoir lieu au plus tôt, car, d'un côté les patrons ne peuvent remplir les engagements contractés avec leurs clients, de l'autre, les ouvriers sont privés de l'unique ressource nécessaire à leur entretien et à celui de leur famille.

Les délégués se sont livrés immédiatement à l'examen des tarifs et l'entente a été faite en ce qui concerne les travaux à façon, seulement les délégués des patrons n'ont pas cru avoir un mandat suffisant pour accepter des augmentations relativement importantes au nom de leurs camarades.

Une nouvelle réunion devra donc avoir lieu aujourd'hui à 4 heures, à l'hôtel de ville, dans laquelle les délégués des patrons devront soumettre les tarifs qu'ils ont acceptés à leurs mandants. Si tous les patrons souscrivent un nouveau tarif, la grève serait complètement terminée.

Les prétentions des ouvriers relativement au prix de la journée ont été abandonnées; elles étaient d'ailleurs inacceptables pour les patrons.

M. le Maire a demandé aux ouvriers que les travaux qu'ils avaient commencés fussent achevés par eux d'après l'ancien tarif.

Les ouvriers ont accepté cette clause. Nous sommes heureux de constater que grâce à l'intervention de M. le Maire, les inconvénients d'une grève seront facilement conjurés.

**Bourse de Paris**

	11 Mars	13 Mars.
Rente 3 p. 0/0 . . . . .	76,55	76,80
— 3 p. 0/0 amortissable . . . . .	77,40	77,60
— 3 p. 0/0 . . . . .	76,55	76,65
— 4 p. 0/0 . . . . .	104,50	105,10
— 4 1/2 p. 0/0 . . . . .	106,30	106,45

**Dépêches de Nuit**

(Service télégraphique spécial du Petit Bastiais)

**Combat de Souakim**

Un combat a été livré près de Souakim. Les Anglais ont battu Osman-Digma et lui fait subir des pertes sérieuses.

Les insurgés ont eu 150 hommes tués. Les anglais ont perdu 72 soldats. Ils ont fait très peu de prisonniers. Les insurgés se sont retirés dans un grand désordre.

**Prise de Bac-Ninh**

On n'a reçu aucune nouvelle confirmant la prise de Bac-Ninh.

**Le socialisme**

Le gouvernement hollandais a interdit un meeting socialiste.

**La grève d'Anzin**

M. Magnin, ancien ministre des finances, a eu un entretien avec M. Ferry sur la grève d'Anzin.

**M. Sergent**

On annonce que le représentant des Etats-Unis à Berlin, M. Sergent se retirerait à la suite des attaques de la presse officieuse.

**LA JOURNÉE PARLEMENTAIRE**

**SÉNAT**

Présidence de M. Le Royer

Suite de la 2e délibération sur la proposition de loi, adoptée par la Chambre des députés, sur l'organisation municipale.

La discussion s'ouvre sur l'article 136 qui contient l'énumération des chapitres dont se compose le budget ordinaire.

M. de Pressensé propose un amendement portant que les communes devront supporter les frais de culte lorsque leur budget est insuffisant.

Cet amendement est mis aux voix.  
Nombre de votants . . . . . 261  
Majorité absolue . . . . . 131  
Pour l'adoption . . . . . 131  
Contre . . . . . 130

L'amendement est adopté.  
L'article 136 est adopté.  
L'article 137 est également adopté.

— L'ordre du jour appelle l'interpellation de M. de Gavardie sur les affaires d'Egypte.

M. Jules Ferry demande qu'elle soit renvoyée après les vacances de Pâques.

M. de Gavardie insiste pour qu'elle ait lieu avant.

La proposition de M. Ferry est adoptée.

La prochaine séance est fixée à demain.

**CHAMBRE DES DÉPUTÉS**

Présidence de M. PHILIPPOTEAUX

La séance est ouverte à 2 heures. M. Rodat, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de mardi, qui est adopté.

L'ordre du jour appelle la 2e délibération sur le projet de loi relatif aux syndicats professionnels, amendé par le sénat.

MM. Cantagrel, Floquet et Clémenceau s'opposent à l'adoption.

Le projet de loi est adopté.

— M. Jules Roche adresse une question au ministre des finances au sujet du tableau de l'évaluation des recettes publiée au Journal Officiel.

M. Tirard répond que les diminutions constatées sont purement temporaires, mais qu'elles se retrouveront dans les mois suivants.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion: 1° de la proposition de loi de M. Paul Bert, sur l'organisation de l'enseignement primaire; 2° du projet de loi relatif à la nomination et au traitement des institutrices et institutrices primaires.

Les articles 27 et 28 sont adoptés. La suite de la discussion est renvoyée à samedi.

**ÉTAT CIVIL**

**MARIAGES**

Santoni Horace-Globoves, maçon, de Serra de Finarcho, et Tonelli François, ménagère, de Valle de Rosino.

Tatarni Jean-Vincent-Georges, employé, de Bastia, et Albertini Marie-Ciriacchesa, tailleur de Bastia.

**NAISSANCES**

Fideli Jules-Philippe. — Galluzzi Anna. — Lavazzi Edouard.

**DÉCÈS**

Ristori Barbe, veuve, 82 ans, de Piazzole. Marinetti Ange-Marie, 11 mois, de Bastia. Repetti Joséphine, 14 mois, de Bastia. Pescini Toussaint, marié, 54 ans de Castiglione de Serravalle (Italie).

**MOUVEMENT DU PORT DE BASTIA**

du 12 mars

**ENTRÉES.**

De Cagliari, brick goélette italien Perseveranza, c. Kadichi, charbon.

De Macioggio, vap. français Félicie, cap. Tulli, diverses.

De l'Île-Rousse, vap. français Medeah, cap. Davin, passagers, diverses.

De Livourne, vap. français Vannina, cap. Lacote, dépêches, passagers, diverses.

De Livourne, vap. français Marie-Louise, cap. David, passagers, diverses.

**SORTIES.**

De Livourne, vap. français Medeah, cap. Davin, passagers, diverses.

**Mme POGGI Veuve PAOLI**

MARCHANDE DE MODES, à Bastia, Boulevard du Palais N. 9.

A l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient de recevoir un splendide assortiment de nouveautés pour la saison d'hiver provenant des meilleurs fabricants de Paris. Chapeaux de feutre noir, et couleurs, paille noir chapeaux pour deuil confectionnés en tous genres on trouvera aussi un grand assortiment de fleurs plumes, agréments etc., et tous les articles de modes.

A DES PRIX TRÈS MODÈRES

# Le Petit Bastiais

5 cent. JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN cent. 5

### AVIS

M. FREVOSTI, Faustin, négociant demeurant à Bastia rue Napoléon, a l'honneur d'informer Messieurs les Cafetiers qu'il vient d'être agréé comme seul entrepositaire général dans l'arrondissement de Bastia, des Bières blanches et brunes de la grande Brasserie Phocéenne, Maison Rougier, Bernard, et Cie, Marseille.

BIÈRES Crèmeuses en bouteilles et en fûts, exportation pour l'Italie jusqu'au golfe de l'Adriatique, Mortelle de Bologne, choucroute de Strasbourg, Gasparini, Brasseur Bastia, place Saint-Nicolas.

### HOTEL D'EUROPE

Tenu par M. L. STEFANI  
4 Boulevard du Palais 4  
au-dessus des grands magasins Oranga BASTIA

Chambres garnies, Table d'hôte, Tables patisseries, Pension bourgeoise, Prix très modérés.

Cet Hôtel est fraîchement meublé et se recommande par son bon confortable.

Sous le titre: IMPUISSANCE PHYSIQUE ET MORALE, vient de paraître à la librairie Garnier frères, 6, rue des Saints-Pères, dans la collection à 5 fr. 50 le volume, un nouvel ouvrage de l'auteur du Mariage (1 vol.) et de la génération universelle (1 vol.) destiné au même succès par les détails secrets et ignorés qu'il contient sur les rapports intimes de l'homme et la femme. Ce ne sont pas seulement leurs défauts, leurs difformités organiques rétrogrades ainsi que leurs maladies qu'il décrit et figure par des planches avec les moyens de s'en préserver ou de les guérir; il révèle surtout les vices moraux qui en produisant

L'anaphrodisie chez l'un et la Frigidité chez l'autre, sont les plus fréquentes causes de cette infirmité redoutable. De nombreux exemples sont relatés à l'appui.

### AU GOURMAND

L. GUITTON  
DISTILLATEUR-CHIMISTE  
à Bastia (Corse)

Marque de fabrique déposée

La maison Guilton a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient de mettre en vente des liqueurs sucrées à des prix excessivement modestes. Les liqueurs fabriquées par lui-même avec le grand soin peuvent rivaliser avec les meilleures marques du continent.

La maison ne saurait trop recommander la nouvelle liqueur du grand patriote Gambetta inventée par L. Guilton, distillateur-chimiste, fabriquée avec des herbes aromatiques de la Corse.

Cette nouvelle liqueur est stomachique et digestive.

Toutes ces liqueurs sont au même prix: 2,75 le litre. La maison Guilton tient à la disposition du public aussi des sirops assortis garantis pur sucre et non au glucose, la maison tient essentiellement à cette remarque, vu que la vente des sirops glucosés constitue une fraude prévue par l'art. 423 du code pénal lorsque l'acheteur n'en est pas averti par le vendeur.

Tous les sirops sont au prix de 1,75 le litre.

Le sirop de gomme est à 1,25 le litre.

La maison Guilton vient de faire cette grande baisse de prix en raison de ses grandes relations commerciales qui lui permettent de se procurer les matières premières à très bon marché.

Les bouteilles vides sont reprises à raison de 0,25 centimes.

Imprimerie Librairie Ollagnier.

L'un des rédacteurs, gerant,  
MATTHIEU OLLAGNIER

### MAISON DE CONFIANCE Fondée en 1840

Prix fixe

### PER MATTEI FILS

17, Boulevard Paoli, sur la Traversée, Bastia

Grand assortiment de montres d'or, d'argent et en métal, pendules de table, tableaux et réveils. — Grands choix de parures, demi-parures, bijoux, bracelets, colliers, gilettes, boucles, médaillons, etc., à des prix réduits, en or, argent, double et dent. — Orfèvrerie argent et métal blanc. — Articles d'église et d'optique. — Réparations de montres pendules, réveils, bijoux, à des prix très réduits. — Achat des matières d'or et d'argent et Pierres fines. — Envoi franco à l'Intérieur de toute commande au dessus de 50 francs.

QUATRIÈME ANNÉE

### L'UNION VINICOLE ET AGRICOLE

DES CHARENTES

Journal littéraire, agricole, commercial et d'annonces  
Paraissant le Dimanche

### ABONNEMENTS

Un an..... 5  
Six mois..... 3  
Trois mois..... 2  
Europe, un an..... 5  
Amérique..... 3

UREAUX:

Imprimerie Roussaud, 3, rue Tison d'Argence Angoulême

### AVANT VOS REPAS

## BUVEZ DU BYDOF

### Bitter Russe

Apéritif reconstituant et fébrifuge

Ce qui constitue la supériorité du BYDOF sur tous les autres apéritifs connus, c'est qu'en outre de son goût exquis et de ses qualités apéritives, le BYDOF est un reconstituant énergique et qui a la propriété de stimuler les fonctions de l'estomac sans l'irriter.

Par son action bienfaisante sur tout l'organisme le BYDOF dissipe les humeurs et procure aussitôt qu'on l'a bu, une sensation de bien-être général.

Mélangé avec de l'eau de Seltz ou de l'eau naturelle, le BYDOF est l'apéritif le plus agréable et le meilleur pour l'estomac. Il est aussi apprécié mélangé avec du sirop ou du vermouth.

Agents généraux et seuls entrepositaires pour toute la Corse  
MM. P. V. BOURGEOIS ET FILS à Bastia.

### Vins Spiritueux Distillerie Bastiaise. — Entrepôt de tabacs et Spiritueux

Boulevard du Palais

### L.-N. MATTEI BASTIA (Corse).

Marque Fabrique

Tabacs, Cigares du Pays et Havane

SPIRITUEUX				Tabacs en feuilles	Tabacs en paquets	Tabacs en vrac	Cigares	Cigares étrangers	Cigarettes
3/6 de vin.	Kirsch sup.	Eau menthe.	Vermouthor.	Virginie plusieurs qual.	Maryland 400 gram.	Maryland Levant	Extra-fins	Trabucos or.	De dames
id. du nord	id. de la Jort	id. id. café.	id. Noilly Pr.	Chablis	400 gram.	Levant	Fins	id. d'Alexan.	Jav.
Cognac ord.	Vin. Pernod	Liqueurs ass.	id. id. 1/2 l.	Kentucky	Arabe 50 gr.	Vrabe	Bandes dorées	Ulreeth	Sulanes
id. super	id. Berger	id. fines ass.	id. Torin or.	Champagne	Suisse 50 gr.	Suisse	reées	Entractos	Vitamine ver.
id. fine cham	id. ordinaire	id. Vranand.	id. Martini	Mason Conn.	Exportat. tre	Exportat. tre	Façon ajacc.	Malakoff	id. blanches
id. extra.	Bitter ord.	Cacao Chouva	id. id. extra	Ture cavalle	id. 2me.	Qualités de	Havane gran.	Cabinet	Ord. jaunes
id. Martel	id. super.	id. Gabello	id. Selttoni	Savonnette	Paris.	Paris.	id. courts.	Flor fina	id. rose
id. id. ...	id. Sallaad.	id. Blanqui	id. Serron	levant	Sedleaff	Sedleaff	Courants	Eiarista fu	id. 4/5 cigar.
id. id. ...	id. Blanqui.	id. Vnisette MB.	Sirops assort.	Hongrois	Paris.	Debris Sc.	Ordinaires	mur	id. 1/2 cigar.
id. id. ...	id. Amara id.	id. Blanqui	id. Serron	Plantador	Paris.	Debris Sc.	Bout. du ne-	Cruz o vavera	id. 1/2 cigar.
id. Etonneau	Amer Picon.	id. fines id.	Vins de Bord.	Grisesors de la	Sedleaff	Debris Sc.	gre	Superb	id. 1/2 cigar.
id. Guerin.	id. Indien.	id. espagnols	id. Malaga	Régie.	Debris de la	Debris Sc.	Tordus ord.	Teresta	id. 1/2 cigar.
Rhau ord.	Birch Violet.	id. Garn. vert	Chartrouse G	Grand Crem	Régie.	Debris Sc.	id. fins	representa-	Cigarettes
id. Gué in	Eau de vie	id. id. 1/2	id. id. 1/2	Tabacs	Tabacs	Debris Sc.	id. fins	tion	de la Régie
id. extra.	id. id. corse.	id. id. 1/2	id. id. 1/2	de la Régie.	de la Régie.	Debris Sc.	Longs (fen-	El Colomate	de la Régie
id. Martinig.	id. id. anisee	id. id. jaune	id. id. 1/2			Debris Sc.	taisie)	dela Havane	
Kirsch ord.	id. id. rose	id. id. 1/2	id. id. 1/2			Debris Sc.			
id. Arnaud.	id. id. amère	Baspail vrai.	Mypre.			Debris Sc.			

9<sup>e</sup> ANNÉE, N° 1005. — SAMEDI, 15 MARS 1884  
Saint Zacharie l<sup>r</sup>, pappe, confesseur.  
Rédaction & Administration:  
MATHIEU OLLAGNIER, Directeur  
8, Boulevard du Palais, 8.  
Bureau spécial à Paris, 16, rue des Martyrs.

Les annonces, réclames et insertions sont exclusivement reçues dans les bureaux des succursales de l'Agence Havas, seule chargée de la publicité à Bastia, Cours Grandvalet, 2, à Bastia, Boulevard du Palais, 10, à Paris, chez M. Audouard & Co, Place de la Bourse, 10. — Faits divers, 1 fr. — Recl., 0,75 c. — Diverses, 0,30. — Ind. 0,25

Abonnement (Payable d'avance)  
CORSE . . . . . un an, 20 fr. 6 mois 12 »  
CONTINENT FRANÇ., ALGÈRES, 25 » 12,50  
PAYS DE L'UNION POSTALE, 35 » 18 »  
Autres pays, le port en sus.  
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BULLETIN METEOROLOGIQUE D'ALGER  
Barometre, 770.  
Thermometre, extérieur 14 — intérieur 14 1/2.  
Direction du vent à 8 h. calme. — à 4 h. S-E.  
Intensité à 8 h. calme. — à 4 h. faible.  
Etat du ciel, clair.  
Etat de la mer, belle.  
Hauteur des eaux à 8 h. + 0,40 — à 4 h. + 0,16.

### BASTIA

#### BASTIA, CRITIQUES SUR SON ADMINISTRATION

Tout est à faire, écrit-on, dans notre bonne ville de Bastia. Promeneurs, jeunes et vieux, signalent la privation de toute promenade ombragée, si nécessaire à l'enfance, et de bancs que le bourg le plus modeste offre à ses habitants; les dilettanti eux-mêmes réclament l'établissement d'un kiosque en faveur des musiciens si mal installés sur la place St-Nicolas, contrairement à ce qui se pratique dans les garnisons du continent.

Nous approuvons les plaintes fondées, mais en attribuer toute la responsabilité au conseil actuel, c'est, je crois, s'écarter de la justice.

Héritier de la situation blâmée, le conseil a fait tous ses efforts pour l'améliorer, mais ses combinaisons ont échoué en présence de ses ressources financières, et certes on ne peut l'accuser d'être prodigue pour lui, car il ne possède même pas une table dans la salle de ses délibérations, où il ne peut prendre aucune note, ni voter librement, et d'où il sort à 11 heures du soir sans même être éclairé.

A son entrée en fonctions, le budget voté par ses prédécesseurs constatait 306.150 fr. de recettes et 292.080 fr. de dépenses.

Celui qu'il légua à ses successeurs, a été arrêté à 310.235 fr. pour les recettes, et à 317.235 fr. pour les dépenses. Ces résultats sont supérieurs à ceux du budget précité.

En outre, nous devons porter à l'actif du conseil sortant qui, se conformant aux plaintes de la population, a tenté d'en atténuer la gravité en augmentant,

selon ses ressources, la rémunération accordée à divers services. Ainsi :  
1<sup>o</sup> L'abonnement du balayage qui était de 3.600 fr. a été porté à 8.120 fr.  
2<sup>o</sup> L'éclairage de 18.000 à 22.000 fr.  
3<sup>o</sup> L'instruction publique de 37.504 à 43.506 fr.  
4<sup>o</sup> L'assistance publique, secours, etc., etc., de 14.252 à 19.330 fr.

En outre, de nombreuses écoles qui sont en voie d'organisation, donneront asile à tous les enfants qui voudront abandonner la rue.

Ces chiffres, à eux seuls, prouvent les bonnes intentions du conseil; mais l'augmentation accordée ne suffisant pas à satisfaire les besoins pressants des divers services, car le mal existe toujours, puisqu'on signale que la ville est mal tenue, l'éclairage laisse à désirer, les demandes de secours se multiplient, l'instruction publique réclame de grandes améliorations, ce sera donc au nouveau conseil à réparer les oublis de son prédécesseur, et à doter la cité de tout ce qui lui manque.

Cependant la ville souffrait de la sécheresse; le conseil y a porté remède en réparant les tuyaux des canaux qui présentaient des fuites sérieuses sur un long parcours, et en acquérant une source dont le débit journalier est de 125.000 litres.

De plus il a contracté, un peu tardivement, il est vrai, un engagement avec une société de capitalistes qui doit fournir à la ville 200.000 litres d'eau par jour, indépendamment de celle qu'elle s'est engagée de fournir de gré à gré aux habitants.

Il est vrai que des travaux ont été accomplis, sans tenir compte du degré d'urgence des réparations délaissées; ainsi la rue Neuve Saint-Jean a eu la préférence sur le bas de la rue Napoléon, de la Conception aux Terrasses, malgré son mauvais état, tandis que la préférence pouvait attendre un an, même deux ans.

Le reboisement de nos montagnes reste dans l'oubli, quoiqu'intéressant la conservation de nos sources.

En fait, la critique ne peut blâmer que l'achat tardif des terrains de manœuvres

et du cimetière, puisque l'argent destiné à ces acquisitions était en caisse depuis plusieurs années. En autorisant le conseil à profiter de l'augmentation de prix des terrains on a encouragé la spéculation de la voie publique.

Cette lenteur est évidemment préjudiciable aux intérêts de la ville se reproduit encore dans la construction de la caserne d'artillerie; elle est d'autant plus regrettable que les locataires seraient tributaires de la caisse municipale à laquelle un soldat verse annuellement 18 fr. 25, et son cheval 23 fr. 70 cent., sans comprendre les cadeaux de famille qui augmentent encore les recettes de l'octroi en procurant de notables bénéfices au commerce.

Depuis l'organisation de notre nouvelle armée, nous avons pu constater que les établissements militaires laissent à désirer dans notre ville: les territoriaux comme les réservistes sont abrités sous la tente ou dans le bâtiment des écoles chrétiennes. Au contraire, sur le continent, toutes les municipalités, appréciant mieux leurs intérêts, luttent entr'elles, intriquent, font des sacrifices pour obtenir des garnisons, parce qu'elles comprennent que, tout en cédant à l'Etat, elles recouvrent largement leurs dépenses et donnent plus d'importance à leurs villes.

Aussi je ne me rends pas compte du retard que nous mettons à construire un bâtiment militaire, quand nous avons élevé un théâtre si vaste qui impose des dépenses qu'une caserne compenserait, surtout si elle était habitée par des cavaliers. Vraiment, nous sommes trop temporisateurs: en tout l'excès est un défaut.

Ch. DE MONDESERT,  
Conseiller municipal.

(La fin à demain).

### L'Union des Corses

Les membres du comité de l'Union des Corses se sont réunis dimanche dernier pour constituer leur bureau.  
M. le général Filippi a été réélu président et le commandant Orsini trésorier, à l'unanimité des membres du comité.

Le Boulevard du Fango

Bastia, 12 mars 1884.

Monsieur le Directeur du Petit Bastiais, La construction des maisons prend dans notre ville un développement considérable. Dans quelques mois toute la Traverse numéro 2 sera flanquée de maisons jusqu'à l'avenue de la gare, et celle-ci, ainsi qu'on nous l'annonce, a déjà tous ses sites accaparés par les entrepreneurs. Si l'administration municipale n'avise, cet élan de construction sera bientôt paralysé au grand détriment des intérêts de la ville.

Il faut que nos édiles sachent profiter de ce que les capitaux s'éloignent de la spéculation de la Bourse pour se jeter en masse dans les bâtiments, afin d'agrandir et d'embellir la ville. Qu'ils commencent par attaquer le boulevard de Toga du côté Nord. Nous disons du côté Nord, car il y aura une grande économie dans le transport des déblais, surtout si on utilise les rails, wagons et traverses que l'on voit sur les chantiers et qui ne servent à rien.

De cette manière on ouvrira le plus beau boulevard de la nouvelle ville, à peu de frais, et on fournira de nouveaux emplacements pour de nouvelles constructions

Agrez, etc....

Un ancien constructeur.

Ephémérides Corse

15 Mars 1554. — Spinola envahit tout le pays au delà du Golo, et s'empare des villages de Casinca, Castellare, Penta, Oecagnano, Sorbo, St-Jacques et Loreto.

Gazette départementale

PIETRA-DI-VERDE. — M. Prosper Lantieri, juge de paix du canton, est décédé après une courte maladie.

M. Lantieri était à Pietra depuis quelques années; malgré la division des partis, il avait su se maintenir à l'écart de toute agitation locale. Uniquement préoccupé de ses fonctions, il s'efforçait de rendre la justice, et d'éviter le plus de procès possible en terminant les différends, à l'amiable.

Aussi sa mort a-t-elle causé une profonde douleur dans tout le canton, et les regrets exprimés par tant de gens révélaient le cœur.

Sa dépouille mortelle a été transportée à Bonifacio où habite sa famille, et déposée dans un caveau particulier.

A Bonifacio aussi, la douleur a été grande;

— Je l'ai oubliée, Ors' Anton', dit le matelot Et sur-le-champ il se mit à entonner à tue-tête un cantique à la Vierge.

Miss Lydia écouta le cantique avec distraction et ne pressa pas davantage le chanteur, se promettant bien toutefois de savoir plus tard le mot de l'énigme. Mais sa femme de chambre, qui était de Florence, ne comprenait pas mieux que sa maîtresse le dialecte corse, était aussi curieuse de s'instruire; s'adressant à Orso avant que celle-ci pût l'avertir par un coup de coude :

— Monsieur le capitaine, dit-elle, que veut dire donner le rimbocco? (1)

— Le rimbocco! dit Orso; mais c'est faire la plus mortelle injure à un Corse: c'est lui reprocher de ne pas s'être vengé. Qui vous a parlé de rimbocco?

— C'est hier à Marseille, répondit miss Lydia avec empressement, que le patron de la goélette s'est servi de ce mot.

(1) Rimbocco, en italien, signifie renvoyer, riposter, rejeter. Dans le dialecte corse, cela veut dire: adresser un reproche offensant et public. — On donne le rimbocco au fils d'un homme assassiné en lui disant que son père n'est pas vengé. Le rimbocco est une espèce de mise en demeure pour l'homme qui n'a pas encore lavé une injure dans le sang. — La loi génoise punissait très sévèrement l'auteur d'un rimbocco.

notre correspondant, M. Tony Lantieri, fils du juge de paix, a reçu, dans cette circonstance, témoignages des vives sympathies dont sa famille est entourée.

Deux discours ont été prononcés à l'arrivée du convoi par MM. Piras, ancien juge de paix, et Cherot, juge de paix actuel. Les honorables ont tous deux rendu un hommage mérité à la vertu et aux qualités qui le distinguaient.

ROSPIGLIANI. — Mme Giocanti Isabelle a été nommée maîtresse de couture à l'école mixte de cette commune.

AJACCIO. — Il y a quelques jours, deux personnes rencontraient, non loin du Château Bacciocchi, une jeune femme qui portait un enfant nouveau-né, que complètement nu. Elles lui reprochèrent dans lequel elle laissait cet enfant. La jeune femme sans répondre à la question leur demanda l'aumône d'un air assez insolent et se dirigea vers les ruines des Carènes.

Samedi dernier, les ouvriers employés au décaissement, enfoui dans le sable, le cadavre d'un enfant de huit ou dix jours à peine.

Une information judiciaire est commencée.

ALZI. — Le conseil de préfecture a rejeté la protestation formée contre les élections municipales complémentaires qui ont eu lieu dans cette commune le 10 février dernier.

SOLARO. — M. Lucchini, vicaire de Zicavo, nommé desservant à Solaro.

GROSSETTO-PRUGNA. — M. Grossetti Jean-vestre est nommé facteur-boîtier.

SARTENE. — Madame Morel, en religion de Saint-Sixte, est nommée sous-directrice de l'école maternelle publique.

Bulletin financier

Paris, le 10 Mars 1884

La hausse n'a pas été de longue durée, aujourd'hui les baissiers ont repris l'offensive, mais sans ardeur. D'un autre côté on a appris que nos

— Et de qui parlait-il? demanda Orso avec étonnement.

— Oh! il nous contait une vieille histoire. Un temps de... oui, je crois que c'était à propos de Vannina d'Ornano.

— La mort de Vannina, je le suppose, madame, ne vous a pas fait beaucoup aimer notre brave Sampiero?

— Mais trouvez-vous que ce soit bien honteux de son crime à pour excuse les meurs de ce temps; et puis Sampiero faisait une guerre à aux Génois: quelle confiance auraient pu avoir lui ses compatriotes, s'il n'avait pas puni celui qui cherchait à traiter avec Génes?

— Vannina, dit le matelot, était partie sans mission de son mari; Sampiero a bien fait de tordre le cou.

— Mais, dit miss Lydia, c'était pour sauver son mari, c'était par amour pour lui, qu'elle allait chercher sa grâce aux Génois.

PROSPER MÉRIS

(La suite à demain.)

Reproduction interdite aux journaux qui ne pas de traité avec M. Calman Levy, éditeur, à Paris.

DERNIÈRES INFORMATIONS

(Service télégraphique spécial du Petit Bastiais)

Le droit de réunion

Le ministère autrichien a affirmé que les restrictions apportées au droit de réunion s'appliqueraient exclusivement aux sociétés ouvrières et ne concerneraient nullement les sociétés religieuses.

Obock

Des relations d'affaires viennent d'être établies par M. Soleillet entre notre comptoir d'Obock et les états du roi de Choa.

Le maréchal Serrano

Le maréchal Serrano et Mlle Serrano, qui est gravement malade, vont se reposer dans une des stations hivernales de la France.

Enregistrement et Domaines

M. Tirard, ministre des finances, va apporter des modifications à l'organisation de l'enregistrement et des domaines.

Les promenades scolaires

M. Fallières, ministre de l'instruction publique, s'est entretenu avec plusieurs personnalités du haut enseignement. Il leur a signalé la nécessité pour les élèves des lycées de Paris, des promenades scolaires entreprises déjà avec succès en province.

Dépêches de Nuit

M. Arène, vice-consul de France, est nommé à Mons.

M. Colonna d'Istria, sous-officier élève-officier à l'école de Saint-Maixent, a été nommé sous-lieutenant d'infanterie de marine.

Autour de Bac-Ninh

La colonne du général Négrier qui occupe Bac-Ninh a envoyé des détachements pour explorer les environs. Ces troupes sont rentrées avec quelques prisonniers.

Le Tzar à Berlin

Le Tzar se rendra cet été à Berlin. La cour d'Allemagne en a été informée officiellement.

Le général Graham

La reine Vittoria a adressé ses félicitations au général Graham pour sa victoire de Tananitch.

M. Maranchi, maire de Moncale, est nommé suppléant du juge de paix de Calenzana, en remplacement de M. Crisoli, nommé juge de paix de ce canton.

Au Soudan

Plusieurs bandes de Pavillons-Noirs sont retournées dans les villages de Phon-Xa et Yen-Ca, d'où elles avaient été chassées.

Fortifications autrichiennes

Le gouvernement autrichien a décidé d'augmenter le nombre de ses forteresses, sur les frontières italiennes.

Les arabes

Plusieurs tribus arabes fidèles des environs de Khartoum, se sont alliées aux Anglais.

LA JOURNÉE PARLEMENTAIRE

SÉNAT

Présidence de M. LE ROYER

La séance est ouverte à 3 heures. M. Edouard Millaud, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Suite de la 2e délibération sur la proposition de loi, adoptée par la Chambre des députés, sur l'organisation municipale.

La discussion s'ouvre sur l'article 139 qui contient l'énumération des dépenses obligatoires pour le commerce.

Cet article est adopté.

Les articles 140 à 164 sont également adoptés, presque sans discussion.

Bourse de Paris

Table with 2 columns: Date (13 Mars, 14 Mars) and various financial indicators (Rente 3 p. 0/0, etc.)

ÉTAT CIVIL

MARIAGES

Berti Jean-Baptiste, boulangier, de Bastia, et Mariacce Marie-Flore, couturière, de Valbecalle.

NAISSANCES. — Néant.

DÉFES.

Bernardine Marie-Xavière, 5 ans, de Bastia.

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

Mme PUGI Veuve PAUL

MARCHEMÉ DE MODES, à Bastia.

Boulevard du Palais N. 9.

A l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient de recevoir un splendide assortiment de nouveautés pour la saison d'hiver provenant des meilleurs fabricants de Paris.

Ces nouveautés de haute couture, et couleurs, gilet noir chapeaux pour deuil, confectionnés en tous genres on trouvera aussi un grand assortiment de fleurs plumes, accessoires etc., et tous les articles de modes.

A DES PRIX TRÈS MODÉRÉS

Différentes questions ont été ensuite agitées par le comité, qui s'est occupé plus particulièrement du mode d'affectation des fonds disponibles de l'Union s'élevant à la fin de l'année 1883 à 1,600 francs.

Il ne semble pas qu'il y ait lieu de délibérer sur l'emploi de ce crédit plus que modeste. Cette somme suffira à peine aux besoins les plus urgents s'il survient quelque infortune imprévue, sans parler des pauvres honteux, dont il serait peut-être humain d'alléger les souffrances.

Cependant le comité a nommé une commission d'initiative, composée de M. le comte Pozzo di Borgo, M. le comte de Casabianca, M. Ambrosini, avocat, M. Arrighi jeune, et Pierre Polesi. Cette commission a reçu mandat de proposer des résolutions en vue de l'emploi judicieux des fonds de la Société.

Que le comité nous permette de lui signaler une œuvre qui sollicite son concours: il s'agit du monument Sampiero.

L'Union des Corsus ne saurait faire moins que de contribuer pour sa part à la souscription qui a été ouverte par les soins de la Ligue des patriotes d'AJaccio.

La commission d'initiative se réunit jeudi soir chez M. le comte Pozzo di Borgo.

V. M. PIERI.

(Le Moniteur de la Corse).

Lycées de jeunes filles

Les examens pour l'obtention des bourses dans les lycées et collèges de jeunes filles ont eu lieu jeudi matin au lycée.

Nous sommes heureux d'annoncer que Mlle Susini Madeleine, fille de l'honorable instituteur de Santo-Pietro, a été admise

Votes de nos Députés

Scrutin sur les amendements de MM. Lenient, Maze, Desmons et Bouchet, à l'article 25 du projet de loi relatif à la nomination des instituteurs et institutrices, portant qu'elle sera dévolue aux recteurs.

Table with 2 columns: Item (Nombré des votants, Majorité absolue, etc.) and Value (504, 253, 202, 302)

La Chambre des députés n'a pas adopté. Ont voté pour, MM. Gavini, Graziani. Ont voté contre, MM. Aréna, Peraldi. M. Bartoli n'a pas pris part au vote.

FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

N° 9.

COLOMBA

III (Suite)

— Que chantais-tu là, Paolo Francé? dit Orso; est-ce une ballata? un cocero? (1) Mademoiselle te comprend et voudrait entendre la fin.

(1) Lorsqu'un homme est mort, particulièrement lorsqu'il a été assassiné, on place son corps sur une table, et les femmes de sa famille, à leur défant, des amies, ou même des femmes étrangères connues par leur talent poétique, improvisent devant un auditoire nombreux des complaintes en vers dans le dialecte du pays. On nomme ces femmes cocatrici, ou, suivant la prononciation corse, buccatrici, et la complainte s'appelle cocero, buccera, bucceratu, sur la côte orientale; ballata, sur la côte opposée. Le mot cocero, ainsi que ses dérivés cocerar, coceratrice, vient du latin cociferare. Quelquefois, plusieurs femmes improvisent tour à tour, et souvent la femme ou la fille du mort chante elle-même la complainte funèbre.

L'UNION VINICOLE ET AGRICOLE

DES CHARENTES

Journal littéraire, agricole, commercial et d'annonces

Paraissant le Dimanche
ABONNEMENTS
Un an... 9 fr.
Six mois... 5 »
Trois mois... 3 »
Europe, un an... 15 »
Amérique... 20 »

BUREAUX:

Imprimerie Roussau, 3, rue Tison d'Argence ANGOULÈME

Avis

M. STAGNARA, rue des Terrasses, prévient sa clientèle que, vient de recevoir un grand assortiment de tabacs et cigares de la région italienne qu'il vend au même prix qu'en Italie.

A VENDRE charrette anglaise à quatre roues se couvrant à volonté.

AU GOURMAND MAISON FONDÉE EN 1822

L. GUITTON DISTILLATEUR-CHIMISTE à Bastia (Corse)

Marque de fabrique déposée

La maison Guilton a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient de mettre en vente des liqueurs sucrées à des prix excessivement modérés.

Par son action bienfaisante sur tout l'organisme le Bydor dissipe les humeurs et procure aussitôt qu'on l'a bu, une sensation de bien-être général.

Mélangé avec de l'eau de Seltz ou de l'eau naturelle, le Bydor est l'apéritif le plus agréable et le meilleur pour la santé.

Toutes ces liqueurs sont au même prix: 2,75 le litre. La maison Guilton tient à la disposition du public aussi des sirops assortis garantis pur sucre et non au glucose, la maison tient essentiellement à cette remarque, vu que la vente des sirops glucosés constitue une fraude prévue par l'art. 423 du code pénal lorsque l'acheteur n'en est pas averti par le vendeur.

Le sirop de gomme est à 1,25 le litre.

La maison Guilton vient de faire cette grande baisse de prix en raison de ses grandes relations commerciales qui lui permettent de se procurer les matières premières à très bon marché.

Les bouteilles vides sont reprises à raison de 0,25 centimes.

AVANT VOS REPAS
BUVEZ DU BYDOR
Bitter Russe
Apéritif reconstituant et fébrifuge
Ce qui constitue la supériorité du Bydor sur tous les amers et apéritifs connus, c'est qu'en outre de son goût exquis et de ses qualités apéritives, le Bydor est un reconstituant énergique et qui a la propriété de stimuler les fonctions de l'estomac sans l'irriter.

MAISON DE CONFIANCE Fondée en 1865
PCE MATTEI FILS
17, Boulevard Paoli, sur la Traverse, Bastia
Grand assortiment de montres d'or, d'argent et en métal, pendules de cheminées, tableaux et réveils.

AVIS

M. PREVOSTI, Fauteuil, vient d'acquiescer à l'honneur d'informer ses clients qu'il vient d'être agréé comme seul entrepreneur général dans l'arrondissement de Bastia, des Bières blanches et de la grande Brasserie Phosphore.

BIÈRES Crèmeuses en boîtes et en fûts, exportation pour jus qu'au golfe de l'Adriatique, elle de Bologne, choroate, bourg, Gasparini, Brasseur place Saint-Nicolas.

BRONCHITES, TOUX, Catarrhes Pulmonaires, RHUMES, PHTHISIE, Asthme, Gouttes Livoniennes de TROUETTE-PERRET

ASTIA, CRITIQUES SUR SON ADMINISTRATION
Dans notre précédent article nous avons retre tenu nos patients lecteurs de la critique faite aux actes municipaux.

HOTEL D'OR
Tenu par M. L. STEFANI
4 Boulevard du Palais
au-dessus des grands magasins BASTIA

Tabacs, Cigares, Cigarettes
Extra-fins, Fines, Bandes dorées, Façon ajacc, Havane gran, id. courts, Courants, Ordinaire, Bouts du négre, Tordus ord., id. fins, Longs (fantaisie)

Le Petit Bastiais

00029

5 cent. JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN cent. 5

Abonnement (Payable d'avance)
ANNEE... 25 fr. 6 mois... 13.50
6 mois... 7.50
3 mois... 4.50

ANNÉE, N° 1006 — DIMANCHE, 16 MARS 1884
Saint Zacharie Pr, pope, confesseur.
Rédaction & Administration:
M. LIBERATI, Directeur
8, Boulevard du Palais, 8.

Les annonces, réclames et insertions sont exclusivement reçues dans les bureaux des succursales de l'Agence Havas, seule chargée de la publicité.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE D'HIER
Baromètre, 771.
Thermomètre, extérieur 13 — intérieur 14.
Direction du vent à 8 h. calme. — à 4 h. N-E.
Intensité à 8 h. calme. — à 4 h. faible.

BASTIA

Quant aux mendiants dont la presse locale a souvent entretenu ses lecteurs, nous regrettons que le projet de création d'une maison de refuge destinée aux gens dénués de toutes ressources, travail si remarquable dû à notre ami M. Liberati, n'ait pas été soumis à l'examen onscientiel d'une commission, et qu'il soit resté relégué dans les cartons du secrétariat de la Mairie.

Nous souhaitons vivement que cette brochure qui contient des renseignements très utiles, fixe sérieusement l'attention de notre nouveau conseil municipal, s'il veut résoudre la question de la mendicité exercée publiquement en groupe à Bastia, et dont l'extinction est si désirée par la population attristée du spectacle que donne ce cortège de gens déguenillés, se mettant en rang devant les portes des personnes qui leur font l'aumône.

Assistant à leur réunion, on est amené à se demander s'il n'eût pas été possible de prélever 20 ou 30.000 fr. sur la somme affectée à la construction du théâtre, afin d'élever un refuge à ces malheureux oubliés en faveur du plaisir; car chacun, en leur remettant son obole, ne peut éviter de se représenter le dénuement de leurs réduits, parfois repoussants, surtout pendant les longues nuits de l'hiver.

M. Liberati indique les moyens de réparer cette faute grave. Pourquoi donc ne pas étudier son projet que, d'accord avec l'opinion générale, nous considérons comme très réalisable avec le concours des sœurs des Pauvres qui s'étudient, par leur dévouement sans bornes, à faire supporter les douleurs les plus vives en sachant attirer la pensée du malade vers l'espérance qui fait sourire tout être souffrant?

S'il était repoussé, contrairement au désir journallement exprimé par la population, cette compagnie dont l'aspect inspire de sévères critiques aux étrangers, continuerait à se recruter par cette catégorie de malheureux délaissés, isolés sur terre, quoiqu'aides par des âmes généreuses qui ne peuvent leur prodiguer des soins assidus seulement donnés dans les hôpitaux; mais là aussi on n'aime pas les malades qui occupent trop longtemps les lits attendus par de nombreux postulants, il ne faut pas d'incurables; malheureusement nos pauvres ambulants le sont. Les infirmités de la vieillesse peuvent recevoir des adoucissements, mais ne se guérissent pas, surtout quand elles ont pour compagne la misère la plus accentuée. Or nous sommes dans le vrai en demandant l'étude du projet de M. Liberati, et en faisant des vœux pour sa réalisation.

La presse locale signale encore la falsification des boissons et des denrées alimentaires comme une calamité publique en attaquant les principes vitaux des consommateurs confiants. En effet, le Gouvernement prévenu de faits très graves a imposé de grandes obligations à ses agents. A Bastia leur surveillance a produit d'excellents résultats sur les laitiers, mais ils ne suffisent pas. Il est donc nécessaire que le contrôle soit initié aux détails de ce service, d'autant plus délicat que les débitants sont souvent les premiers trompés par les fabricants. Aussi ne cessons-nous pas de demander des agents intelligents, parce que la police est chargée d'assurer non seulement la sûreté des personnes, mais encore leur bien-être en s'appliquant à les préserver de toute influence malsaine. Pour ce service distinct, la police et l'administration des octrois doivent se concerter. Une constate l'arrivée des marchandises, l'autre en contrôle la qualité en temps opportun.

Enfin, lorsqu'on examine consciencieusement la situation administrative de la ville, on ne peut que s'incliner devant ce précepte: « Ne fais rien que tu n'aies fait pour n'a rien qui reste que chose à faire dans le service qui lui a été confié. » Ce sera donc au nouveau conseil municipal de terminer l'œuvre de ses prédécesseurs, de donner à notre cité tout ce qui lui manque et que la presse réclame.

Pour obtenir ce résultat devra-t-il recourir à un emprunt ou à une loterie? La décision dépendra de l'opinion qui dominera dans le conseil; sera-t-elle expéditive ou temporisuse? Il ne m'appartient pas de résoudre cette question dont la solution ne peut être donnée que par les électeurs. Cependant je tenterai de satisfaire les exigences de la presse en me contentant de n'apprécier que les ressources que possède l'administration actuelle.

Tout d'abord, patients lecteurs, pardonnez-moi si je reviens à mes idées primitives, mais je suis homme et, comme tel, je les abandonne difficilement, tout en les livrant à votre appréciation bienveillante.

Veillez suivre mon raisonnement. Selon moi, le nouveau conseil devra s'entourer d'une police bien organisée; éviter de la déconsidérer, s'appliquer au contraire à relever son prestige en lui ménageant de nombreuses occasions de rendre des services sérieux à la ville qui recevra d'elle, en échange: sûreté, ordre, salubrité, santé.

Il organisera une administration des octrois, complètement assidue à ses fonctions. Bien dirigée, n'admettant aucun privilège, elle parviendra avec tact à faire déclarer au contrôle de ses agents intelligents tout ce qui est soumis à l'impôt, et à contraindre ceux qui en seront possesseurs, de se présenter au guichet de la caisse municipale; alors ses recettes seront doublées, elles s'élèveront, selon moi, à 550.000 fr. Je les établis sur 30.000 consommateurs à 5 centimes chacun et par jour. — Je ne comprends pas les chevaux et mulets qui sont au moins 300 à Bastia.

Vins Spiritueux Distillerie Bastiaise. — Entrepôt de tabacs et Spiritueux

L.-N. MATTEI (BASTIA Corse).
Boulevard du Palais
Marque F abrique

Table listing various spirits and wines: Kirsch sup., Eau menthe, Vermouth, Sauterne, Virginie plus, Maryland, Maryland, Extra-fins, Fines, Bandes dorées, Façon ajacc, Havane gran, id. courts, Courants, Ordinaire, Bouts du négre, Tordus ord., id. fins, Longs (fantaisie).

Nos contradicteurs disent : nous supprimerons les octrois et nous demanderons aux impositions directes la somme nécessaire à la ville. — Parfait, vous atteindrez l'épargne, le travail, car de 30.000 consommateurs que vous êtes pour supporter les frais d'octroi, vous ne serez que 15.000 imposés pour payer les sommes réclamées par les contributions directes. — Conservez les octrois en régularisant leurs perceptions, vous serez dans le vrai.

Enfin, et ce moment est prochain, lorsque l'eau jaillira des fontaines, coulera dans les ruisseaux avec abondance, le bien-être de la population augmentera, et des industries forcément se créant contribueront à la prospérité de la ville qui jouira de 4.600 mètres cubes d'eau ou 4.600.000 litres. A vous à apprécier ce que peut produire cette puissance qu'il faut créer promptement, sans temporiser.

Pour moi, et ce n'est pas une illusion, la réalisation de mes trois propositions d'action, basées sur la stricte raison, est possible, parce qu'en s'enchaînant elles s'accordent un mutuel appui, et le résultat qu'elles obtiendront, permettra au conseil municipal de doter sa ville de tout ce qui lui manque.

Ch. DE MONDESERT, Conseiller municipal.

141<sup>e</sup> RÉGIMENT D'INFANTERIE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 16 Mars 1884, de 3 à 4 h.

- 1. Le 71<sup>e</sup> Régiment territorial, (allégo), C. Héard.
2. Le lac des fées, (ouverture), Auber.
3. Rigodon de Dardanus, Rameau.
4. La Traviata, (fant.), Verdi.
5. Neige et volcan, (valse), J. Klein.
6. Une journée à Vienne, (ouv.), Suppé.

Ephémérides Corses

16 Mars 1879. — L'Officiel publie les nominations suivantes :

FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

N° 10.

COLOMBA

III (Suite)

— Demander sa grâce, c'était l'avilir ! s'écria Orso. — Et la tuer lui-même ! poursuivit miss Nevil. Quel monstre ce devait être ! — Vous savez qu'elle lui demanda comme une faveur de périr de sa main. Othello, Mademoiselle, le regardez-vous aussi comme un monstre ? — Quelle différence ! il était jaloux ; Sampiero n'avait que de la vanité. — Et la jalousie, n'est-ce pas aussi de la vanité ? C'est la vanité de l'amour, et vous l'exécutez peut-être en faveur du motif ? Miss Lydia lui jeta un regard plein de dignité, et s'adressant au matelot, lui demanda quand la goélette arriverait au port. — Après-demain, dit-il, si le vent continue. — Je voudrais déjà voir Ajaccio, car ce navire m'excède. Elle se leva, prit le bras de sa femme de chambre

M. Schnerb, préfet de la Corse, est nommé préfet du département de Vaucluse. M. d'Artigues, préfet de l'Ariège, est nommé préfet du département de la Corse.

Votes de nos Députés

Scrutin sur la prise en considération de l'amendement de MM. Michou et Steeg à l'art. 25 du projet de loi sur le traitement et la nomination des instituteurs.

Cet amendement est ainsi conçu : Sur la liste d'admissibilité dressée chaque année par le conseil départemental, l'inspecteur d'Académie, après avis des inspecteurs et inspectrices primaires, réunis en comité, nomme à chacun des postes vacants.

Nombre des votants. . . 498
Majorité absolue. . . 250
Pour l'adoption. . . 206
Contre . . . 292

La Chambre des Députés n'a pas adopté. M. Gavini a voté pour. Ont voté contre. MM. Arène, Peraldi. N'ont pas pris part au vote, M. Bartoli, Graziani.

ACTES OFFICIELS

M. Delfini Jean-François, lieutenant au 3e régiment d'infanterie de marine en Cochinchine, a été promu au grade de capitaine. — M. Pietri Louis, commis de l'académie de Paris est nommé commis principal de 2e classe de l'inspection académique de la Drôme. — M. Cartera, maître-répétiteur de 2e classe au lycée de Brest, est nommé au lycée de Vendôme. — M. Santini, bachelier ès-lettres, délégué dans les fonctions de professeur de septième et huitième au collège de Sisteron, est nommé titulaire de ces chaires (3e ordre, 3e classe).

Les écoles primaires en Corse

Le ministre de l'instruction publique a présenté au président de la République un rapport sur le fonctionnement de la caisse des écoles et sur la situation des divers établissements universitaires au 1er janvier.

En ce qui concerne notre département, 32 communes ont obtenu des subventions et contracté des emprunts du 1er juin 1878 au 1er janvier 1883, pour construction d'écoles.

et lit quelques pas sur le tillac. Orso demeura immobile auprès du gouvernail, ne sachant s'il devait se promener avec elle ou bien cesser une conversation qui paraissait l'importuner. — Belle fille, par le sang de la Madone ! dit le matelot ; si toutes les puces de mon lit lui ressemblaient, je ne me plaindrais pas d'en être mordu ! Miss Lydia entendit peut-être cet éloge naïf de sa beauté et s'en effaroucha, car elle descendit presque aussitôt dans sa chambre. Bientôt après Orso se retira de son côté. Dès qu'il eut quitté le tillac, la femme de chambre remonta, et après avoir fait subir un interrogatoire au matelot, rapporta les renseignements suivants à sa maîtresse : la ballata interrompue par la présence d'Orso avait été composée à l'occasion de la mort du colonel della Rebbia, père du susdit, assassiné il y avait deux ans. Le matelot ne doutait pas qu'Orso ne revint en Corse pour faire la vengeance, c'était son expression, et affirmait qu'avant peu on verrait de la viande fraîche dans le village de Pietranera. Traduction faite de ce terme national, il résultait que le seigneur Orso se proposait d'assassiner deux ou trois personnes soupçonnées d'avoir assassiné son père, lesquelles, à la vérité, avaient été recherchées en justice pour ce fait, mais s'étaient trouvées blanches comme neige, attendu qu'elles avaient dans leur manche juges, avocats, prêtre et gendarmes. — Il n'y a pas de justice en Corse, ajoutait le ma-

Les subventions s'élèvent à 314.400 francs les emprunts à 172.600 francs.

Du 1er janvier 1883 au 31 décembre de la même année, il a été dépensé 256.732 francs pour construction, situation et appropriation de 13 écoles. Sur cette somme, les communes ont fourni, 38.252 francs ; — l'Etat, 168.920 francs ; — la caisse des subventions, 49.560 francs.

MM. les officiers du 61e régiment de ligne ont hier soir, dans la grande salle de leur camp, punch d'adieu à leur ancien chef de bataillon de Battisti, appelé au commandement du 21e régiment de chasseurs à pied, en garnison à Villefranche. M. le général Lonclas assistait à cette soirée. De huit heures à dix heures, l'excellent officier du régiment, rangée dans le jardin du camp, exécuté, à cette occasion, plusieurs morceaux de son répertoire.

(Petit Var)

L'affaire saint-Elme

M. Saint-Elme, rédacteur en chef de Sumpiero, s'est rendu à Bastia pour présenter jeudi devant la chambre correctionnelle. Mais le voyage l'a tellement fatigué qu'il a dû se coucher immédiatement, et les médecins ont déclaré son état ne lui permettait pas de se lever.

M. de Montera a informé la Cour ces faits et a demandé un renvoi à une date qui lui a été accordé.

Bulletin financier

Paris, le 13 Mars 1884. La hausse n'a pas été de longue durée, aujourd'hui les baissiers ont repris l'offensive, mais sans grand ardeur. D'un autre côté on a appris que nos troupes étaient déjà emparées des ouvrages fortifiés tegeant les alentours de Bac-Ninh ; la spéculation attend avec anxiété les nouvelles qui seront faites par la victoire est certaine. Dans les constances présentes il est plus souhaitable l'épargne comme pour la haute banque que l'opération soit entièrement dégraée avant de repartir. La Banque de France a 5150.

telot, et je fais plus de cas d'un bon fusil que de l'argent. Quant on a un fusil il faut choisir entre les trois S (1).

Les renseignements intéressants changèrent de façon notable les manières et les dispositions de Lydia à l'égard du lieutenant della Rebbia. Le moment il était devenu un personnage à craindre, ce ton de franchise et de bonhomie qui ne venait pas à son tour, ce ton de franchise et de bonhomie qui ne venait pas à son tour, ce ton de franchise et de bonhomie qui ne venait pas à son tour.

PROSPER MÉRIS

(La suite à demain.)

(1) Expression nationale, c'est-à-dire schioppa, stiletto, strada, fusil, stilet, fusil.

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec M. Calman Levy, éditeur, à Paris.

Le Crédit Foncier assez recherché est demeuré à 135. L'Assemblée générale annuelle doit avoir lieu le mois prochain le bilan de l'exercice 1883 nous indique que les bénéfices nets se sont élevés à 3.367.676 francs, ce qui permettra de distribuer un dividende d'environ 60 francs ; voilà un résultat des plus brillants, l'exercice s'annonce encore meilleur. Les Obligations Foncières à lots sont très-demandées, elles participent presque toutes à des tirages les deux mois, au lendemain de chaque tirage, les conservent le même attrait qu'avant.

L'action du Crédit Lyonnais est à 517,50, cours auquel les transactions sont presque nulles. Les bénéfices de cette société vont en diminuant, le dividende est nécessairement des plus maigres, il n'est que de 20 francs par action. Les titres du Suez sont assez soutenus. L'action dépendant a subi une légère réaction à 2640. La Chambre Civile conserve le cours de 1240. De tous nos chemins le plus demandé est toujours Orléans qui a 1320, donne lieu à des transactions considérables. Le Midi s'avance à 1136,25.

RIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE BASTIA (Chambre Civile)

ROLE DES AFFAIRES A PLAIDER

AUDIENCES DES 21 ET 22 MARS 1884

- Ristorcelli, c. Albertucci.
Orsini, c. Orsini.
Jauge, c. Poggi.
Casabianca, c. Decori.
Suzzoni, c. Suzzoni.
Rutali, c. Rutali.
Pinelli, c. Patrimonio.
Lejeune, c. Luccioni.
Monciovì, c. Colombani.
Pinelli, c. Mori.
Rieci, c. Bonaldi.
Damiani, c. Pieve.
Bonet, c. Croce.
Giasuini, c. Giampolini.
Sarti, c. Vecchioni.
Blasini, c. Bastiani.
Blasini, c. Bastiani.

La Grève des menuisiers

Nous pensons qu'elle est finie. Un certain nombre de grévistes ont accepté le tarif élaboré par les patrons et ont promis de reprendre leur travail lundi matin. Nous voulons espérer que les opposants, après plus mûre réflexion, se décideront eux aussi à suivre leurs camarades.

Arrestation

Hier au soir, vers 4 heures et demie, le garde de marine Canessa se trouvait devant l'hôtel du Commissariat, lorsqu'il vit un menuisier du quartier qui fuyait devant un individu armé d'un grand couteau. Canessa, quoique sans armes, se précipita à la poursuite de ce dernier, le saisit par derrière, le terrassa et parvint à lui enlever le couteau qu'il tenait à la main. C'était un italien qui s'était disputé avec le menuisier et qui voulait le tuer. Une fois désarmé, Canessa l'a relevé et l'a conduit au bureau de police.

M. Canessa a donné hier une nouvelle preuve de son courage. Nous rappelons que ce brave marin porte sur sa poitrine plusieurs médailles de sauvetage, et qu'on le trouve toujours où il y a un danger à courir, quelqu'un à sauver. Nous le félicitons de nouveau pour le sang-froid et l'énergie dont il a fait preuve en cette circonstance.

Dépêches de Nuit

(Service télégraphique spécial du Petit Bastiais)

En Egypte

Une dépêche de Souakim annonce que le contre-amiral Hewett a envoyé à Osman-Digma une proclamation lui enjoignant de se rendre.

Il lui accorde jusqu'à lundi pour répondre.

Si sa réponse est négative les troupes anglaises marcheront contre lui, mardi matin au lever du jour.

L'élection de Sartene

Le conseil d'Etat a annulé l'élection de M. Lertora, comme conseiller général de Sartene.

La décision est basée sur l'insuffisance de majorité.

Au Tonkin

Le général Brière de l'Isle s'est emparé des fortifications de Yen-Dinh. Nous n'avons eu que quelques blessés et un lieutenant d'infanterie de marine tué.

L'équipage de la canonnière Aspice a eu aussi quelques blessés.

Les pertes de l'ennemi sont assez importantes, bien que la résistance n'ait pas été longue.

LA JOURNEE PARLEMENTAIRE

SÉNAT

Présidence de M. LE ROYER

A l'ouverture de la séance M. le comte de Saint-Vallier, propose au Sénat d'envoyer ses félicitations aux vaillants soldats qui ont pris Bac-Ninh, et qui se battent pour l'honneur du drapeau.

Cette motion est accueillie à l'unanimité.

Le Sénat vote une adresse au corps expéditionnaire du Tonkin et charge son président de la faire parvenir au commandant en chef.

— Le Sénat est ensuite appelé à voter sur l'ensemble de la loi municipale dont la discussion a été terminée hier.

Nombre des votants . . . 263
Majorité absolue . . . 132
Pour l'adoption . . . 191
Contre . . . 72

Le Sénat a adopté. La prochaine séance est fixée à vendredi.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Présidence de M. BUSSON

La séance est ouverte à 2 heures. M. Riotteau, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de jeudi, qui est adopté.

L'ordre du jour appelle la suite de la

discussion : 1° de la proposition de loi de M. Paul Bert, sur l'organisation de l'enseignement primaire ; 2° du projet de loi relatif à la nomination et au traitement des instituteurs et institutrices primaires.

La discussion s'ouvre sur l'article 29. M. Barodet dépose un amendement réclamant certaines garanties d'indépendance de l'instituteur vis-à-vis du préfet.

M. Paul Bert combat cet amendement qui est mis aux voix.

Nombre des votants . . . 496
Majorité absolue . . . 249
Pour l'adoption . . . 173
Contre . . . 323

L'amendement n'est pas adopté. Les articles 29 à 41 sont adoptés.

Sur l'article 42, Mgr Freppel dépose un amendement portant qu'un délégué ecclésiastique devra faire partie de droit du conseil départemental.

Mgr Freppel développe son amendement qui est mis aux voix.

Nombre des votants . . . 500
Majorité absolue . . . 251
Pour l'adoption . . . 92
Contre . . . 408

L'amendement n'est pas adopté. — M. Amagat dépose un amendement sur le même article, portant que les membres du conseil général qui doivent faire partie du conseil départemental, soient élus par leurs collègues.

Cet amendement est mis aux voix. Nombre des votants . . . 485
Majorité absolue . . . 243
Pour l'adoption . . . 252
Contre . . . 233

L'amendement est adopté. — Le président annonce officiellement à la Chambre la prise de Bac-Ninh, et propose à ses collègues d'envoyer une adresse à nos soldats victorieux.

Cette motion est votée par acclamation au milieu de longs applaudissements. La prochaine séance est fixée à lundi.

Bourse de Paris

Table with 2 columns: Instrument and Price. Includes Rente 3 p. 0/0, 3 p. 0/0 amortissable, 4 p. 0/0, 4 1/2 p. 0/0.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES. — Néant.

NAISSANCES.

- Morellini, Lucie. — Brancaloni Dominique.
DECES.
Paoli Estelle-Marie, veuve, 78 ans, de Poggio de Venaco.
Martelli Pierre, 7 mois, de Bastia.
Bégo-dere Toussaint, menuisier, veuf, 83 ans, de Bastia.

AVIS

M. BULLONI, Pierre-Hyppolite, marin, a l'honneur de prévenir le public qu'il ne répond pas des dettes que pourra contracter sa femme, Marie-Catherine née SARTORI.



coures sur les touches que font vibrer des doigts habiles.

Je ne me permettrais pas de nommer les dames qui, afin de plaire à leurs commensaux, se sont faites, ce soir-là, de gracieuses et savantes artistes. Je me bornerai à copier le programme, non sans ajouter que bien rarement une vraie salle de théâtre n'a retenti d'aussi unanimes applaudissements. En ma qualité de modeste reporter du *Petit Bastiais*, je m'étais blotti dans un petit coin, et si le chef de clique de l'opéra m'eût aperçu, je parie qu'il m'eût aussitôt enrôlé dans le bataillon sacré des Romains.

1. Allegro à quatre mains de la symphonie Jupiter, de Mozart.
2. Chant allemand de F. Wagner (rien de l'auteur de Parsifal.)
3. Etude de concert pour piano par Neupert.
4. Le jardin des fleurs, par Niels Gade, compositeur suédois.
5. Bigodon, par Raff.
6. Une chanson allemande et une chanson italienne.
7. Duo de Mendelssohn.
8. Ouverture de l'opéra des *Paysans*, par Suppé.

La mode des lectures nous vient d'Angleterre, et comme il eût été difficile d'improviser une scène, des décors et les costumes du temps, la colonie anglaise a lu avec une rare distinction un des chefs-d'œuvre de Shakespeare, le *Roi Jean*, et cet intermède n'a pas été le moins apprécié.

David a bien dansé devant l'arche — seulement, la bible ne dit point s'il faisait le cavalier seul, ou s'il valsait avec Bethsabée. — Pourquoi n'aurait-on pas dansé à l'Hôtel Continental? N'oublions pas, d'ailleurs, qu'il s'agissait de fêter l'avant-dernière soirée du carnaval. Un bal travesti dans lequel les costumes improvisés étaient du meilleur goût a suivi le concert. Sans mes maudits rhumatismes, me voyez-vous, mon cher Directeur, avec mon vieil habit grasseux de maître d'école, la férule sous le bras et l'antique calembard pendu à un des boutons de mon gilet? On eût dansé jusqu'au matin avec un entrain enflammé; mais le médecin qui, dans toute maison bien tenue de valétudinaires, a la direction de la santé de ses hôtes, donna, passé minuit, le signal de la retraite. Et la chose se termina comme le rapporte l'avant-dernier couplet de la chanson de Monsieur de Marlborough.

Ch. G.

## FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

No 11.

## COLOMBA

III (Suite)

Orso lui parut une espèce de Fiesque, cachant de vastes desseins sous une apparence de légèreté; et, quoiqu'il soit moins beau de tuer quelques coquins que de délivrer sa patrie, cependant une belle vengeance est belle; et d'ailleurs les femmes aiment assez qu'un héros ne soit pas homme politique. Alors seulement miss Nevil remarqua que le jeune lieutenant avait de fort grands yeux, des dents blanches, une taille élégante, de l'éducation et quelque usage du monde. Elle lui parla souvent dans la journée suivante, et sa conversation l'intéressa. Il fut longuement question sur son pays, et il en parlait bien. La Corse, qu'il avait quittée fort jeune, d'abord pour aller au collège, puis à l'école militaire, était restée dans son esprit parée de couleurs poétiques. Il s'animait en parlant de ses montagnes, de ses forêts, des coutumes originales de ses habitants. Comme on peut le penser, le mot de vengeance se présenta plus

d'une fois dans ses récits, car il est impossible de parler des CorSES sans attaquer ou sans justifier leur passion proverbiale. Orso s'arrêta un peu miss Nevil en condamnant d'une manière générale les haines interminables de ses compatriotes. Chez les paysans, toutefois, il cherchait à les excuser, et prétendait que la vendetta est le duel des pauvres. « Cela est si vrai, disait-il, qu'on ne s'assassine qu'après un défi en règle. » Garde-toi, je ne garde, » telles sont les paroles sacramentelles qu'échangeaient deux ennemis avant de se tendre des embuscades l'un à l'autre. Il y a plus d'assassinats chez nous, ajoutait-il, que partout ailleurs; mais jamais vous ne trouverez une cause ignoble à ces crimes. Nous avons, il est vrai, beaucoup de meurtriers, mais pas un voleur. »

Lorsqu'il prononçait les mots de vengeance et de meurtre, miss Lydia le regardait attentivement, mais sans découvrir sur ses traits la moindre trace d'émotion. Comme elle avait décidé qu'il avait la force d'âme nécessaire pour se rendre impénétrable à tous les yeux, les siens exceptés, bien entendu, elle continua de croire fermement que les mânes du colonel della Rebbia n'attendraient pas longtemps la satisfaction qu'elles réclamaient.

Déjà la goélette était en vue de la Corse. Le patron nommait les points principaux de la côte, et, bien qu'ils fussent tous parfaitement inconnus à miss Lydia, elle trouvait quelque plaisir à savoir leurs noms. Rien de plus ennuyeux qu'un paysage anonyme. Par-

## Nouvelles militaires

Le ministre de la guerre a arrêté une nouvelle répartition de la défense des places fortes : Nice devient le siège d'une inspection qui étendra son action sur les forts des côtes de la Méditerranée, de la Corse et des cols des Alpes-Maritimes. Un général de brigade sortant du gênie sera chargé de cette inspection.

## Les Chemins de fer Corses

Sur la proposition de M. le Préfet de la Corse, M. le Ministre des travaux publics a ouvert un crédit de 2.100.000 francs pour les études et la construction des chemins de fer ci-après désignés, savoir :

Ajaccio à Mezzana.....	100.000
Bastia à Corte.....	1.000.000
Mezzana à Corte.....	1.000.000
Total égal.....	2.100.000

## Permissions accordées pour les Fêtes de Pâques

Le ministre de la guerre a décidé qu'on accorderait aux sous-officiers, caporaux et soldats, engagés conditionnels compris, des permissions qui dateront du mardi soir 8 avril et qui prendront fin le 17 du même mois, au rapport du matin.

Quant aux militaires servant en France et dont les familles résident en Algérie, ils auront, en sus de la permission dont il s'agit, le temps nécessaire pour faire, à leurs frais, le voyage d'Algérie, aller et retour.

## Le quatrième titre

On lit dans *La Petite France du Centre et de l'Ouest*, qui appartient à M. Wilson et reproduit souvent les idées en faveur de l'Elysée, un entrefilet relatif à une pétition adressée, l'année dernière, à la Chambre des Députés :

## UNE INTERESSANTE PÉTITION

« Dans une de ses récentes délibérations, le Sénat a adopté un quatrième titre pour les matières d'or et d'argent. Il a voulu ainsi mettre fin à d'inqualifiables tromperies et garantir le commerce français contre la concurrence faite à nos fabricques par les Allemands qui exportent sous l'étiquette « Bijouterie de Paris, des objets ne contenant qu'une très-faible quantité de métal précieux. »

« Bien avant que la Chambre Haute se prononçât sur cette question, un de nos compatriotes, M. Léonard, qui habite Ajaccio depuis quelques années, avait été amené à reconnaître que la fraude, surtout depuis le traité de Francfort, est devenue le principal motif de leur prix. Les bijoux qui, par la modicité de leur prix, attirent les convoitises naïves de l'acheteur. L'alliage de l'or et la fraude va si loin qu'on voit des marchands puleux, colporteurs juifs ambulants pour la plupart, présenter souvent à leurs clients du double de l'or. Les personnes inexpérimentées se laissent séduire par un bon marché apparent et, si elles ne font moingement de la méfiance, on leur montre de véritables fantaisies imitant assez grossièrement les bijoux de l'Etat. Ce n'est pas seulement en Corse, mais en France, que l'on voit de tels bijoux. Les matières d'or et d'argent, n'a jamais été en Corse, bien qu'elle n'ait pas été abrogée par les lois de 1830 et 1831. M. Léonard, qui a été arrêté Miot que personne ne songe à rapporter la vérité est qu'elle n'y ait point parvenue et qu'elle n'y ait pas été promulguée. Le gouvernement n'a pas été toujours opposé à ce projet. Le 15 juillet a toujours opposé une fin de non recevoir. Les réclamations que lui adressaient des bijoutiers, orfèvres et consciencieux. L'insuccès de ses démarches n'a point découragé M. Léonard. Le 28 août 1883, il a signalé à la Chambre des Députés, par le Trésor et les fraudes commises par l'industrie étrangère et le commerce local. »

« La loi du 19 brumaire an VI, en vertu de laquelle un contrôle de garantie a été institué sur les matières d'or et d'argent, n'a jamais été en Corse, bien qu'elle n'ait pas été abrogée par les lois de 1830 et 1831. M. Léonard, qui a été arrêté Miot que personne ne songe à rapporter la vérité est qu'elle n'y ait point parvenue et qu'elle n'y ait pas été promulguée. Le gouvernement n'a pas été toujours opposé à ce projet. Le 15 juillet a toujours opposé une fin de non recevoir. Les réclamations que lui adressaient des bijoutiers, orfèvres et consciencieux. L'insuccès de ses démarches n'a point découragé M. Léonard. Le 28 août 1883, il a signalé à la Chambre des Députés, par le Trésor et les fraudes commises par l'industrie étrangère et le commerce local. »

« Suivant les termes du rapport de M. de V. Vaschal, cette pétition qui est intéressante à double point de vue fiscal et de l'unité de la monnaie n'a été renvoyée à l'examen de la Commission des Finances. »

« Il faut espérer que M. Tirard ne poussera l'amour de son ancienne profession jusqu'à faire une pétition aux oubliettes et que la Corse, à cette question de patriotisme et d'honneur commerciale ne peut être indifférente, ne tarde pas à rentrer dans le droit commun. »

« Le conseil municipal ne s'est réuni pendant le mois de février, et on doute fort qu'il se réunisse en mars. »

« Le Président de la République a gré la nomination faite par l'Evêque d'Ajaccio, M. Marchetti Horace-Martin, curé de Borgo, à la place de Venzasca, vacante par le décès de M. Agostini. »

## Gazette départementale

**MORSIGLIA.** — Un homicide volontaire commis hier sur la personne de l'un des propriétaires les plus aisés de cette localité, M. de Beaufrère de MM. Fantauzzi, banquiers; connaît point encore les causes de ce grave attentat dont l'auteur est un nommé Cristiani, originaire de la Balagne, berger, plusieurs fois condamné à la justice.

« La longue-vue du colonel faisait apercevoir que insulaire, vêtu de drap brun, armé d'un fusil, monté sur un petit cheval, et galopant sur des pentes rapides. Miss Lydia, dans chacun, croyait un bandit, ou bien un fils allant venger le meurtre de son père; mais Orso assurait que c'était un paisible habitant du bourg voisin voyageant pour affaires; qu'il portait un fusil moins par vanité que par galanterie, par mode, de même qu'un homme ne sort qu'avec une canne élégante. Bien que son fusil soit une arme moins noble et que son stylet, miss Lydia trouvait que, pour un homme de ce genre, cela était plus élégant qu'une canne, et elle rappela que tous les héros de lord Byron mouraient d'une balle et non d'un classique poignard. »

PROSPER MÉRIS

(La suite à demain.)

Reproduction interdite aux journaux qui ne pas de traité avec M. Calman Levy, éditeur.

## DERNIÈRE HEURE

## A Kuang-Tuong

Les autorités de Kuang-Tuong font des préparatifs de guerre pour repousser les français. Un commandant portugais dirige les troupes.

## En Tripolitaine

Notre agent à Tripoli avise le ministre des Affaires étrangères que des tribus de la Tripolitaine sont en marche pour aller rejoindre le Mahdi.

## Bibliographie

DICTIONNAIRE ILLUSTRÉ DE LA VIE FRANÇAISE CONTEMPORAINE  
Par J. LERMINA.

Cet ouvrage est une sorte de *code mecum* de la vie française aux points de vue biographique, littéraire, théâtral, scientifique et judiciaire. La lecture des journaux, si répandue aujourd'hui, fait passer sous les yeux du public des noms, des titres de pièces ou de romans, des allusions à des procès ou mille rappels de faits encore récents et déjà presque oubliés. Il est donc nécessaire d'avoir sous la main un Dictionnaire méthodique, complet, avant tout clair et intéressant, dans lequel on puisse satisfaire une juste curiosité, c'est à ce besoin que répond le Dictionnaire de la Vie Française. La partie biographique renferme tous les hommes connus de notre pays et de notre temps. Les écrivains y sont représentés par leurs œuvres principales soigneusement analysées, romans, pièces de théâtre, etc. Les procès à sensation sont reproduits dans un compte rendu rapide. Le Dictionnaire comprend, en outre, l'histoire des journaux et des théâtres. C'est en réalité une véritable histoire de notre temps.

La première livraison renferme le portrait en chromolithographie du Président de la République Française. La seconde, le portrait en noir de Victor Hugo, reproduction du tableau de Bonnat.

Il paraît deux livraisons par semaine. Dix centimes chaque livraison. Abonnements, 1 fr. par mois. — Souscription à l'ouvrage complet, 20 fr.

## MOUVEMENT DU PORT DE BASTIA du 15 mars

## ENTRÉES.

De Livourne, vap. français Médéah, cap. Davin, passagers, divers.

De Marseille, vap. français Conte Valery, cap. Pietri, dépêches, passagers, divers.

## SORTIES.

Pour l'île-Rousse, vap. français Médéah, cap. Davin, passagers, divers.

Pour Livourne, vap. français Conte Valery, cap. Pietri, dépêches, passagers, divers.

## AVIS

M. AMERIS Etienne, employé de Commerce, prévient le public qu'il ne répond pas des dettes que pourrait contracter sa femme, GÉOMINE née BONNA.

M<sup>me</sup> POGGI Veuve PAULI

MARCHE DE MODES, à Bastia, Boulevard du Palais N. 9.

A l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient de recevoir un splendide assortiment de nouveautés pour la saison d'hiver provenant des meilleurs fabricques de Paris.

Chapeaux de leurre noir, et couleurs, paille noir chapeaux pour deuil confectionnés en tous genres on trouvera aussi un grand assortiment de fleurs plumes, agréments etc., et tous les arts les de modes.

A DES PRIX TRÈS MODÉRÉS

tous les deux mois, au lendemain de chaque tirage, elles conservent le même attrait qu'avant.

L'action du Crédit Lyonnais est à 547,50, cours auquel les transactions sont presque nulles. Les bénéfices de cette société vont en diminuant, le dividende est nécessairement des plus maigres, il est de 20 francs par action.

Les titres du Suez sont assez soutenus. L'action cependant a subi une légère réaction à 2040. La Part-Civile conserve le cours de 1250.

De tous nos chemins le plus demandé est toujours l'Orléans qui à 1320, donne lieu à des transactions considérables. Le Midi s'avance à 1136,25.

## DERNIÈRES INFORMATIONS

(Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*)

## Le tunnel de Canfranc

Le roi d'Espagne a reçu les ingénieurs français chargés des travaux du tunnel de Canfranc.

## La presse russe

La *Gazette russe de St-Petersbourg* vient d'établir deux correspondants à Paris.

## Les Zorillistes

Le gouvernement espagnol fait surveiller les menées zorillistes sur les frontières.

## L'internationale

Des pétitions envoyées au Sénat demandent l'abrogation de la loi sur l'Internationale qui empêche les travailleurs de pouvoir s'entendre librement de pays à pays, dans l'intérêt de leur travail.

## Le vice-roi de canton

Le gouvernement chinois a refusé de destituer le vice-roi de Canton, qui a excité les populations par ses proclamations contre la France.

## Au ministère de la guerre

On signale, au ministère de la guerre, une vive animosité des chefs de bureaux contre le général Campenon, depuis que celui-ci a donné des ordres pour faire activer la correspondance militaire.

## Le suffrage universel

M. Lopez Dominguez, ancien ministre espagnol, publie une brochure en faveur du suffrage universel.

## A l'Alsycé

M. Grévy a reçu hier les généraux Lecointe, Lallemant, Cornat, Forgemol, et Saussier.

## La presse

L'ambassade d'Allemagne a été avisée de ne plus donner aucun renseignement à la presse.

## Arrestations

On a arrêté à Madrid plusieurs républicains qui avaient sifflé le roi Alphonse au passage.

## Propagande orléaniste

Les orléanistes ont décidé de créer un journal quotidien à un sou, dans tous les chefs-lieux, pendant les élections municipales.

## M. Poubelle

M. Poubelle remplacerait M. Schnerb à la direction de la sûreté générale.

meurtrier est en fuite : c'est un homme considéré comme des plus dangereux; le parquet a télégraphié à toutes les brigades de gendarmerie de le rechercher activement. M. le Procureur de la République et M. le Juge d'Instruction se sont rendus sur le crime.

**ACCIO.** — Un comité révisionniste napoléonien s'était constitué à Ajaccio : il était composé de MM. Bonisoli, horloger, docteur Lalance, capitaine Mariani, Nicoli, avocat, rédacteur en chef du *Journal de la Corse*.

Une première réunion qui a été tenue à l'hôtel Cicocchi, on a nommé un comité définitif, qui est présidé de MM. Nicoli, président; capitaine Mariani, vice-président; Petreto, Bonisoli, Casile, Marcangeli, Matricali, Tenneroni, Zidiscattini, Appietto, Bodoy, Paoli, Costa, et Montecatini.

Le roi d'Espagne a reçu les ingénieurs français chargés des travaux du tunnel de Canfranc.

Le roi d'Espagne a reçu les ingénieurs français chargés des travaux du tunnel de Canfranc.

Le roi d'Espagne a reçu les ingénieurs français chargés des travaux du tunnel de Canfranc.

Le roi d'Espagne a reçu les ingénieurs français chargés des travaux du tunnel de Canfranc.

Le roi d'Espagne a reçu les ingénieurs français chargés des travaux du tunnel de Canfranc.

Le roi d'Espagne a reçu les ingénieurs français chargés des travaux du tunnel de Canfranc.

Le roi d'Espagne a reçu les ingénieurs français chargés des travaux du tunnel de Canfranc.

Le roi d'Espagne a reçu les ingénieurs français chargés des travaux du tunnel de Canfranc.

Le roi d'Espagne a reçu les ingénieurs français chargés des travaux du tunnel de Canfranc.

Le roi d'Espagne a reçu les ingénieurs français chargés des travaux du tunnel de Canfranc.

Le roi d'Espagne a reçu les ingénieurs français chargés des travaux du tunnel de Canfranc.

Le roi d'Espagne a reçu les ingénieurs français chargés des travaux du tunnel de Canfranc.

Le roi d'Espagne a reçu les ingénieurs français chargés des travaux du tunnel de Canfranc.

Le roi d'Espagne a reçu les ingénieurs français chargés des travaux du tunnel de Canfranc.

Le roi d'Espagne a reçu les ingénieurs français chargés des travaux du tunnel de Canfranc.

Le roi d'Espagne a reçu les ingénieurs français chargés des travaux du tunnel de Canfranc.

AVIS

M. PREVOSTI, Faustin, négociant demeurant à Bastia rue Napoleon, a l'honneur d'informer Messieurs les Cafetiers qu'il vient d'être agréé comme seul entrepositaire général dans l'arrondissement de Bastia, des Bières blanches et brunes de la grande Brasserie Phocéenne, Maison Rougier, Bernard, et Cie, Marseille.

BIÈRES Crèmeuses en bouteilles et en fûts, exportation pour l'Italie jusqu'au golfe de l'Adriatique, Mortar-Bede de Bologne, choucroute de Strasbourg, Gasparini, Brasseur Bastia, place Saint-Nicolas.

HOTEL D'EUROPE

Tenu par M. L. STEFANI 4 Boulevard du Palais 4 au-dessus des grands magasins Orenza BASTIA

Chambres garnies, Table d'hôte, Tables particulières, Pension bourgeoise, Prix très-modérés. Cet Hôtel est fraîchement meublé et se recommande pour son bon confort.

Sous le titre: IMPUISSANCE PHYSIQUE ET MORALE, vient de paraître à la librairie Garnier frères, 6, rue des Saints-Pères, dans la collection à 5 fr. 50 le volume, un nouvel ouvrage de l'auteur du Mariage (1 vol.) et de la génération universelle (1 vol.) destiné au même succès par les détails secrets et ignorés qu'il contient sur les rapports intimes de l'homme et la femme. Ce ne sont pas seulement leurs défauts, leurs difformités organiques réciproques ainsi que leurs maladies qu'il décrit et figure par des planches avec les moyens de s'en préserver ou de les guérir; il révèle surtout les vices moraux qui en produisant l'anaphrodisie chez l'un et la Frigidité chez l'autre, sont les plus fréquentes causes de cette infirmité redoutable. De nombreux exemples sont relatés à l'appui.

L'UNION VINICOLE ET AGRICOLE

DES CHARENTES Journal littéraire, agricole, commercial et d'annonces Paraissant le Dimanche

Table with 2 columns: ABONNEMENTS, Un an, Six mois, Trois mois, Europe, un an, Amérique.

BUREAUX:

Imprimerie ROUSSAUD, 3, rue Tison d'Argence ANGOULÈME

MAISON DE CONFIANCE Fondée en 1865

Prix fixe

M. MATTEI FILS

17, Boulevard Paoli, sur la Traverse, Bastia

Grand assortiment de montres d'or, d'argent et en métal, pendules de cheminées, tableaux et réveils. - Grands choix de parures, demi-parures, pendants, broches, bracelets, gilettes, bagues, médaillons, etc., à des prix très réduits. - en or, argent, double et demi. - Orfèvrerie argent et métal blanc 1<sup>er</sup> titre. - Articles d'optique. - Réparations de montres pendules, réveils et bijoux, à des prix très réduits. - Achat des matières d'or et d'argent et des Pierres fines. - Envoi franco à l'interieur de toute commande au dessus de 20 fr.

AVANT VOS REPAS

BUVEZ DU BYDOF

Bitter Russe

Apéritif reconstituant et fébrifuge

Ce qui constate la supériorité du BYDOF sur tous les amers et apéritifs connus, c'est qu'en outre de son goût exquis et de ses qualités apéritives, le BYDOF est un reconstituant énergique et qui a la propriété de stimuler les fonctions de l'estomac sans l'irriter. Par son action bienfaisante sur tout l'organisme le BYDOF dissipe les humeurs et procure aussitôt qu'on l'a bu, une sensation de bien-être général. Mélangé avec de l'eau de Seltz ou de l'eau naturelle, le BYDOF est l'apéritif le plus agréable et le meilleur pour l'estomac. Il est aussi apprécié mélangé avec du sirop ou du vermouth. Agents généraux et seuls entrepreneurs pour toute la Corse, M. P. V. BOURGEOIS et Fils à Bastia.

DU GOURMET

MAISON FONDÉE EN 1865 L. GUITTON DISTILLATEUR-CHIMISTE à Bastia (Corse)

La maison Guittou a formé sa nombreuse clientèle en venant de mettre en vente des sirops à des prix exceptionnels. Ces liqueurs faites avec le grand soin et avec les meilleures matières premières du continent.

La maison ne saurait trop recommander la nouvelle liqueur de triple Gambetta inventée par Guittou, distillateur-chimiste avec des herbes aromatiques de Corse.

Cette nouvelle liqueur est très agréable et digestive. Toutes ces liqueurs sont au prix: 2,75 le litre. La maison Guittou a la disposition du public des sirops assortis garantis au glucose, la maison tient à cette remarque, que les sirops glucosés constituent un remède prévu par l'art. 423 du Code de Commerce.

Le sirop de gomme est à la disposition du public. Cette grande baisse de prix de ses sirops est due à la baisse des matières premières à très bas prix. Les bouteilles vidées à raison de 0,25 centimes.

A VENDRE à volonté. S'adresser au bureau de la Librairie du Petit Bastiais.

Imprimerie Librairie du Petit Bastiais. L'un des rédacteurs, vers MATTEI FILS

Le Petit Bastiais

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN cent. 5

Abonnement (Payable d'avance) 9<sup>e</sup> ANNÉE, N° 1008. - MARDI, 18 MARS 1884 Saint-Alexandre.

Rédaction & Administration: Mathieu Giliaguer, Directeur 8, Boulevard du Palais, 8. Bureau spécial à Paris, 16, rue des Martyrs.

Les annonces, réclames et insertions sont exclusivement reçues dans les bureaux des succursales de l'Agence Havas, seule chargée de la publication. à Ajaccio, Cours Grandval, 2, à Bastia, Boulevard du Palais, 10, à Paris, chez MM. Andouard et Co, Place de la Bourse, 10. - Fautes d'impr., 2 fr. - Récl., 0,75 c. - Diverses, 0,30. - Jud., 0,25.

BULLETIN METEOROLOGIQUE D'HIER. La température, extérieure 14 - intérieure 15. Direction du vent à 8 h. S-E. - à 4 h. id. Intensité à 8 h. faible. - à 4 h. mod. Etat du ciel, clair. Vent de la mer, belle. Hauteur des eaux à 8 h. + 0,20 - à 4 h. + 0,17.

Table listing books for sale: La tête du Pont, La joie de vivre, Année scientifique, Ma jeunesse, Manuel de Diagnostic médical, Voyages involontaires, Lettres d'un bon jeune homme à sa cousine Madeleine, Dernières lettres d'un bon jeune homme à sa cousine Madeleine.

BASTIA

STATISTIQUE CRIMINELLE

Le garde des sceaux vient d'adresser rapport au président de la République sur l'administration de la justice criminelle pendant l'année 1882. Notre département occupe le quatrième rang dans la statistique des affaires décernées au jury. La proportion des accusés est de 24 pour 100.000 habitants. La Seine et les Bouches-du-Rhône atteignent 27; elle descend à 2 dans les départements de la Gironde, de la Vendée, de la Mayenne, de la Sarthe, de la Nièvre, de l'Indre, de l'Indre-et-Loire, de la Haute-Vienne, de la Haute-Garonne, de la Haute-Loire, de la Haute-Saône, de la Haute-Meuse, de la Haute-Normandie, de la Haute-Savoie, de la Haute-Corse, de la Haute-Loire, de la Haute-Saône, de la Haute-Meuse, de la Haute-Normandie, de la Haute-Savoie, de la Haute-Corse.

cent; elle a été dépassée dans 12 départements, parmi lesquels figure le nôtre avec 32 pour cent. C'est la cour d'Agen qui a la plus forte moyenne, et qui atteint 35 acquittements sur cent verdicts. M. le garde des sceaux fait suivre ces constatations des réflexions suivantes qui corroborent celles que nous avons présentées en rendant compte de la dernière session d'assises. « L'élévation de ces chiffres démontre aux chambres d'accusation la nécessité d'apporter le plus grand soin à examiner si les preuves relevées contre les inculpés sont assez graves pour motiver leur renvoi devant le jury; car il ne faut pas perdre de vue que les sessions d'assises n'ayant lieu que tous les trois mois, les accusés acquittés sont exposés à subir quelquefois une détention préventive assez longue. » Enfin, le rapport fait ressortir que le jury s'est montré très indulgent, d'une manière générale, dans les déclarations de circonstances atténuantes, qui atteignent une moyenne de 88 pour cent pour les accusés passibles de la peine capitale, de 82 pour cent pour ceux qui devaient être condamnés aux travaux forcés à perpétuité, et de 67 pour 100 pour les accusés contre lesquels les chefs d'accusation résolus affirmativement entraîneraient les travaux forcés à temps.

Dans la partie du rapport qui concerne les tribunaux correctionnels, nous relevons que notre département fournit aussi une moyenne respectable et occupe le troisième rang, tandis que la Seine n'occupe que le quatrième. La Corse avant Paris, ce n'est pas peu dire; Sur 10.000 prévenus jugés à la requête du ministère public, la Corse en fournit 100. C'est ce qui fait dire au Garde des sceaux: « Il est difficile de préciser les causes de la criminalité dans les divers départements; toutefois, on peut dire que ceux qui donnent la proportion la plus élevée, sont, pour la plupart, des départements industriels, renfermant de grands centres de population. La Corse

fait exception, mais les mœurs de ce pays en sont la raison: les délits qui s'y commettent sont ceux de vols et blessures, de port d'armes prohibées et de mauvais usage. Les mœurs qui s'y observent et les observations qui les accompagnent révèlent une situation qui est loin d'être satisfaisante. Mais si M. le ministre connaissait mieux ce qui se passe dans notre département, il ne s'en prendrait pas uniquement aux mœurs de ce pays pour justifier le chiffre relativement élevé des accusés.

- 1. Wiederschen, (allégo), Kuntz. 2. Ouverture de Don Pasquale, Bonizetti. 3. Bolero, Sellenick. 4. Les pantins de violette, (fant.), Adam. 5. Ouverture de Nrbuchodonosor, Verdi. 6. La Créole, (valse), Gourrand.

BUDGET DE LA VILLE DE BASTIA

Rapport

Présenté au Conseil municipal, au nom de la Commission du budget de l'exercice 1884, par M. Eugène MOLINARI, rapporteur.

(Suite)

SECTION XI. FÊTES PUBLIQUES. - FOIRES ET MARCHÉS.

L'article 90, Fêtes nationales et municipales, est maintenu à 1,500 francs, même chiffre que pour l'exercice 1883. L'article 91, Foires et Marchés, est réduit de 3,000 à 1,500 francs. L'établissement des foires et marchés n'ayant pas répondu à l'attente de la municipalité, votre commission vous propose d'accueillir cette diminution. Total de la section XI. 3.000 fr. 00

SECTION XII. DÉPENSES A DIVERS TITRES

L'article 92, Droits d'enregistrement pour déclarations de locations verbales, est maintenu à 10 francs. L'article 93, Frais d'enregistrement et d'actes notariés, ne subit aucune modification. Il est porté comme l'année dernière pour la somme de 1.000 francs.

Vins Spiritueux Distillerie Bastiaise. - Entrepôt de tabacs et Spiritueux

Boulevard du Palais L.-N. MATTEI BASTIA (Corse).

Table listing various spirits and tobacco products: SPIRITUEUX (Kirsch, Eau menthe, Vermouth, Sauterne, Chablis, Cognac, etc.), Tabacs en feuilles (Virginie, Maryland, Kentucky, etc.), Tabacs en paquets (Maryland, Kentucky, etc.), Tabacs en vrac (Virginia, Maryland, etc.), Cigares (Extra-fins, Fins, Bandes dorées, etc.), Cigares étrangères (Trabacos, De dames, etc.), Cigarettes (De dames, Java, etc.).

L'article 94, Frais de justice, est conservé à 500 francs.

L'article 95, Dépenses imprévues, figure au budget de 1884 pour une somme de 800 francs, même chiffre que pour l'exercice précédent.

L'article 96, Loyer d'emplacements militaires, est inscrit pour la même somme de 63 francs.

L'article 97, Location du logement et des écuries du Général, subit une augmentation de 160 francs. Jusqu'à présent il a été impossible à la municipalité de pouvoir se procurer des écuries à moins de 400 francs par an. Cet article tout entier figure pour la somme de 2,900 francs.

L'article 98, Traitement des sonneurs de la cloche de 10 heures du soir, est maintenu à son ancien chiffre de 120 francs.

Total de la section XII. 5.393 fr. 00

Total des dépenses ordinaires. 208.775 fr. 42

CHAPITRE II

DÉPENSES EXTRAORDINAIRES

L'article 99, Location des écuries pour les chevaux étalons, est porté de 300 à 840 francs. Par votre délibération en date du 13 avril 1883 vous avez approuvé les clauses et conditions du bail intervenu entre la municipalité et le sieur Delcours pour la location des écuries devant servir aux chevaux étalons des haras de Perpignan. Ce surcroît de crédit se trouve ainsi justifié.

L'article 100, Cinquième annuité de l'amortissement de l'emprunt au Crédit foncier de France, est fixé au même chiffre de 45.803 francs.

L'article 101, Onzième annuité de l'amortissement de l'emprunt à la caisse des chemins vicinaux, ne change pas. Il est inscrit au budget pour une somme de 1.600 francs.

L'article 102, Quatrième annuité de l'amortissement de l'emprunt à la caisse des lycées, est maintenu à 800 francs.

L'article 103, Gratification au concierge du Bois de Boulogne, figure à l'exercice 1884 pour la somme de 100 francs.

L'article 104, Impositions extraordinaires pour dessèchement des marais est maintenu à 4.400 francs.

L'article 105, Subvention au Théâtre, est conservé à 10.000 francs.

(La fin à demain.)

ACTES OFFICIELS

M. Serra, contrôleur de 3e classe à l'école de Marseille, a été nommé de 2e classe.

M. Pasqualini, vérificateur de 3e classe, a été nommé de 2e classe.

M. Colonna, vérificateur de 2e classe, a été nommé de 3e classe.

Un congé d'inactivité a été accordé sur sa demande, jusqu'à la fin de l'année scolaire, à M. Santamarina, maître répétiteur au lycée de Bastia.

M. Gentili, maître répétiteur de 2e classe au lycée de Nîmes, est nommé aux mêmes fonctions au lycée de Clermont.

M. Battini, aspirant répétiteur au lycée de Toulon, est nommé aspirant répétiteur au lycée de Marseille, en remplacement de M. Parodi, en congé d'inactivité.

M. Costa, bachelier es-sciences, délégué dans les fonctions de professeur de cinquième et sixième au collège de Bareillette, est nommé titulaire de cette chaire (2e ordre, 3e classe).

M. Mariotti, professeur de sciences naturelles au collège de Corte, a été classé dans le 1er ordre, 3e classe.

M. Pollachi Antoine-Jean, capitaine au 29e de ligne, a été nommé adjoint à l'intendance et désigné pour Lille.

Récapitulatif de l'exercice du 10 au 15 mars 1884

Bureau de la Marine	845,56
St-Joseph	1,461,62
Toga	428,97
Filippina	90,55
Total	2,826,70
Reports antérieurs	36,915,93
Total général au 15 mars 1884	39,742,63
id. id. 1883	38,080,59
Différence en faveur de 1884	1,662,04
BASTIA	
Récapitulatif du 1er au 15 mars 1884	381,15
Reports antérieurs	1,843,11
Total général au 15 mars 1884	2,224,96
id. id. 1883	2,097,30
Différence en faveur de 1884	127,66

Nous apprenons avec plaisir que notre confrère du XIXe Siècle, M. Louis Henrique, rédacteur en chef de l'Avenir des Colonies et du Moniteur de la Corse, a été

élu délégué à Saint-Pierre et Miquelon au conseil supérieur des colonies. L'élection a eu lieu le 9 mars, au second tour de scrutin.

M. Henrique avait deux concurrents. La colonie ne pouvait faire un mauvais choix.

Examens de marine

M. le capitaine de vaisseau examinateur de la marine, est arrivé et a commencé dans l'après-midi les examens de pratique pour les candidats aux long-cours et au cabotage.

Il y a 14 candidats inscrits : 8 pour les long-cours, 6 pour le cabotage.

M. le Maire invite de nouveau les boulangers qui ont des bons de délivrés par la Mairie à les présenter sans retard s'ils veulent être payés.

Ephémérides Corse

18 Mars 1735. — Théodore, qui venait de la Corse, écrit à un de ses cousins, où il lui annonce qu'après toutes ses aventures il est devenu souverain.

Il parle dans cette lettre de dépenses faites, deux ans pour attendre ce but et même d'entreprises par des Corsos exilés, pour tenter l'aventure.

Ceci prouverait que Théodore rêvait le projet de notre île depuis longtemps.

Bulletin financier

Paris, le 15 Mars. L'attitude du marché a été tout d'abord hésitante, et l'on pouvait tout au plus s'attendre à une déception de la cote que le dénouement ne s'emparer de la spéculation, quand tout à coup la dernière partie de la Bourse, le bruit de la prise de Bac-Ninh.

Le Crédit Foncier est resté à 1240 avec la très-soutenue. Les actionnaires vont être convoqués en assemblée générale annuelle pour le 31 mai prochain. Le gouvernement du Crédit Foncier va venir aux intéressés le rapport dont il doit rendre lecture ; ce document contient un exposé très-plein et très-clair des opérations effectuées pendant l'exercice et des résultats si importants durant l'année écoulée.

seul à saisir d'une tristesse profonde, comme arriver à tout étranger qui se trouve dans dont les habitudes insouciantes semblent le couvrir à un isolement complet. Elle regretta son tête ; mais partir sur-le-champ, c'eût été mettre sa réputation de voyageuse intrépide Lydia se résigna donc à prendre patience pendant le temps de son mieux. Dans cette dernière lution, elle prépara crayons et couleurs, espérant le procès qui amène en police correctionnelle trois ecclésiastiques, et un de leurs parents sous l'inculpation de port-d'arme prohibée et de violence. D'autres parts un habitant de la commune le sieur Mattei est accusé de violence envers l'un des ecclésiastiques.

PROSPER MARIOTTI

(La suite à demain.)

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec M. Calman Lévy, éditeur.

Les Obligations Foncières et Communales sont toujours aussi recherchées, elles constituent le premier placement pour les petits capitaux recherchant à la fois sécurité et bon revenu.

Signalons la baisse constante de l'action de la Compagnie Générale des actionnaires de la Compagnie du Canal de Suez a eu lieu hier sous la présidence de M. F. de Lesseps ; 33,981 actions étaient représentées ; malgré l'opposition de quelques membres et grâce aux explications satisfaisantes données par M. Charles de Lesseps, les conclusions du rapport du conseil d'administration, c'est-à-dire la ratification des conventions conclues avec les armateurs anglais, ont été adoptées par 843 voix contre 161.

La tendance du marché des Chemins Français est excellente.

Le Lyon reste à 1215 ; le Midi 1135.

M. Staffe, percepteur à Saint-Andriol, est nommé aux Martigues.

Nous adressons nos félicitations à notre concitoyen.

LE CRIME DE MORSIGLIA

Les renseignements qui nous parviennent au sujet de cet attentat nous font connaître la cause qui aurait armé le meurtrier.

Cristiani aurait été autrefois au service de la famille Paoli et congédié depuis. Quoiqu'étranger d'origine à la commune il avait été jusqu'à cette année inscrit sur les listes électorales. Ayant appris ces jours derniers que la commission municipale dont faisait partie M. Paoli avait prononcé sa radiation, et s'imaginant que celui-ci avait dans un sentiment d'animosité personnelle inspiré cette décision, le meurtrier est allé le trouver dans une de ses propriétés et lui a donné la mort à l'aide d'un coup d'arme à feu.

L'AFFAIRE DE ROGLIANO

Cette affaire, annoncée comme un procès à sensation, avait attiré un nombreux auditoire dans l'enceinte du tribunal correctionnel.

On sait combien depuis quelque temps sont vives au Cap-Corse les dissensions locales. Certains membres du clergé ont été fait éloignés. Ils sont en retour l'objet d'une hostilité toute particulière, plus ardente plus tenace dans cette partie de notre île que partout ailleurs.

La commune de Rogliano se trouve dans de pareilles conditions.

Voici dans quelles circonstances est né le procès qui amène en police correctionnelle trois ecclésiastiques, et un de leurs parents sous l'inculpation de port-d'arme prohibée et de violence. D'autres parts un habitant de la commune le sieur Mattei est accusé de violence envers l'un des ecclésiastiques.

M. le Curé de Rogliano avait congédié le sacristain de la paroisse, coupable envers lui, de faits graves, tout au moins point de vue canonique et devant rattraper l'excommunication majeure par celui qui en aurait été l'auteur.

Cette exécution n'avait pas été du goût des membres d'une confrérie hostiles au curé qui s'empresèrent d'être pour leur prier le sacristain révoqué. Sur ces entrefaites la mère du prévenu Mattei vint à mourir. La levée du corps ayant

été faite par la confrérie, le curé fit fermer les portes de l'église et déclara qu'il n'y laisserait pénétrer le convoi que si le prier consentait à se retirer. Mécontentement de Mattei et de ses amis qui s'introduisirent dans la sacristie pour demander des explications au curé. A les en croire ils auraient été reçus, par M. le curé Sarochi, le frère de celui-ci le vicaire du même nom et l'abbé Crisostomi chacun armé d'un revolver et le sieur Pietri porteur d'une canne à épée dont il aurait voulu faire usage. Les trois ecclésiastiques aussi bien que leur co-prévenu protestent énergiquement contre cette imputation. Il n'y aurait eu, disent-ils, d'actes de violence que de la part de Mattei.

Le tribunal est présidé par M. le Président Mattei.

M. le substitut Marcaggi occupe le fauteuil du ministère public.

Me Ilte de Montera assiste les 3 abbés et Pieri — Mattei est défendu par Me Ubertin.

L'audience d'hier a été consacrée à l'audition des témoins, tant à charge qu'à décharge, au nombre de 35.

Après l'interrogatoire de Mattei, la continuation de l'affaire est remise à aujourd'hui.

La justice ne s'étant pas encore prononcée nous nous garderons de toute appréciation personnelle. Nous ne pouvons cependant pas nous dispenser de constater que l'on a assisté hier à un spectacle étonnant. Parmi les témoins, il en est plusieurs dont l'attitude est faite pour faire suspecter leur sincérité. L'exagération dans leur langage, les contradictions dans lesquelles ils sont tombés, l'in vraisemblance de certains faits par eux allégués tous de nature à faire croire qu'ils se sont inspirés de tout autre sentiment que celui de la vérité.

Ce serait chose réellement fort triste, si pour la satisfaction de mesquines rancunes, on a pu porter devant la justice de mensongères accusations pour atteindre des hommes revêtus d'un caractère sacré et dont l'honorabilité est jusqu'ici intacte.

Le Meeting d'hier

Le meeting anarchiste qui devait être tenu hier boulevard Rochechouart n'a pas eu lieu. Le propriétaire de l'établissement a refusé la salle.

Les anarchistes ont vivement protesté et occasionné du tumulte.

Quinze manifestants ont été arrêtés.

LA JOURNÉE PARLEMENTAIRE

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Présidence de M. Emson

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Beuzet, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de samedi, qui est adopté.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion : 1° de la proposition de loi de M. Paul Bert, sur l'organisation de l'enseignement primaire ; 2° du projet de loi relatif à la nomination et au traitement des instituteurs et institutrices primaires.

Les articles 42, 43 et 44 sont adoptés.

Les articles 45, 46 et 47 sont renvoyés à la commission.

L'article 48 est adopté après un discours de M. Steeg.

M. Paul Bert demande le renvoi à la commission des articles 49, 50, et 51.

Sur l'article 52, M. Maze et le ministre de l'instruction publique prennent la parole.

Cet article est adopté.

M. Freppel parle contre l'article 53, qui est adopté.

L'article 54 est également adopté.

Sur l'article 55, M. Desmons demande que le mandat de membre du conseil départemental soit gratuit.

Cet amendement est adopté.

L'article 55 est adopté.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

Bourse de Paris

15 Mars 17 Mars.	
Rente 3 p. 0/0	76,35 75,55
— 3 p. 0/0 amortissable	77,35 77,50
— 3 p. 0/0	76,40 76,60
— 4 p. 0/0	104,50 104,50
— 4 1/2 p. 0/0	106,12 106,25

Etat civil

MARIAGES.

Calendini Séraphin, capitaine en retraite, de Venozasca, et Decheneux, Marie-Madeleine, propriétaire, de Bastia.

NAISSANCES.

Ersa Marie. — Leccia Antoinette. — Filippi Elisa. — Parlanti Marie-Dominique.

DÉCÈS.

Giovannetti Marguerite, mariée, 52 ans de San-Lunardo (Italie).

AVIS DE DÉCÈS

La famille Albetricci a la douleur de faire part à ses parents, amis et connaissances du décès de M. JEAN ALBETRIGLI, propriétaire, et les prie d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui à 3 heures et demie.

On se réunira boulevard Paoli, 23.

FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

N° 12.

COLOMBA

III (Suite)

Après trois jours de navigation, on se trouva devant les Sanguinaires, et la magnifique panorama du golfe d'Ajaccio se développa aux yeux de nos voyageurs. C'est avec raison qu'on le compare à la baie de Naples ; et au moment où la goélette entra dans le port, un maquis en feu, couvrant de fumée la Punta di Girato, rappelait le Vésuve et ajoutait à la ressemblance. Pour qu'elle fut complète, il faudrait qu'une armée d'Attila vint s'abattre sur les environs de Naples ; car tout est mortel et désert autour d'Ajaccio. Au lieu de ces élégantes fabriques qu'on découvre de tous côtés depuis Castellamare jusqu'au cap Misène, on ne voit, autour du golfe d'Ajaccio, que de sombres maquis, et derrière, des montagnes pelées. Pas une villa, pas une habitation. Seulement, ça et là, sur les hauteurs autour de la ville, quelques constructions blanches se détachent isolées sur un fond de verdure ; ce sont des chapelles funéraires, des

tombeaux de famille. Tout, dans ce paysage, est d'une beauté grave et triste.

L'aspect de la ville, surtout à cette époque, augmentait encore l'impression causée par la solitude de ses alentours. Nul mouvement dans les rues, où l'on ne rencontre qu'un petit nombre de figures oisives, et toujours les mêmes. Point de femmes, sinon quelques paysannes qui viennent vendre leurs denrées. On n'entend point parler haut, rire, chanter, comme dans les villas italiennes. Quelquefois, à l'ombre d'un arbre de la promenade, une douzaine de paysans armés jouent aux cartes ou regardent jouer. Ils ne crient pas, ne se disputent jamais ; si le jeu s'anime, on entend alors des coups de pistolet, qui toujours précèdent la menace. Le Corse est naturellement grave et silencieux. Le soir, quelques figures paraissent pour jouer de la fraîcheur, mais les promeneurs du Cours sont presque tous des étrangers. Les insulaires restent devant leurs portes ; chacun semble aux aguets comme un faucon sur son nid.

IV

Après avoir visité la maison où Napoléon est né, après s'être procuré par les moyens plus ou moins catholiques un peu du papier de la tenture, miss Lydia, deux jours après être débarquée en Corse, se



Plus de Benzines! La Morfine, sans odeur, incombustible et inaltérable, Usine J. MORET, rue Richard-Lenoir, 17, Paris.

A VENDRE charrette anglaise, à quatre roues se couvrant à volonté. S'adresser au bureau du journal.

AU GOURMAND MAISON FONDÉE EN 1822

L. GUITTON DISTILLATEUR-CHIMISTE à Bastia (Corse)

Marque de fabrique déposée

La maison Guillon a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient de mettre en vente des liqueurs surfinées à des prix excessivement modérés. Ces liqueurs fabriquées par lui-même avec le grand soin peuvent rivaliser avec les meilleures marques du continent.

La maison ne saurait trop recommander la nouvelle liqueur du grand-père Gambetta inventée par L. Guillon, distillateur-chimiste, fabriquée avec des herbes aromatiques de la Corse.

Cette nouvelle liqueur est, stomacique et digestive.

Toutes ces liqueurs sont au même prix: 2,75 le litre. La maison Guillon tient à la disposition du public aussi des sirops assortis garantis pur sucre et non au glucose, la maison tient essentiellement à cette remarque, vu que la vente des sirops glucosés constitue une fraude prévue par l'art. 423 du code pénal lorsque l'acheteur n'en est pas averti par le vendeur.

Tous les sirops sont au prix de 1,75 le litre.

Le sirop de gomme est à 1,25 le litre. La maison Guillon vient de faire cette grande baisse de prix en raison de ses grandes relations commerciales qui lui permettent de se procurer les matières premières à très bon marché. Les bouteilles vides sont reprises à raison de 0,25 centimes.

Imprimerie Librairie Ollagnier.

L'un des rédacteurs, gerant, MATTHEI OLLAGNIER

Vins Spiritueux Distillerie Bastiaise. — Entrepôt de tabacs et Spiritueux

Boulevard du Palais

L.-N. MATTEI BASTIA (Corse).

Marque Fabrique

Table listing various spirits and cigars with columns for 'SPIRITUEUX', 'Tabacs en feuilles', 'Tabacs en paquets', 'Tabacs en vrac', 'Cigares', and 'Cigarettes'. Includes brands like Kirsch, Vermouth, Sauterne, and various cigar types.

SE DÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS. LA VELOUTINE. Poudre de Riz spéciale préparée au Siamois. PAR CONSEQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU.

HOTEL D'EUROPE Tenu par M. L. STEFANI 4 Boulevard du Palais au-dessus des grands magasins OLLAGNIER BASTIA

Chambres garnies, Table d'hôte, Tables particulières, Pension bourgeoise. Prix très-modérés. Cet Hôtel est fraîchement meublé et se recommande pour son confort.

AVIS

M. PREVOSTI, Faustin, ancien demeurant à Bastia rue Napoléon, a l'honneur d'informer Messieurs les Colectiers qu'il vient d'être agréé comme seul entrepreneur général dans l'arrondissement de Bastia, des Bières blanches et brunes de la grande Brasserie Phocéenne Maison Rougier, Bernard, et C. Marseille.

BIÈRES Crèmeuses en bouteilles et en fûts, exportation pour l'étranger jusqu'au golfe de l'Adriatique, Mer de Bologne, chonouroute de Strasbourg, Gasparini, Braiseur Bastia place Saint-Nicolas.

VER SOLITAIRE On a vu la propagation du Tœnia ou ver solitaire est due à l'usage alimentaire des viandes saignantes; ce n'est depuis peu d'années, paraît-il, qu'on a trouvé le vrai remède au Tœnia; c'est à un savant pharmacien de Paris, M. Secor, que l'on doit la préparation de ce médicament qui, sous la forme de globules tœniafuges, a été expérimenté avec succès constant dans la Chambre par le gouvernement, et la hoptiaux de Paris. Ajoutons à la Chambre pour la mettre en discussion qu'on peut se procurer ces globules certainement au début de la semaine Tœniafuges en envoyant un approvisionnement. Mais les modifications qu'y a de 10 francs à l'adresse de M. introduites le Sénat en dernier lieu pour-crétan, pharmacien, 37, Avraient bien avoir pour résultat d'en retarder l'adoption définitive et la promulgation.

Le Petit Bastiais

5 cent. JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN cent. 5

Abonnement (Payable d'avance) CORSE... 20 fr. 6 mois 42 fr. CONTINENT FRANÇ., ALGÉRIE, 32... 43.50 PAYS DE L'UNION POSTALE, 35... 48 fr. Autres pays, le port en sus. On ne répond pas des manuscrits déposés.

9e ANNÉE, N° 1010. — JEUDI, 20 MARS 1884 Saint Gabriel, Archange. Rédaction & Administration: Mathieu Ollagnier, Directeur 8, Boulevard du Palais, 8. Bureau spécial à Paris, 16, rue des Martyrs

Les annonces, réclames et insertions sont exclusivement reçues dans les bureaux des succursales de l'Agence Havas, seule chargée de la publicité, à Ajaccio, Cours Grandval, 2, à Bastia, Boulevard du Palais 10, à Paris, chez MM. Audouard et Co, Place de la Bourse, 10. — Faits divers, 1 fr. — Recl., 0,75 c. — Diverses, 0,30. — Jul 0 25

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE POUR Barometre, 770. Thermometre, extérieur 14 — intérieur 15. Direction du vent à 8 h. calme — à 4 h. S-E. Intensité à 8 h. calme. — à 4 h. mod. Etat du ciel, clair. Etat de la mer, très belle. Hauteur des eaux à 8 h. + 0.15 — à 4 h. + 0.21.

LA LIBRAIRIE OLLAGNIER et dans les dépôts du PETIT BASTIAIS

LA CORSE FRANÇAISE Par D. Fumaroli

Se vend 50 centimes Au profit de la Souscription Sampiero.

BASTIA

LA LOI MUNICIPALE

La loi municipale a été déjà rapportée ment avec succès constant dans la Chambre par le gouvernement, et la hoptiaux de Paris. Ajoutons à la Chambre pour la mettre en discussion qu'on peut se procurer ces globules certainement au début de la semaine Tœniafuges en envoyant un approvisionnement. Mais les modifications qu'y a de 10 francs à l'adresse de M. introduites le Sénat en dernier lieu pour-crétan, pharmacien, 37, Avraient bien avoir pour résultat d'en retarder l'adoption définitive et la promulgation.

Il paraît, en effet, à peu près certain que l'amendement Bardoux et de Presensé, adopté à une voix de majorité par le Sénat, ne sera pas accepté par la Chambre. Cet amendement rétablit, on le sait, la subvention obligatoire des communes pour les frais du culte au cas où il y aurait insuffisance de ressources de la fabrique. Or, la Chambre, qui avait supprimé toute contribution obligatoire pour n'en laisser subsister que de facultatives, rétablira certainement sa décision primitive. La loi municipale devra donc retourner encore une fois au Sénat.

Les autres modifications décidées sont les suivantes: rétablissement des commissions intercommunales pour la création d'établissements communs; rétablissement du droit des communes de fixer le tarif des pompes funèbres; restitution

aux conseils municipaux du droit de fixer les taxes l'octroi. En résumé, la commission de la Chambre a rétabli, sur l'ensemble de la loi, sept dispositions supprimées par le Sénat.

141e REGIMENT D'INFANTERIE PLACE SAINT-NICOLAS Programme du 20 Mars 1884, de 3 à 4 h.

- 1. Wiederschén, (allégo), Kuntz. 2. Ouverture de Don Pasquale, Donizetti. 3. Bolero, Sellenick. 4. Les pantins de violette, (fant.), Adam. 5. Ouverture de Nrbuchodonosor, Verdi. 6. La Créole, (valse), Gouirand.

LA CORSE A L'EXPOSITION DE NICE

Nice, le 12 mars 1884. Monsieur le Directeur du Petit Bastiais, Permettez-moi de me faire la modeste interprète de tous les Corses qui sont à Nice, et j'ose, en prendre la responsabilité, de tous les exposants de la Corse, pour adresser au nom de tous, à M. le Président de la chambre de commerce et à tous ses membres l'expression de notre complète satisfaction au sujet de notre exposition à Nice, car, grâce à leur sollicitude, nous pouvons dire que nous y occupons un rang d'honneur.

La vitrine de la Corse, et toute la section qui lui a été réservée, sont, en effet, aussi bien organisées que possible; aujourd'hui, le meuble qui renferme la collectivité est magnifique, tranche sur tout ce qui l'environne par sa richesse et son ton sévère; il est en vieux chêne avec colonnes et chapiteau sculptés, assis sur un tapis grenat et surmonté d'un écusson de cinquante centimètres aux armes de la Corse, avec l'exergue en lettres d'or: Corse.

Afin que l'on n'eût pas à se méprendre, celui qui a bien voulu tout arranger de ses propres mains, a eu soin de rédiger en quelques lignes richement exécutées et encadrées de chaque côté de la vitrine, le récit glorieux pour la patrie, de l'origine de notre blason national.

Si l'on pénètre du regard à l'intérieur de la vitrine, nous trouvons en haut: les vins de MM. Agostini et Sanguinetti; à la suite la collection de liqueurs de M. Guillon, les échantillons isolés des vins, liqueurs et huiles de tous les exposants; en continuant, on arrive au rayon des minerais et des marbres, aux terrines de merles, au miel et cire vierge, aux fruits confits, aux tabacs, aux graines et aux cocons de vers à soie; chacun à sa place distincte et tout y est visible et bien étiqueté.

Le meuble antique en ébène, avec incrustation en

ivoire, de M. Tellier, repose à côté de la vitrine de la collectivité sur une table isolée et attire bien des regards.

Après nous être dirigés vers la vitrine de M. Caffarelli, qui aura sans doute obtenu la médaille de plus à toutes celles qu'il a déjà obtenues, puis la vitrine de M. Caliano dont les élégantes chabottes lui auraient valu plus d'une commande, nous ne fallâmes pas les chercher au-delà de la vitrine de M. Lizza la suit; et la vitrine de MM. Galimani frères, de Morosaglia, avec leur 28 livres de graines de vers à soie, qui en disent assez pour prouver leur activité et leur importance, vient après.

Enfin, au bout de la section, faisant pendant à la vitrine de la collectivité de la Corse, est la vitrine du Domaine de la Solenzara; non-seulement la vitrine est un meuble bijou, mais il forme un vrai paradis terrestre où tous les dons de la nature semblent s'être donné rendez-vous. De magnifiques oranges-portugal, des mandarines, des citrons, des amandes, des pommes, des poires, des raisins frais, tout un verger de fruits choisis comme on n'en voit guère de plus beaux ni chez Potel, ni chez Chevet, admirablement suspendus dans des paniers mignons qui donnent un charme de plus aux produits qu'ils soutiennent.

A côté se trouvent disposés avec un goût non moins exquis les blés récoltés sur le Domaine, de magnifiques Tuzelles, des Richelles et de beaux blés corses; les farines de la minoterie de Solenzara, dont la réputation est faite et que l'on honore, nous devons l'espérer, d'une récompense supérieure à celle qu'elles ont remportées à l'exposition universelle de Paris; au-dessous de ce premier rayon on y voit des charbons de bois, des bouchons et des lièges, de la graine et des cocons de vers à soie, des terrines de merles et la collection des vins de cépages corses, cépage Marcala, cépage Bordeaux rouge et blanc, cépages côtes du Rhône, cépage Bourgogne, cépage Muscat, cépage Victoria, Grenache et Baynols.

Tout autour de la vitrine, des fibres de Ramie, à l'état brut, après blanchiment, prête à être filée, teinte et en étoffe.

Permettez-moi de dire ici, Monsieur le Directeur, qu'à l'exemple des propriétaires de la Solenzara, il serait à désirer que tous ceux qui possèdent un coin de terre en Corse le plantassent en Ramie. C'est le textile par excellence, tant pour sa force que par sa finesse et le soyeux de ses fibres et de ses tissus; la soie seule peut lui être comparée; et je ne crains pas, après avoir vu ces produits, de dire aux sericulteurs qui ne peuvent vendre ni leurs cocons ni leurs graines, de remplacer leurs mûriers par des plantes de Ramie; car la Ramie est appelée à jouer dans les manufactures le rôle de la vapeur et de l'électricité. L'avenir lui est réservé, brillant et prospère, dans l'industrie; et quand on verra un champ en Corse, couvert de Ramie, on pourra dire qu'il est,

couvert d'or; il m'a été dit qu'on pourra désormais en trouver des plants à la Solenzara.

Elle s'y occupe pas assurément la première place mais elle vult à révéler la fertilité du sol, et peut-être suffira-t-elle à amener chez nous les trésors que l'on va enlever au Sahara, au Tonkin ou dans d'autres pays à découvrir; sans doute, parce qu'ils sont plus éloignés, moins connus, moins riches et qu'ils ont moins mérité de la Patrie.

Je ne puis clore ce court et informe aperçu de notre exposition sans offrir un témoignage de gratitude en mon nom et au nom de la Corse, au patriote intelligent et dévoué qui, de passage à Nice, a pris la peine de l'organiser, d'une manière si distinguée, l'on ne peut s'empêcher de la regarder avec la plus complète satisfaction et un certain orgueil patriotique. Que M. Visidari ne se en vueille pas si je livre son nom à la reconnaissance publique, car je ne remplis à son égard qu'un devoir de justice.

Recevez, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

C. COLOMBANI.

Garde général de l'exposition internationale, à Nice.

Ephémérides Corses

20 Mars 1802 — Nicolas Zonghi défend aux Corses d'exporter ailleurs qu'à Gênes, le bois provenant de leurs forêts.

Examen pour le brevet supérieur

Sur 10 aspirantes qui se sont présentées, 3 ont été définitivement admises, savoir: MMlles Galloni d'Istria, Constance, d'Olmeto.

En publiant la liste des aspirantes reçues pour le brevet de capacité élémentaire, nous avons commis une erreur que nous nous empressons de rectifier.

Mlle Cardi Camille, d'Ajaccio, a été reçue avec la mention bien.

Gazette départementale

AJACCIO. — Dimanche, à la réunion du Conseil municipal, un incident des plus graves s'est produit, à propos de la révision des listes électorales pour les élections consulaires.

Un membre du conseil s'est porté à des violences et à des voies de fait contre M. Bertini, premier adjoint, qui présidait en l'absence de M. le député Perbelli.

Plainte a été adressée au parquet par M. Bertini. — MM. Susini et Vico ont été délégués pour l'établissement des listes consulaires.

COMTE. — L'agent de police Antoine Barranti a arrêté, au péril de ses jours, un malet emporté, atèle à une petite charrette, qui descendait le cours au grandissime galop.

Deux petits enfants se trouvaient à droite et à gauche de la chaussée, et il y aurait eu des malheurs à déplorer, sans la courageuse intervention de Bastenti.

AJACCIO. — Le roi d'Espagne a décoré de l'ordre d'Isabelle-la-Catholique, M. Tozza, professeur d'histoire au collège d'Ajaccio, pour le dévouement dont il a fait preuve, en recueillant les jeunes orphelins du prince de Lusignan, mort sans aucune fortune à Milan.

Cette distinction était due à M. Tozza. Nous rappelons que nous avons sous presse, une traduction française de l'histoire de Pietro Cirneo, de M. Tozza.

LE-ROUSSE. — Les grandes maisons d'huiles d'olives de Nice trouvent que les huiles de la Balagne ne sont pas bien fabriquées et souvent mélangées par des vendeurs peu honnêtes.

Pour obvier à ce grave inconvénient, elles se proposent d'acheter à l'avenir des huiles qui seraient transportées chaque semaine à Nice, par les deux bateaux qui se rendent à l'île-Rousse.

L'idée est lumineuse. Ceux qui connaissent Paris savent qu'il existe sur les boulevards un moulin à

huile, vraie mine d'or, alimenté par des olives de Nice. Les industriels de la Balagne, chers Malheur! mais les propriétaires, plus nombreux, répondront: Vive Nice et son commerce.

AJACCIO. — Une société de jeunes gens vient de se former dans le but d'organiser des courses de chevaux de toute provenance, au galop et au trot. Les premières courses auront lieu pendant les fêtes de Pâques.

M. Pieri a été élu président du comité d'initiative.

Jurisprudence électorale

Hier, la cour d'appel de Bastia, admettant les motifs de l'arrêt de la cour de cassation publié dans notre numéro du même jour, a acquitté M. Alessandri, maire, de Focicchia.

Le tribunal de Corte avait condamné M. Alessandri à trois mois de prison pour avoir laissé voter des électeurs rayés des listes électorales par un jugement de défaut et non signifié.

La lutte contre le phylloxéra

Une bonne nouvelle nous arrive de Solenzara. On raconte que le curé de Saint-Gengoux National a trouvé le moyen non de détruire le phylloxéra, mais d'amener la vigne à se moquer de lui.

Ne riez point de la chose; voici ce que le sénateur Mathieu écrivait le 17 novembre dernier à M. Fabre Laborier:

Je suis persuadé que votre mode, très ingénieuse des questions de théorie, de physiologie de plantation et de culture sera un moyen puissant de résistance au fléau. Et ce sera là un résultat considérable et un sérieux service que vous rendra à notre pauvre vignoble, si radement éprouvé et si menacé. Il y a donc utilité à vulgariser ce procédé.

Le système de M. Laborier consiste principalement dans la création de racines saines, vigoureuses et garnies d'un abondant chevelu. Pour les obtenir, il a mis des souches de vignes sans dessous, c'est-à-dire les branches dans la terre les pieds en l'air.

Sa conviction est que toute branche de vigne quelle qu'elle soit, peut devenir racine et en remplir les fonctions.

Nous n'y contredisons point. Nous admettons sans tomber dans l'étonnement, que les racines de nos arbres soient qualifiées de branches souter-

raies. C'est original et nullement invraisemblable. Le duc de Raguse rapporte dans ses Mémoires qu'il a vu, en Allemagne, une avenue de tilleuls qui est morte ou inutile jusqu'à ce qu'on arrive à la partie vivante de la souche renversée et découverte. Notez qu'avant de planter les branches on les bise délicatement, afin d'obtenir un bourgeolet vigoureux et par suite un chevelu considérable; on a aussi de les enduire de suif fondu très chaud avec un pinceau et de les étendre sur une légère couche de mousse arrosée d'eau phénolée. Enfin, on creuse les fosses avec de la terre et de l'engrais.

En résumé, voilà des vignes malades, débarrassées de leurs vieilles racines à peu près mortes, rajouées et protégées contre le phylloxéra par du suif et de l'acide phénique. La végétation se rétablit et la fructification ne se fait guère attendre.

Le système de M. le curé de Saint-Gengoux National exige pas plus de 130 ceps par ouvrée à 28 ares.

De que nous avons pu saisir en quelque sorte à l'occasion de la rapide lecture de la brochure de M. Fabre Laborier.

Je suis persuadé que votre mode, très ingénieuse des questions de théorie, de physiologie de plantation et de culture sera un moyen puissant de résistance au fléau. Et ce sera là un résultat considérable et un sérieux service que vous rendra à notre pauvre vignoble, si radement éprouvé et si menacé. Il y a donc utilité à vulgariser ce procédé.

Le système de M. Laborier consiste principalement dans la création de racines saines, vigoureuses et garnies d'un abondant chevelu. Pour les obtenir, il a mis des souches de vignes sans dessous, c'est-à-dire les branches dans la terre les pieds en l'air.

Sa conviction est que toute branche de vigne quelle qu'elle soit, peut devenir racine et en remplir les fonctions.

Nous n'y contredisons point. Nous admettons sans tomber dans l'étonnement, que les racines de nos arbres soient qualifiées de branches souter-

raies. C'est original et nullement invraisemblable. Le duc de Raguse rapporte dans ses Mémoires qu'il a vu, en Allemagne, une avenue de tilleuls qui est morte ou inutile jusqu'à ce qu'on arrive à la partie vivante de la souche renversée et découverte. Notez qu'avant de planter les branches on les bise délicatement, afin d'obtenir un bourgeolet vigoureux et par suite un chevelu considérable; on a aussi de les enduire de suif fondu très chaud avec un pinceau et de les étendre sur une légère couche de mousse arrosée d'eau phénolée. Enfin, on creuse les fosses avec de la terre et de l'engrais.

En résumé, voilà des vignes malades, débarrassées de leurs vieilles racines à peu près mortes, rajouées et protégées contre le phylloxéra par du suif et de l'acide phénique. La végétation se rétablit et la fructification ne se fait guère attendre.

Le système de M. le curé de Saint-Gengoux National exige pas plus de 130 ceps par ouvrée à 28 ares.

De que nous avons pu saisir en quelque sorte à l'occasion de la rapide lecture de la brochure de M. Fabre Laborier.

Je suis persuadé que votre mode, très ingénieuse des questions de théorie, de physiologie de plantation et de culture sera un moyen puissant de résistance au fléau. Et ce sera là un résultat considérable et un sérieux service que vous rendra à notre pauvre vignoble, si radement éprouvé et si menacé. Il y a donc utilité à vulgariser ce procédé.

Le système de M. Laborier consiste principalement dans la création de racines saines, vigoureuses et garnies d'un abondant chevelu. Pour les obtenir, il a mis des souches de vignes sans dessous, c'est-à-dire les branches dans la terre les pieds en l'air.

Sa conviction est que toute branche de vigne quelle qu'elle soit, peut devenir racine et en remplir les fonctions.

Nous n'y contredisons point. Nous admettons sans tomber dans l'étonnement, que les racines de nos arbres soient qualifiées de branches souter-

raies. C'est original et nullement invraisemblable. Le duc de Raguse rapporte dans ses Mémoires qu'il a vu, en Allemagne, une avenue de tilleuls qui est morte ou inutile jusqu'à ce qu'on arrive à la partie vivante de la souche renversée et découverte. Notez qu'avant de planter les branches on les bise délicatement, afin d'obtenir un bourgeolet vigoureux et par suite un chevelu considérable; on a aussi de les enduire de suif fondu très chaud avec un pinceau et de les étendre sur une légère couche de mousse arrosée d'eau phénolée. Enfin, on creuse les fosses avec de la terre et de l'engrais.

En résumé, voilà des vignes malades, débarrassées de leurs vieilles racines à peu près mortes, rajouées et protégées contre le phylloxéra par du suif et de l'acide phénique. La végétation se rétablit et la fructification ne se fait guère attendre.

Le système de M. le curé de Saint-Gengoux National exige pas plus de 130 ceps par ouvrée à 28 ares.

De que nous avons pu saisir en quelque sorte à l'occasion de la rapide lecture de la brochure de M. Fabre Laborier.

Je suis persuadé que votre mode, très ingénieuse des questions de théorie, de physiologie de plantation et de culture sera un moyen puissant de résistance au fléau. Et ce sera là un résultat considérable et un sérieux service que vous rendra à notre pauvre vignoble, si radement éprouvé et si menacé. Il y a donc utilité à vulgariser ce procédé.

Le système de M. Laborier consiste principalement dans la création de racines saines, vigoureuses et garnies d'un abondant chevelu. Pour les obtenir, il a mis des souches de vignes sans dessous, c'est-à-dire les branches dans la terre les pieds en l'air.

ont été bien généralement acceptées par les actionnaires présents.

Très-offertes les actions des Omnibus à 1170, du Gaz à 1432. Les Chemins sont sans affaires ont été calmes. Lyon 1232, Midi 1132.

DERNIÈRES INFORMATIONS

(Service télégraphique spécial du Petit Bastiais)

L'armée allemande

L'Allemagne augmente sa cavalerie.

Les anarchistes

Les anarchistes préparent des publications destinées spécialement à l'armée.

Les Sociétés de tir

Le général Campenon, recevant les présidents des sociétés de tir, leur a soumis les difficultés qu'éprouve son administration à leur confier des armes.

Saisie

Le ministre de l'intérieur en Russie a fait saisir une histoire de Louise Michel, publiée en russe, à Odessa.

Le journal La Paix

M. Grévy a nié devant plusieurs sénateurs qu'il eût la moindre attache avec le journal la Paix.

La statue de Gambetta

MM. Paul Bert et Spuller se rendront à Cahors, à l'inauguration de la statue de Gambetta.

La princesse Clémentine

Le roi des Belges est très inquiet de l'état de santé de la jeune princesse Clémentine.

L'ancienne noblesse

Le comte de Paris se propose de reconstituer l'ancienne noblesse par des lieux nouveaux.

La loi sur l'avancement

M. des Roys, député, et le général Thibaudin, ancien ministre de la guerre, se sont entretenus hier au sujet du projet de loi sur l'avancement. M. des Roys défendra devant la commission les théories du général Thibaudin.

Les sociétés de tir

Le général Campenon mettra un certain nombre de fusils à la disposition des sociétés de tir.

En Palestine

M. Fallières, ministre de l'instruction publique, envoie une mission archéologique en Palestine.

Dépêches de Nuit

Le roi Humbert à Berlin

M. Depretis n'accompagnera pas le roi Humbert à Berlin.

L'ambassade de Russie

Deux candidats sont en vue pour remplacer le prince Orloff, à Paris: le baron Mohrenheim et le comte Pierre Vahizell, ami particulier du Tzar.

Au Tonkin

Les Chinois, redoutant une manœuvre subite de l'amiral Courbet, ont pris leurs mesures pour obstruer la passe de Wlampoa.

Les pirates

L'amiral Courbet signale dans ses derniers rapports, l'empressement des populations du Delta à nous aider dans la répression de la piraterie.

La prison de Giseh

Une garnison anglaise entoure la prison de Giseh, où une nouvelle révolte est à craindre.

DÉFAITE DES CHINOIS

Le général Millot a infligé une nouvelle défaite aux Chinois à Tai-Nguyen.

Il s'est emparé du fort de Phu-Lang où, il a trouvé plusieurs pièces d'artillerie et des approvisionnements en munitions.

Après cette victoire le général Millot est rentré à Hanoi.

Le prince Jérôme

Le prince Jérôme est rentré à Paris venant de Genève.

Il était attendu à la gare par quelques intimes.

Au Cambodge

Le roi du Cambodge a fêté les victoires des Français par de grandes réjouissances et des illuminations.

La population a pris part à ces fêtes.

SOMMAIRE DE L'UNIVERS ILLUSTRÉ

GRAVURES: Beaux-Arts: Portrait de jeune homme, par David. — Les événements du Soudan: cinq dessins; portrait du général Graham. — Les chants du soldat, par Paul Deroulet: Le bon gîte, dessin de Jeannot. — Exposition internationale de Nice: Vue du palais, prise de l'emplacement de la musique. — Les mines du Colorado (huit dessins). — Beaux-Arts: Le consul Brutus pleurant sur les corps de ses fils, par Benjamin-Ulmann. — Rebus.

Bourse de Paris

Table with 2 columns: Date (18 Mars 19 Mars) and values for various bonds (Rente 3 p. 0/0, 3 p. 0/0 amortissable, etc.)

Mme POGGI Veuve PAOLI

MARCHANDE DE MODES, à Bastia, Boulevard du Palais N. 9. A l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient de recevoir un splendide assortiment de nouveautés pour la saison d'hiver provenant des meilleurs fabricants de Paris.

A DES PRIX TRÈS MODÉRÉS

FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

N° 14.

COLOMBA

IV (Suite)

— Vous appartenez toujours à l'armée? — Je suis en demi-soldé, monsieur. — Vous avez été trop longtemps dans l'armée française, pour ne pas devenir tout à fait Français, je n'en doute pas, monsieur.

Il prononça ces derniers mots avec une emphase marquée. Ce n'est pas flatter prodigieusement les Corses, que leur rappeler qu'ils appartiennent à la grande nation. Il voulait être un peuple à part, et cette prétention, ils la justifient assez bien pour qu'on la leur accorde. Orso, un peu piqué, répliqua:

— Pensez-vous, monsieur le préfet, qu'un Corse, pour être homme d'honneur, ait besoin de servir dans l'armée française?

— Non, certes, dit le préfet, ce n'est nullement ma pensée: je parle seulement de certaines coutumes

de ce pays-ci, dont quelques-unes ne sont pas telles qu'un administrateur voudrait les voir.

Il appuya sur ce mot de coutumes, et prit l'expression la plus grave que sa figure comportait. Bientôt après, il se leva et sortit, emportant la promesse que miss Lydia irait voir sa femme à la préfecture.

Quant il fut parti: — Il fallait, dit miss Lydia, que j'allasse en Corse pour apprendre ce que c'est qu'un préfet. Celui-ci me paraît assez simable.

— Pour moi, dit Orso, je n'en saurais dire autant, et je le trouve bien singulier avec son air emphatique et mystérieux.

Le colonel était plus qu'assoupé; miss Lydia jeta un coup d'œil de son côté, et haussant la voix: — Et moi, je trouve, dit-elle, qu'il n'est pas si mystérieux que vous le prétendez, car je crois l'avoir compris.

— Vous êtes, assurément, bien perspicace miss, Nevil; et si vous voyez quelque esprit dans ce qu'il vient de dire, il faut assurément que vous l'ayez mis.

— C'est une phrase du marquis de Mascarille, monsieur della Rebbia, je crois; mais, ... voulez-vous que je vous donne une preuve de ma pénétration? Je suis un peu sorcière, et je sais ce que pensent les gens que j'ai vus deux fois.

— Mon Dieu! vous m'effrayez. Si vous saviez lire

dans ma pensée, je ne sais si je devrais en être content ou affligé...

— Monsieur della Rebbia, continua miss Lydia en rougissant, nous ne nous connaissons que depuis quelques jours; mais en mer, et dans les pays barbares, — vous m'excuserez, je l'espère... — les pays barbares, on devient ami plus vite que dans le monde.... Aussi ne vous étonnez pas si je vous parle en amie de choses un peu bien intimes dont un étranger ne devrait pas se mêler.

— Oh! ne dites pas ce mot-là miss Nevil: l'amour me plaît bien mieux.

— Eh bien! monsieur, je dois vous dire que j'ai cherché à savoir vos secrets, je me trouvais avoir appris en partie, et il y en a qui m'alloient Je sais, monsieur, le malheur qui a frappé votre fille; on m'a beaucoup parlé du caractère un peu capot de vos compatriotes et de la manière de venger... N'est-ce pas à cela que le préfet fait allusion?

— Miss Lydia peut-elle penser à cela? Et Orso vint pâle comme la mort.

Prosper Mérimé

(La suite à demain.)

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec M. Calman Lévy, éditeur.

# Le Petit Bastiais

5 cent. JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN cent. 5

9<sup>e</sup> ANNÉE, N° 1041. — VENDREDI, 21 MARS 1884

Redaction & Administration: **Mathieu Ollagnier, Directeur**  
8, Boulevard du Palais, 8.  
Bureau spécial à Paris, 16, rue des Martyrs.

Les annonces, réclames et insertions sont exclusivement reçues dans les bureaux des succursales de l'Agence Havas, seule chargée de la publicité, à Ajaccio, Cours Grandval, 2, à Bastia, Boulevard du Palais, 10, à Paris, chez M. Audouin et Co, Place de la Bourse, 10. — Frais divers, 1 fr. — Recl., 0,75 c. — Diverses, 0,30. — Jud. 0,25

le fait a été annoncé à grands renforts de dépêches et de commentaires. On a eu soin d'écrire et de répéter que si nos soldats n'emportaient pas les deux forteresses de Sou-Tay et de Rac-Ninh, avant le 1er avril, les opérations étaient indéfiniment ajournées, le climat du Tonkin devenant à cette époque intolérable pour les Européens. Si cette nouvelle était parvenue aux Pavillons-Noirs, elle devait singulièrement les encourager dans leur résistance.

Un journal a eu même patriotisme d'annoncer que le général Millot avait demandé la création de cours martiales, en raison de l'esprit d'indiscipline qui régnait dans notre corps expéditionnaire. Le conseil des ministres, saisi de cette demande, avait refusé. C'était évidemment un pur canard, mais faut-il qu'on ait la rage de donner quand même des nouvelles, pour commettre d'aussi atroces légèretés.

On se demande avec effroi ce qu'il en adviendrait, si dans le cas d'une guerre continentale, la presse se livrait à de pareilles indiscrétions. Décidément la première mesure de défense à prendre, si nous sommes attaqués, sera une loi ne permettant aux journaux d'insérer que les notes fournies par l'autorité militaire, en leur laissant d'ailleurs la liberté de donner tous les renseignements qu'il leur plairait sur les forces et les mouvements de l'ennemi.

La campagne du Tonkin a démontré que nos soldats avaient gardé leur fougue et leur entrain traditionnels. Mais ce qu'il y a de particulièrement consolant à relever dans cette expédition, c'est que sauf la mort du commandant Rivière, jamais nos troupes n'ont été surprises. Manœuvrant dans un pays inconnu, où les populations terrorisées par les pirates et les Pavillons-Noirs n'osaient nous fournir aucun renseignement, nos officiers ont fait preuve d'une prudence remarquable et d'une vigilance incessante. C'est de bon augure.

**Ephémérides Corses**  
21 Mars 1500. — L'office de St-Georges met un terme au litige qui existait entre les Seigneurs du

Cap-Corse, et leurs vassaux, en vertu de la Gabelle, exigeait de ceux-ci. En réalité, chacune des maisons dont jouissaient les Seigneurs de Bastia obtint ce résultat; mais, à l'exception de ne laisser personne, ni d'apporter au Cap-Corse aurait à désigner un représentant qui parussent les plus justes à maintenir.

**Épizootie en Sardaigne**  
Les journaux de Sardaigne annoncent qu'une épizootie vient de se déclarer dans les espèces bovine et ovine, et qu'elle s'étend dans presque toute l'île. La plupart des bêtes de boucherie consommées en Corse étant de provenance sarde, il est de notre devoir de prévenir les bouchers pour qu'ils soient circonspects dans leurs achats, et l'administration municipale, afin que, de son côté, elle fasse exercer une surveillance plus rigoureuse sur les bêtes qui entrent à l'abattoir.

Le Journal de la Corse nous a emprunté textuellement deux dépêches relatives au séjour de M. le préfet André de Trémontels à Paris. Nous sommes très honorés de ces emprunts, mais, en bonne justice, notre confrère, quand il se sert de nos correspondances télégraphiques, devrait ajouter qu'il les extrait du *Petit Bastiais*.

**Les plantations des routes**  
Bastia, 13 mars 1884.  
Monsieur le Directeur du *Petit Bastiais*,  
Ainsi que vous l'annoncez, il y a quelques mois, l'administration des Ponts-et-Chaussées a passé un contrat avec M. Godinot de Vilaire, directeur de notre école d'arboriculture, pour la plantation d'arbres le long de la Route Nationale n. 198, entre Bastia et Erbalunga.  
En présence de l'activité dont elle ne cesse de faire preuve dans l'exécution des travaux qui lui sont confiés, nous ne pouvons qu'espérer que la susdite administration ne tardera pas à doter de la plantation projetée l'importante Route du Cap, qui déjà est des plus pittoresques.  
Cette plantation sera agréée avec d'autant plus de plaisir que notre population n'a pendant l'été d'autres distractions que le promenade, et que les promenades manquent totalement à Bastia.  
Nous avons, il est vrai, nos magnifiques quais; mais si pendant les soirs d'été la brise de la mer, le

### AVIS

M. PREVOSTI, Faucille demeurant à Bastia, a l'honneur d'informer les Cafetiers qu'il a agrégé comme seul entrepreneur général dans l'arrondissement de Bastia, des Bières blanches de la grande Brasserie Maison Rougier, Bernard, Marseille.

**BIÈRES** Crèmeuses en et en fûts, exportation jusqu'au golfe de l'Adriatique de Bologne, chouchouébourg, Gasparini, Brasserie place Saint-Nicolas.

**HOTEL D'EUROPE**  
Tenu par M. L. STEFANI  
4 Boulevard du Palais au-dessus des grands magasins BASTIA

Chambres garnies, Tables particulières, Pensées geoise, Prix très-modérés. Cet Hôtel est fraîchement et se recommande par sa confortabilité.

**VER SOLITAIRE**  
propagation de Tœnia ou ver taire est due à l'usage des viandes saignantes; ce depuis peu d'années, par l'on a trouvé le vrai remède le Tœnia; c'est à un savant macten de Paris, à M. S. que l'on doit la préparation médicament qui, sous la les globules tœniafuges, a été menté avec succès constant à l'hospitiaux de Paris. Ajouté qu'on peut se procurer ce Tœniafuges en envoyant un de 10 francs à l'adresse de cretan, pharmacien, 57, Prediau de Paris.

**Abonnement (Payable d'avance)**  
1 an, 20 fr. 6 mois 12 fr. 3 mois 6 fr. 15 c.  
STIMÉNT FRANÇ., ALPH. 22 » 13.50  
VS DE L'UNION PO. ALP. 35 » 18 »  
Autres pays, le port en sus.  
On ne répond pas des mandats en retard.

**BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE D'HYER**  
Baromètre, 765.  
Thermomètre, extérieur 12 — intérieur 14 1/2.  
Direction du vent à 8 h. sud — à 4 h. S-E.  
Intensité à 8 h. faible. — à 4 h. mod.  
Etat du ciel, nuageux.  
Etat de la mer, houleuse.  
Hauteur des eaux à 8 h. + 0.17 — à 4 h. + 0.28.

**LA LIBRAIRIE OLLAGNIER**  
et dans les dépôts du PETIT BASTIAIS  
**GÉOGRAPHIE DE LA CORSE**  
Par M. Nancéni  
Professeur au Lycée de Toulon  
Cartonné, une carte de l'île, 2 fr.

## BASTIA NAIVETÉ

Bac-Ninh est pris, et la campagne du Tonkin est terminée. Si le succès a couronné cette lointaine entreprise, la faute en est pas aux journalistes français. Le gouvernement chinois, dont l'hostilité était notoire, a pu, en effet, grâce la fureur de reportage qui sévit parmi nous, connaître, jour par jour, heure par heure, le départ, l'arrivée aussi bien que l'importance de nos renforts. S'il n'en a ré nul profit, c'est qu'il est inepte. Il pouvait tout savoir jusqu'au nom du dernier sous-lieutenant du corps expéditionnaire; la presse française a dressé, à plusieurs reprises, l'état complet des forces navales agissant sur les côtes et sur les fleuves. Rien n'y manquait: chiffre des équipages, tonnage des navires, nombre et calibre des canons, inventaire des munitions. L'emplacement des divers détachements a été religieusement indiqué; les différents plans de marche et d'attaque ont été développés et discutés, et les auteurs parfois très compétents de ces dissertations tactiques, n'omettaient pas d'énumérer une onle d'obstacles auxquels peut-être les Pavillons-Noirs n'avaient pas songé. Dès qu'un accident de machine a ralenti la marche du grand transport le *Vinh-Long*,

### AVIS IMPORTANT

Le magasin de M. DOMINIQUE MATTEI AINÉ, est transféré place St-Nicolas Maison Nardini. Il prévient sa nombreuse clientèle, qu'il est en mesure de livrer des articles à des prix défiant toute concurrence.

Prix fixe. — **COMPTANT.** — Savoir :  
Café Porto-Ricco, trié de fr. 3,10 le k.  
Ceylan Vert roule. 3,00 le k.  
Café Puerto-Ricco vert de. 3,00 à 3,10 »  
Et d'autres qualités de. 2,30 à 2,60 »  
Café grillé mélangé avec le Moka et les meilleures qualités de. 3,60 à 4,40 »  
Sucre raffiné en Pains entiers à coupés morceux régulier. 1,05 à 1,10 »  
Roupié irrégulier. 1,00 »  
Cassonnades (Havanne et Hollande de fr. 0,80 à 0,85 et 0,90 le k.)  
Chocolat de 2,60 à 3,80 »  
Raisins de Malaga de 1,20 à 1,30 le k.  
Indépendamment de tous ces articles, il met en vente du soufre Romagnol, marque Tellini, garanti pur, au prix de 11 fr.50 à 12 fr. 00 le ballot. (Exiger le nom du fabricant).  
**AUTRES QUALITÉS, Soufre sublimé 10, fr. 50 à 11 fr. 00 courant 8,50 à 9,00**

**AVANT VOS REPAS**  
**BUVEZ DU BYDOF**  
**Bitter Russe**  
Apéritif reconstituant et fébrifuge  
Ce qui constitue la supériorité du BYDOF sur tous les amers et apéritifs connus, c'est qu'en outre de son goût exquis et de ses qualités apéritives, le BYDOF est un reconstituant énergique et qui a la propriété de stimuler les fonctions de l'estomac sans l'irriter. Par son action bienfaisante sur tout l'organisme le BYDOF dissipe les humeurs et procure aussitôt qu'on l'a bu, une sensation de bien-être général.  
Mélangé avec de l'eau de Seltz ou de l'eau naturelle, le BYDOF est l'apéritif le plus agréable et le meilleur pour l'assant. Il est aussi apprécié mélangé avec du sirop ou du vermouth.  
Agents généraux et seuls entrepositaires pour toute la Corse, **M. W. P. V. BOURGEOIS ET FILS à Bastia.**

**BONAPARTISTES** envoyez adresse au journal LE COMBAT place Valois, 4, à Paris; vous recevrez communication importante gratuitement.

**AU GOURMAND**  
MAISON FONDÉE EN 1822  
**L. GUITTON**  
DISTILLATEUR-CHIMISTE à Bastia (Corse)  
Marque de fabrique déposée

La maison Guilton a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient de mettre en vente des liqueurs surannées à des prix excessivement modérés. Ces liqueurs fabriquées par lui-même avec le grand soin peuvent rivaliser avec les meilleures marques du continent.  
La maison ne saurait trop recommander la nouvelle liqueur du grand patriote Gambetta inventée par L. Guilton, distillateur-chimiste, fabriquée avec des herbes aromatiques de la Corse.  
Cette nouvelle liqueur est stomachique et digestive.  
Toutes ces liqueurs sont au même prix: 2,75 le litre. La maison Guilton tient à la disposition du public aussi des sirops assortis garantis pur sucre et non au glucose, la maison tient essentiellement à cette remarque, vu que la vente des sirops glucosés constitue une fraude prévue par l'art. 423 du code pénal lorsque l'acheteur n'en est pas averti par le vendeur.  
Tous les sirops sont au prix de 1,75 le litre.  
Le sirop de gomme est à 1,25 le litre.  
La maison Guilton vient de faire cette grande baisse de prix en raison de ses grandes relations commerciales qui lui permettent de se procurer les matières premières à très bon marché.  
Les bouteilles vides sont reprises à raison de 0,25 centimes.

Imprimerie Librairie Ollagnier.  
des rédacteurs, gerant, **MATHIEU OLLAGNIER**

**Vins Spiritueux Distillerie Bastiaise. — Entrepôt de tabacs et Spiritueux**

Boulevard du Palais **L.-N. MATTEI BASTIA (Corse).**

SPIRITUEUX		Tabacs en feuilles		Tabacs en paquets		Tabacs en vrac		Cigares		Cigares étrangers		Cigarettes	
3/6 de vin.	Kirsch sup.	Eau menthe.	Vermouth or.	Sauterne.	Virginie plusieurs qual.	Maryland 160 gram	Maryland Levant	Extra-fins Fins	Trabucos or.	De dames Java			
id. du nord.	id. de la forêt	id. id. café.	id. Noilly Pr.	Chablis Cassis blanc	Kentucky	Levant 50 gr.	Vrabe	Bandes dorées	id. d'Alexan.	id. blanches			
Cognac ord.	Vbs. Pernod	Liqueurs ass.	id. 1/2 l.	Champagne	Mason Conn.	Arabe 50 gr.	Suisse	Paçon ajacc.	Citrecth	Sultanes			
id. super	id. Berger	id. fines ass.	id. Turin or.	(marques diverses)	Turc cavalle	Suisse 50 gr.	Exportat. tre	Havane gran.	Extra-cabinet	Virginie ver.			
id. fine cham.	id. ordinaire	id. Vranod	id. Martini	id. Moët.	Savonnette	Exportat. tre	id. 2me.	id. courts.	Flor fina	Ordin. jaunes			
id. extra.	Bitter ord.	Cacao Chouva	id. extra	id. Mousseux	Hongrois	id. 2me.	Quiltes de	Courants 2	Ordinaire	id. rosee			
id. Mactel	id. supra.	id. Gabello	id. Sottino	id. Sillery	Plant-dor	id. 2me.	Paris.	Bout. du no-	id. mur	id. 10 cigar.			
id. id.	id. Saillaud.	Pipecorn Get	Srops assort	id. Cremont y	Brises de la	id. 2me.	Sedleaff.	gre	Crux d'venera	id. 10 cigar.			
id. id.	id. Blanqui.	Vnisette MB.	id. Blanqui	id. Grond Crem	Regie.	id. 2me.	Debris de la	Tardus ord.	Superb	id. 10 cigar.			
id. id.	Amara id.	Liqueurs Bl.	Vin de Bord.	id. espagnois			Regie.	id. fins	Teresta	id. 10 cigar.			
id. Etonne	Amer Picon	id. fines id.	id. Malaga	id. Malaga				Longs (en-taisie)	id. Cigarettes	id. 10 cigar.			
id. Guerin.	id. Indien.	The chinois.	Chartreuse G	id. Porto					id. Cigarettes	id. 10 cigar.			
Rhum ord.	Bierh Violet.	id. id. 1/2 l.	id. Mur-est Fron.	id. Lunel					id. Cigarettes	id. 10 cigar.			
id. fine id.	Eau de vie	id. id. 1/2 l.	id. Lunel	id. Charzala					id. Cigarettes	id. 10 cigar.			
id. id.	id. id. course.	id. id. 1/2 l.	id. id. 1/2 l.	id. Mypre.					id. Cigarettes	id. 10 cigar.			
id. Martinig	id. id. anisee	id. id. 1/2 l.	id. id. 1/2 l.						id. Cigarettes	id. 10 cigar.			
id. Kirsch ord.	id. id. rose	id. id. 1/2 l.	id. id. 1/2 l.						id. Cigarettes	id. 10 cigar.			
id. Arnaud.	id. id. amere	Baspail vrai.	id. Mypre.						id. Cigarettes	id. 10 cigar.			

reflet de la lune sur l'onde endormie, nous y font oublier l'abattement que nous procurent les chaleurs de la journée, pouvons-nous nous y aventurer aux heures où le soleil répand sur la terre ses rayons de feu? Cela n'est pas possible, à moins que, pour diminuer notre poids, nous ne voulions fondre en partie. Mais ce désir n'est pas celui de tout le monde, et, partant, seule l'ombre d'un feuillage ranimerait nos quais pendant les chaleurs.

Non-seulement la plantation de quelques arbres le long de nos quais (partie de la Route Nationale, n° 493, comprise entre la place St-Nicolas et le vieux port) rendrait d'immenses services à la population, mais elle relèverait considérablement l'aspect de notre ville, surtout quand on s'en approche par la mer.

Espérons également qu'au moment des plantations de la Route Nationale, n. 198, ces considérations décideront l'administration des Ponts-et-Chaussées à disposer de quelques arbres pour nos quais. Agréons, etc.

Tentative de meurtre

La nuit dernière trois coups de revolver étaient tirés dans la rue Pino, place de l'hôtel de ville, sur le nommé Gatty Pascal, marin.

Gatty n'a pas été atteint. Les premières recherches de la police pour trouver l'auteur de cet attentat ont été infructueuses; mais à la suite d'une information à laquelle il a été procédé par M. le commissaire, il a été établi que l'auteur n'était autre qu'un marchand de comestibles, originaire d'AJaccio, demeurant rue Spinola.

Cet individu a été arrêté immédiatement et mis à la disposition de M. le procureur de la République.

La chasse au sanglier

Un arrêté préfectoral en date du 12 février porte que la vente, le transport, et le colportage des sangliers pourront s'effectuer pendant la fermeture de la chasse, sans qu'il soit nécessaire de se pourvoir d'un certificat de provenance, ni d'une autorisation de transport.

FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

N° 15.

COLOMBA

IV (Suite)

— Non, Monsieur della Rebbia, dit-elle en l'interrompant; je sais que vous êtes un gentleman plein d'honneur. Vous m'avez dit vous-même qu'il n'y avait plus dans votre pays que les gens du peuple qui connussent la vendette... qu'il vous plait d'appeler une forme de duel....

— Me croiriez-vous donc capable de devenir jamais un assassin ?

— Puisque je vous parle de cela, monsieur Orso, vous devez bien voir que je ne doute point de vous, et si je vous ai parlé, poursuivait-elle en baissant les yeux, c'est que j'ai compris que de retour dans votre pays, entouré peut-être de préjugés barbares, vous seriez bien aise de savoir qu'il y a quelqu'un qui vous estime pour votre courage à leur résister. — Allons, dit-elle en se levant, ne parlons plus de ces vilaines choses-là : elles me font mal à la tête, et

Votes de nos Députés

Scrutin sur le 2e paragraphe de l'article 25 du projet de loi relatif à la nomination et au traitement des instituteurs, ainsi conçu :

« La nomination des instituteurs titulaires est faite par le préfet, sous l'autorité du Ministre de l'Instruction publique et sous la proposition de l'inspecteur d'Académie. »

Nombre des votants . . . 481
Majorité absolue . . . 241
Pour l'adoption . . . 311
Contre . . . 170

Ont voté pour, MM. Arène, Peraldi.
M. Gavini a voté contre.
N'ont pas pris part au vote, MM. Bartoli, Graziani.

Scrutin sur l'ensemble de l'art. 25.
Nombre des votants . . . 441
Majorité absolue . . . 221
Pour l'adoption . . . 317
Contre . . . 124

Ont voté pour, MM. Arène, Peraldi.
M. Gavini a voté contre.
N'ont pas pris part au vote MM. Bartoli, Graziani.

Examens de marine

Les examens de pratique ont donné les résultats suivants.

Long-cours. — 8 candidats, 7 admis : MM. Galletti Alexandre, Bianchi Antoine, Jacques Paul, Udino Marc, Brun-Marlis Antoine, Vallecalle Antoine-Dominique, Casanova Ernest-Marie.

Cabotage. — 6 candidats, tous admis : MM. Gherardi Jean-Dominique, Sorba Sauveur, Casanova Jean, Sorba Simon-Jean, Luccioni Jean, Aicardi Sylvestre.

Ces résultats sont on ne peut plus satisfaisants et font le plus grand honneur aux professeurs autant qu'aux candidats.

L'affaire Saint-Elme

L'état de santé de M. Saint-Elme ne lui a pas permis de se présenter hier devant la Chambre des appels correctionnels.

La cour a renvoyé l'affaire au 2 avril.

Cela se comprend

« Je ne sais réellement comment pour m'avoir sauvé (je puis le dire) je souffrais depuis longtemps. Il me manquait de l'appétit et l'affaiblissement de mes forces me faisait passer plusieurs jours après avoir pris vos Pilules Suisses la boîte, mes forces sont revenues et je n'ai plus à vous recommander mes tourterelles, avec plaisir et reconnaissance que je recommence partout vos Pilules Suisses. »

Fournitures d'horlogerie, faub. St-Marc, A. Herizog, Ph. 28, rue de Grammont.

Gazette départementale

CALENZANA. — Le 11 de ce mois, que nous avons joué dans une réunion communale attenante au chemin de communication n. 12, à 300 mètres environ.

Dans ce terrain les habitants ont creusé des trous, pour en extraire de l'eau et ces trous se trouvaient ras d'eau de ces enfants, Catherine Bianconi, âgée de 12 ans, tombée dans un de ces trous où il y avait de l'eau et se débattait; grâce aussi à ses juges, se soutenir un instant à fleur d'eau, qui enlevaient les mauvaises herbes de ce côté, sont accourus, et se sont écriés, n'osant pas s'aventurer à un si possible pour elles. A leurs cris, le brave Olivieri, de la brigade de Calenzana, dans les environs en tournée de service sur les lieux, et s'est jeté dans le puits, lui arrivait jusqu'au cou; il a pu ainsi enlever l'enfant d'une mort certaine.

Nous sommes heureux de signaler l'acte de dévouement de M. Olivieri, les fois qu'il y a du bien à faire se peut d'abandonner et de courage. Tels sont les soins à donner aux malades en attendant des médecins, il est souvent appelé à constances à soulager de pauvres malades et atteints quelquefois de maladies contagieuses et de jour, lorsque son service le lui est toujours à la disposition de ceux qui pour lui demander des conseils. Les mêmes ont reconnu en lui de grandes qualités et je les ai entendus lui dire, en temps et lieu comment il devait s'y prendre pendant la nuit et de jour, lorsque son service le lui est toujours à la disposition de ceux qui pour lui demander des conseils. Les mêmes ont reconnu en lui de grandes qualités et je les ai entendus lui dire, en temps et lieu comment il devait s'y prendre pendant la nuit et de jour, lorsque son service le lui est toujours à la disposition de ceux qui pour lui demander des conseils. Les mêmes ont reconnu en lui de grandes qualités et je les ai entendus lui dire, en temps et lieu comment il devait s'y prendre pendant la nuit et de jour, lorsque son service le lui est toujours à la disposition de ceux qui pour lui demander des conseils.

en costume complet de brigand de mœurs bourgeoises corse en voyage. La beauté de la femme attira d'abord l'attention de lui. Elle paraissait avoir une vingtaine d'années, elle était grande, blanche, les yeux bleu foncé, les dents comme de l'émail. Dans son regard on lisait à la fois l'orgueil, l'impertinence, la tristesse. Sur la tête, elle portait ce que nous nommons mezzaro, que les Génois appellent en Corse, et qui sied si bien aux femmes nattes de cheveux châtain lui formait un turban autour de la tête. Son costume était de la plus grande simplicité. Miss Nevil eut tout le temps de la conversation avec mezzaro s'était arrêtée dans la questionner quelqu'un avec beaucoup de curiosité. La Société des Dépôts et Comptes-Courants ne se maintient que grâce aux combinaisons plus ou moins savantes de sa direction. Il faudrait bien peu de chose pour faire évanouir le soi-disant prestige dont cette société semble jouir. Les porteurs de titres des chemins de fer d'Orléans à Coulons n'auraient qu'un mot à dire encore, et elle finirait comme tant d'autres ejus deminoribus.

L'assemblée générale des actionnaires du Canal de Suez qui a eu lieu le 12 courant a ratifié par son vote les conventions qu'avait signées M. F. de Lesseps avec les armateurs anglais, les mal entendus qu'avait essayé de consolider un groupe mal-intentionné ont

Reproduction interdite aux journaux pas de traité avec M. Calman Levy, éditeur.

une réelle affection. Une grande partie de la population a été heureuse d'aller le féliciter pour ce nouvel acte de courage et d'humanité. Elle serait bien heureuse encore, s'il lui était donné d'aller le complimenter à l'occasion d'une récompense honorifique qui viendrait le récompenser, et qu'il a bien méritée.

CALENZANA. — La nomination de M. Marainchi, maire de Moncale, comme suppléant de la Justice de Paix du Canton de Calenzana, est venue compléter ce tribunal, dont tous les membres sont pris hors de la commune de Calenzana, chef-lieu du Canton, et qui a une population plus forte que celle de toutes les autres communes du Canton réunies ensemble. Le Juge de Paix est de Montemaggiore et y demeure, le premier Juge suppléant de Zilia et y demeure aussi, enfin M. Marainchi, reste à Moncale, et comme on peut avoir besoin de l'un d'eux à chaque instant pour signatures, il faut attendre les jours d'audience, samedis et lundis, ou à leur trouver chez eux, dans leurs villages respectifs, et encore aura-t-on toujours la bonne fortune de les y trouver! car tous, sont aussi propriétaires chez eux, et font valoir leurs terres eux-mêmes, c'est-à-dire sous leur surveillance.

Et dire que pour trouver et obtenir cela, notre honorable député s'est creusé la tête pendant longtemps!

Revue financière

Paris, le 15 Mars 1881.

Le marché n'a pas été trop mauvais pendant la huitaine écoulée. On s'était préoccupé des affaires du Tonkin, Bac-Ninh prise ou croyait et espérait que cette expédition si ruineuse serait enfin terminée, maintenant que la victoire tant souhaitée est remportée, on se demande combien de millions devra coûter à notre budget le protectorat que nous exerçons sur ces pays conquis. La situation financière alors se présente à l'esprit de tous avec ses déficits et ses embarras, les capitaux timides se retirent, la cote qui était si élevée avant-hier retombe un peu de chose près au niveau de la semaine précédente.

L'action du Crédit Foncier a été très-soutenu. Le cours de 1540 tour à tour reconquis et perdu a enfin été conservé en clôture. Le 3 Avril prochain aura lieu l'assemblée générale annuelle, les actionnaires ont déjà en mains le rapport qui sera lu par M. le Gouverneur à cette réunion. Les résultats acquis sont satisfaisants et dépassent toute prévision.

Les Obligations Foncières rencontrent un excellent accueil dans le public de l'épargne. On a fait 447, on hausse de 2 francs, sur les Obligations 1879. Celles de 1883, qui restaient à 341 sont aujourd'hui très-demandées à 344 — hausse 3 francs. Sur les Obligations Communales 1879, on s'est rapidement élevé sous l'influence des demandes de 439 à 443.75.

De tous côtés on a offert les actions de la Banque de France à 5130 et 5150; le temps des grosses opérations sur ces titres est bien fini. On sont les fameux cours de 8000 francs prêchés par certains personages, amis de la maison.

Les titres du Crédit Lyonnais sont très-offerts à 550; il y a de nombreuses ventes. De tous côtés on commence à observer de près l'attitude de cette société, on cherche également à percer sa véritable situation qui n'est pas des plus solides.

La Société des Dépôts et Comptes-Courants ne se maintient que grâce aux combinaisons plus ou moins savantes de sa direction. Il faudrait bien peu de chose pour faire évanouir le soi-disant prestige dont cette société semble jouir. Les porteurs de titres des chemins de fer d'Orléans à Coulons n'auraient qu'un mot à dire encore, et elle finirait comme tant d'autres ejus deminoribus.

L'assemblée générale des actionnaires du Canal de Suez qui a eu lieu le 12 courant a ratifié par son vote les conventions qu'avait signées M. F. de Lesseps avec les armateurs anglais, les mal entendus qu'avait essayé de consolider un groupe mal-intentionné ont

été promptement dissipés, l'accord entre les actionnaires et leur illustre président est complet.

Les chemins ont été assez calmes. On a offert à 1700 l'action du Nord. L'Orléans a été moins soutenu à 1312 au lieu de 1322 cours de la précédente semaine.

Dépêches de Nuit

(Service télégraphique spécial du Petit Bastiais)

M. Dusolier

M. Dusolier serait nommé sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur.

Meeting

On annonce un meeting en plein air, à l'esplanade des Invalides, un jour de séance parlementaire.

Au Paraguay

Les indiens des bords du Paraguay sont en insurrection.

Nouvelles d'Italie

M. Coppino a été élu président de la Chambre des députés.

Nouvelles de Toulon

Le grand transport La Nive a quitté le port de Toulon, emportant un stock considérable de vivres, rechanges, munitions, ainsi que 200 passagers, marins et soldats d'infanterie de marine, destinés aux équipages de la flotille du Tonkin et aux troupes en garnison en Cochinchine ou appartenant au corps expéditionnaire.

En Egypte

On est depuis quelques jours sans nouvelles du général Gordon.

Le gouvernement anglais n'est pas sans inquiétude sur ce silence.

Au Tonkin

On croit que les opérations du Tonkin seront terminées après la prise de Hong-Kha.

La catastrophe du boulevard Bonne-Nouvelle

Ce matin ont eu lieu à l'église Notre-Dame les obsèques des deux victimes de la catastrophe du boulevard Bonne-Nouvelle, l'agent de police Viguiet et le pompier Herman.

Les principaux fonctionnaires de la préfecture de la Seine et de la préfecture de police y assistaient.

Le cortège était très nombreux. L'agent de police Paoli, qui s'est très distingué dans le sauvetage des victimes, assistait au convoi.

LA JOURNÉE PARLEMENTAIRE

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Présidence de M. SPULLER

La séance est ouverte à 2 heures. M. Bizarelli, l'un des secrétaires, donne

lecture du procès-verbal de la séance de mardi, qui est adopté

M. Lorois dépose une proposition portant que la commission du budget sera nommée au scrutin secret en séance publique.

M. Lorois développe sa proposition et dit qu'elle espère que la majorité n'hésitera pas à l'adopter, parce qu'elle a pour but de permettre à la minorité d'être représentée dans la commission du budget.

La proposition mise aux voix n'est pas adoptée.

M. Paul de Cassagnac prononce quelques mots qui obligent le président à le rappeler à l'ordre.

L'ordre du jour appelle la Ire délibération sur le projet de résolution présenté par la commission du règlement et tendant à modifier l'article 21 du règlement de la Chambre.

Cette discussion est renvoyée à une prochaine séance.

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi d'organisation municipale adoptée par le sénat.

Les articles 1 à 45 sont adoptés.

La Chambre décide qu'elle se réunira demain dans les bureaux pour procéder à l'élection des membres de la commission du budget.

La prochaine séance est fixée à mardi.

Bourse de Paris

Table with 2 columns: Date (19 Mars 20 Mars) and values for various bonds (Rente 2 p. 0/0, 3 p. 0/0, etc.)

ETAT CIVIL

MARIAGES. — Néant.

NAISSANCES.

Costa Antoine-Louis. — Petri Marie-Joséphine.

DÉCÈS.

Dominici Pierre-Ours, portier-consigne de Ire classe en retraite, marié, 82 ans, de Piedgriggio. Ambroselli Ange, veuf, 63 ans, d'Oletta. Zantieri Marie-Anne, veuve, 84 ans, de Bastia. Maroselli Marie-Pasquine, 1 an, de Bastia.

M. Ad. Godchau

12, rue du Faubourg Montmartre, est l'atelier qui cherche par tous les moyens à contenter sa nombreuse clientèle et à l'augmenter. Son principe est de vendre beaucoup, bon, & à petit bénéfice. La Maison Ad. Godchau, 12 rue du Faubourg Montmartre tenant à prouver qu'elle est plus que jamais la Première Maison de Paris, a trouvé un moyen de donner complète satisfaction aux personnes économes. A partir de cette saison, il sera remis gratuitement, avec tous les pantalons pour hommes et enfants, Quel qu'en soit le prix, des morceaux pouvant servir à réparer ces vêtements.

Les Bonnes Ménagères sauront apprécier cette innovation, dont la Maison AD. GODCHAU 12, rue du Faubourg Montmartre, a seule le monopole.



Appel de la classe 1884

ITINÉRAIRE DU CONSEIL DE RÉVISION

- Mars. 26. Zicavo, 1 h. du s. Ste-Marie-Siché. 26. Ste-Marie-Siché, 1 h. du s. Ste-Marie-Siché. 27. Petreto, 9 h. du m. Petreto. 27. Olmeto, 2 h. du s. Olmeto. 28. Ste-Lucie-de-Tallano, 10 h. du m. Ste-Lucie-de-Tallano. 28. Serra-le-Scopamene, 1 h. du s. Ste-Lucie-de-Tallano. 28. Levie, 1 h. du s. Ste-Lucie-de-Tallano. 29. Sartene, 2 h. du s. Sartene. 31. Bonifacio, 4 h. du s. Bonifacio. Avril. 1er. Portovecchio, 2 h. du s. Portovecchio. 3. Moita, 9 h. du m. Casabianca. 3. Prunelli, 4 h. du s. Ghisonaccia. 3. Ghisoni, 1 h. du s. Ghisonaccia. 4. San Nicolò, 3 h. du s. Cervione. 4. Cervione, 3 h. du s. Cervione. 5. Valle-d'Alisani, 9 h. du m. Valle-d'Alisani. 5. Pietra, 9 h. du m. Valle-d'Alisani. 5. Piedicroce, 3 h. du s. Piedicroce. 7. Pero-Casavecchie, 10 h. du m. Folelli. 7. Porta, 10 h. du m. Folelli. 7. Vesuvato, 3 h. du s. Vesuvato. 8. Campile, 9 h. du m. Pont de Golo. 8. Campitello, 9 h. du m. Pont de Golo. 8. Borgo, 1 h. du s. Villa Mariotti. 9. San-Martino, 1 h. du s. Pietranera. 9. Brande, 2 h. du s. Erbalunga. 10. Rogliano, 10 h. du m. Luri. 10. Luri, 10 h. du m. Luri. 14. Oletta, 9 h. du m. Santo-Stefano. 14. Murato, 9 h. du m. Santo-Stefano. 14. Nonza, 2 h. du s. St-Florent. 14. Santo-Pietro, 2 h. du s. St-Florent. 15. Saint-Florent, 9 h. du m. St-Florent. 15. Lama, 3 h. du s. Ostriconi. 16. Ile-Rousse, 8 h. du m. Ile-Rousse. 16. Calenzana, 2 h. du s. Calvi. 16. Calvi, 2 h. du s. Calvi. 17. Muro, 9 h. du m. Muro. 17. Olmi-Cappella, 2 h. du s. Belgodere. 17. Belgodere, 2 h. du s. Belgodere. 21. 3 h. du s. étrangers au département, Ajaccio. 22. Ajaccio, 8 h. du m. Ajaccio. 23. Bastelica, 1 h. du s. Canro. 24. Sarrola, 1 h. du s. Prate-Tondo. 24. Bocognano, 3 h. du s. Suariccio. 28. Piana, 9 h. du m. Cargèse.

- 28. Vico, 2 h. du s. Vico. 29. Evisa, 10 h. du m. Vico. 29. Salice, 2 h. du s. Bains de Guagno. 29. Soecia, 2 h. du s. Bains de Guagno. 30. Sari d'Orcino, 1 h. du s. Sari d'Orcino. Mai. 13. Vezzani, 9 h. du m. Vivario. 13. Venaco, 2 h. du s. Venaco. 14. Corte, 9 h. du m. Corte. 14. Serramo, 2 h. du s. Corte. 14. Piedicroce, 2 h. du s. Corte. 15. Omessa, 9 h. du m. Corte. 15. San-Lorenzo, 2 h. du s. Corte. 15. Calacena, 2 h. du s. Corte. 16. Castifio, 8 h. du m. Ponte-Leccia. 16. Morosaglia, 8 h. du m. Ponte-Leccia. 17. Bastia (Terravenchia), 9 h. du m. Bastia. 17. Bastia (Terranova), 4 h. du s. Bastia.

LES VINS CORSES A L'EXPOSITION DE NICE

M. DOMINIQUE PONZEVEA

Propriétaire-Négociant en vins à Bastia

Nous sommes ici en présence de produits tout à fait remarquables et qui, certainement, donneront aux membres du jury de la section des liquides une haute idée de la qualité des vins de Corse. Peut-être ne sont-ils pas tous de cette valeur, mais, après dégustation, voici ce que nous pensons de ceux présentés par M. D. Ponzevea. Ces vins sont de quatre sortes : deux blancs, un de trois ans et un de l'année; deux rouges, un de la propriété de Studi, le deuxième, récolte de l'année, même cru. Les rouges sont des vins de table, même coloration que les vins de Bordeaux, agréables au palais et possèdent une saveur qui les rend préférables à bien des crus renommés. Quand aux blancs, ce sont des vins de dessert délicieux, l'un surtout, provenant de la propriété de Belgodere, récolte de 1883; nous le recommandons à l'attention des connaisseurs. A part la partie sucrante, ce vin vous procure la satisfaction qu'en éprouve à mordre à même une grappe du meilleur raisin, et vous laisse dans la bouche le parfum même du fruit. M. Dominique Ponzevea est propriétaire des différents crus qu'il exploite; aussi l'acheteur est-il certain d'avoir toujours le même produit dans les meilleures conditions. L'exposition de Nice sont les premières armes de M. Ponzevea, nous espérons qu'il sera satisfait de la décision du jury et que nous le retrouverons à d'autres expositions, notamment à celle de Londres où l'attendent de brillants succès. Nous en faisons un devoir pour nos lecteurs de tenir à leur disposition les prix des différents crus de l'exposant et nous leur expédierons sur demande. (L'Industrie nationale)

ment à celle de Londres où l'attendent de brillants succès.

Nous en faisons un devoir pour nos lecteurs de tenir à leur disposition les prix des différents crus de l'exposant et nous leur expédierons sur demande. (L'Industrie nationale)

Le boulevard de Toga

Le 20 da courant a eu lieu l'adjudication des travaux de continuation du boulevard de Toga sur une mise à prix de 5.000 francs.

Ces travaux ont été adjugés à M. Costa et Passalacqua moyennant un rabais de 26 0/0.

Les chantiers pourront être installés dans une quinzaine de jours au plus tard et les travaux terminés dans trois mois.

ACTES OFFICIELS

M. Nanni, officier d'administration adjoint des classes des bureaux de l'intendance militaire, employé dans le 3e corps d'armée, passe dans le 15e corps. — M. le docteur Perotti, ex-interne de l'hôpital civil d'Oran, a été nommé médecin de colonisation à l'Isser, près de Tiemen.

Appels en 1884

Afin d'éviter toute fausse interprétation des affiches et tout déplacement inutile, le Général Commandant la subdivision de la Corse informe les territoriaux des 1e et 20e batteries d'artillerie, que ceux-ci seuls doivent se rendre à Bastia et Ajaccio qui ont été ajournés précédemment. Ces militaires ont d'ailleurs le droit de recrutement d'ajaccio, des autres d'appel individuels.

Général Trucy.

La Saint-Joseph

La fête de Saint-Joseph, favorisée cette année par une splendide journée printemps, a été célébrée avec la pompe accoutumée. La procession, précédée par la fanfare

fait le tour de la ville, accompagnée par une foule pieuse et recueillie.

A ce propos nous devons faire remarquer que l'on a l'habitude de se presser tout autour de la fanfare, de sorte que nos musiciens ont toutes les peines du monde à marcher et à lire leur carton. A défaut l'agent de police, deux hommes de la confrérie devraient être chargés de maintenir une petite distance entre la fanfare et le public.

Mme de Longrave vient d'être douloureusement frappée dans ses affections de famille par la mort de sa belle-mère. Ce deuil fait cesser avant le temps, cette année, les charnambles matinales musicales auxquelles Mme de Longrave résidait chaque vendredi avec une exacte amabilité.

Recettes de l'Etat

du 15 au 20 mars 1884

Table with 2 columns: Bureau de la Marine, St-Joseph, Toga, Filippina, Total, Reports antérieurs, Total général au 20 mars 1884, id. 1883, Différence en faveur de 1884.

Le prénom de M. Udino, porté sur la liste des candidats reçus aux examens de pratique est Joseph-Marie au lieu de Joseph-Marc.

Bulletin financier

Paris, le 18 mars 1884.

La situation de la place semble s'améliorer. Il y a eu de gros achats au comptant, dit-on, et sur cette occasion, la spéculation en profite pour faire de la hausse. Combien de temps dureront ces dispositions capitales de l'épargne? on sait comme cette dernière est timide, c'est à la haute banque d'agir avec prudence, d'opérer franchement et sans retour. A ce prix la bourse pourra peut-être revoir des jours prospères.

De toutes nos grandes Institutions de Crédit, et le Crédit Foncier qui a le plus largement profité du mouvement de reprise, qui est manifesté aujourd'hui. Pour la journée l'action a gagné 1 franc au cours de 1245. Nous avons raison de penser que les acheteurs de cette hausse; quelques-uns bien inspirés ont su en profiter pour s'assurer quelques titres. Avec les dispositions actuelles, il y a certitude d'une plus value encore très importante, sur les Obligations Foncières et Communales, l'agence a manifesté de bonnes tendances et les cours des titres 1883 et 1879 se sont tenus aux prix de 345 et 447. Le Crédit Industriel et Commercial a été très me à 675. Nous tenons qu'à ce prix il y a une marge de bénéfices pour les acheteurs du moment.

Juqu'à on fasse, le public ne revient pas de la mauvaise impression que lui a causée le rapport lu à l'assemblée générale du Crédit Lyonnais. La reprise très-marquée sur les actions de chemins de fer. Le Lyon à 1245, le Nord à 1705, le Midi à 1140.

Bourse de Paris

Table with 3 columns: 20 Mars, 21 Mars, 22 Mars. Rows include 3 p. 0/0, 3 p. 0/0 amortissable, 3 p. 0/0, 4 p. 0/0, 4 1/2 p. 0/0.

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec M. Calman Lévy, éditeur, à Paris.

DERNIÈRES INFORMATIONS

(Service télégraphique spécial du Petit Bastiais)

La discipline dans l'armée

Les rapports des commandants de corps d'armée indiquent la rareté des actes d'indiscipline pendant l'année dernière.

Les ouvriers allemands

On signale à Paris le retour d'un grand nombre d'ouvriers allemands que la crise avait éloignés.

Les frontières de l'Est

Le général Campenon ira visiter, en avril, nos frontières de l'Est.

En Tripolitaine

A Tripoli, des affiches couvrent les murs avec ces mots: « Mort aux chrétiens. »

Le duc de Penthièvre

Le duc de Penthièvre va faire un voyage en Normandie.

Dépêches de Nuit

La révision

Il ne paraît pas que le gouvernement doive présenter la proposition de révision avant les vacances de Pâques, mais on pense qu'il la présentera dès la rentrée des Chambres, après ces vacances; sans quoi, étant donné le renouvellement partiel du Sénat au mois de janvier prochain et les délais assez longs que comportent les opérations électorales préparatoires, la proposition révisionniste présentée seulement à la session de novembre le serait beaucoup trop tard pour pouvoir être discutée.

Les négociations avec la Chine

Si des négociations s'engagent avec la Chine, elles seront poursuivies par notre ministre à Pékin — et non par l'intermédiaire du marquis Tseng.

DÉFAITE DES CHINOIS

Le général Brière de l'Isle a attaqué la citadelle de Jen-Tpe, et l'a fait sauter. Les ennemis ont perdu beaucoup de monde.

Le général Négrier a repoussé les troupes régulières qui avaient été chargées de garder la route de Chine.

La déroute a été complète. Nos troupes se sont emparées de trois forts, de plusieurs batteries Krupp et de 4 gros canons.

Les Chinois ont eu de nombreux tués et blessés. Ils ont pris la fuite en désordre.

M. Rochefort est arrivé à Denain. Il a été acclamé par les mineurs.

LA JOURNÉE PARLEMENTAIRE

SÉNAT

Présidence de M. Le Royer

La séance est ouverte à 3 heures. L'ordre du jour appelle la 1re délibération sur la proposition de loi de M. Bérenger, sur les moyens préventifs de combattre la récidive.

M. Guyot combat le projet au point de vue de la dépense qu'il trouve trop onéreuse pour le trésor.

M. Herbette, commissaire du gouvernement, fait ressortir quelques lacunes qui existent dans la proposition, et demande qu'elle soit l'objet d'une étude plus complète.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Présidence de M. Buisson

La séance est ouverte à 2 heures. M. Godefroy Cavaignac, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

L'ordre du jour appelle la discussion de la proposition de loi amendée par le Sénat, sur l'organisation municipale.

La discussion s'ouvre sur l'article 46. Les articles 46 à 135 sont adoptés.

Sur l'article 136 relatif aux indemnités de logement pour les ministres du culte, dans le cas où les fabriques n'auraient pas de ressources suffisantes, MM. Goblet, Dreyfus, Lorois, Legrand, Jules Roche, de Douville-Maillefeu, et le ministre de l'intérieur prennent part à la discussion.

L'article est mis aux voix.

Nombre de votants . . . 493 Majorité absolue . . . 247 Pour l'adoption . . . 309 Contre . . . 183

La Chambre a adopté. La suite de la discussion est renvoyée à demain.

MOUVEMENT DU PORT DE BASTIA

du 20 mars

ENTRÉES.

- Pour Livourne, vap. français Vannina, c. Lacotte, dépêches, passagers, diverses. De Cagliari, brick italien Novo Arturo c. Giannoni, charbon. De Nice, vap. français Spahis, cap. Lota, dépêches, passagers, diverses. De Sardaigne, vap. italien Lombardia, cap. Pellas, dépêches. De Marseille, vap. français Valette, cap. Bernardin, passagers, diverses.

SORTIES.

- Pour Livourne, vap. français Médah, cap. Davin, diverses. Pour Livourne, vap. italien Lombardia, cap. Pellas, dépêches. Pour Livourne, vap. français Spahis, cap. Lota, dépêches, passagers, diverses. Pour Marseille, vap. français Marie-Louise, cap. David, passagers, diverses. Pour Marseille, vap. français Vannina, c. Lacotte, dépêches, passagers, diverses. Pour Livourne, vap. français La Valette, cap. Bernardin, passagers, diverses.

FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

N° 16.

COLOMBA

V (Suite)

Là, après avoir échangé quelques mots avec l'hôte, la jeune femme sauta lestement à bas de son cheval et s'assit sur un banc de pierre à côté de la porte d'entrée, tandis que son écuyer conduisait les chevaux à l'écurie. Miss Lydia passa avec son costume parisien devant l'étrangère sans qu'elle levât les yeux. Un quart d'heure après, ouvrant sa fenêtre, elle vit encore la dame au mezzaro assise à la même place et dans la même attitude. Bientôt parurent le colonel et Orso, revenant de la chasse. Alors l'hôte dit quelques mots à la demoiselle en deuil et lui désigna du doigt la jeune della Rebbia. Celle-ci rougit, se leva avec vivacité, fit quelques pas en avant, puis s'arrêta immobile et comme interdite. Orso était tout près d'elle, la considérant avec curiosité. — Vous êtes, dit-elle d'une voix émue, Orso Antonio della Rebbia? Moi, je suis Colomba. — Colomba! s'écria Orso.

Et, la prenant dans ses bras, il l'embrassa tendrement, ce qui étonna un peu le colonel et sa fille, car en Angleterre on ne s'embrasse pas dans la rue. — Mon frère, dit Colomba, vous me pardonnerez si je suis venue sans votre ordre; mais j'ai appris par nos amis que vous étiez arrivé, et c'était pour moi une grande consolation de vous voir... Orso l'embrassa encore; puis, se tournant vers le colonel: — C'est ma sœur, dit-il, que je n'aurais jamais reconnue si elle ne s'était nommée. — Colomba, le colonel sir Thomas Nevil. — Colonel, vous voudrez bien m'excuser, mais je ne pourrai avoir l'honneur de dîner avec vous aujourd'hui... Ma sœur... — Eh! où diable voulez-vous aller dîner, mon cher? s'écria le colonel; vous savez bien qu'il n'y a qu'un dîner dans cette maudite auberge, et il est pour nous. Mademoiselle fera grand plaisir à ma fille de se joindre à nous. Colomba regarda son frère, qui ne se fit pas trop prier, et tous ensemble entrèrent dans la plus grande pièce de l'auberge, qui servait au colonel de salon et de salle à manger. Mademoiselle della Rebbia, présentée à Miss Nevil, lui fit une profonde révérence, mais ne dit pas une parole. On voyait qu'elle était très effarouchée et que, pour la première fois de sa vie peut-être, elle se trouvait en présence d'étrangers gens du monde. Cependant dans ses manières il n'y avait rien qui sentit la province. Chez elle

l'étrangeté sautait la gaucherie. Elle plut à miss Nevil par cela même; et, comme il n'y avait pas de chambre disponible dans l'hôtel que le colonel et sa fille avaient évalué, miss Lydia poussa la condensation de la curiosité jusqu'à offrir à mademoiselle della Rebbia de lui faire dresser un lit dans sa propre chambre. Colomba balbutia quelques mots de remerciement et s'empessa de suivre la femme de chambre de Miss Nevil pour faire à sa toilette les petits arrangements que rend nécessaire un voyage à cheval par la poste et le soleil. En rentrant dans le salon, elle s'arrêta devant le fusil du colonel, que les chasseurs venaient de déposer dans un coin. — Les belles armes! dit-elle; sont-elles à votre mon frère? — Non, ce sont des fusils anglais au colonel. Ils sont aussi bons qu'ils sont beaux. — Je voudrais bien, dit Colomba, que vous eussiez un semblable.

PROSPER MÉRIMÉ

(La suite à demain.)

DU GOURMAND

MAISON FONDÉE EN 1822
L. GUITTON
DISTILLATEUR-CHIMISTE
à Bastia (Corse)
Marque de fabrique déposée

La maison Guillon a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient de mettre en vente des liqueurs surinées à des prix excessivement modérés.

La maison ne saurait trop recommander la nouvelle liqueur du grand patriote Gambatta inventée par L. Guillon, distillateur-chimiste, fabriquée avec des herbes aromatiques de la Corse.

Cette nouvelle liqueur est stomachique et digestive. Toutes ces liqueurs sont au même prix: 2,75 le litre. La maison Guillon tient à la disposition du public aussi des sirops assortis garantis pur sucre et non au glucose.

Tous les sirops sont au prix de 4,75 le litre. Le sirop de gomme est à 1,25 le litre. La maison Guillon vient de faire cette grande baisse de prix en raison de ses grandes relations commerciales qui lui permettent de se procurer les matières premières à très bon marché.



Imprimerie Laboratoire Ollagnier. L'un des producteurs, servant, MATTHIEU OLLAGNIER

AVIS

M. PREVOSTI, Faustin, négociant demeurant à Bastia rue Napoléon, a l'honneur d'informer Messieurs les Cafetiers qu'il vient d'être agréé comme seul entrepositaire général dans l'arrondissement de Bastia, des Bières blanches et brunes de la grande Brasserie Phocéenne, Maison Rougier, Bernard, et Cie, Marseille.

BIÈRES Crèmeuses en bouteilles et en fûts, exportation pour l'Italie jusqu'au golfe de l'Adriatique, Mortable de Bologne, choucroute de Strasbourg, Gasparini, Brasseur Bastia, place Saint-Nicolas.

BRONCHITES, TOUX
Catarrhes Pulmonaires.
RHUMES
PHTHISIE, Asthmes
Gouttes Livoniennes
de TROUETTE-PERRET

Plus de Benzines! La Moréine, sans odeur, incombustible et inaltérable, Usine J. MORET, rue Richard-Lenoir, 17, Paris.

HOTEL D'EUROPE
Tenu par M. L. STEFANI
4 Boulevard du Palais 4
au-dessus des grands magasins Orenza BASTIA

Chambres garnies, Table d'hôte, Tables particulières, Pension bourgeoise, Prix très-modérés. Cet Hôtel est fraîchement meublé et se recommande pour son bon confort.

QUATRIÈME ANNÉE

L'UNION VINICOLE ET AGRICOLE

DES CHARENTES
Journal littéraire, agricole, commercial et d'annonces
Paraissant le Dimanche

ABONNEMENTS
Un an...
Six mois...
Trois mois...
Europe, un an...
Amérique...

BUREAUX:
Imprimerie Roussau, 3, rue Tison d'Argence ANGOULÊME

AVANT VOS REPAS
BUVEZ DU BYDOF
Bitter Russe
Apéritif reconstituant et fébrifuge

Ce qui constitue la supériorité du BYDOF sur tous les autres apéritifs connus, c'est qu'en outre de son goût exquis et de ses propriétés apéritives, le BYDOF est un reconstituant énergique et qu'il a la propriété de stimuler les fonctions de l'estomac sans l'irriter. Par son action bienfaisante sur tout l'organisme le BYDOF dissipe les humeurs et procure aussitôt qu'on l'a bu, une sensation de bien-être général.

MAISON DE CONFIANCE Fondée en 1840

PCE MATTEI FILS

17, Boulevard Paoli, sur la Traverse, Bastia
Grand assortiment de montres d'or, d'argent et en métal, pendules de poche, tableaux et réveils. - Grands choix de parures, demi-parures, broches, bracelets, colliers, gilettes, bagues, médaillons, etc., à des prix réduits. - en or, argent, double et deuil. - Orfèvrerie argent et métal blanc. - Articles d'église et d'optique. - Réparations de montres pendules, bijoux, à des prix très réduits. - Achat des matières d'or et d'argent. - Pierres fines. - Envois franco à l'intérieur de toute commande au dessus de 50 francs.

Vins spiritueux Distillerie Bastiaise. - Entrepôt de tabacs et Spiritueux
Boulevard du Palais
L.-N. MATTEI BASTIA (Corse).
Marque Fabrique

Table with columns: SPIRITUEUX, Tabacs en festins, Tabacs en paquets, Tabacs en vrac, Cigares, Cigares étrangères, Cigarettes. Lists various products and brands like Kirs-b sup, Eau menthe, Vermouth, etc.

Le Petit Bastiais

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN cent. 5

abonnement (Payable d'avance)
Un an, 20 fr. 6 mois 12 fr.
FRANC, ALGÉRIE, 22 fr. 4 h. 12.50
DE L'UNION POSTALE, 35 fr. 48 fr.
Autres pays, le port en sus.
ne répond pas des manuscrits déposés.

2e ANNÉE, N° 1013. - DIMANCHE, 23 MARS 1884
Saint-Victorien martyr.
Rédaction & Administration:
Mathieu Ollagnier, Directeur
8, Boulevard du Palais, 8.
Bureau spécial à Paris, 16, rue des Martyrs.

Les annonces, réclames et insertions sont exclusivement reçues dans les bureaux des succursales de l'Agence Havas, seule chargée de la publicité, à Ajaccio, Cours Grandval, 2, à Bastia, Boulevard du Palais, 40, à Paris, chez MM. Andouard et Cie, Place de la Bourse, 40. - Faits divers, 4 fr. - Recl., 0,75 c. - Diverses, 0,30. - Jud. 0,25

BULLETIN METEOROLOGIQUE D'HIER
thermomètre, 753.
thermomètre, extérieur 9 - intérieur 11.
direction du vent à 8 h. N-E. - à 4 h. id.
intensité à 8 h. ssez fort. - à 4 h. tempête.
état du ciel, pluie.
état de la mer, très grosse.
niveau des eaux à 8 h. + 0.35 - à 4 h. + 0.33.

BASTIA, SES NOUVEAUX QUARTIERS

deux époques différentes, Bastia eût une heureuse occasion de pouvoir s'étendre et donner à ses rues, à ses places, à ses trottoirs, à ses allées, à ses avenues, à ses boulevards, à ses promenades, à ses jardins, à ses parcs, à ses squares, à ses places publiques, à ses places d'armes, à ses places de commerce, à ses places de justice, à ses places de religion, à ses places de culture, à ses places de sport, à ses places de récréation, à ses places de repos, à ses places de travail, à ses places de plaisir, à ses places de gloire, à ses places de renommée, à ses places de puissance, à ses places de grandeur, à ses places de splendeur, à ses places de magnificence, à ses places de gloire éternelle, à ses places de gloire impérissable, à ses places de gloire éternelle et impérissable.

première, il y a cinquante ans, que les routes nationales du Cap à Ajaccio et à Saint-Florent, coupant la ville en sens divers, la dotèrent d'admirables voies de communication, leur utilité ne satisfit pas les propriétaires; ils voulaient être favorisés dans leurs projets. Aussitôt que le tracé fut exécuté, les plus heureux s'empressèrent d'élever de nouvelles maisons, sans trop en étudier l'importance, car leur distribution, laissant beaucoup à désirer, ne fut que les architectes n'ont pas saisi l'opportunité qui existe entre un logement et un appartement.

quoiqu'il en soit, lorsque la grande Traverse aboutira aux Capanelles, les Bastiais pourront la montrer avec orgueil à leurs touristes. Pour moi son étendue est exceptionnelle, elle n'aura de rivale que dans la capitale, l'avenue de Toga. Avouons-le, toute sincérité, leur perspective sera une des admirations générales. Quelques années plus tard, le Palais de Justice fut construit sur un plan qui, par son usage, n'échappa pas à la critique. Il est inutile de s'en souvenir, si ce n'est pour rappeler le désir exprimé par nous, qui consistait à l'entourer d'un boulevard ombragé, afin, lors des suspensions d'audience, de permettre aux penseurs du barreau de se préparer à de nouvelles luttes.

La montagne complaisante cède volontiers qu'on empiète sur son terrain, surtout lorsque la mer est à proximité et disposée à recevoir ses déblais. Or ce qui n'a pas été fait autrefois, pourrait être exécuté actuellement pour complaire aux habitants heureux de se promener sous l'ombrage de quatre platanes, qui font honte aux arbres de la place Saint-Nicolas, en prouvant les services que ceux de leur espèce pourraient rendre s'ils étaient multipliés et soignés.

Aujourd'hui la vapeur, faisant un appel sérieux à la spéculation, est venue, car Bastia est privilégiée, compléter ce qui aurait été exécuté difficilement sans le levier que procure l'exécution de grands travaux. La Gare s'est réunie au port; alors, propriétaires, constructeurs, personnes de tous les métiers, se sont groupés, et le nouveau quartier du Fango fut créé. En effet, il ne reste plus qu'à désigner l'alignement des rues pour le compléter, et de cette décision dépend la beauté du quartier.

La est le point délicat, car nous allons effleurer les intérêts privés, mais nous ne le ferons qu'en nous renfermant dans le droit de chacun. Parcourons donc la Traverse n° 2. Tout d'abord blâmons la municipalité de ne pas avoir tenu compte des plaintes des habitants qui ont demandé, depuis plusieurs années, la destruction du mamelon de l'hôpital, dont l'aspect est repoussant. Souhaitons qu'elle ne regrette pas d'avoir temporisé.

Puis, arrivons au mamelon de la villa Ceconi, et signalons que le plan de la ville a été enfreint sur ce point; une maison empiète de plusieurs mètres sur la rue qui correspond de la place Saint-Nicolas à la ville. Aujourd'hui elle en masque la perspective, plus tard elle peut gêner la circulation, et l'usage, n'échappa pas à la critique. Il est inutile de s'en souvenir, si ce n'est pour rappeler le désir exprimé par nous, qui consistait à l'entourer d'un boulevard ombragé, afin, lors des suspensions d'audience, de permettre aux penseurs du barreau de se préparer à de nouvelles luttes.

également désigné sur le plan comme devant disparaître, afin de démasquer la gare au boulevard de la République, d'où on apercevra la place Saint-Nicolas et la mer. Ce point de vue sera positivement d'un effet superbe, car la rue, partant en droite ligne de la place Saint-Nicolas, traversera, sera la base d'une magnifique traverse, embellie, non pas de casernes, je l'espère, mais de gracieuses villas qui, semblables à celles qu'on a le projet de construire aux Capanelles et à l'ardoisière, compléteront l'ornementation du Fango.

Comme l'auteur du plan, je pense qu'en créant un quartier, on doit éviter de ne s'attacher qu'à favoriser la spéculation; qu'il faut, au contraire, faire une grande part à ce qui peut l'embellir, flatter, être utile et agréable à la population. A vrai dire, c'est une spéculation d'un autre genre; aussi pensons-nous qu'il est prévoyant d'imiter le marchand qui orne la devanture de son magasin pour attirer les chalands; de même, une municipalité doit s'étudier à accumuler dans sa ville tout ce qui plaît à la gent nomade toujours favorable au commerce, et à la recherche des cités les mieux administrées pour y planter ses tentes.

Mais ces idées trouvent une grande opposition; on veut que le mamelon Benigni soit contourné; que la route approuvée pour se rendre au tunnel soit celle de la glacière. A l'opinion publique à juger, et à manifester son appréciation.

Quant à nous, nous demandons l'exécution de la ligne droite, parce que, outre les raisons énoncées, si on crée la Traverse n° 3, le mamelon sera détruit dans sa partie inférieure. Dès lors l'économie à laquelle on fait appel pour le conserver, ne pourra s'effectuer; de plus, parce que cette raison alléguée n'a pas servi de règle invariable pour l'exécution des travaux importants de la ville, favorables à son embellissement et utiles à la population. Certes nous sommes dans cette situation en demandant la suppression du monticule, car le chemin circulaire qu'on propose de faire adopter, détruirait la beauté du quartier qu'on

doit, suivant nous, sauvegarder. Du reste pour s'en rendre compte il suffit de se placer sur le point qui domine la rotonde des massonistes construite au-dessus de la gare aux bois. De là on peut apprécier la perspective que la route ménagera.

Ch. DE MONDESERT, Conseiller municipal.

141<sup>e</sup> RÉGIMENT D'INFANTERIE

PLACE SAINT-NICOLAS Programme du 23 Mars 1884, de 3 à 4 h.

- 1. Rondinella, (allégo), Rossi.
2. Ouverture de Caid, A. Thomas.
3. Marche Hongroise, Bakocv.
4. Ouverture de Martha, Flotow.
5. Exelsior, (fragments de ballet), Marengo.
6. Le Printemps (valse), Tambellini.

Éphémérides Corses

23 Mars 1391. — Le doge Antoniotto Adorno et le sénat Génois confirment aux Calvais le droit de prélever six deniers sur le sel et les autres marchandises qui entraient en ville.

Le service des dépêches Dans l'arrondissement de Calvi

Calvi, le 12 mars 1884.

Monsieur le Directeur du Petit Bastiais, Vous avez bien voulu insérer dans votre patriotique journal du 20 février la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire pour signaler la manière dont se faisait le service des dépêches dans l'arrondissement de Calvi et les modifications à y introduire pour donner satisfaction aux légitimes doléances des commerçants et des fonctionnaires du chef-lieu d'arrondissement.

Bien que tout le monde reconnaisse la nécessité d'accepter la mesure proposée, le statu quo n'en continue pas moins, avec une complication qui le rend encore plus anormal que jamais.

Savez-vous, Monsieur le Directeur, ce qui se passe ici depuis un mois? Je vais vous le dire.

Ce pauvre courrier du continent, que nous recevons par l'île-Rousse, continue à nous parvenir le mardi, après deux heures de l'après-midi, alors que nous l'avions entre neuf et dix heures du matin, quand un service spécial nous l'apportait direc-

tement à raison de six francs par quinzaine, au lieu de s'arrêter, comme il le fait actuellement, à Lumio, pour économiser un franc. Aussi qu'arrive-t-il? Que tout le monde se plaint de la manière dont ce service fonctionne. Mais j'arrive à l'anomalie que j'ai à cœur de vous signaler.

Le paquebot qui débarque le courrier dans la matinée du mardi, à l'île-Rousse, y dépose aussi les marchandises qu'il apporte pour cette ville, puis, vers 10 heures, il part pour Calvi où il arrive une heure après, pour se livrer à des opérations commerciales.

Les commerçants et les fonctionnaires du chef-lieu d'arrondissement voient dans leur port le paquebot qui a apporté les dépêches du continent, mais ils n'ont point ces dernières qui dorment tranquillement au bureau de Lumio, jusqu'au passage, malheureusement tardif, de la diligence de Ponte-Leccia.

Du moment que le paquebot qui, de Marseille, va directement à l'île-Rousse, vient aussi à Calvi, dans la même matinée du mardi, pourquoi ne se sert-on pas de cette voie pour la transmission des dépêches de Calvi jusqu'à ce que M. le Ministre des postes et télégraphes, reconnaissant la justesse des doléances de cette partie de l'île, prononce l'adoption de l'un des deux itinéraires qui lui ont respectueusement été soumis?

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, la nouvelle assurance de mes meilleurs sentiments.

X.

Votes de nos Députés

Scrutin sur la prise en considération de l'amendement de M. Desmont à l'article 27 du projet de loi concernant l'enseignement primaire.

Cet amendement est ainsi conçu: « Lorsqu'un instituteur sera déplacé sans l'avoir demandé, il devra lui être accordé une indemnité de frais de déplacement. »

Nombre des votants. . . 403
Majorité absolue. . . 202
Pour l'adoption. . . 100
Contre. . . 303

La Chambre des députés n'a pas adopté. Ont voté contre, MM. Arène, Peraldi. N'ont pas pris part au vote MM. Bartoli, Gavini, Graziani.

Le conseil du jour du journal le Gaulois du 6 mars.

L'arrivée de Nice, la tête encore pleine des féeries du carnaval, des splendeurs enivrantes des jardins d'Alphonse Karr et le cœur reconnaissant de

l'excellente hospitalité de l'éminent... Les distractions de ce voyage empêché d'étudier une des industries florissantes du pays: je veux parler de la fabrication de la liqueur de Calvi, dont le principal produit est un apéritif qui mérite à tous égards la grande réputation dont il jouit dans toute la Corse. M. Bianchi a su réunir dans ce savant, les plantes salutaires que la nature a données à ce sol merveilleux, et c'est ainsi que dans l'Amara Bianchi un apéritif au goût délicat et charmant se présente à l'estomac et charme le goût par son excellence liqueur.

Gazette départementale

AJACCIO. — 19 mars, fête de Saint-Jean-Baptiste. M. le Préfet a été reçu par ses confrères du paradis. Une file interminable de personnes dépose et reprend des centaines de lettres. L'entrée de la route de Sartène, qui va et vient du quai à la plage, est encombrée par la concurrence aux pêcheurs. La vapeur coupe la voile et la rame. Mais pas de rions. Le soleil est de feu et les gens chissent absorbent tant d'absinthe que les pêcheurs impossibles que l'on passe des heures à attendre. Échange amical de coups de pied de stylet et de coups de fusil. Total: des blessés et des blessés que l'on rapporte à l'hôpital dans un assez piteux état.

SAN GAVINO. — Dans la matinée du 19 mars, une vive discussion s'est élevée à San Gavino, territoire de Pietra di Verso, entre les nommés Landucci Napoléon et Andrei, l'un et l'autre de Moïta. Au cours de la discussion, ce dernier, s'armant d'un couteau, a frappé son adversaire au bas-ventre et le blessé a été arrêté, le lendemain même du jour, et conduit au territoire de Moïta.

CASABIANCA. — Un crime de violence a été commis près de Casabianca, le 16 de ce mois, sur une jeune fille à peine âgée de 5 ans, par un individu qui ignore le nom. La justice est sur les lieux pour le coupable.

On nous apprend, au dernier moment, que le parent de la victime aurait donné la somme de 100 francs pour la sépulture de la jeune fille.

dans la pièce voisine. Mais Orso se hâta de se retirer et de dire qu'ils auraient bien le temps de se revoir à Pietranera. C'était le nom du village où se trouve la résidence de la colonie. Le colonel prit donc sa place accoutumée sur le sofa, et miss Nevil, après avoir essayé de faire quelques jets de conversation, désespérant de rien tirer de la belle Colomba, pria Orso de lui lire quelques vers de Dante: c'était son poète favori. Orso se leva et de l'enfer où se trouve l'épiscopat de Rimini et se mit à lire, accentuant de temps en temps ces sublimes tercets, qui expriment si bien l'ardeur de deux un livre d'amour. A mesure que Colomba se rapprochait de la table, et que sa tête, qu'elle avait tenue baissée; ses yeux se levèrent et brillaient d'un feu extraordinaire. Elle savait et palissait tour à tour, elle s'agitait sur sa chaise. Admirable organisation qui, pour comprendre la poésie, n'a pas besoin de pédant lui en démontre les beautés!

Prosper

(La suite à demain.)

Reproduction interdite aux journaux qui ne paient pas de traité avec M. Calman Lévy, éditeur.

de cet odieux attentat. Ce fait n'est pas encore connu.

PIED'OREZZA. — M. Marinetti Pierre-Philippe, nommé garde-champêtre communal, en remplacement de M. Raffaelli, démissionnaire.

AJACCIO. — Mlle Agar est arrivée d'Algérie. Elle a donné quelques représentations au théâtre de Saint-Gabriel avant de se rendre à Bastia.

LA BALAGNE. — La Balagne, toujours paisible, est agitée par la lutte électorale qui sera très-vive à Calvi, Ajaccio, Olmi-Cappella, Corbara, Motticello, Palasca, Moïta et Aregno.

ONZA. — Un certain Franceschi Berger, d'Olmi, a été trouvé mort dans une de ses propriétés. Ses médecins ont déclaré que Franceschi a succombé à une congestion cérébrale.

BUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE DE BASTIA (Chambre Civile)

ROLE DES AFFAIRES A PLAIDER AUDIENCES DES 28 ET 29 MARS 1884

Table listing court cases with columns for names (Ristorcelli, Orsini, Suzzoni, etc.) and initials (c., e.).

Bulletin financier

Paris, le 19 mars 1884.

La situation de la place semble s'améliorer. Il y a eu un gros achat au comptant dit-on, et sur cette occasion, la spéculation en profite pour faire de la hausse. Combien de temps dureront ces dispositions favorables? On sait comme cette question est timide, c'est à la haute banque d'agir avec prudence, d'opérer franchement et sans hésitation. A ce prix la bourse pourra peut-être revoir des jours prospères.

Il y a toutes nos grandes Institutions de Crédit, le Crédit Foncier qui a le plus largement contribué au mouvement de reprise, qui est manifeste aujourd'hui. Pour la journée l'action a gagné 1 franc au cours de 1245. Nous avons raison de venir les acheteurs de cette hausse; quelques-uns d'entre eux ont su en profiter pour s'assurer quelques titres. Avec les dispositions actuelles, il y a une grande importance à la hausse de ces titres. Les Obligations Foncières et Communales, qui ont une marge de bénéfices de bonnes tendances et les titres des titres 1883 et 1879 se sont tenus aux prix de 145 et 147.

Le Crédit Industriel et Commercial a été très demandé à 675. Nous tenons qu'à ce prix il y a une grande marge de bénéfices pour les acheteurs du moment. Quoiqu'on fasse, le public ne revient pas de la mauvaise impression que lui a causée le rapport lu à l'assemblée générale du Crédit Lyonnais. Les titres de Lyon à 4215, le Nord à 4705, le Midi à 4440.

Bourse de Paris

Table of stock market prices for 21 and 22 March 1884, listing various securities and their values.

DERNIÈRES INFORMATIONS

(Service télégraphique spécial du Petit Bastiais)

Les anarchistes

La ville de Vienne prend des précautions exceptionnelles contre les anarchistes.

Le duc d'Edimbourg

Le duc d'Edimbourg est parti pour la mer Rouge.

Canton

Les communications avec Canton par le fleuve, sont ouvertes.

Dépêches de Nuit

A Hanoi

Les colonnes des colonels de Brionval et de Maussion sont retournées à Hanoi.

M. Joffrin

M. Joffrin a refusé de se faire inscrire au groupe de l'autonomie communale du conseil municipal de Paris. Il n'appartient à aucun groupe.

Au Soudan

Le général Evelyn Wood, en désaccord avec le général Gordon, a été rappelé en Angleterre.

En Guinée

Le roi de Kinjabo a refusé à la commission française chargée de délimiter les côtes de Guinée, de la laisser pénétrer dans son territoire.

Le comte Perponcher, maréchal de la cour à Berlin, est arrivé à Paris.

Au Soudan

On a reçu des nouvelles du général Gordon.

Le général revenant de Mafaga, attaquera demain les rebelles qui se sont concentrés près du Nil bleu.

La révision

MM. Laguerre, Laisant et Granet ont quitté Paris pour se rendre en Corse où, ils doivent faire des conférences révisionnistes à Ajaccio, Sartène, Corte et Bastia.

LA JOURNÉE PARLEMENTAIRE

SÉNAT

Présidence de M. Le ROYER

Suite de la 1re délibération sur la proposition de loi de M. Béranger, sur les moyens préventifs de combattre la récidive.

Après un discours de M. Béranger, le Sénat adopte le projet de loi, et décide qu'elle passera à une seconde délibération.

Prochaine séance à lundi.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Présidence de M. BUSSON

La séance est ouverte à 2 heures. M. Rodat, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

L'ordre du jour appelle la discussion de la proposition de loi amendée par le Sénat, sur l'organisation municipale.

La discussion s'ouvre sur l'article 137. Cet article est adopté.

Les autres articles du projet sont également adoptés.

Le président met aux voix l'ensemble du projet de loi, qui est adopté.

L'ordre du jour appelle la première délibération sur les propositions de loi concernant l'avancement de l'armée.

M. le général Campenon parle sur la discussion générale.

Le marquis de Roys, rapporteur, lui répond.

La suite de la discussion est renvoyée à lundi.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES. — NÉANT.

NAISSANCES.

Ciavaldini Ross. — Gioliet Jean-Antoine-Raphael. — Raffaelli Marie-Joséphine. — Corbani Marie-Catherine.

DÉCÈS.

Renucci Jean-Baptiste, veuf 87 ans, de Brando. Bernardini Paul, 8 mois de Bastia. Santucci Marie-Baptistine, 5 ans, de Bastia.

MOUVEMENT DU PORT DE BASTIA du 20 mars

ENTRÉES.

De Livourne, vap. français Médéah, cap. Davin, diverses.

De Livourne, vap. français Comte-Valery, cap. Lamarola, dépêches, passagers, diverses.

SORTIES.

Pour Livourne, vap. français Médéah, c. Davin, passagers, diverses.

SOMMAIRE DE LA FRANCE ILLUSTRÉE

TEXTE: Chronique, par Venet. — Revue de la semaine, par X. X. — Le peintre Zanobi, par Ch. Buet. — La Sainte Famille (sonnet), par Albert Colombel. — Causerie littéraire (suite), par Marc Philibert. — L'île de Sein (suite), par G. de la Landelle. — Mars en carême, par Édouard Alexandre. — Une république colonnée, par Ch. Barthélemy. — Nos Gravures, par C. G. — Echees, par Emile Pradignat. — Rébus.

GRAVURES: Dans l'atelier. — S. E. le cardinal di Pietro. — Mgr Hassouan. Le sommet de saint Joseph. — M. du Montcel. M. de l'urfort de Civrac. — M. Janvier de la Motte. — A la fenêtre. — Les nouvelles couches. — Proposition de combat.

Mme POGGI Veuve PAOLI MARCHANDE DE MODES, à Bastia, Boulevard du Palais N. 9.

A l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient de recevoir un splendide assortiment de nouveautés pour la saison d'hiver provenant des meilleurs ateliers de Paris.

Chapeaux de feutre noir, et couleurs, paille noir chapeaux pour deuil confectionnés en tous genres on trouvera aussi un grand assortiment de fleurs plumes, agréments etc., et tous les articles de modes.

A DES PRIX TRÈS MODÉRÉS

FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

N° 17.

COLOMBA

V (Suite)

— Il y en a certainement un dans ces trois-là, qui appartient à della Rebbia, s'écria le colonel. Il s'en sert trop bien. Aujourd'hui quatorze coups de fusil, quatorze pièces!

Aussitôt s'établit un combat de générosité, dans lequel Orso fut vaincu, à la grande satisfaction de sa sœur, comme il était facile de s'en apercevoir à l'expression de joie enfantine qui brilla tout d'un coup sur son visage, tout à l'heure si sérieux.

— Choisissez, mon cher, disait le colonel.

Orso refusait.

— Eh bien! mademoiselle votre sœur choisira pour vous.

Colomba ne se le fit pas dire deux fois: elle prit le moins orné des fusils, mais c'était un excellent Maçon de calibre.

— Celui-ci, dit-elle, doit bien porter la balle.

Son frère s'embarrassait dans ses remerciements,

lorsque le dîner parut fort à propos pour le tirer d'affaire. Miss Lydia fut charmée de voir que Colomba, qui avait fait quelque résistance pour se mettre à table, et qui n'avait cédé que sur un regard de son frère, faisait en bonne catholique le signe de la croix avant de manger.

— Bon, se dit-elle, voilà qui est primitif.

Et elle se promit de faire plus d'une observation intéressante sur ce jeune représentant des vieilles mœurs de la Corse. Pour Orso, il était évidemment un peu mal à son aise, par la crainte sans doute que sa sœur ne dit ou ne fit quelque chose qui sentit trop son village. Mais Colomba l'observait sans cesse et réglait tous ses mouvements sur ceux de son frère. Quelquefois elle le considérait fixement avec une étrange expression le triste; et alors, si les yeux d'Orso rencontraient les siens, il était le premier à détourner ses regards, comme s'il eût voulu se soustraire à une question que sa sœur lui adressait mentalement et qu'il comprenait trop bien. On parlait français, car le colonel s'exprimait fort mal en italien. Colomba entendait le français, et prononçait même assez bien le peu de mots qu'elle était forcée d'échanger avec ses hôtes.

Après le dîner, le colonel, qui avait remarqué l'espèce de contrainte qui régnait entre le frère et la sœur, demanda avec sa franchise ordinaire à Orso s'il ne désirait point causer seul avec mademoiselle Colomba, offrant dans ce cas de passer avec sa fille

# Le Petit Bastiais

cent. JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN cent. 5

**A VENDRE** charrette anglaise à quatre roues se couvrant à volonté.  
S'adresser au bureau du journal.

**TIRAGE DÉFINITIF**  
DE LA

**LOTÉRIE TUNISIENNE**  
Le tirage définitif aura lieu le 17 juillet 1884.

**GROS LOTS :**  
**500,000 Fr.**  
En Cinq Gros Lots de 100,000 Fr.  
2 Lots de 50,000  
4 Lots de 25,000  
10 Lots de 10,000  
100 Lots de 5,000  
500 Lots de 1,000  
1,000 Lots de 500  
10,000 Lots de 100  
100,000 Lots de 10  
1,000,000 Lots de 1  
Tous les lots sont garantis.  
Le tirage aura lieu le 17 juillet 1884, à Paris, au Grand-Hôtel, sous la présidence de M. le Ministre des Finances.  
Le bureau de la Loterie Tunisienne est à Paris, 10, rue de la Harpe.

## AMARA-BLANQUI

*Apéritif essentiellement tonique et très agréable,*  
BASE D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES ET DE QUINQUINA  
Étendu d'eau, l'Amara est une boisson désaltérante et fortifiante par excellence est très recommandée durant les chaleurs.  
L'Amara Blanqui, se trouve dans tous les principaux établissements de la Corse et chez Messieurs les Entrepôtiers de Bastia.  
Distillerie à vapeur J. U. Blanqui, fils, Nice.

**MAISON DE CONFIANCE Fondée en 1865**  
Prix fixe

### PCE MATTEI FILS

17, Boulevard Paoli, sur la Traverse, Bastia

Grand assortiment de montres d'or, d'argent et en métal, pendules de cheminées, tableaux et réveils. — Grands choix de parures, demi-parures, pendants, broches, celets, colliers, gilettes, bagues, médaillons, etc., à des prix très réduits. — Or, argent, double et dent. — Orfèvrerie argent et métal blanc 4<sup>e</sup> titre. — Articles d'écuse et d'optique. — Réparations de montres pendules, réveils et bijoux, à des prix très réduits. — Achat des matières d'or et d'argent et des pierres fines. — Remise en l'Intérieur de toute commande au dessus de 20 fr.

### AVIS

M. PREVOSTI, Faustin, négociant demeurant à Bastia rue Napoléon, a l'honneur d'informer Messieurs les Cafetiers qu'il vient d'être agréé comme seul entrepositaire général dans l'arrondissement de Bastia, des Bières blanches et brunes de la grande Brasserie Phocéenne, Maison Rougier, Bernard, et Cie, Marseille.

BIÈRES Crèmeuses en bouteilles et en fûts, exportation pour l'Italie jusqu'au golfe de l'Adriatique, Mortelle de Bologne, choucroute de Strasbourg, Gasperini, Brasseur de Bastia, place Saint-Nicolas.

**ONQUENT** spirituelle CANET-GIRARD, préparée par M. Girard, pharmacien à Bastia, place Saint-Nicolas. Prix : 2 fr. livré par la poste, affranchir 20 centimes. Dépôt : A. rue des Orfèvres, Paris, 10<sup>e</sup> Varré.

Imprimerie Librairie Ollagnier.  
L'un des rédacteurs, gerant, MATTHIEU OLLAGNIER

**Vins spiritueux Distillerie Bastiaise. — Entrepôt de tabacs et Spiritueux**

Boulevard du Palais

### L.-N. MATTEI BASTIA (Corse).

SPIRITUEUX				Tabacs en paquets		Tabacs en vrac		Cigares		Cigarettes	
3/6 de vin.	Kirsch sup.	Eau menthe.	Vermouthor.	Sauterne.	Virginie plusieurs qual.	Maryland 100 gram.	Maryland Levant 50 gr.	Extra-fins	Trabucos or.	De dames	
id. du nord	id. de la Jolie	id. id. café.	id. Noilly Pr	Chablis	Kentucky	Levant 50 gr.	Vrac Suisse	Fins	id. d'Alexan.	Java	
Cognac ord.	Vts. Pernod	Liqueurs ass.	id. id. 1/2 l.	Cassis blanc	Mason Conn.	Arabe 50 gr.	Exportat. fre	Bandes d'orees	Utrecht	Sultanes	
id. super	id. Berger	id. fines ass.	id. Turin or.	Champagne	Turc cavalle	Suisse 50 gr.	id. 2me.	Facon ajacc.	Entractos	Virginie ver.	
id. fine cham	id. ordinaire	id. Vrand.	id. Martini	(marques diverses)	Savonnette	Exportat. fre	Qualités de	Havane gran.	Malakoff	id. blanches	
id. extra.	Bitter ord.	Cacao Chouva	id. extra	id. Moët.	levant	id. 2me.	Paris.	id. courts.	Courants s	Ordin. jaunes	
id. Martel	id. super.	id. Gabelle	id. id. extra	id. Mousseu	Bongrois	Qualités de	Sedleaff	Courants s	Ordinaire	id. rosée	
id. id. ...	id. Saillaud.	Srops assort.	id. Blanqui	Sillery	Piantador	Paris.	Debris de la	Bouts du négre	id. courts.	id. 40 cigar.	
id. id. ...	id. Blanqui.	Vins de Bord.	id. Blanqui	Vergensy	Briseurs de la	Sedleaff.	Régie.	Tordus ord.	id. courts.	id. 40 cigar.	
id. id. ...	Amara id.	id. espagnols	id. Blanqui	Cremant B.	Régie.	Debris de la	Régie.	id. fins	id. courts.	id. 40 cigar.	
id. Etonneau	Amer Picon.	Malaga	id. Blanqui	id. rose				Longs (fantaisie)	id. courts.	id. 40 cigar.	
id. Guerin.	Birrh Violet.	Madrère	id. Blanqui	Grand Crem				Longs (fantaisie)	id. courts.	id. 40 cigar.	
id. G. Guerin	Eau de vie.	Porto	id. Blanqui					Longs (fantaisie)	id. courts.	id. 40 cigar.	
id. extra.	id. id. rose	Muscet Fron.	id. Blanqui					Longs (fantaisie)	id. courts.	id. 40 cigar.	
id. Martinig.	id. id. anisée	id. Lunel.	id. Blanqui					Longs (fantaisie)	id. courts.	id. 40 cigar.	
Kirsch. ord.	id. id. rose	Chargala	id. Blanqui					Longs (fantaisie)	id. courts.	id. 40 cigar.	
id. Arnaud.	id. id. ambré	Myre.	id. Blanqui					Longs (fantaisie)	id. courts.	id. 40 cigar.	

## AU GOURN

MAISON FONDÉE EN  
**L. GUITTO**  
DISTILLATEUR-CHIMISTE  
à Bastia (Corse)  
Marque de fabrique

La maison Guitto a l'honneur de former sa nombreuse clientèle vient de mettre en vente des sirops à des prix excessivement bas. Ces liqueurs sont même avec le grand soin et l'usage des meilleures matières premières du continent.

La maison ne saurait trop recommander la nouvelle liqueur de triote Gambetta inventée par son distillateur-chimiste, avec des herbes aromatiques de Corse.

Cette nouvelle liqueur est que et digestive.  
Toutes ces liqueurs sont à prix : 2,75 le litre. La maison tient à la disposition du public sirops assortis garantis purs au glucose, la maison tient à cette remarque, vu que des sirops glucosés constitués prévue par l'art. 423 du Code lorsque l'acheteur n'en est par le vendeur.  
Tous les sirops sont au litre.

Le sirop de gomme est à la vente.  
La maison Guitto vient de cette grande baisse de prix de ses grandes relations qui lui permettent de se procurer premières à très bas prix.  
Les bouteilles vides sont raison de 0,25 centimes.

### HOTEL D'EU

Tenu par M. L. STELLI, architecte.  
4 Boulevard du Palais, Bastia.  
Chambres garnies, Tables particulières, Pension, geoise. Prix très modérés.  
Cet Hôtel est fraîchement et se recommande par sa confortabilité.

bonnement (Payable d'avance)  
Un an, 20 fr. 6 mois 12 »  
3 mois 6 »  
10 jours 2 »  
L'UNION POSTALE, 35 » 48 »  
Autres pays, le port en sus.

### LIBRAIRIE OLLAGNIER

**D.-Ch. NICOLAI**  
**LA MORT DE VANINA**  
OU  
**LA MODIFICATION DE SAMPIERO PAR BONAPARTE**  
Se vend 50 centimes

### BASTIA, SES NOUVEAUX QUARTIERS

II.  
orsqu'on arrive à Bastia par la route St-Florent, chacun admire les écoles étiennes. De même, lorsqu'on débarquera à Saint-Nicolas, nous voudrions l'attention du voyageur se fixât sur un édifice qui pût réveiller le talent de architectes. Or, le ministre de la guerre cédant à la ville les écuries et magasins de l'artillerie, nous demandons qu'ils soient remplacés par un hôtel affecté au commandement et à l'administration, et qu'il soit construit d'après un plan digne de l'examen des hommes de l'art.

En outre, grâce à cette cession, nous isons qu'il serait opportun de profiter la construction de la nouvelle canne pour obtenir l'élargissement de la te n. 173, de l'octroi Saint-Joseph à jattoir. Selon nous, cette amélioration cessaire serait heureuse, car la halte Chicchio qui en est très rapprochée, ablitra infailliblement un grand mouvement de circulation sur ce point où l'artillerie devra passer sans encombre et is gens gêner les voituriers, facilité qu'elle aura pas si la route reste telle qu'elle t.

9<sup>e</sup> ANNÉE, N° 1014. — LUNDI, 24 MARS 1884  
Saint Romulus martyr.

Rédaction & Administration :  
**Matthieu Ollagnier, Directeur**  
8, Boulevard du Palais, 8.  
Bureau spécial à Paris, 16, rue des Martyrs.

Les annonces, réclames et insertions sont exclusivement reçues dans les bureaux des succursales de l'Agence Havas, seule chargée de la publicité, à Ajaccio, Cours Grandval, 2, à Bastia, Boulevard du Palais, 10, à Paris, chez MM. Audouard et Co, Place de la Bourse, 10. — Faits divers, 1 fr. — Basile, 0,75 c. — Diverses, 0,30. — Jud., 0,25

des ménages est digne du plus grand intérêt, les hautes maisons, peut-être trop hautes, ne parviennent pas à faire parvenir les eaux les plus élevées, d'autant plus que les fontaines sont très rares dans ce nouveau faubourg.  
Enfin la population est toujours dans l'attente de l'embellissement de la place Favalelli promis depuis plusieurs années.

Comme préliminaires nous proposons en faveur de notre basilique St-Jean :  
La crépissure extérieure complète de tout l'édifice. Garnir de vitraux de couleur toutes les fenêtres construites en ogive.

Destruction du magasin de chaises y attenant, et le remplacer par une colonnade qui ferait suite à celle de la porte d'entrée.

Modification des deux fenêtres et de la porte de sacristie : les réédifier d'après le plan du presbytère dont elles détruisent l'harmonie et le gracieux aspect.

Pardonnez, chers lecteurs, mais nous ne pouvons terminer notre revue sans donner un souvenir à notre pauvre vieille ville qui est en danger de mort, car c'est le berceau de Bastia que vos ancêtres ont aimé et que vous chérissez.

Eh bien ! malgré vos sympathies, le danger est positif, tout ce qui est en voie d'exécution au Fango et à l'état de projet le révèle : ainsi on parle encore de créer une 3<sup>e</sup> traverse qui longera le couvent St-Joseph, l'hôpital militaire. L'utilité en est-elle bien démontrée, j'en doute, mais la spéculation la désire : aux capitalistes les plus intéressés dans la question à la résoudre. Cependant ils ne doivent pas perdre de vue que l'organisation administrative de Bastia perd de son importance.

Si la construction de cette nouvelle voie, nullement indispensable à la circulation, se réalise, que deviendra la vieille ville ; car il ne suffit pas de bâtir, il faut trouver des habitants qui ne viennent pas du continent français, mais qu'il faut attirer sérieusement, car l'élément italien est moins rare.  
Il est vrai que la rue Napoléon con-

serve son importance, le commerce y prospère ; mais le vieux Port agonise ; le Guadello réclame de grandes améliorations, surtout la salubrité ; le Pontetto supplie qu'on le sauve d'une ruine imminente d'autant plus pénible qu'elle se révèle chaque jour et que la construction de la Traverse n° 3 ne fera qu'activer ; alors ce sera un quartier positivement perdu, à moins qu'il ne se produise une grande augmentation parmi la population par suite de l'exploitation des voies ferrées.

Personne ne peut nier cet état de choses préjudiciable à un grand nombre d'entre nous.

Eh bien ! On pourrait y remédier : la création du marché couvert au vieux Port qui s'impose, serait un moyen ; mais il faudrait qu'un ingénieur créât une rue qui changeât totalement celle du Pontetto. Certes la spéculation y trouverait une source de bénéfices en établissant des logements salubres, appropriés aux familles des travailleurs dont la présence ferait surgir tous les commerces de détail si utiles aux petits ménages.

Ce quartier, il faut le dire en toute conscience, mérite plus l'attention de l'administration que la traverse n° 3 qui sourit aux propriétaires de terrains, aux constructeurs, mais qui pourrait ne pas donner des résultats aussi avantageux aux capitalistes, qui doivent redouter l'affluence des nouvelles constructions sur le même point.

Ch. DE MONDESERT,  
Conseiller municipal.

**L'Usine de Cardo**  
A MM. les Membres du Conseil d'Hygiène de l'arrondissement de Bastia.

Messieurs,  
Souffrez que je vous dise que la Compagnie de l'usine de Cardo est fâchée que votre premier acte, en vous constituant, ait été de donner du corps à la crainte exprimée que les gaz sulfureux de l'usine de Cardo ne nuisent à la santé des personnes et des animaux et aux champs, dans toute la contrée. Cette crainte que vous avez manifestée par le vœu que vous avez émis tendant à ce que ladite usine ne soit autorisée à rallumer ses feux que lorsqu'elle aura

créé une fabrique d'acide sulfurique pour y traiter ses gaz sulfureux, est-elle fondée? En admettant que la Compagnie ne le veuille pas, peut-on l'obliger à créer ladite fabrique?

Et d'abord, sans la moindre preuve à l'appui qui établisse que les gaz précités aient fait du mal à un chat, quand, au contraire, on s'accorde à reconnaître — et une enquête vous prouverait qu'on ne s'est porté que mieux de santé dans le village et dans l'usine pendant qu'elle fonctionnait. — pourquoi affirmer ce qu'il est difficile de prouver et ce que l'expérience et la science condamnent?

Un habitant de Cardo entendu a eu beau protester, au nom de la science, contre le rapport qui a jeté l'alarme en partant du sein du conseil municipal et en concluant avec une facilité effrayante qu'il fallait faire fermer ladite usine; M. G. Anderson, ingénieur anglais bien connu, a eu beau opposer à ce rapport son savoir et sa grande expérience; moi-même, faute de science chimique, qui est trop moderne pour être la mienne, j'ai eu beau opposer des tableaux dans lesquels je montrais Newcastle avec toutes ses fabriques sur les deux bords de la Tyne, Londres, laissant échapper plus de gaz sulfureux que n'en usent toutes les fabriques d'acide sulfurique de l'Angleterre, et où, statistique en main, on se porte mieux qu'à Paris pour la santé; j'ai eu beau montrer Roccamuta sur les flancs de l'Etna assainie par les grandes et nombreuses fabriques de soufre qu'on y voit, citer d'irréfusable autorité; rien n'a valu, on veut, et vous semblez vouloir, quand même, par votre vote, que les gaz sulfureux de l'usine de Cardo soient pernicieux. Dans ce cas on ne comprendrait pas que l'on puisse vivre et produire dans les pays où il y a des volcans qui travaillent. Que deviendraient les lois de la nature, de l'expansion et de la diffusion des gaz sur lesquels vous ne permettez de m'arrêter pour combattre votre vote? Les gaz sulfureux sont les désinfectants, les préservatifs par excellence; la preuve, c'est qu'on brûle du soufre dans les endroits malpropres et dans les maisons où pénètre l'épidémie, et la fumée sulfureuse alors est aspirée sans danger et avec profit au contraire pour les organes respiratoires lorsqu'elle est assez intense pour provoquer la toux; la preuve encore, c'est que le service de la santé, en cas de peste ou de choléra, pour désinfecter les lettres et les marchandises, ne fait autre chose que de les enfumer par le gaz sulfureux. Quel mal voulez-vous que cette fumée fasse lorsque vous ouvrez la fenêtre

et qu'elle prend immédiatement dans l'air une expansion autrement grande que la bulle de savon que l'enfant fait crever sous son souffle? Et maintenant, voyez d'ici les gaz sulfureux de l'usine de Cardo, conduits par un tuyau de 280 mètres de longueur, et s'échappant en plein air d'une cheminée haute de 8 mètres sur la montagne. Imaginez-vous quelle doit être leur expansion! J'aurais plus peur de la fumée d'un seul cigare dans la salle du théâtre que du gaz sulfureux de l'usine de Cardo qui ne peut pas même nuire à la propriété au-delà d'un rayon de 100 mètres autour de ladite cheminée, perdu comme il est dans l'air.

La densité du gaz acide sulfurique est de 2 et 23, disons comme le rapporteur, 2 fois et demie plus que l'air. Mais voilà pourquoi je m'explique, que ce qui doit en tomber plus loin en l'air que 100 mètres autour de la cheminée, et qu'au-delà de ce rayon les gaz sulfureux, si intenses qu'ils aient été, ont obéi à la loi de la diffusion et subi une expansion immense qui ne leur permet plus de causer le moindre dommage à la propriété. Voilà, ce me semble, ce que comprendra tout le monde, même la femme du village avec son simple bon sens.

J.-B. TOMI, Avocat.

(La fin à demain.)

### Ephémérides Corses

24 Mars 1569. — Alphonse d'Ornano, prêt à quitter la Corse pour le Continent français, ainsi qu'il en avait pris l'engagement par son traité de paix avec Gènes, apprend l'arrivée en Corse de Antoine Padoue de St-Florent, et le refus de la France d'intervenir dans les affaires corses.

Les galères qui ramenaient dans l'île l'ambassadeur Corse près la cour de France (Antoine Padoue de St-Florent) prirent à leur bord Alphonse.

### Votes de nos Députés

Scrutin sur l'amendement de M. Barodet, ainsi conçu :

\* La rétrogradation de classe et la révocation sont prononcées par le conseil départemental.

\* Dans ces deux cas, le fonctionnaire inculpé a le droit de comparaître devant le conseil pour se défendre ou se faire défendre, et obtenir, au préalable, communication des pièces du dossier.

Nombre des votants	490
Majorité absolue	246
Pour l'adoption	169
Contre	321

— Vous voyez, miss Nevil, disait Orso, quel pouvoir ont les vers du Dante, pour émouvoir ainsi une petite sauvagesse qui ne sait que son Pater.... Mais je me trompe; je me rappelle que Colomba est du métier. Tout enfant, elle s'essayait à faire des vers, et mon père n'écrivait qu'elle était la plus grande vocatrice de Pietranera et de deux lieues à la ronde.

Colomba jeta un coup d'œil suppliant à son frère. Miss Nevil avait oui parler des improvisatrices corses et mourait d'envie d'en entendre une. Aussi elle s'empressa de prier Colomba de lui donner un échantillon de son talent. Orso s'interposa alors, fort contrarié de s'être si bien rappelé les dispositions poétiques de sa sœur. Il eut beau jurer que rien n'était plus plat qu'une ballata corse, protester que réciter des vers corses après ceux du Dante, c'était trahir son pays, il ne fit qu'irriter le caprice de miss Nevil, et se vit obligé à la fin de dire à sa sœur : — Eh! bien improvise quelque chose, mais que cela soit court.

Colomba poussa un soupir, regarda attentivement pendant une minute le tapis de la table, puis les poutres du plafond; enfin, mettant la main sur ses yeux, comme ces oiseaux qui se rassurent et croient n'être point vus quand ils ne voient pas eux-mêmes, chanta, ou plutôt déclama d'une voix mal assurée la *serenada* qu'on va lire :

M. Gavini a voté pour.

Ont voté contre, MM. Arène, Gavini, M. Bartoli n'a pas pris part au vote.

### Le Champ de

Le Maire de la ville de Bastia a été formellement interdit de butte du champ de tir de ramasser les balles, sous peine de poursuites devant les tribunaux et dégradation au préjudice

### Gazette départementale

AJACCIO. — Dans la nuit du 13 au 14, un incendie a détruit la fabrique d'huile exploitée par MM. de Jouette. Leur maison a été préservée, mais ce n'est qu'à grand effort qu'on a pu éloigner du foyer quelques débris de carbone. Sans cette précaution, les ajacciens eût été réveillés brutalement par l'explosion dont les effets auraient été

FELICETO. — M. Paoli, desservant, est nommé desservant à Feliceto.

ANTISANTI. — Par suite de la destruction de trois jours a été ordonnée le fectoral.

AJACCIO. — M. l'abbé Galloni, curé de Pila-Canale, a été nommé secrétaire du Mgr de la Foata.

BOCOGNANO. — L'auteur de la justice continue ses recherches.

SPELONCATO. — Une rixe sanglante produite dimanche dernier; — elle a eu lieu sur notre place publique, — pour acteurs J. B. C. et P. A. Q. — pour spectateurs la dame du Tribunal de Calvi, qui les a entendus se battre et se faire défendre, et qui les connaît mieux que nous. — Nous ne pouvons plétement les motifs de cette dispute, mais la part des torts qui revient à chacun d'eux

LA JEUNE FILLE ET LA PALOMBE

« Dans la vallée, bien loin derrière le soleil n'y vient qu'une heure tardive, il y a dans la vallée une maison sombre et croit sur le seuil. — Portes, fenêtres, jours fermées. — Nulle fumée ne s'élève, — Mais à midi, lorsque vient le soleil, — et l'orpheline s'assoit sur le seuil. — Elle file et chante en chantant de tristesse; — mais nul autre chant au sien. — Un jour, un jour de printemps, la palombe se posa sur un arbre voisin, — le chant de la jeune fille. — Jeune fille, ne pleures pas seule — un cruel épervier te visseur; — fût-il aussi haut que les nuages, l'aurai bientôt abattu en terre, — Mais ta fille, qui me rendra mon frère, — mon frère, est ton frère, — et mes ailes me porteront à lui. »

(La suite à demain.)

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec M. Calman Lévy, éditeur.

us savons seulement, par la rumeur publique, que *baruffa* a été corsée... une véritable petite... de coups de pierre, de bâton, de couteau, de revolver.

us savons seulement, que deux pères de la, les héros de ce drame, n'avaient jamais eu à partir ensemble, mais qu'ils ont reçu chacun blessures heureusement et relativement peu

Justice a été d'avis qu'elles se cicatrissent promptement dans la maison d'arrêt de Calvi, dans les lieux, en ordonnant l'arrestation des

notre commune, l'une des plus importantes de la région, avait comme dans le temps une brigade de gendarmerie, nous n'aurions certainement pas à orer de pareilles scènes.

il nous soit permis, à propos de la brigade de gendarmerie, le rétablissement avait été sollicité, sur notre initiative, par les autorités administratives, judiciaires et militaires, de rappeler ici, que d'après des renseignements quasi officiels, la création de nouvelles brigades de gendarmerie serait ajournée, et de fonds.

ous le croyons sans peine, non sans regret.

JACCIO. — La ligue des patriotes a eu l'heureuse idée de faire un appel à la jeunesse ajaccienne pour l'organisation d'un orphelin.

Il compte déjà quarante adhérents environ.

I. Thomas Sari a bien voulu accepter la direction de cet orphelin.

### Bibliographie

ctionnaire universel illustré de la Géographie et des voyages, par Husard.

Je livre pourrait s'appeler les Merveilles du Maroc c'est une description succincte, mais comestée par de nombreuses et intéressantes gravures, curieuses géographiques, monumentales, historiques, artistiques et pittoresques de l'Univers en

Cette publication est destinée aux personnes très-nombreuses qui cherchent des lectures, instructives sans doute, mais aussi intéressantes, et où la science géographique laisse une large place aux aperçus pittoresques, à l'étude des mœurs et des costumes des différents peuples.

On trouvera pour la France et l'Alsace-Lorraine, dans les communes, avec leurs populations, des cartes pour chaque département; pour les autres pays, toutes les localités importantes seront l'objet d'une étude approfondie. Mais on néglige les notions géographiques qui n'ont qu'un intérêt médiocre. Les gravures qui commentent le texte sont petites, et très-nombreuses, et leur réunion formera l'alphabet des fermetés. — Nulle fumée ne s'élève, — Mais à midi, lorsque vient le soleil, — et l'orpheline s'assoit sur le seuil. — Elle file et chante en chantant de tristesse; — mais nul autre chant au sien. — Un jour, un jour de printemps, la palombe se posa sur un arbre voisin, — le chant de la jeune fille. — Jeune fille, ne pleures pas seule — un cruel épervier te visseur; — fût-il aussi haut que les nuages, l'aurai bientôt abattu en terre, — Mais ta fille, qui me rendra mon frère, — mon frère, est ton frère, — et mes ailes me porteront à lui. »

### Bulletin financier

Paris, le 20 mars 1884.

La situation de la place semble s'améliorer. Il y a de gros achats au comptant, dit-on, et sur cette indication, la spéculation en profite pour faire de la hausse. Combien de temps dureront ces dispositions des capitaux de l'épargne? on sait comme cette dernière est timide, c'est à la haute banque d'agir avec prudence, d'opérer franchement et sans détours. A ce prix la bourse pourra peut-être revoir des jours prospères.

De toutes nos grandes Institutions de Crédit c'est le Crédit Foncier qui a le plus largement

profité du mouvement de reprise, qui est manifesté aujourd'hui. Pour la journée l'action a gagné 40 francs au cours de 1245. Nous avions raison de prévenir les acheteurs de cette hausse; quelques-uns bien inspirés ont su en profiter pour s'assurer quelques titres. Avec les dispositions actuelles, il y a certitude d'une plus value encore très importante.

Sur les Obligations Foncières et Communales, l'épargne a manifesté de bonnes tendances et les cours des titres 1883 et 1879 se sont tenus aux prix de 345 et 447.

Le Crédit Industriel et Commercial a été très ferme à 675. Nous tenons qu'à ce prix il y a une large marge de bénéfices pour les acheteurs du moment.

Quoi qu'on fasse, le public ne revient pas de la mauvaise impression que lui a causée le rapport lu à l'Assemblée générale du Crédit Lyonnais.

Le Lyon a 1245, le Nord a 4705, le Midi a 1140.

### Le vol Bernacchi

M. Bernacchi, fabricant de pâtes alimentaires, rue de la Miséricorde, se trouve à Marseille depuis quelques jours.

Samedi soir, Mme Bernacchi avait fermé son magasin vers 7 heures et était rentrée chez elle. Elle habite au-dessus de son magasin. Elle était déjà couchée, lorsqu'elle se rappella qu'elle avait laissé un billet de banque de cent francs dans un tiroir. Cela l'inquiéta et elle se décida à aller le chercher.

Elle prit une lampe, descendit, ouvrit la porte du magasin qui donne sur le vestibule et elle ouvrit le tiroir où se trouvait le billet de cent francs, lorsque deux individus pénétrèrent dans le magasin. L'un d'eux s'avança vers Mme Bernacchi, et lui dit qu'elle n'eût aucune crainte, qu'ils n'en voulaient ni à sa vie ni à sa marchandise, mais qu'ils avaient besoin d'argent, et qu'elle eût à leur remettre tout ce qu'elle avait en magasin. Pendant ce temps le copain fermait la porte et se tenait en sentinelle.

Mme Bernacchi lui remit le billet de cent francs et deux pièces de cinq francs: c'était tout ce que contenait le tiroir, le reste avait été emporté à la maison. Cette remise ne satisfait pas l'individu qui exigea l'ouverture du coffre. Mme Bernacchi s'exécuta, et remit les clefs du coffre; mais il ne contenait rien. Sur ce les deux individus aidèrent Mme Bernacchi à fermer son magasin, attendirent qu'elle fut rentrée chez elle, et disparurent.

L'un d'eux, celui qui était entré le premier, avait une fausse barbe, le second cachait sa figure dans un cache-nez. Il n'était pas dix heures; en face le magasin Bernacchi se trouve le café du Lycée qui était rempli de consommateurs. Comme on voit, l'audace de ces malfaiteurs dépasse toutes les bornes.

### DERNIÈRES INFORMATIONS

(Service télégraphique spécial du Petit Bastiais)

#### M. Waddington

M. Waddington, notre ambassadeur à Londres, a demandé un congé pour faire un voyage à Madrid. M. Ferry l'a invité à ajourner ce voyage.

#### M. de Giers

M. de Giers va se rendre à Vienne.

### Les intérêts ruraux

M. Grévy a reçu M. de Roys, qui lui a soumis le projet d'un régime économique sauvegardant les intérêts ruraux.

### Les alliés

MM. Delsol et Tenaille-Saligny, sénateurs, membres de la commission relative aux aliénés, ont visité les établissements d'aliénés de Paris, accompagnés de M. Foville, inspecteur général.

### Le marquis de Tzeng

Les relations du marquis de Tzeng avec la presse de tous les pays vont provoquer son rappel.

### La prise d'Yorktown

Le président de la République des Etats-Unis, M. Arthur, a envoyé une lettre de remerciement au général Boulanger, qui a organisé à l'Hôtel continental un banquet commémoratif de la prise de Yorktown.

### Les socialistes

Les socialistes anglais habitant Paris préparent un meeting pour juger la politique de l'Angleterre au Soudan.

## Dépêches de Nuit

### Au Pirée

Des incidents graves se sont produits au Pirée, où une rixe a éclaté entre des marchands grecs et des matelots de la marine de guerre anglaise.

### Le ministère des postes

M. Cochery, souffrant toujours de la goutte, abandonnerait les postes et télégraphes. Parmi les noms avancés pour lui succéder, on cite M. Constans.

### Dans l'Hedjaz

Une garnison autrichienne est arrivée dans l'Hedjaz.

### Le général Ferri Pisani

M. le général Ferri-Pisani a été chargé de l'inspection générale de l'infanterie en 1884.

### L'assassin Campi

Hier, le jury de la Seine a condamné à mort l'Italien Campi, l'assassin de Mile Ducros.

### M<sup>me</sup> POGGI Veuve PAOLI

MARCHANDE DE MODES, à Bastia,

Boulevard du Palais N. 9.

A l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient de recevoir un splendide assortiment de nouveautés pour la saison d'hiver provenant des meilleurs fabricants de Paris.

Chapeaux de feutre noir, et couleurs, paille noir chapeaux pour dames confectionnés en tous genres on trouvera aussi un grand assortiment de fleurs plumes, agréments etc., et tous les articles de modes.

A DES PRIX TRÈS MODÈRES

### FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

N° 48.

## COLOMBA

V (Suite)

Quand la lecture fut terminée : — Que cela est beau ! s'écria-t-elle. Qui a fait cela, mon frère ?

Orso fut un peu déconcerté, et miss Lydia répondit en souriant que c'était un poète florentin mort depuis plusieurs siècles.

— Je te ferai lire le Dante, dit Orso, quand nous serons à Pietranera.

— Mon Dieu, que cela est beau ! répétait Colomba : et elle dit trois ou quatre tercets qu'elle avait retenus, d'abord à voix basse, puis, s'animant, elle les déclama tout haut avec plus d'expression que son frère n'en avait mis à les lire.

Miss Lydia très étonnée :

— Vous paraissez aimer beaucoup la poésie, dit-elle. Que je vous envie le bonheur que vous aurez à lire le Dante comme un livre nouveau !

# Le Petit Bastiais

cent. JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN cent. 5

**AU GOURMAND**  
MAISON FONDÉE EN 1822  
**L. GUITTON**  
DISTILLATEUR-CHIMISTE  
à Bastia (Corse)  
Marque de fabrique déposée

La maison Guitton a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient de mettre en vente des liqueurs surines à des prix excessivement modérés. Ces liqueurs fabriquées par lui-même avec le grand soin peuvent rivaliser avec les meilleures marques du continent.

La maison ne saurait trop recommander la nouvelle liqueur du grand-père Gambella inventée par L. Guitton, distillateur-chimiste, fabriquée avec des herbes aromatiques de la Corse.

Cette nouvelle liqueur est stomachique et digestive.

Toutes ces liqueurs sont au même prix : 2,75 le litre. La maison Guitton tient à la disposition du public aussi des sirops assortis garantis pur sucre et non au glucose, la maison tient essentiellement à cette remarque, vu que la vente des sirops au glucose constitue une fraude prévue par l'art. 423 du code pénal lorsque l'acheteur n'en est pas averti par le vendeur.

Tous les sirops sont au prix de 1,75 le litre.

Le sirop de pomme est à 1,25 le litre.

La maison Guitton vient de faire cette grande baisse de prix en raison de ses grandes relations commerciales qui lui permettent de se procurer les matières premières à très bon marché.

Les bouteilles vides sont reprises à raison de 0,25 centimes

**MAISON DE CONFIANCE Fondée en 1865**  
Prix fixe  
**PCE MATTEI FILS**  
17, Boulevard Paoli, sur la Traverse, Bastia

Grand assortiment de montres d'or, d'argent et en métal, pendules de cheminée, tableaux et revèils. — Grands choix de perutes, demi-perutes, pendants, broches, sautoirs, colliers, glittières, bagues, médaillons, etc., à des prix très réduits, en or, argent, doublés et deus. — Orfèvrerie argent et métal blanc 1<sup>er</sup> titre. — Articles d'écritures. — Réparations de montres pendules, revèils et bijoux, à des prix très réduits. — Achat des matières d'or et d'argent et des pierres fines. — Envoi franco à l'intérieur de toute commande au dessus de 20 fr.

**AVANT VOS REPAS**  
**BUVEZ DU BYDOF**  
**Bitter Russe**  
Apéritif reconstituant et fébrifuge

Ce qui constitue la supériorité du Bydof sur tous les amers et apéritifs connus, c'est qu'en outre de son goût exquis et de ses qualités apéritives, le BYDOF est un reconstituant énergique et qui a la propriété de stimuler les fonctions de l'estomac sans l'irriter.

Par son action bienfaisante sur tout l'organisme le BYDOF dissipe les humeurs et procure aussitôt qu'on l'a bu, une sensation de bien-être général.

Mélangé avec de l'eau de Seltz ou de l'eau naturelle, le BYDOF est l'apéritif le plus agréable et le meilleur pour l'assatté. Il est aussi apprécié mélangé avec du sirop ou du vermouth.

Agents généraux et seuls entrepreneurs pour toute la Corse, MM. P.V. BOURGEOIS et FILS à Bastia.

**AVIS**  
M. PREVOSTI, Faucien demeurant à Bastia, a l'honneur d'informer ses clients qu'il est agréé comme seul entrepreneur général dans l'arrondissement de Bastia, des Bières blanches de la grande Brasserie de la Maison Rougier, Bernard, Marseille.

**BIERES** Crèmeuses en bière et en fûts, exportation pour jusqu'au golfe de l'Adriatique, elle de Bologne, choucroute, bourg, Gasparini, Brasserie place Saint-Nicolas.

Un grand nombre de personnes s'adressent à la Société Financière, 18, rue de la Harpe, à Paris, soit pour demander d'accepter des dépôts, soit pour lui donner d'achat de ses titres à terme. Nous sommes priés de nos lecteurs que la Société Financière ne reçoit de dépôts et que ses titres ne sont pas au comptant. C'est un sèment financier, qui existe dix ans, ne se livre à aucune opération de spéculation pour courir des risques à ses actions. Le cours élevé de ses titres basé sur les dividendes qu'elle paie régulièrement depuis 1870 et qui n'ont jamais été au-dessous de 60 fr. par an. Ils ont été 70 fr. pour le dernier exercice et ils atteindront probablement cette année. Un revenu de huit pour cent justifie amplement le cours d'environ 1000 fr. à la cote officielle.

**Abonnement (Payable d'avance)**  
Un an, 20 fr. 6 mois 12 fr.  
50 cent. par trimestre.  
L'UNION POSTALE, 35 cent. 18 cent.  
Autres pays, le port en sus.  
On ne répond pas des manuscrits déposés.

**BULLETIN METEOROLOGIQUE D'HIER**  
Thermomètre, 758.  
Baromètre, extérieur 10 — intérieur 42 1/2.  
Direction du vent à 8 h. Sud — à 4 h. S-E.  
Force du vent à 8 h. faible — à 4 h. modéré.  
État du ciel, nuageux.  
Température à 8 h. + 14 — à 4 h. + 26.

**LIBRAIRIE OLLAGNIER**  
**CORSICA**  
De Ferdinand Garzonovius  
Traduction française par M. P. LUCCIANA  
3,50 — franco 3,80  
Publication de la Société des Sciences historiques et naturelles de la Corse.

**BASTIA**  
**LE DÉBARCADÈRE DE CHIAVARI**  
Le ministre des travaux publics a adressé à M. Emmanuel Arène la lettre suivante :  
Paris, le 18 mars 1884.

Mon cher collègue, vous avez bien voulu me signaler l'importance que vous attachez au prompt établissement d'un débarcadère à Chiavari. L'administration avait, comme vous le savez, accueilli cette demande et approuvé le projet présenté sous condition de la part du département de l'intérieur qui avait pour moitié à la dépense. Quant à l'Etat, il n'est pas encore parvenu au point de vue de l'acceptation de ce projet, et aussitôt que le dossier aura été transmis, je l'examinerai avec le plus vif désir de vous donner satisfaction si nos ressources le permettent.

Vous avez bien voulu me prier aussi d'annoncer s'il ne serait pas possible d'effectuer à des travaux de dragage, au point de vue de l'Etat, une somme de cent seize francs restant disponible sur l'allocation prévue au décret du 29 août 1863, et autorisée la construction dans ce quai Napoléon et de la jetée dite de la citadelle. Je crois devoir vous faire part, mon cher collègue, que le

9<sup>e</sup> ANNÉE, N° 1015. — MARDI, 25 MARS 1884  
Annonciation  
**Rédaction & Administration :**  
**Mathieu Ollagnier, Directeur**  
8, Boulevard du Palais, 8.  
Bureau spécial à Paris, 16, rue des Martyrs.

programme du décret de 1863 ne comportait aucun projet de loi de nature ; et d'autre part le projet de loi soumis aux Chambres le 29 juillet 1882, pour l'exécution des travaux complémentaires prévus à l'article 1<sup>er</sup> du décret de 1870, comporte une dépense de trois millions sept cent mille francs exclusivement affectée au prolongement de la jetée de la citadelle sur une longueur de 250 mètres et à la construction de murs de quais.

Dans cette situation, il ne nous paraît pas possible (et vous apprécierez, j'en ai l'assurance, les motifs qui nous ont dicté cette résolution) d'affecter la somme de cent seize mille francs restant disponible sur la dotation du décret de 1863, à une dépense qui n'a été prévue ni dans ce dernier décret, ni dans la loi de 1882, et qui n'a pas été demandée au cours des enquêtes ouvertes sur le projet actuellement soumis aux Chambres.

Croyez, mon cher collègue, à l'expression de mes sentiments bien dévoués.  
Le sous-secrétaire d'Etat,  
BAHAUT.

- 141<sup>e</sup> RÉGIMENT D'INFANTERIE**  
PLAGE SAINT-NICOLAS  
Programme du 25 Mars 1884, de 3 à 4 h.
- 1 Le Lorrain (Allegro) Leroux.
  - 2 Le Czar et le charpentier (ouv<sup>rs</sup>) Lottzing.
  - 3 Charmante (Mazurka) Mole.
  - 4 La Mascotte (fantaisie) Audras.
  - 5 Le Calife de Bagdad (ouv<sup>rs</sup>) Baillien.
  - 6 Folle pensée (Valse) Massévry.

**Inspection sanitaire du bétail**  
S'il a été de notre devoir de prévenir qu'une épidémie sévissait en Sardaigne sur l'espèce bovine et ovine, nous tenons aussi à rassurer complètement les propriétaires de notre département, dont le bétail représente une partie de leur fortune, ainsi que la population de notre ville au point de vue de l'alimentation journalière, en leur rappelant qu'il existe un service d'inspection sanitaire du bétail pour le port de Bastia. D'après un décret du président de la République, l'importation et le transit des animaux des espèces chevaline, bovine ovine, etc., ne peut avoir lieu, en Corse, après vérification de leur état sanitaire, que

Les annonces, réclames et insertions sont exclusivement reçues dans les bureaux des succursales de l'Agence Havas, seule chargée de la publicité, à Ajaccio, Cours Grandval, 3, à Bastia, Boulevard du Palais, 10, à Paris, chez MM. Audbourg et Co, Place de la Bourse, 10. — Faits divers, 4 fr. — Recl., 0,75 c. — Diverses, 0,30. — Jud., 0,25.

par les bureaux de douane d'Ajaccio, Bastia, Bonifacio.  
Le ministre de l'agriculture a nommé deux vétérinaires inspecteurs, chargés de ce service, ce sont M. Ottavi pour Ajaccio et M. de Ristori pour Bastia. Le peu d'importance du port de Bonifacio a fait nommer simplement un agent sanitaire.

**Ephémérides Corsea**  
25 Mars 1565. — Sampiero réunit une Consulte, où il fut résolu de former un Conseil de Gouvernement de douze membres, de remettre la Corse dans l'état où elle était à l'époque où les Français y dominaient et d'envoyer à la Cour de France un Ambassadeur pour lui demander d'intervenir dans les affaires de l'île.

**L'élection du canton de Vico**  
Le Ministre de l'Intérieur a envoyé au Conseil d'Etat son avis sur l'élection du conseiller général de Vico.

M. Waldeck-Rousseau demande que la proclamation de M. le chanoine Leca soit annulée, parce qu'il a, en réalité, une voix de moins que M. le comte Alfred Mulledo ; mais il conclut, en même temps, à une enquête avant la proclamation de ce dernier.  
C'est, très probablement, ce que décidera le Conseil d'Etat.

**à propos du 18 mars**  
A propos du 18 mars, l'anniversaire de la Commune, nous croyons intéressant de rappeler à nos lecteurs ce que sont devenus les principaux acteurs de cette sanglante tragédie.

**LES GÉNÉRAUX.**  
Bergeret, sauvé par Nadari, s'établit photographe à Jersey, fonda une banque à Londres et est aujourd'hui, croit-on, en Amérique.  
Criseret se réfugia à Genève, fut pendant quelque temps correspondant de journaux étrangers à Constantinople et habite aujourd'hui Paris. Il collabora au *Proletaire*.  
Dambrowski a été tué dans la rue du Temple par une balle de fédéré.  
Daval fut fusillé sur le plateau de Châtillon à côté d'une usine dont le propriétaire se nommait également Daval.  
Eudes, héritier de la popularité de Blanqui, habite Paris.  
La Cecilia est mort en exil.  
Lisbonne, qui n'était que colonel, habite toujours Paris.

**HOTEL D'EUROPE**  
Tenu par M. L. STEFANI  
4 Boulevard du Palais 4  
au-dessus des grands magasins Orezza  
BASTIA  
Chambres garnies, Table d'hôte, Tables particulières, Pension bourgeoise, Prix très-modérés.  
Cet Hôtel est fraîchement meublé et se recommande pour son bon confort.

**QUATRIÈME ANNÉE**  
**L'UNION VIVICOLE ET AGRICOLE**  
DES CHARENTES  
Journal littéraire, agricole, commercial et d'annonces  
Paraissant le Dimanche  
ABONNEMENTS : Un an 9 fr., Six mois 5 fr., Trois mois 3 fr., Europe, un an 13 fr., Amérique — 20 fr.  
**BUREAUX :** Imprimerie Roussac, 3, rue Tison d'Argence ANGOULÊME

**Vins Spiritueux Distillerie Bastiaise. — Entrepôt de tabacs et Spiritueux**  
Boulevard du Palais  
**L.-N. MATTEI BASTIA (Corse).**

SPIRITUEUX		Tabacs		Cigares		Cigarettes	
Marque	Fabrique	en feuilles	en paquets	en vrac	Cigares étrangers	Cigarettes	
3/6 de vin.	Kirsch sup.	Eau menthe.	Vermouthor.	Sauterne.	Virginie plus.	Maryland	Maryland
id. du nord	id. de la forêt	id. id. café.	id. Nully Pr.	Chablis	Kentucky	100 gram.	Levant
Cognac ord.	Vin. Pernod	Liqueurs ass.	id. id. 1/2 l.	Cassis blanc	Mason Conn.	Arab. 50 gr.	Virabe
id. super	id. Berger	id. fines ass.	id. Turin or.	Champagne	Turc cavale	Suisse 50 gr.	Suisse
id. fine cham.	id. ordinaire	id. Vrand.	id. Martini	(marques diverses)	Savonnette	Exportat. tre.	Exportat. tre.
id. extra.	Bitter ord.	Cacao/houva	id. id. extra	id. Moët.	levant	id. 2me.	Qualités de
id. Martel	id. super.	id. Gabelle	id. Settoni	id. Mousseux	Hongrois	Quillies de	Paris.
id. id. "	id. Saillaud.	Pirperm Get	id. Blanqui	Sillery	Plantador	Sedlesif.	Debris de la
id. id. "	id. Blanqui.	Liqueurs Bl.	Vin de Bord.	Vergensy	Prisures de la	Dabris de la	Regie.
id. id. "	id. Amara id.	Liquors Bl.	id. espagnols	Crement b.	Regie.	Regie.	Regie.
id. Etonneau	Amer Picon.	id. id. 1/2	Muscot Fran.	Grand Crem			
id. Guerin.	id. Indien.	The chinois.	id. Lunel	Les Moutelles			
Bham ord.	Birrh Violet.	Chartreuse G	id. id. 1/2	id. id. 1/2			
id. Guerin	Eau de vie	id. Garn vert	Muzetlala	Cyore.			
id. extra.	id. id. corse.	id. id. 1/2					
id. Missionq.	id. id. anisco	id. id. 1/2					
Kirsch. ord.	id. id. rose	id. id. 1/2					
id. Arouad.	id. id. amère	Baspall vral.					

**Tabacs, Cigares**  
du Pays et de l'Étranger

Wroblewski, qui est plusieurs fois millionnaire, est actuellement à Nice.  
Lullier vit à Marseille.

LES MEMBRES DE LA COMMUNE.

Vaillant fait de la propagande blanquiste.  
Arthur Arnold fait des romans-feuilletons qu'il signe Matthey.  
Jules Alix est malheureux à Paris.  
Ranc est aujourd'hui député.  
Félix Piat habite St-Gratien sous le nom de Giraut.  
Gambon est député de la Nièvre.  
Champy fait des conférences.  
Assi exerce son état en Nouvelle-Calédonie.  
Babick est souffleur au théâtre de Genève.  
Avrial est au chemin de fer de l'Etat.  
Mortier est courtier en vins en Angleterre.  
Protot vit pauvrement à Paris.  
Verdure est mort à Nouméa.  
Theisz est à Paris.  
Léo Meillet s'est retiré en Ecosse.  
Malon, rédacteur de l'*Intransigeant*.  
Dereure, cordonnier.  
Lefrançais comptable, anarchiste à Paris.  
Chardon travaille pour la société Pictet.  
Biliory a été tué en mai 1871.  
Frankel s'est réfugié en Hongrie.  
Martellet parle dans les réunions à Paris.  
Gérardin fait la représentation commerciale.  
Chalain est rédacteur du *Moniteur des syndicats ouvriers*.

J.-B. Clément est orateur des clubs.  
Paschal Grousset est à Londres.  
Oudet est correcteur à la *République Française*.  
Frédéric Courmet vit à Paris et se montre peu.  
Ostyn habite Paris.  
Vésinier est également à Paris.  
Seraillet s'est fixé à Londres.  
Rogard écrit dans les journaux socialistes.  
Sicard habite le Brésil.  
Louclas s'est réfugié à Londres.  
Longuet est rédacteur à la *Justice*.  
Arnold vit tranquille à Paris.  
Viard habite Paris.  
Trinquet est mort à Paris.  
Tridon est mort à Bruxelles.  
Jules Vallés rédige le *Cri du Peuple*.  
Urbain est mort.  
Demay est mort.  
Amoureux collabore au *Radical*.  
Clémence est employé à Lausanne.  
Jourde vit retiré.

LE COMITÉ CENTRAL.

Alavoine imprime le *Radical*.  
Boissou s'est fixé à Londres.  
Casimir Bouis est journaliste à Paris.  
Boursier est courtier en menuiserie.  
Chauvière vit à Paris.  
Lacord fait le courtage en librairie.  
Dardelles donne des leçons de piano.  
Matté habite Genève.  
Paul Pa est employé au chemin de fer de l'Etat.

LES PUBLICISTES.

MM. Rochefort, Lissagaray, Alphonse Humbert, Henry Maret, régissent des journaux à Paris.  
Un collaborateur du *Père Duchêne* est employé du Saint-Gothard.

Mission hydrographique

Ainsi que nous l'avons annoncé, la *Chimère* va commencer vers le milieu du mois prochain ses opérations dans les mers de Corse.

Sont désignés pour prendre part aux travaux de la mission, MM. Germain, ingénieur hydrographe de 1<sup>re</sup> classe, chef de la mission; Faré et Garnier, sous-ingénieurs; Gauthier et Cauvet, élèves hydrographes.

Le vol Bernacchi

La police a fait d'actives recherches pour arriver à la découverte des auteurs du vol Bernacchi. Deux individus ont été arrêtés et conduits chez Mme Bernacchi, qui n'a pas cru pouvoir affirmer que

c'étaient ceux qui s'étaient présentés chez elle samedi soir.

D'ailleurs Mme Bernacchi, dès qu'elle a connu les intentions des deux visiteurs nocturnes, a été fortement impressionnée, et n'a fait qu'obéir machinalement à leurs injonctions.

Au Nouveau Port

Le nommé Buselli, sujet italien, propriétaire du *Ristorante di notte*, au nouveau Port, s'étant pris de querelle avec sa femme, lui a tiré deux coups de revolver sans l'atteindre.

Buselli a pris la fuite immédiatement. Si nos souvenirs sont exacts, il n'y a pas longtemps qu'on s'est amusé à coups de couteau dans le même endroit.

Ce *Ristorante di notte* doit s'être placé sous la protection de quelque saint puissant, car il semble qu'on y fait un peu tout ce que l'on veut.

Brevet de capacité

La Commission d'instruction primaire chargée de procéder à l'examen des aspirants au brevet de capacité s'est réunie au collège Fesch le 17 mars dernier.

Sur 153 aspirants inscrits 53 ont été admis aux épreuves écrites.

L'Usine de Cardo

A MM. les Membres du Conseil d'hygiène de l'arrondissement de Bastia.

(Suite et fin.)

Mais si l'on devait s'effrayer avec raison des gaz acides sulfureux, comment pourrions-nous vivre avec l'oxyde de carbone qui est méphitique, destructif des organes, qui conduit avec la combustion au gaz acide carbonique délétère, asphyxiant, qui se dégage des charbons que nous brûlons, de la fermentation, de notre respiration même, etc., etc, comment ne se produit-il pas de ces gaz dans une ville où ils se dissipent tous dans l'air sans l'altérer mais en le bonifiant? C'est sur les chiens que l'on fait d'ordinaire les expériences, c'est pourquoi on appelle grotte du chien celle qui se trouve à 8 kilomètres Sud-Ouest de Naples et qui est tapissée au fond sur un mètre de hauteur de gaz acides carboniques qui s'exhalent du sol et qui font que lorsque un chien y est introduit il s'asphyxie instantanément, tandis que l'homme qui respire l'air qui domine ce gaz n'y ressent aucun mal.

On a confondu à Cardo ce qui a été le résultat d'un simple accident à savoir : les arbres d'oliviers qui ont perdu leurs feuilles et non leur fruit à la racine de la cheminée, près de l'usine, avec le résultat de l'action des gaz sulfureux dans le rayon de 100 mètres autour de la cheminée.

L'accident vient de ce que la colonne d'air, dans le tuyau de 288 mètres de long, y compris la cheminée, sur 50 centimètres carrés d'épaisseur, refroidit et refoule les fumées sulfureuses au fond dudit tuyau où l'action de l'acide sulfurique contenu dans ces gaz dévore la chaux des joints des pierres de ce tuyau d'où s'échappent alors les fumées intenses qui couvrent Cardo et exercent leur influence sur les feuilles des arbres voisins. M. Cunningham, qui est un chimiste de profession distingué, comprit le mal et en trouva immédiatement le remède. Il créa un foyer brûlant de 80 kilos de coke par 24 heures pour chauffer ladite colonne d'air et déterminer le tirage qui se produisit et qui limita à un rayon de

100 mètres autour de la cheminée le dommage causé à la propriété et payé par la compagnie. En conséquence celle-ci a rempli toutes ses obligations.

Parlons, pour terminer, de la diffusion du gaz.

L'expérience fait voir qu'une fois mélangés les gaz persistent indéfiniment dans leur état de mélange et que la diffusion entre deux gaz est d'autant plus prompte qu'ils diffèrent davantage de densité ou de poids. Voici les lois de la diffusion.

1. Les gaz, sans action chimique entr'eux, se mélangent rapidement aussitôt qu'ils sont en contact et leur mélange est uniforme et persistant;

2. Le mélange de deux gaz est d'autant plus rapide que la différence de leurs densités est plus grande.

Le gaz hydrogène pèse 14 fois moins que l'air; le gaz acide sulfurique pèse presque 2 et 1/2 de plus et le gaz acide carbonique pèse un 5e plus que l'air; vous voyez d'ici tous ces gaz en vertu desdites lois, indifféremment mélangés; mais non! vous ne pouvez ni les voir, ni les ressentir dans leur expansion qui les a dissipés dans l'air et qui ne justifie pas les craintes que votre vœu tend à faire naître et que nous voudrions voir dissiper dans votre prochaine réunion.

Le fait de diffusion et par conséquent d'inocuité est topique pour l'acide sulfurique à cause de sa grande densité, et aussi parce qu'il est le plus stable des composés de l'oxygène et du soufre, qu'il n'est décomposé ni par la chaleur, ni par l'électricité, et surtout qu'il n'a d'action sur l'oxygène et sur l'air à aucune température. Je n'invente rien, on peut lire ceci dans tous les livres de chimie.

En conclusion, on a avancé, au nom de la science, des énormités que le comité d'hygiène ne devrait pas mettre de l'amour-propre à ne pas reconnaître. Si, après tout, on veut se passer le caprice, car on ne pourrait le qualifier autrement, de faire fermer l'usine de Cardo après que les enquêtes et les formalités voulues par la loi ont été remplies, la ville n'a qu'à s'imposer et à indemniser la compagnie de grands capitaux qu'elle a dépensés courageusement pour doter notre pays d'une industrie nouvelle, car celle-ci a le droit et le devoir de ne pas se laisser ruiner par ceux qui inventent un fantôme pour effrayer tout le monde à Cardo et même à Bastia.

En attendant, veuillez, etc.

J.-B. TOMEL, Avocat.

M. le docteur Laurent Pietri, médecin de la Société française de bienfaisance au Caire, a obtenu une médaille d'or de première classe pour le dévouement exceptionnel dont il a fait preuve lors de l'épidémie cholérique de 1883.

Gazette départementale

AJACCIO. — La Commission départementale s'est réunie samedi à 2 heures.

VICO. — Le conseil municipal a élu M. Versini, maire de la commune.

AJACCIO. — Le comité d'organisation des courses d'amateurs qui auront lieu pour les fêtes de Pâques, vient de former son bureau comme il suit :

MM. Porri, Dominique, *Président*.  
de Jonette, René, *Vice-président*.  
de Trémontels, Joseph, idem  
Piazza, Joseph, *Secrétaire*.

Le nombre des amateurs qui prendront part aux courses s'élève à 36.

Le comité a décidé dans sa séance du 19 mars dernier que les personnes qui voudront prendre part aux courses seront obligées de se faire présenter à l'avenir par deux membres dudit comité.

CHIAVARI. — M. Siméon de Buochberg Henri, ancien élève de l'école d'agriculture de Montpellier, a été nommé régisseur des cultures au pénitencier de agricole de Chiavari.

VALLICA. — M. Trojani, vicaire d'Olmi-Cappella, est nommé desservant à Vallica.

AJACCIO. — M. Baldacci Antoine, agent de police, a obtenu une médaille d'argent de 2e classe. Déjà titulaire d'une mention honorable; s'est distingué de nouveau en travaillant à l'extinction de deux incendies et en arrêtant des chevaux emportés.

OLMI-CAPPELLA. — M. Luigi Jean-Etienne, garde-forestier communal, a obtenu une mention honorable pour le dévouement dont il a fait preuve dans un incendie le 21 janvier dernier.

L'affaire de Rogliano

Le tribunal correctionnel a au début de son audience d'hier rendu son jugement dans l'affaire de Rogliano.

M. le curé Sarocchi et son frère le vicaire ainsi que le sieur Mattei ont été relaxés des poursuites.

L'abbé Crisostomi, retenu comme coupable d'un double délit de port de revolver et de violences, a été condamné à trois mois de prison et 16 fr. d'amende.

Le sieur Pieri a été frappé d'une condamnation à quinze jours de prison pour violences.

Le jugement constate que les dépositions des témoins qui se sont produites à l'audience contre les frères Sarocchi, empreintes d'exagération et renfermant de nombreuses contradictions, ne sauraient servir de base à une condamnation.

Bourse de Paris

	22 Mars	24 Mars.
Rente 3 p. 0/0 . . . . .	75,75	75,90
— 3 p. 0/0 amortissable . . . . .	77,45	77,70
— 3 p. 0/0 . . . . .	76,80	76,85
— 4 p. 0/0 . . . . .	106,50	106,10
— 4 1/2 p. 0/0 . . . . .	106,60	106,80

Dépêches de Nuit

(Service télégraphique spécial du Petit Bastiais)

A l'Elysée

Les nouveaux académiciens, MM. Edmond About, Ferdinand de Lesseps et François Coppée ont été présentés ce matin à M. le président de la République, qui les a retenus à déjeuner.

L'indemnité chinoise

L'indemnité à demander à la Chine pour son intervention est en ce moment l'objet des délibérations du gouvernement français.

On nous assure que le chiffre que l'on exigera ne sera pas inférieur à cent cinquante millions de francs.

Elections législatives

Les électeurs de la 1<sup>re</sup> circonscription de Castres (Tarn), avaient à élire un député en remplacement de M. Frédéric Thomas, décédé.

M. Blairet, directeur de la *Dépêche*, candidat socialiste, s'est désisté en faveur de M. Ladevèze candidat ouvrier, qui a obtenu 1.004 voix.

M. Camille Dousset, qui a été choisi par le comité opportuniste, après le refus de M. Pereire, a obtenu 6.508 voix.

M. Léon Abrial, conseiller général, conservateur, 9.205 voix.  
M. Abrial est élu.

L'Union Républicaine

Le groupe de l'Union républicaine, s'est réuni pour entendre l'exposé de la situation budgétaire.

Elle a été faite par le président, M. Rouvier.

La Statue de Gambetta

On a exposé hier et aujourd'hui dans les ateliers de MM. Thiébaud frères, rue de Villiers, la statue de Gambetta, de Falguière, destinée à la ville de Cahors. Une foule énorme n'a cessé de visiter ces ateliers.

PRISE DE THAI-NGUYEN

La citadelle de Thai-Nguyen, vaillamment défendue par 4.000 Chinois, a été enlevée par le général Brière de l'Isle.

Nos pertes sont insignifiantes; celles des ennemis sont très importantes.

Le général Brière de l'Isle va prendre Lang-Son.

Nominations

M. Roth, ancien secrétaire d'état-major, est nommé à la perception de Santo-Pietro de Tenda.

M. Chavenonne, fondé de pouvoir de recette particulière, est nommé à la perception de Valle d'Alesani.

Mort de M. Mignet

M. Mignet, le doyen des membres de l'Académie française est mort.

Il était âgé de 89 ans.

LA JOURNÉE PARLEMENTAIRE

SÉNAT

Présidence de M. LE ROYER

Le président annonce le décès de M. le baron de Veauce, sénateur de l'Allier.

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi portant modification du tarif des douanes.

M. de Saint-Vallier critique certains articles.

M. Fournier parle dans le même sens. Le sénat décide que plusieurs articles seront renvoyés à la commission.

Première délibération sur le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, sur les ventes judiciaires d'immeubles. Après quelques observations présentées

par M. Marcel Barthe, rapporteur, la suite de la discussion est renvoyée à demain.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Présidence de M. Buisson

La séance est ouverte à 2 heures. M. Benazet, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de samedi qui est adopté.

M. Cunéo d'Ornano adresse une question au ministre de la justice au sujet des règles qui président à la publication des annonces judiciaires et légales.

L'orateur prétend que le décret de 1870 ayant aboli celui de 1852, et aucune loi n'étant intervenue depuis, on se trouve aujourd'hui sous le régime de la liberté absolue.

Par suite, il soutient que l'arrêté du préfet de la Seine désignant spécialement certains journaux pour recevoir les annonces judiciaires et légales, n'est pas valable.

M. Martin-Feuillée répond à M. Cunéo d'Ornano, et dit que l'arrêté du préfet de la Seine est légal.

L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation de M. de Lanessan sur les affaires de Madagascar.

M. de Lanessan remercie le gouvernement d'avoir fait publier dans le courant de la semaine dernière un livre jaune sur cette question. Il contient tous les renseignements nécessaires, mais il a besoin d'être complété par une déclaration ministérielle, et c'est pourquoi il a maintenu son interpellation. Le pays a le droit de savoir quelle politique le cabinet compte suivre pour obliger les hovas à se soumettre aux volontés et à respecter les droits de la France.

Il dit que la conquête est impossible et qu'on ne peut qu'en arriver à un arbitrage pour déterminer les droits de propriété et les indemnités à payer. M. le comte de Mun intervient dans la discussion et demande l'extension de notre prépondérance coloniale pour la gloire du drapeau français. M. Alype dit que l'on doit se borner seulement à coloniser les côtes, car cela est indispensable aux transactions commerciales et aux opérations maritimes.

La suite de la discussion est renvoyée à mercredi.

Les obligations de la Cie générale Transatlantique ne sont pas seulement recherchées comme placement nouveau; elles donnent lieu également à de nombreuses opérations d'arbitrage contre des valeurs déjà classées, mais donnant un revenu moins élevé et offrant moins de garanties.

L'activité du marché de la Bourse l'Indique. On traite actuellement entre 460 et 462 francs. La hausse est encore à prévoir, par suite de la mise en chantier de quatre grands paquebots de 150 mètres de longueur, qui viendront augmenter le gage des obligataires. Ces paquebots sont la *Champagne*, la *Bourgogne*, la *Touraine* et la *Flandre*. Deux se construisent aux ateliers si renommés des Forges et chantiers de la Méditerranée, et deux aux ateliers de Penhoët, St-Nazaire, qui sont la propriété de la Cie Transatlantique.

# Le Petit Bastiais

5 cent. JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN cent. 5

Abonnement (Payable d'avance)

CORSE . . . . . Un an, 20 fr. 6 mois 12 »  
CONTINENT FRANÇ., ALGÈRES, 22 » 13.50  
PAYS DE L'UNION POSTALE, 35 » 18 »  
Autres pays, le port en sus.  
On ne répond pas des manuscrits déposés.

9<sup>e</sup> ANNÉE, N° 1015. — MERCREDI, 26 MARS 1884  
Saint Théodore, évêque.

Rédaction & Administration :  
Matthieu Ollagnier, Directeur  
8, Boulevard du Palais, 8.  
Bureau spécial à Paris, 16, rue des Martyrs.

Les annonces, réclames et insertions sont exclusivement reçues dans les bureaux des succursales de l'Agence Havas, seule chargée de la publicité à Ajaccio, Cours Grandval, 2, à Bastia, Boulevard du Palais, 40, à Paris, chez M. Audoubert & Co, Place de la Bourse, 40. — Faits divers, 1 fr. — Récl., 0,75 c. — Diverses, 0,30. — Jud. 0,35

### GUERISON CERTAINE et RADICALE

de toutes les affections de la PEAU. dartres, eczémas, psoriasis, acné, etc., même des PLAIES et ULCÈRES VARIQUEUX, considérés comme incurables par les plus célèbres médecins. — Le traitement n'exige aucun régime particulier il ne dérange nullement du travail, il peut être suivi partout, même en voyage; il est à la portée de plus petites bourses et dès le deuxième jour il produit une amélioration très-sensible.

S'adresser à M. LENORMAND, médecin-pharmacien à Tournand (Seine-et-Marne). — Consultations gratuites par correspondance.

### HOTEL D'EUROPE

Tenu par M. L. STEFANI  
4 Boulevard du Palais 4  
au-dessus des grands magasins Oréaga BASTIA

Chambres garnies, Table d'hôte, Tables particulières, Pension bourgeoise. Prix très-modérés.  
Cet Hôtel est fraîchement meublé et se recommande pour son bon confort.

### AVIS

M. PREVOSTI, Faustin, négociant demeurant à Bastia rue Napoléon, a l'honneur d'informer Messieurs les Cafetiers qu'il vient d'être agréé comme seul entrepositaire général dans l'arrondissement de Bastia, des Bières blanches et brunes de la grande Brasserie Phocéenne, Maison Rougier, Bernard, et Cie, Marseille.

BIÈRES Crèmeuses en bouteilles et en fûts, exportation pour l'Italie jusqu'au golfe de l'Adriatique, Mortelle de Bologne, choucroute de Strasbourg, Gasparini, Brasseur Bastia, place Saint-Nicolas.

### DU GOURMAND

MAISON FONDÉE EN 1823  
L. GUITTON  
DISTILLATEUR-CHIMISTE à Bastia (Corse)  
Marque de fabrique déposée

La maison Guillon a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient de mettre en vente des liqueurs surfinées à des prix excessivement modérés. Ces liqueurs fabriquées par lui-même avec le grand soin peuvent rivaliser avec les meilleures marques du continent.

La maison ne saurait trop recommander la nouvelle liqueur du grand patriote Gambetta inventée par L. Guillon, distillateur-chimiste, fabrique avec des herbes aromatiques de la Corse.

Cette nouvelle liqueur est stomacique et digestive.

Toutes ces liqueurs sont au même prix : 2,75 le litre. La maison Guillon tient à la disposition du public aussi des sirops assortis garantis pur sucre et non au glucose, la maison tient essentiellement à cette remarque, vu que la vente des sirops glucosés constitue une fraude prévue par l'art. 423 du code pénal lorsque l'acheteur n'en est pas averti par le vendeur.

Tous les sirops sont au prix de 1,75 le litre.

Le sirop de gomme est à 1 25 le litre.

La maison Guillon vient de faire cette grande baisse de prix en raison de ses grandes relations commerciales qui lui permettent de se procurer les matières premières à très bon marché.

Les bouteilles vides sont reprises à raison de 0,25 centimes.

Imprimerie Librairie Ollagnier.  
L'un des rédacteurs, gerant.  
MATTHIEU OLLAGNIER.

### AVANT VOS REPAS

## BUVEZ DU BYDOF

### Bitter Russe

#### Apéritif reconstituant et fébrifuge

Ce qui constitue la supériorité du BYDOF sur tous les amers et apéritifs connus, c'est qu'en outre de son goût exquis et de ses qualités apéritives, le BYDOF est un reconstituant énergique et qui a la propriété de stimuler les fonctions de l'estomac sans l'irriter.

Par son action bienfaisante sur tout l'organisme le BYDOF dissipe les humeurs et procure aussitôt qu'on l'a bu, une sensation de bien-être général.

Mélangé avec de l'eau de Seltz ou de l'eau naturelle, le BYDOF est l'apéritif le plus agréable et le meilleur pour l'estomac. Il est aussi apprécié mélangé avec du sirop ou du vermouth.

Agents généraux et seuls entrepositaires pour toute la Corse, M. W. P. V. BOURGEOIS ET FILS à Bastia.

### Avis

M. STAGNARA, rue des Terrasses, prévient sa clientèle que, vient de recevoir un grand assortiment de tabacs et cigares de la Régie italienne qu'il vend au même prix qu'en Italie.

Excellente qualité de tabacs fin pour la pipe à 1 fr. 25 la livre.

Seul dépositaire, se méfier des contrefaçons.

### LE COMPTOIR FRANÇAIS DE L'ÉPARGNE

117 Rue St-Lazare Paris  
qui depuis quatre années s'occupe spécialement de la vente à termes des Valeurs Françaises à lots, demande des courtiers munis de bonnes références. Ecrire au secrétaire général.

### A VENDRE

charrette anglaise à quatre roues se couvrant à volonté.

S'adresser au bureau du journal.

### Vers à Soie

Les éducateurs de voie à soie sont prévenus qu'à dater du quinze avril prochain on vendra de la feuille de mûrier à la ferme de Valandelle près St-Pancrace de Casinca.

### Vins Spiritueux Distillerie Bastiaise. — Entrepôt de tabacs et Spiritueux

Boulevard du Palais

## L.-N. MATTEI (BASTIA Corse).

Tabacs, Cigares du Pays et Havane

SPIRITUEUX				Tabacs en feuilles		Tabacs en paquets		Tabacs en vrac		Cigares		Cigarettes		Tabac à priser	
3/6 de vin.	Kirsch sup.	Eau menthe.	Vermouth.	Sauterne	Virginie plus.	Maryland	Maryland	Extra-fins	Trabucos or.	De dames	tre qualité				
id. de nord.	id. de la forêt	id. id. café.	id. Noilly Pr.	Chablis	Cassis blanc	Kentucky	Levant	Brands de	id d'Alexon	Java	2e id.				
Cognac ord.	Vts. Pernod	Liqueurs ass.	id. id. 1/2 l.	Champagne	Mason Conn.	Arabe 50 gr.	Suisse	rees	Utrecht	Sultanes	tre qualité				
id. super	id. Berger	id. fines ass.	id. Turin or.	(marques	Tour cavalle	Suisse 50 gr.	Exportat. tre	Facon ajac.	Sintracos	Virginie ver.	à priser				
id. fine cham	id. ordinaire	id. finand.	id. Mart ni	diverses)	Savonnette	Exportat. tre	2me.	Ilavanegran.	Malskoff	id. blanches	de la Regie				
id. extra.	Bitter ord.	Cacao/Chouva	id. id. extra	levant	Hongrois	id. 2me.	Qualités de	Cabinet	Flor fina	Ordre jaunes					
id. Martel	id. Suifer	id. Gabello	id. Sattoni	Sillery	Piantdor	Quailles de	Paris.	Ordinaire	Elixirista fu-	id. rosee					
id. id.	id. Sullaad.	Piperim Get	Sropassort	id. Mousseur	Brisesores dela	Paris.	Sedleaff	Bouts de ne-	mur	id 40 cigar.	Illustrées				
id. id.	id. Blanqui.	Vinette MB	id. Blanqui	id. Cremant d.	Regie.	Paris.	Debris de la	gre	Croux vena	id 40 cigar.	Cigarettes				
id. id.	Airara id.	Liqueurs ill.	Vins de Bord.	id rose		Paris.	Regie.	Tordus ord.	Super b	id 40 cigar.	Cigarettes				
id. Etonneau	Amer Picon.	id. fines id.	id. espagnols	Grand Crem		Paris.		id. fins	Teresita	id 40 cigar.	Cigarettes				
id. Guetto.	id. Indien.	id. id. id.	id. Malaga	Les Bouteilles		Paris.		Longs (fen-	ppresenta-	id 40 cigar.	Cigarettes				
id. Bbuns ord.	Birrh Violet.	id. Garn vert	Madère	de 20 centimes		Paris.		taisie)	cion	id 40 cigar.	Cigarettes				
id. Goo-in	Eau de vie	id. id. id.	Muscet Fron.			Paris.			El Colombate	id 40 cigar.	Cigarettes				
id. extra.	id. id. corse.	id. id. id.	id. Lunel			Paris.			dels Havane	id 40 cigar.	Cigarettes				
id. Martiniq.	id. id. rosee	id. id. id.	Mharsala			Paris.									
Kirsch. ord.	id. id. anéro.	id. id. id.	Cypre.			Paris.									
id. Arnaud.	id. id. anéro.	id. id. id.				Paris.									

### BULLETIN METEOROLOGIQUE D'HIER

Barometre, 758.  
Thermometre, extérieur 10 — intérieur 12 1/2.  
Direction du vent à 8 h. Sud — à 4 h. S-E.  
Intensité à 8 h. faible — à 4 h. modéré.  
Etat du ciel, nuageux.  
Etat de la mer, belle.  
Hauteur des eaux à 8 h. + 0,41 — à 4 h. + 0,26.

### A LA LIBRAIRIE OLLAGNIER

et dans les dépôts du PETIT BASTIAIS

## GÉOGRAPHIE DE LA CORSE

Par M. Mancini  
Professeur au Lycée de Toulon

Cartonné, une carte de l'île, 1 fr.

## BASTIA

### RÉCAPITULONS!

Et en abrégant, s'il vous plaît !

Un vol est commis dans l'église Saint-Roch. Résultat des poursuites : zéro.

Un coffre-fort est enlevé dans le magasin Mattei. Résultat des poursuites : zéro.

On tente de forcer la porte du receveur municipal. Résultat des poursuites : zéro.

On s'empare des clefs de M. Cagnazzoli déposées dans sa chambre à coucher. Résultat des poursuites : zéro.

On vole 300 francs à M. le curé de St-Jean. Résultat des poursuites : zéro.

On tente d'entrer chez M. le notaire Seatelli, histoire de le débarrasser de 55.000 francs et autres valeurs qui se trouvaient dans son coffre. Résultat des poursuites : zéro.

On dévalise en plein jour un malheureux, aux *Scale di Sarrone*. Résultat des poursuites : zéro.

On pénètre chez Mme Bernacchi, et on l'invite poliment à ouvrir ses tiroirs et son coffre. Résultat probable des poursuites : zéro.

Puisque les chenapans s'arrogent le droit de prélever ainsi des impôts sur toute une population, nous demandons si les honnêtes gens n'ont pas le droit de s'armer. Nous demandons, si quand

les voleurs jouissent de l'impunité la plus complète, on poursuivra le citoyen paisible qui rentre, de son cercle, le soir, un revolver dans sa poche; si l'on poursuivra celui qui voulant faire respirer à sa famille l'air de la campagne, prendra ses précautions contre des mendiants qui vous offrent une carte forcée (se rappeler l'histoire de la Cardinca).

Il est temps de prendre un parti, car les choses prennent une tournure telle que tous les coquins des pays d'alentour et d'outre-mer vont se donner rendez-vous dans notre bonne ville où les Cartouches et les Mandrins opèrent avec une si agréable liberté.

### Ephémérides Corcises

25 Mars 1639. — On trouve à l'Ufficio de' Banchi di Roma un testament du connétable Don Philippe Colonna Prince de Palliano, par lequel ce patricien appelle à lui succéder les Colonna de Sicile, de Naples et de Corse au choix des derniers de ses descendants de Rome.

Cambinggi qui se préoccupe beaucoup de l'ancienneté des familles Corcises, en infère l'immémoriale noblesse des Colonna.

### NOS GENDARMES

Nous nous empressons de publier les trois ordres du jour du colonel commandant la légion de la Corse. C'est le meilleur éloge que l'on puisse faire des braves militaires qui apportent, dans la poursuite des criminels, le plus grand courage en même temps que la plus complète abnégation.

Après de nombreuses recherches, après plusieurs embuscades consécutives et grâce à une entente préalable, dont je ne saurais trop recommander l'exemple, entre les brigades de Calacuccia et de Corte, les bandits Alfonsi viennent d'être arrêtés au nombre de trois, dans les gorges du Tavignano.

Le personnel tout entier de ces deux brigades a certainement déployé beaucoup de zèle et d'activité; mais je veux donner un témoignage particulier de ma satisfaction au maréchal des logis Labrot, dont l'initiative a amené les résultats obtenus, ainsi qu'aux gendarmes Vecchioni, Giuseppe et Santucci, de la résidence de Calacuccia, qui ont apporté à leur chef de brigade, dans cette circonstance, un concours plein de dévouement.

Le brigadier Rognoni (François-Marie), commandant la brigade de Saint-André-de-Bozzio, ayant obtenu des renseignements sérieux sur le refuge d'un bandit, accompagné des gendarmes Giudicelli (Jacques) et Braconi (François-Antoine), avec l'autorisation de son capitaine, Zolana, pour se concerter avec le chef de cette brigade dans la circonscription auquel il fallait opérer.

Par une suite de circonstances inévitables et après deux jours et deux nuits de marche et d'embuscades, le nommé Guglielmi, criminel très redouté dans le canton de Venaco, a pu être arrêté à une heure du matin, dans une cabane, où il s'était réfugié, sans qu'il ait pu se servir du fusil chargé et armé qu'il avait sous la main. Le brigadier Rognoni, les gendarmes Giudicelli et Braconi, ont déployé dans cette circonstance un zèle et un dévouement auxquels je suis heureux d'applaudir, en même temps que je félicite le brigadier Quilici Jean-François, de la brigade de Zolana, du concours empressé et énergique qu'il a prêté à son collègue.

Le brigadier Tautelle Louis-Félix, de la brigade de Belgodere, a fait preuve de beaucoup de zèle, de dévouement et d'énergie, dans l'arrestation qui vient d'être opérée du nommé Guerin, placé sous mandat d'arrêt, pour tentative de meurtre, depuis le 20 juin dernier.

Nous n'oublierions pas que cette arrestation a été assurée par le concours des brigades de Belgodere, d'Olmi-Cappella et de Muro, à la suite de plusieurs embuscades, dirigées par le commandant d'arrondissement lui-même; mais le chef de légion doit un témoignage particulier de sa satisfaction au brigadier Tautelle, qui, le premier, a atteint le criminel dans sa fuite, roulant avec lui, dans un ravin, où il reçut plusieurs contusions, après avoir déjà fait, il y a quelque temps, en le poursuivant, une chute qui nécessita son séjour à l'hôpital de Bastia pendant un mois.

### Votes de nos Députés

Scrutin sur le premier amendement de Mgr Freppeil à l'article 42 de la proposition de loi relative à l'organisation et au traitement des instituteurs, portant adjonction au conseil départemental d'un ecclésiastique délégué par l'évêque diocésain.

Nombre des votants.	501
Majorité absolue.	251
Pour l'adoption.	92
Contre.	409

La Chambre des Députés n'a pas adopté.

M. Gavini a voté pour.

N'ont pas pris part au vote, MM. Arène, Bartoli, Graziani, Peraldi.

Scrutin sur le deuxième amendement de Mgr

Freppel portant adjonction au conseil départemental, d'un membre nommé par les instituteurs et institutrices libres dans chaque circonscription d'inspection primaire, lequel membre pourra être pris en dehors du personnel enseignant.

Nombre des votants. . . 472  
Majorité absolue. . . 237  
Pour l'adoption. . . 120  
Contre. . . 352

La Chambre des députés n'a pas adopté.  
M. Gavini a voté pour.  
M. Graziani a voté contre.  
MM. Arène, Bartoli, Peraldi n'ont pas pris part au vote.

### A propos de Lanternes

M. le directeur de l'Usine à gaz nous prie de reproduire la lettre suivante qu'il a adressée à M. le Maire.

Bastia, 24 mars 1884.

Monsieur le Maire,  
Dans la nuit du 11 au 12 du courant à 9 heures et demie du soir, un homme a été vu brisant avec une pierre les quatre carreaux de la lanterne n. 2 sur la traverse, au coin droit de la nouvelle maison Nardini, en face de l'hôtel Cagninacci. La police en a été informée et connaît le coupable.

Dans la nuit du 22 au 23, c'est à la citadelle que la lanterne n. 184 a eu un carreau brisé par un coup de pierre de forte dimension trouvée par notre allumeur dans cette même lanterne.

Dans la nuit du 23 au 24 le même allumeur a trouvé deux lanternes, les n. 189 et 192, avec 3 carreaux brisés. M. le capitaine Camagna s'est réveillé dans la nuit au bruit des dits carreaux volés en éclats, il a même déclaré qu'il a ouvert sa fenêtre sans pouvoir reconnaître le coupable.

Inutile de dire que ma compagnie doit aux termes de l'article 63 du cahier des charges demander compte de ce dommage à la ville qui a à s'imputer de n'avoir pas une police assez vigilante ou impuissante.

Je n'en dirai pas davantage. Nous avons négligé plusieurs fois de dénoncer de semblables faits malheureusement trop fréquents et d'en demander réparation, mais il nous est impossible de les tolérer davantage. Il est à supposer que si l'on punit sévèrement les malfaiteurs quand on a le bonheur de les surprendre, on prévendra le retour de pareils méfaits.

J'ai l'honneur d'être, etc.  
Le Directeur de l'usine à gaz,  
D.-M. ANDERSON.

### Enseignement du dessin

Le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts a pris l'arrêté suivant :

Article premier. — Il est institué une session normale qui aura lieu, à Paris, du 14 au 19 avril prochain inclusivement, afin de préparer les candidats à subir les examens pour l'obtention des certificats d'aptitude à l'Enseignement du dessin dans les établissements universitaires.

Article 2. — Pourront être autorisés à assister à cette session :

1. Les professeurs de dessin des lycées, collèges et écoles spéciales de Beaux-Arts ou de dessin situés dans les départements;
2. Les professeurs de dessin des écoles normales, à la condition expresse toutefois qu'ils auront pris part à la session créée spécialement pour eux;
3. Les personnes, domiciliées dans les départements, qui, bien que n'étant attachées à aucun des établissements visés ci-dessus, se destinent à l'Enseignement.

Article 3. — Le programme de la session normale est arrêté comme suit :

Lundi, 14 avril. — Conférence sur la méthode du relevé géométral;

Exercice de dessin géométral.

Mardi, 15 avril. — Conférence sur la perspective;

Exercice de perspective.

Mercredi, 16 avril. — Conférence sur les fragments d'architecture que les candidats sont appelés à dessiner et à reconnaître;

Exercice de dessin d'après les modèles étudiés dans la conférence précédente.

Jeudi, 17 avril. — Exercice de dessin d'après un fragment d'architecture.

Vendredi, 18 avril. — Exercice de dessin d'après le modèle vivant (figure entière).

Samedi, 19 avril. — Exercice de dessin d'après le modèle vivant (tête).

Article 4. — Les candidats à la session normale devront faire parvenir au Ministère, avant le 31 mars (terme de rigueur) et par l'intermédiaire des inspecteurs d'Académie : 1. Une demande à laquelle sera joint un certificat de l'Inspecteur du dessin de la région, constatant qu'ils peuvent suivre utilement les conférences; 2. Un dessin d'imitation d'après le relief, et un dessin géométrique, certifié exécutés par eux.

Article 5. — Les candidats admis recevront une

indemnité de six francs par jour, pendant la durée de la session; leurs frais de voyage, en deuxième classe, leur seront en outre remboursés.

Article 6. — Les directeurs de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire, et le directeur des Beaux-Arts sont, chacun en ce qui le concerne, chargés d'assurer l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 29 février 1884.

### Gazette départementale

AJACCIO. — M<sup>me</sup> Agar qui était attendue par le dernier paquebot d'Afrique n'est pas arrivée à cause du mauvais temps.

La Ville de Bone a éprouvé un retard de 48 heures. La première représentation de la grande tragédie n'est fixée au dimanche, 30.

CORTE. — Le comité de remonte procédait hier à ses opérations, sur la place. Le vétérinaire, M. Cavalin, examinait un mulet, lorsque celui-ci lui décocha un coup de pied qui l'atteignit près de la tempe et produisit une assez grande blessure d'où le sang jaillit en abondance.

MM. le capitaine Laforge, le lieutenant Limousis et plusieurs habitants qui se trouvaient là, s'empresèrent autour de M. Cavalin et lui donnèrent les premiers soins. M. Cavalin put se rendre à pied à l'hôtel où MM. les docteurs Grimaldi et Zuccarelli ont procédé au pansement, et ont constaté que la blessure était sans gravité et n'amènerait aucune complication.

AJACCIO. — Dimanche, vers deux heures de l'après-midi, un incident des plus graves s'est produit au café Roi-Jérôme, au sujet de la formation du comité d'organisation des courses d'amateurs pour les fêtes de Pâques. Le sieur Lazari François, forgeron, qui avait été exclu comme membre dudit comité, s'est porté à des violences et à des voies de fait contre M. Porri, Dominique, président du comité.

M. Porri a reçu trois blessures graves à la tête. L'auteur de cet attentat a pris la fuite. Toute la population a été indignée de l'acte inqualifiable commis par Lazari.

MACINAGGIO. — Depuis le 1er mars le bateau de la Cie Transatlantique stoppe le samedi à 1 h. 1/2

à trois encablures devant Macinaggio. Le bateau à vapeur la Felicie qui fait régulièrement les traversées de Bastia à Macinaggio va à ses devants et embarque à son bord les voyageurs pour Marseille.

Après le départ du bateau, l'obligeant capitaine Tulli, du vapeur la Felicie, promène les amateurs durant une heure ou deux tout le long de la côte et leur permet de passer ainsi la journée du samedi on ne peut plus agréablement.

Dans le courant du mois de mai, grande promenade jusqu'à la Giraglia.

AJACCIO. — M. le vice-recteur Dupuy s'est rendu sur le continent.

Son absence ne durera que quelques jours.

### M. Mignet

M. Mignet dont le télégraphe annonçait hier la mort, était né à Aix en 1795

Il se lia avec M. Thiers, à l'école de droit; leur amitié ne s'est jamais démentie depuis cette époque. quoiqu'ils aient suivi des directions différentes. M. Thiers en effet poursuivit dans la politique la brillante carrière que chacun connaît. M. Mignet resta fidèle au culte des lettres et de l'histoire.

Il a pris place au premier rang parmi les écrivains et les historiens qui ont illustré notre pays.

### Cour d'Appel de Bastia CHAMBRE CIVILE.

Affaires classées pour les audiences des 31 mars et 1er Avril 1884.

A Conclure	
Paoli,	c. Paoli.
Dasso,	c. Antonioli.
Bastianesi,	c. Ferrucci.
A Plaider :	
Stefanini,	c. Stefanini.
Bettolacce,	c. Saladini.
Ciancioni,	c. Nicolai.
Franceschi, Montalti	c. de Vidau.
Fantauzzi,	c. Gigante.
Rocasserra,	c. Lertora.
Alessandrini,	c. Caratini.

### Bulletin financier

Paris, le 21 mars 1884.

La disposition de la bourse est légèrement moins satisfaisante, le recul de la cote est très sensible. La spéculation à la hausse doit provisoirement attendre que les réalisations soient terminées.

La cote des valeurs est assez calme. La Banque de France est faible à 5400. Le bilan nous donne une augmentation de 2,985,000 francs dans l'encaisse or, de 2,591,000 francs dans l'encaisse argent. Le portefeuille a diminué de 69,022,000 fr. et celui des avances de 2,199,000 francs.

La Banque de Paris, très-ferme a été demandée à 865.

On a inscrit 4243 sur le Crédit Foncier. Le dernier bilan arrêté le 29 Février accuse une augmentation très importante des bénéfices. Aux cours actuels et pour un dividende de 60 francs qui tend à augmenter l'action du Crédit Foncier est des plus avantageuses.

Les Obligations à Lots donnent lieu au comptant à un mouvement d'affaires très animé, les capitaux qui se destinent aux obligations à lots ne peuvent trouver à s'employer mieux que sur les Obligations Foncières et Communales des emprunts de 1870 et 1880.

La Cie Transatlantique cherche à placer un stock d'Obligations, le public n'y mord pas, heureusement pour lui, car on évite d'expliquer l'usage qu'on veut faire de l'argent ramassé.

Bonne tendance des chemins.  
L'Orléans à 4330, le Nord à 4700, le Midi à 1150.

mettait, en sorte qu'ils ne convenaient plus à la définition connue des compositions poétiques : « De petites lignes, d'inégale longueur, avec une marge de chaque côté. » Il y avait bien encore quelques observations à faire sur l'orthographe un peu capricieuse de mademoiselle Colomba, qui, plus d'une fois, fit sourire miss Nevil, tandis que la vanité fraternelle d'Orso était au supplice.

L'heure de dormir étant arrivée, les deux jeunes filles se retirèrent dans leur chambre. Là, tandis que miss Lydia détachait collier, boucles, bracelets, elle observa sa compagne qui retirait de sa robe quelque chose de long comme un busc, mais de forme bien différente pourtant. Colomba mit cela avec soin et presque furtivement sous son mezzaro déposé sur une table; puis elle s'agenouilla et fit dévotement sa prière. Deux minutes après, elle était dans son lit. Très curieuse de son naturel et lente comme une Anglaise à se déshabiller, miss Lydia s'approcha de la table, et, feignant de chercher une éponge, souleva le mezzaro et aperçut un stylet assez long, curieusement monté en nacre et en argent; le travail en était remarquable, et c'était une arme ancienne et de grand prix pour un amateur.

— Est-ce l'usage ici, dit miss Nevil en souriant, que les demoiselles portent ce petit instrument dans leur corset ?

— Il le faut bien, répondit Colomba en soupirant. Il y a tant de méchants gens !

— Et auriez-vous vraiment le courage d'en donner un coup comme cela ?

Et miss Nevil, le stylet à la main, faisait le geste de frapper, comme on frappe au théâtre, de haut en bas.

— Oui, si cela était nécessaire, dit Colomba de sa voix douce et musicale, pour me défendre ou défendre mes amis... Mais ce n'est pas comme cela qu'il faut le tenir; vous pourriez vous blesser, si la personne que vous voulez frapper se retirait. Et se levant sur son séant; Tenez, c'est ainsi, en remontant le coup. Comme cela il est mortel, dit-elle. Heureux les gens qui n'ont pas besoin de telles armes !

Elle soupira, abandonna sa tête sur l'oreiller et ferma les yeux. Or n'aurait pu voir une tête plus belle, plus noble, plus virginale. Phidias, pour sculpter sa Minerve, n'aurait pas désiré un autre modèle.

PROSPER MÉRUME.

(La suite à demain.)

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec M. Calman Lévy, éditeur, à Paris.

## Dépêches de Nuit

(Service télégraphique spécial du Petit Bastiais)

### M. Schnerb

On parle de la nomination de M. Schnerb à la préfecture de la Gironde.

Le mouvement préfectoral n'est pas définitivement arrêté.

### Duel Arène

A la suite d'un article paru dans la France, M. Emmanuel Arène a envoyé des témoins à M. Ernest Judet.

Une rencontre a eu lieu à l'épée.

M. Arène a été blessé au bras droit.

### Récompense

Le gardien de la paix Paoli a obtenu une médaille d'or de première classe, pour le dévouement dont il a fait preuve dans la catastrophe du boulevard Bonne-Nouvelle.

### M. de Molins

Le marquis de Molins, nommé ambassadeur auprès du Vatican, est arrivé à Rome.

### En Tripolitaine

Les marabouts de la Tripolitaine, menacés par les agents italiens, ont réclamé la protection de la France.

### L'île d'Hainan

Une canonnière anglaise a menacé les habitants de l'île d'Hainan, s'ils maltraitaient de nouveau les étrangers.

### Voyage en Russie

L'Empereur d'Allemagne a déclaré qu'il se rendrait en Russie et qu'il verrait le Tzar dans ses états avant de mourir.

### La marine italienne

M. de Caprivi, ministre de la marine en Italie, a terminé un projet réglant l'organisation définitive de la marine.

### En Egypte

Les soldats égyptiens de la région de Bah-el-Ghazal se sont révoltés.

### Mouvement judiciaire

On annonce un mouvement judiciaire qui portera sur l'est.

### LA JOURNÉE PARLEMENTAIRE

#### SÉNAT

Présidence de M. Le Royer

La séance est ouverte à 3 heures.

M. Vivenot, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier qui est adopté.

Suite de la 1re délibération sur le projet de loi relatif aux ventes judiciaires d'immeubles.

Après une courte discussion, le projet de loi est adopté.

— L'ordre du jour appelle la 1re délibération sur la proposition de loi tendant à rétablir le divorce.

Sur la demande de plusieurs membres la discussion de cette proposition est ajournée.

— 1re délibération sur la proposition de loi relative à l'aliénation d'une partie des joyaux de la couronne.

M. Bardoux et le ministre de l'instruction publique demandent le renvoi à la commission.

Ce renvoi est ordonné.

La prochaine séance est fixée à demain.

### CHAMBRE DES DÉPUTÉS

A deux heures a eu lieu la réunion dans les bureaux pour la nomination de la commission du budget.

Ont été élus :

1<sup>er</sup> bureau. — Viette, Allain-Targé, Antonin Proust.

2<sup>e</sup> — Andrieux, Maret, de Douville-Maillefeu.

3<sup>e</sup> — Thompson, Wilson, Rousseau.

4<sup>e</sup> — Rouvier, Godefroy Cavaignac, de Heredia

5<sup>e</sup> — Letellier, Jules Roche, de Lanessan.

6<sup>e</sup> — Ribot, Sadi-Carnot, Eyraux.

7<sup>e</sup> — Loubet, Adolphe Lelièvre, Henri Germain.

8<sup>e</sup> — Ballue, Etienne, Sarrien.

9<sup>e</sup> — Marquis de Roys, Dautresme, Logerotte.

10<sup>e</sup> — Saint-Prix, comte de Choiseul, Hugot.

11<sup>e</sup> — Ménard, Dorian, Antonin Dubost, Bizarelli.

Ils sont divisés ainsi : 8 indépendants, 7 hostiles, 18 ministériels.

### Etat civil

MARIAGES. — Néant.

NAISSANCES.

Gugurno Brigitte-Marie-Jeanne. — Giovannini Marie-Antoinette. — Raibaut Emile-Henri.

DÉCÈS. — Néant.

### MOUVEMENT DU PORT DE BASTIA du 24 mars

ENTRÉES.

De Livourne, vap. français Comte Valery, cap. Limarola, dépêches, passagers, diverses.

De Riva, balancelle italienne Unione, cap. Ghio, lest, relâché.

De Livourne, vap. italien Lombardia, cap. Pellas, lest.

SORTIES.

Pour Madeleine, vap. italien Lombardia, c. Pellas, lest.

### M<sup>me</sup> POGGI Veuve PAOLI MARCHANDE DE MODES, à Bastia, Boulevard du Palais N. 9.

A l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient de recevoir un splendide assortiment de nouveautés pour la saison d'hiver provenant des meilleurs fabricants de Paris.

Chapeaux de feutre noir, et couleurs, paille noir chapeaux pour dent confectionnés en tous genres on trouvera aussi un grand assortiment de fleurs plumes, agréments etc., et tous les articles de modes.

A DES PRIX TRÈS MODÉRÉS

### FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

N<sup>o</sup> 19.

## COLOMBA

V (Suite)

— Voilà une palombe bien élevée ! s'écria Orso en embrassant sa sœur avec une émotion qui contrastait avec le ton de plaisanterie qu'il affectait.

— Votre chanson est charmante, dit miss Lydia. Je veux que vous me l'écriviez dans mon album. Je la traduirai en anglais et je la ferai mettre en musique.

Le brave colonel, qui n'avait pas compris un mot, joignit ses compliments à ceux de sa fille. Puis il ajouta :  
— Cette palombe dont vous parlez, mademoiselle, c'est cet oiseau que nous avons mangé aujourd'hui à la crapaudine ?

Miss Nevil apporta son album et ne fut pas peu surprise de voir l'improvisatrice écrire sa chanson en ménageant le papier d'une façon singulière. Au lieu d'être en vedette, les vers se situaient sur la même ligne, tant que la largeur de la feuille le per-



— M. d'Auvilliers, surveillant des Haras à Bastia, est nommé sous-directeur à Saintes.  
— M. Maupas, surveillant des Haras à Pau, est nommé surveillant à Bastia.  
— M. Michelangeli, sergent au 4<sup>e</sup> régiment d'infanterie de marine, a été admis comme élève-officier à l'école de Saint-Maixant.

### Les monuments antiques de la Corse

On a cru, jusqu'ici, qu'une nuit impénétrable couvrait les origines historiques de l'île de Corse; que les monuments nous font défaut et que toute trace de ses premiers habitants a disparu du sol, on a même révoqué en doute l'authenticité des Dolmens et des Menhirs qu'on y trouve, repoussant ainsi l'autorité de deux savants éminents, MM. Mathieu et Merimée. La découverte de nombreux Dolmens et Menhirs a résolu la question, et nous savons maintenant qu'en Corse, bien plus que dans l'Armorique et en Angleterre, on trouve de ces monuments qu'on attribue généralement aux druides et aux Celtes, et que d'autres disent appartenir à un peuple antérieur et plus sauvage.

M. Guidone Franceschi, de Pioggiola, qui a fait une bonne collection de monnaies, d'armes antiques et de haches en pierre et en bronze, a réussi à faire venir, en Corse, M. Adrien de Mortillet, sous-directeur du Musée de Saint-Germain-en-Laye, et digne élève de son illustre père.

On connaissait le monument de Gavuria, et on n'espérait pas d'en trouver d'aussi beaux; mais ceux de Costa, dans la vallée de l'Orco, sont plus imposants et mieux conservés. Il y en a quatre, dont deux ont été photographiés par M. de Mortillet et les deux autres ont été dessinés par M. Franceschi, qui a dessiné aussi le dolmen d'Oletta, les trois Menhirs de Capocastino et celui de Lama, et vient de découvrir un dolmen à Olmi-Cappella.

Le grand monument de *Cima alle Arche*, dans le territoire de Belgodere, est ruiné; mais celui d'Olmi-Cappella est bien conservé, et nous en dirons un mot dans le *Petit Bastiais*.

Il se trouve sur un plateau qui domine le canton, à deux cents mètres au-dessus d'Olmi-Cappella, et qui est fortifié par la nature et par l'art, car il est entouré de blocs énormes, placés les uns sur les autres. A côté du monument, il y a une grande roche vive, où l'on voit des vides creusés par la main de l'homme, et où l'on réunissait le sang des victimes; au bas du dolmen, la pierre est polie, et à la distance de près de trois mètres, au pied d'un grand Menhir, il y a un grand bassin en forme de tronc de cône.

### FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

No 20.

## COLOMBA

VI (Suite)

C'est pour me conformer au précepte d'Horace que je me suis lancé d'abord *in medias res*. Maintenant que tout dort, et la belle Colomba, et le colonel, et sa fille, je saisirai ce moment pour instruire mon lecteur de certaines particularités qu'il ne doit pas ignorer, s'il veut pénétrer davantage dans cette véridique histoire. Il sait déjà que le colonel della Rebbia, père d'Orso, est mort assassiné; or on n'est pas assassiné en Corse, comme on l'est en France, par le premier échappé des galères qui ne trouve pas de meilleur moyen pour vous voler votre argentierie: on est assassiné par vos ennemis; mais le motif pour lequel on a des ennemis, il est souvent fort difficile de le dire. Bien des familles se haïssent par vieille habitude, et la tradition de la cause originelle de leur haine s'est perdue complètement.

La famille à laquelle appartenait le colonel della Rebbia laissait plusieurs autres familles, mais singu-

Dans deux ans, un congrès de savants se réunira, en Corse, sous la direction de M. Gabriel de Mortillet, et on visitera les monuments de notre île. Nous faisons des vœux pour que M. Guidone Franceschi trouve des imitateurs dans tous les cantons, afin que notre pays soit mieux connu et qu'il soit possible de pouvoir remonter aux premiers origines de notre histoire.

PHILOMISTE.

### La statue de Gambetta

La statue de Gambetta que M. Falguière a sculptée pour la ville de Cahors, vient d'être fondue par MM. Théibaut frères.

C'est une œuvre magistrale.

Gambetta est représenté debout, la main droite appuyée sur un canon, le bras gauche déployé dans un grand geste oratoire qui lui était familier.

Il a la tête nue et est vêtu d'une ample pelisse de fourrure.

Au-dessous du canon et derrière Gambetta, un soldat est étendu.

D'un côté du piédestal un soldat, et de l'autre un marin, blessés; ces deux figures ont les mêmes dimensions que la statue elle-même.

Au milieu du groupe flotte le drapeau de la patrie.

La statue pèse environ deux mille cinq cents kilos et mesure trois mètres trente centimètres de hauteur. Elle sera expédiée à Cahors dans les premiers jours de la semaine prochaine.

### Gazette départementale

AJACCIO. — Les examens pour l'emploi de conducteur des ponts et chaussées ont commencé le 17 mars.

Il y a dans toute la France, 1993 candidats inscrits, et 200 places seulement à donner.

ILE-ROUSSE. — Les Niçois se plaignent qu'il arrive peu d'huile; quoique *mal fabriquée*, et souvent *mélangée par des vendeurs peu honnêtes*, ils en achèteraient des quantités si les propriétaires vou-

laient bien se décider à leur en vendre; seulement, comme le prix qu'on offre n'est pas rémunérateur, nous estimons qu'ils font bien de garder leur marchandise.  
Nous ne connaissons pas Paris et partant nous ne savons pas s'il existe sur les boulevards un moulin à huile, vraie mine d'or, alimenté par des olives venant de Nice; seulement, et au risque de devenir fastidieux, nous ne cessons d'engager les propriétaires à tenir bon, car nous tenons de source certaine que dans quelques mois nos huiles se vendront bien plus cher.  
On paie en ce moment 77 francs la charge; on a payé 80 francs il y a à peine quelques jours.  
Nous sommes sans nouvelles de Bonifacio. Votre correspondant serait très aimable s'il voulait bien nous en dire un mot

laient bien se décider à leur en vendre; seulement, comme le prix qu'on offre n'est pas rémunérateur, nous estimons qu'ils font bien de garder leur marchandise.

On paie en ce moment 77 francs la charge; on a payé 80 francs il y a à peine quelques jours.  
Nous sommes sans nouvelles de Bonifacio. Votre correspondant serait très aimable s'il voulait bien nous en dire un mot

On paie en ce moment 77 francs la charge; on a payé 80 francs il y a à peine quelques jours.  
Nous sommes sans nouvelles de Bonifacio. Votre correspondant serait très aimable s'il voulait bien nous en dire un mot

AJACCIO. — L'ascension de M. Tissot est irrévocablement fixée au 12 et au 13 mai.

M. Tissot s'est rendu à Marseille pour faire perfectionner la nacelle, les ailes motrices et directrices et les autres accessoires.

### Réceptes de l'Octroi du 20 au 25 mars 1884

Bureau de la Marine.	866,09
— St-Joseph.	1,278,74
— Toga.	333,47
— Filippina.	94,94
Total.	2,573,24
Reports antérieurs.	42,281,26
Total général au 25 mars 1884.	44,854,50
id. id. 1883.	42,565,15
Différence en faveur de 1884.	2,289,35

### Bulletin financier

Paris, le 22 mars 1884.

Depuis quelque temps le marché s'abandonne tour à tour à la hausse et à la baisse, ces oscillations bien qu'elles n'aient produit que des résultats peu appréciables sur la cote des Rentes et des valeurs, n'en rendent pas moins les capitaux de placement très étonnants. Au moindre recul les réalisations se présentent en assez grand nombre et de suite la baisse s'accroît sans qu'en réalité il y ait de raison particulière.

Seul le Crédit Foncier de France a gardé une at-

titude excellente à 4245 à terme comme au comptant. Le 3 avril prochain à 2 heures aura lieu l'assemblée générale des actionnaires. Le dividende revenant à chaque action sera de 60 fr. Nous estimons donc que les cours actuels sont relativement au-dessous de ceux qu'atteindra la valeur dans un avenir rapproché.  
La Foncière de France est très-demandée à 4301 Le dividende de cette année est fixé à 16 fr.  
La Banque de Paris est calme. On cote 862.  
Quelques ventes persistent sur le Crédit Lyonnais à 530 et sur la Générale à 470.  
Les Obligations offertes par la Compagnie générale Transatlantique n'offrent au public aucune garantie sérieuse. Nous engageons vivement les capitaux à se porter de préférence sur les Obligations de nos Grandes Compagnies de Chemins de Fer qui sont à des cours très-avantageux pour les acheteurs.  
Bonne tenue du Suez à 2005.  
Les Actions de nos Chemins sont très-soutenues. Le Midi s'avance à 1160.  
Le Nord est un peu calme à 1695  
Le Nord perd et reprend tour à tour le cours de 1700.

demourèrent en Italie; mais de retour en Corse, ils ne se virent plus que rarement, bien qu'habitants tous les deux le même village, et quand ils moururent, on disait qu'il y avait bien cinq ou six ans qu'ils ne s'étaient parlé. Leurs fils vécurent de même en *étiquette*, comme on dit dans l'île. L'un, Ghilluccio, le père d'Orso, fut militaire; l'autre, Giudice Barricini, fut avocat. Devenus l'un et l'autre chefs de famille, et séparés par leur profession, ils n'eurent presque aucune occasion de se voir ou d'entendre parler l'un de l'autre.

Cependant, un jour, vers 1809, Giudice lisait à Bastia, dans un journal, que le capitaine Ghilluccio, venait d'être décoré, dit, devant témoins, qu'il n'en était pas surpris, attendu que le général... protégeait sa famille.

PROSPER MERIMÉE.

(La suite à demain.)

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec M. Calman Lévy, éditeur, à Paris.

Un mulet chargé de deux caissons de munitions a pris le mors aux dents, s'est échappé des mains du conducteur, et s'est dirigé au grand galop du côté des écuries.

Malheureusement il a rencontré sur son passage un pauvre maçon qui travaillait à l'égoût qui se trouve en face de la nouvelle construction Fantauzzi. Le maçon n'a pas eu le temps de se garer: un des caissons l'a frappé à la tempe, il est tombé pour ne plus se relever.

Son corps a été transporté à l'hospice.

### Le pont de Bevinco

Les fortes pluies de la semaine dernière et de mardi ont considérablement grossi le Bevinco et une des arches du vieux pont a été emportée.

On s'est empressé de remédier à cet accident afin de ne pas interrompre le charroi sur un point aussi fréquenté, mais il est à craindre que l'on ne soit obligé de reconstruire toute une partie de ce pont.

## Dépêches de Nuit

(Service télégraphique spécial du Petit Bastiais)

### Le vice-roi de Canton

Lord Lyons, ambassadeur d'Angleterre, a nié devant M. Ferry que l'Angleterre eut les moindres sympathies pour le vice-roi de Canton, qui a voulu faire supposer qu'il avait le concours de plusieurs nations européennes contre la France. Le vice-roi de Canton a été seulement en rapport avec une compagnie anglaise pour établir des lignes télégraphiques.

### A Hué

Le prince de la famille royale de Hué, déclaré auteur des massacres de chrétiens, a été exécuté.

### La statue de Gambetta

On a expédié ce matin à Cahors le piédestal du monument que cette ville élève à la mémoire de Gambetta. C'est l'œuvre de l'architecte Pujol.

### LA JOURNÉE PARLEMENTAIRE

SÉNAT

Présidence de M. Le Royer

L'ordre du jour appelle la suite de la 1<sup>re</sup> délibération sur le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, portant modification au tarif général des douanes.

M. le comte de Saint-Vallier parle en faveur de la protection.

Après les observations de M. Teisserenc de Bort, rapporteur, la loi est adoptée.

Le Sénat fixe sa prochaine séance à

vendredi et dit que la loi municipale sera placée en tête de l'ordre du jour.

### CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Présidence de M. Floquet

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Jullien, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de lundi qui est adopté.

L'ordre du jour appelle la suite de la 1<sup>re</sup> délibération sur la proposition de loi concernant l'avancement dans l'armée.

On commence la discussion des articles.

Les divers articles du projet sont votés.

M. Casimir Périer avait déposé un amendement portant que les nominations de maréchaux pourraient être faites avec l'assentiment des Chambres.

Cette proposition est discutée et mise aux voix.

Nombre des votants. . . . . 517

Majorité absolue . . . . . 259

Pour l'adoption . . . . . 319

Contre . . . . . 498

La Chambre des députés a adopté.

La Chambre décide qu'elle passera à une seconde lecture.

— M. Constans dépose une proposition sur l'élection des députés au scrutin de liste.

La prochaine séance est fixée à demain.

### La commission du budget

La commission du budget a procédé à l'élection de son président.

M. Rouvier a été élu par 20 voix, contre M. Sadi-Carnot qui en a obtenu 12.

### Etat civil

MARIAGES. — Néant.

NAISSANCES.

Chiesa Alexandre-Joseph-Isidore. — Marinaccio Charles.

DECES.

Consalvi Dominique, 9 mois, le Bastia.

Montecucco Marie-Dominique, célibataire, 15 ans, de Bastia.

Brancaleoni Dominique, 15 jours, de Bastia.

Agioridomo Vincent, cordonnier, marié, 42 ans, de Monticello.

Sinibaldi Jean-Baptiste, célibataire, 40 ans, de Bastia.

Ganessa Louis, portefaix, célibataire, 63 ans, de Santa Maria del Campo, (Italie).

### Bourse de Paris

	24 Mars	25 Mars.
Rente 3 p. 0/0 . . . . .	75,90	75,75
— 3 p. 0/0 amortissable . . . . .	77,70	77,67
— 3 p. 0/0 . . . . .	76,85	76,80
— 4 p. 0/0 . . . . .	106,10	105,00
— 4 1/2 p. 0/0 . . . . .	106,80	106,80

### M<sup>me</sup> POGGI Veuve PAOLI

MARCHANDE DE MODÈS, à Bastia,

Boulevard du Palais N. 9.

A l'honneur d'inviter sa nombreuse clientèle qu'elle vient de recevoir un splendide assortiment de nouveautés pour la saison d'hiver provenant des meilleurs fabricants de Paris.

Chapeaux de leurre noir, et couleurs, paille noir chapeaux pour dames confectionnés en tous genres on trouvera aussi un grand assortiment de fleurs plumes, agréments etc., et tous les articles de modes.

A DES PRIX TRÈS MODÈRES

**AU GOURMAND**

Maison Fondée en 1822

**L. GUITTON**  
Distillateur-Chimiste  
à Bastia (Corse)

Marque de fabrique déposée

La maison Guillon a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient de mettre en vente des liqueurs surines à des prix excessivement modérés. Les liqueurs fabriquées par lui-même avec le grand soin peuvent rivaliser avec les meilleures marques du continent.

La maison ne saurait trop recommander la nouvelle liqueur du grand patriote Gambetta inventée par L. Guillon, distillateur-chimiste, fabriquée avec des herbes aromatiques de la Corse.

Cette nouvelle liqueur est stomachique et digestive.

Toutes ces liqueurs sont au même prix: 2,75 le litre. La maison Guillon tient à la disposition du public aussi des sirops assortis garantis pur sucre et non au glucose, la maison tient essentiellement à cette remarque, vu que la vente des sirops glucosés constitue une fraude prévue par l'art. 423 du code pénal lorsque l'acheteur n'en est pas averti par le vendeur.

Tous les sirops sont au prix de 1,75 le litre.

Le sirop de guaiacum est à 1,25 le litre. La maison Guillon vient de faire cette grande baisse de prix en raison de ses grandes relations commerciales qui lui permettent de se procurer les matières premières à très bon marché.

Les bouteilles vides sont reprises en raison de 0,25 centimes.

**HOTEL D'EUROPE**

Tenu par M. L. STEFANI  
4 Boulevard du Palais 4  
au-dessus des grands magasins Orezza  
BASTIA

Chambres garnies, Table d'hôte, Tables particulières, Pension bourgeoise, Prix très-modérés.  
Cet hôtel est fraîchement meublé et se recommande pour son bon confortable.

Imprimerie Librairie Ollagnier.

**AVIS IMPORTANT**

Le magasin de M. DOMINIQUE MATTEI Aîné, est transféré place St Nicolas Maison Nardini.

Il prévient sa nombreuse clientèle, qu'il est en mesure de livrer des articles à des prix défiant toute concurrence.

Prix fixe. — **COMPTANT.** — Savoir:

Café Posto-Bico, trié de fr. 3,10 le k.	Pruneaux de toutes qualités 1,60 le kil
« Ceylan Vert	Tousselle d'Aix fr. 49,00 à 50,00 la bal.
roule. . . . . 3,00 le k.	Cos (extra)
Café Puerto-Ricco	Tre marques de fr. 34,50 à 35,00. »
vert de . . . . . 3,00 à 3,10 »	Minot italien . 35,50 à 36,00. »
Et d'autres qua-	Poids rond et ovales de 0,40 à 0,50 k.
lités de . . . . . 2,30 à 2,60 »	Lentilles de 0,50 »
Café grillé mé-	Rix du Pié-
langé avec le	mont extra de 0,45 à 0,5 0,450 060 k-
Moka et les	Grand sort de . . . . .
meilleures qua-	Marseille. 16,00 à 16,50 les 100 k.
lités de . . . . . 3,60 à 4,10 »	Felit son d'It le 14 00 »
Sucre raffiné en	Savons de 0,45 0,50 à 0,60, blanc 0,70
Pains entiers à	Bougies four. . . . . 4,00 à 4,20
coupeu mor- . . . . .	(de luxe) le paquet.
ce-ux regulier. . . . . 4,05 à 4,10 »	Colons à tricot. . 3,80 à 8,00 le k.
Roupe régulière.	Laines à Mte. fr. 2,30 à 3,00 le k.
ment de . . . . . 4,00 »	Liqueurs fines et ordinaires de tous
Cassonades (Havanne et Hollande de	prix.
fr. 0,80 à 0,85 et 0,90 le k.)	Morce fer choix . 0,70 à 0,75 le k.
Chocolat de 2,60 à 3,80 »	Lezanne tre qual 1,60 et 1,70 le k.
Raisins de Malaga de 1,20 à 1,30 le k.	

Indépendamment de tous ces articles, il met en vente du soufre Romagnol, marque Tellini, garanti pur, au prix de 11 fr. 50 à 12 fr. 00 le ballot. (Exiger le nom du fabricant).

AUTRES QUALITÉS, Soufre sublimé 10 fr. 50 à 11 fr. 00  
» coulant 8,50 à 9,00

**MAISON DE CONFIANCE Fondée en 1868**

Prix fixe

**MAISON MATTEI FILS**

17, Boulevard Paoli, sur la Traverse, Bastia

Grand assortiment de montres d'or, d'argent et en métal, pendules de cheminées, tableaux et réveils. — Grands choix de parures, demi-parures, pendants, broches, anneaux, colliers, gilettes, bagues, médaillons, etc., à des prix très réduits. — en or, argent, double et deuil. — Orfèvrerie argent et métal blanc 1<sup>er</sup> titre. — Articles d'optique et d'opticien. — Réparations de montres pendules, réveils et Bijoux, à des prix très réduits. — Achat des matières d'or et d'argent et des Pierres fines. — Envois franco à l'intérieur de toute commande au dessus de 20 fr.

**UNE HEUREUSE DÉCOUVERTE**

Un Pharmacien vient de découvrir un merveilleux remède qui enlève instantanément névralgies, migraines, maux de dents et maux de tête. C'est le SPASALGIQUE-MARÉCHAL qui ne coûte que 2 fr. et se trouve à la pharmacie LUCIANI, à Bastia.

**AVIS**

M. PREVOSTI, Faucio, négociant demeurant à Bastia rue Napoléon, a l'honneur d'informer Messieurs les Cafetiers qu'il vient d'être agréé comme seul entrepositaire général dans l'arrondissement de Bastia, des Bières blanches et brunes de la grande Brasserie Phocéenne, Maison Rougier, Bernard, et Cie, Marseille.

BIÈRES Crèmeuses en bouteilles et en fûts, expédition pour l'Italie jusqu'au golfe de l'Adriatique, Mortelle de Bologne, choucroute de Strasbourg, Gasparini, Brasseur Bastia, place Saint-Nicolas.

Sous le titre: **IMPUISSANCE PHYSIQUE ET MORALE**, vient de paraître à la librairie Garnier frères, 6, rue des Saints-Pères, dans la collection à 5 fr. 50 le volume, un nouvel ouvrage de l'auteur du Mariage (1 vol.) et de la génération universelle (1 vol.) destiné au même succès par les détails secrets et ignorés qu'il contient sur les rapports intimes de l'homme et la femme. Ce ne sont pas seulement leurs défauts, leurs difformités organiques réciproques ainsi que leurs maladies qu'il décrit et figure par des planches avec les moyens de s'en préserver ou de les guérir; il révèle surtout les vices moraux qui en produisant l'anaphrodisie chez l'un et la Frigidité chez l'autre, sont les plus fréquentes causes de cette infirmité redoutable. De nombreux exemples resalont tés à l'appui.

Un des rédacteurs, garant.  
MATTHIEU OLLAGNIER

**Le Petit Bastiais**

5 cent. **JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN** cent. 5

**Abonnement (Payable d'avance)**

CORSE . . . . . UN AN, 90 fr. 6 mois 42 »  
CONTINENT FRANÇ., ALGÉRIE, 22 » » 13,50  
PAYS DE L'UNION POSTALE, 35 » » 18 »  
Autres pays, le port en sus:

On ne répond pas des manuscrits déposés.

9<sup>e</sup> ANNÉE, N<sup>o</sup> 1018. — VENDREDI, 28 MARS 1884  
Le Précieux sang de N. S. J. C.

**Rédaction & Administration:**  
**Matthieu Ollagnier, Directeur**  
8, Boulevard du Palais, 8.  
Bureau spécial à Paris, 16, rue des Martyrs.

Les annonces, réclames et insertions sont exclusivement reçues dans les bureaux des succursales de l'Agence Havas, seule chargée de la publicité à Ajaccio, Cours Grandval, 2, à Bastia, Boulevard du Palais, 10, à Paris, chez MM. Audouard et Co, Place de la Bourse, 40. — Faits divers, 1 fr — Récl., 0,75 c. — Diverses, 0,30. — Jud. 0,25.

**BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE D'HIER**

Baromètre, 762.  
Thermomètre, extérieur 14 — intérieur 12.  
Direction du vent à 8 h. calme — à 4 h. S.-E.  
Intensité à 8 h. calme — à 4 h. modéré.  
Etat du ciel, clair.  
Etat de la mer, belle.  
Hauteur des eaux à 8 h. + 0,52 — à 4 h. + 0,17.

**A LA LIBRAIRIE OLLAGNIER**

**LA CORSE FRANÇAISE**

Par D. Fumaroli

Se vend 50 centimes

Au profit de la Souscription Sampiero.

**BASTIA**

**LE TRAITEMENT DES INSTITUTEURS**

On a suggéré au ministre de l'instruction publique une idée qui permettrait de trouver dans le budget même de ce département les ressources nécessaires à l'augmentation du traitement des instituteurs. Ce moyen consisterait à appliquer strictement la loi de 1881 sur l'instruction primaire.

Avant la suppression de la rétribution scolaire, il arrivait fréquemment aux communes de voter aux instituteurs une allocation supplémentaire qui, parfois, faisait plus que doubler leur traitement, et qui était entièrement supportée par le budget municipal. Il paraît que depuis la nouvelle loi, un certain nombre de conseils municipaux ont continué à accorder ces augmentations; mais maintenant c'est l'Etat qui en ferait bénévolement les frais.

On évalue à 6 ou 7 millions par an les dépenses que l'Etat prendrait de ce chef à sa charge. C'est cette somme que l'on propose d'employer à l'augmentation des traitements les moins élevés des instituteurs et surtout des adjoints.

**Ephémérides Corses**

28 Mars 1739. — Naissance du général baron Moroni à Ortuporio.  
— Ce général commandait la division de Bastia, quand le général Simon, menaçait la population, quitta son poste.

**LES CHEMINS DE FER CORSES**

Le service des chemins de fer confié à M. Margerid, Ingénieur en chef des ponts et chaussées à Ajaccio, et réorganisé par arrêté du 14 février 1884, sera provisoirement réparti comme il suit en cinq arrondissements d'ingénieur ordinaire.

**1<sup>er</sup> ARRONDISSEMENT**

Lignes d'Ajaccio à Propriano: Etudes.  
— d'Ajaccio à Mezzana: Etudes et travaux.  
Lignes de Mezzana à Corte: Etudes et travaux.  
M. Fouan, ingénieur ordinaire à Ajaccio.

**2<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT**

Ligne de Bastia à Corte: Etudes et travaux.  
M. Guiotton, ingénieur ordinaire à Bastia.

**3<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT**

Ligne de Ponte-Leccia à Calvi: Contrôle d'études et travaux.  
M. Dumoulin, conducteur faisant fonctions d'ingénieur ordinaire à Calvi.

**4<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT**

Ligne de Casamozza au Fium'Orbo  
1<sup>re</sup> section de la ligne de Casamozza à Bonifacio: Contrôle d'études et travaux.  
M. Walter, sous-ingénieur à Bastia.

**5<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT**

Ligne de Fium'Orbo à Bonifacio  
2<sup>e</sup> section de la ligne de Casamozza à Bonifacio: Etudes.  
M. Zevaco, conducteur faisant fonctions d'ingénieur ordinaire à Sartene.

**LA RÉVISION**

MM. les députés Laisant et Laguerre sont arrivés mercredi matin à Ajaccio, à 11 heures et demie.

M. Granet, retenu à Paris par le duel Arène-Judet, n'a pu accompagner ses collègues de la Chambre.

Plus de 3.000 personnes les attendaient sur le quai et la place du marché.

MM. Ceccaldi et Petriani, membres du conseil général, se sont rendus à

bord en compagnie de quelques notabilités du pays.

MM. Laisant et Laguerre sont descendus à l'hôtel de France.

Ces messieurs donneront leur conférence demain soir, dans la salle du Café de l'Union, à 8 heures et demie du soir; M. l'adjoint Berfini, ff. de maire, leur a refusé la salle du théâtre Saint-Gabriel.

**ACTES OFFICIELS**

M. Muller Maximin, capitaine de gendarmerie à Ploërmel, est promu chef d'escadron et nommé à Bastia, au commandement de la première compagnie, en remplacement de M. le chef d'escadron Ruffet, qui passe à Troyes.

— M. Albertini, lieutenant-trésorier de gendarmerie à la Basse-Terre, passe à Tulle.

— M. Lanata Auguste-Edouard-Romulus, avocat à l'île-Rousse, docteur en droit, a été nommé juge suppléant au tribunal de première instance de Gray, et chargé des fonctions de juge d'instruction.

— M. Trono de Bouchony, inspecteur-adjoint des forêts, faisant fonctions d'inspecteur à Ajaccio, a été nommé inspecteur et maintenu à la même résidence.

— M. Benoit, ancien maître surveillant à l'école normale de Bourg, est délégué à titre provisoire dans les fonctions de maître-adjoint (ordre des lettres) à l'école normale d'Ajaccio, emploi nouveau.

**Le bandit Lovighi**

On nous écrit de Sartene:

La gendarmerie de Ste-Lucie-de-Talano vient d'arrêter le bandit Lovighi qui tenait la campagne depuis plusieurs années et qui fut accusé, on se le rappelle, d'avoir tué, au mois de novembre 1881, les gendarmes Nivellet et Ciavaldini en voulant délivrer son frère.

Cette importante arrestation a été opérée à la suite d'un nouveau crime commis par Lovighi sur un membre de sa famille.

**Votes de nos Députés**

Scrutin sur l'amendement de MM. de Laçretelle, Le Provost de Launay, Amagat et Barodet, portant que les quatre conseillers généraux appelés à faire partie du conseil départemental seront élus par leurs collègues, au lieu d'être nommés par le ministre.

Nombre des votants. . . . . 495  
Majorité absolue. . . . . 248  
Pour l'adoption. . . . . 262  
Contre . . . . . 233

La Chambre des députés a adopté. Ont voté pour, MM. Gavini, Graziani. Ont voté contre, MM. Arène, Peraldi. M. Bartoli n'a pas pris part au vote.

Scrutin sur l'amendement de M. de Mackau, portant que « jusqu'à ce qu'il ait été statué par une loi spéciale sur les traitements et les conditions d'avancement des fonctionnaires de l'enseignement public primaire, les instituteurs et institutrices de tout ordre continueront à remplir, en dehors des heures de classe, les fonctions et emplois interdits par l'article 25 de la présente loi. »

Nombre des votants. . . 483
Majorité absolue. . . 242
Pour l'adoption. . . 116
Contre . . . 367

La Chambre des députés n'a pas pris l'amendement en considération.

Ont voté pour, MM. Gavini, Graziani. Ont voté contre, MM. Arène, Peraldi. M. Bartoli n'a pas pris part au vote.

Le pont de Bevinco

Dans la nuit de vendredi à samedi — ou pour mieux préciser du 21 au 22 mars — le parapet amont du pont de Bevinco a été heurté violemment et brutalement par une charrette très-lourdement chargée. Le choc a détaché 30 m. de longueur de parapet et une partie des tympans de l'arche centrale, mais les voûtes et les piles du pont sont restées intactes et peuvent supporter la circulation avec la même sécurité qu'avant le choc.

En ce moment on relève tout simplement le mur disloqué. C'est une petite affaire qui n'a absolument rien de commun avec la prétendue crue du Bevinco, laquelle d'ailleurs ne se serait produite que 5 ou 6 jours après l'accident du parapet.

Le crime de Morsiglia

M. Paoli nous prie de publier la lettre suivante qu'il a adressée à la rédaction du Courrier Corse.

Bien que nous ayons déjà rectifié une première information erronée sur l'assas-

sinat du regretté M. Paoli, nous n'hésitons pas à accéder à la demande qui nous est faite.

Monsieur le Directeur, Dans l'entrefilet relatif au crime odieux commis à Morsiglia, il y a quelques jours, vous réeditez une double erreur que le Petit Bastiais a déjà commise avec un peu plus d'apparence de bonne foi peut-être et qu'il a cru devoir réparer le lendemain.

Il est absolument faux que mon pauvre père ait fait partie cette année de la commission municipale chargée de dresser les listes électorales de Morsiglia, comme aussi que son meurtre ait, à un moment donné, figuré sur ces mêmes listes. S'il vous faut à tout prix trouver un motif dans l'attentat inqualifiable dont vous vous occupez, à votre tour, cherchez ailleurs. Vous pourriez vous renseigner de préférence auprès des magistrats qui se sont transportés sur les lieux et qui doivent, comme moi, trouver assez étrange que l'on s'efforce sans y être directement obligé de donner ainsi le change à l'opinion publique. D'ailleurs la justice qui arrive surtout à découvrir la vérité finira peut-être par satisfaire votre curiosité en vous apprenant, à votre grande surprise, que l'étranger que vous nommez n'est pas le plus coupable. A lui seul le fait suivant ne vous semble-t-il pas de nature à le laisser supposer ?

La veille du crime celui qui a fait mon malheur, est venu me voir, me serrer la main, me dire qu'il partait le jour même pour Morsiglia et me demander mes commissions pour ma famille... Je pourrais ajouter que, quelques jours avant, il avait demandé à mon pauvre père, qui le lui avait gracieusement accordé, le droit de faire paquer ses chevaux dans nos propriétés, et qu'il les y conduisit librement.

J'espère, Monsieur, que vous voudrez bien insérer cette rectification dans le plus prochain numéro de votre journal.

Veillez agréer, etc. A.-F. PAOLI. Bastia, le 26 mars 1884.

Le duel Judet-Arène

A la suite d'un article paru dans la France, M. Emmanuel Arène, député de la Corse, se jugeant insulté, a envoyé deux témoins à M. Ernest Judet, auteur de l'article.

Voici le passage visé :

« Nous ne parlons pas des enfants de chœur, comme M. Joseph Reinach, qui se sont figés dans l'admiration béate de Gambetta, agitant avec une naïve persévérance les oripeaux d'une coterie artificielle et vide; nous éliminons de même les habiles, com-

liste, et remplacé par Barricini. A son tour, ce dernier fut destitué dans les Cent Jours; mais, après cette tempête, il reprit en grande pompe possession du cachet de la mairie et des registres de l'état civil.

De ce moment son étoile devint plus brillante que jamais. Le colonel della Rebbia, mis en demi-solde et retiré à Pietranera, eut à soutenir contre lui une guerre sourde de chicanes sans cesse renouvelées: tantôt il était assigné en réparation de dommages commis par son cheval dans les clôtures de M. le maire; tantôt celui-ci, sous prétexte de restaurer le pavé de l'église, faisait enlever une dalle brisée que portait les armes des della Rebbia, et qui couvrait le tombeau d'un membre de cette famille. Si les chèvres mangeaient les plants du colonel, les propriétaires de ces animaux trouvaient protection auprès du maire; successivement, l'épicière qui tenait le bureau de poste de Pietranera, et le garde-champêtre, vieux soldat mutilé, tous les deux enfants des della Rebbia, furent destitués et remplacés par des créatures des Barricini.

La femme du colonel mourut exprimant le désir d'être enterrée au milieu d'un petit bois où elle aimait à se promener; aussitôt le maire déclara qu'elle serait inhumée dans le cimetière de la commune, attendu qu'il n'avait pas reçu d'autorisation pour permettre une sépulture isolée. Le colonel furieux déclara qu'en attendant cette autorisation, sa femme serait

me M. Emmanuel Arène, qui escomptent en courtoises cyniques les alternances de la bascule parlementaire, qui fondent sur la faveur gouvernementale l'exploitation d'un département terrorisé. »

MM. Charles Laurent, journaliste, et Etienne, député, se sont rendus auprès de M. E. Judet, qui a chargé MM. Granet, député, et Lalou, directeur de la France, de se mettre en rapport avec les témoins de M. E. Arène.

Les quatre témoins se sont réunis dans un bureau de la Chambre et ont décidé que la rencontre aurait lieu mardi matin.

L'accident d'hier

Le maçon heurté hier par un mulet de l'artillerie n'est pas mort sur le coup comme nous l'avons annoncé. Son état n'est guère rassurant, mais enfin il vit toujours. Les premiers soins lui ont été donnés par M. le docteur Gaudin, et il a été ensuite transporté à l'hospice.

Le seul Vrai entre Cent

« En 1879 je fus atteint d'un refroidissement, quelques mois après un embarras gastrique aigu se déclara et ensuite une maïadie de fois. J'ai essayé des centaines de remèdes pendant ces quatre ans, mais toujours sans succès. Par l'emploi de vos Pilules Suisses seules (1 fr. 50), l'embarras gastrique est rationnellement guéri, la douleur du côté droit, provoquée par la maladie du foie, est très bien disparue. Je vous autorise à donner à ma lettre la publicité que vous jugerez à propos. » Paul Pascal, pp. Allas (Basses-Alpes).

A. Hertzog, Ph. 28, rue de Grammont, Paris.

Revue financière

Paris, le 22 Mars 1884.

La bourse n'a pas réalisé les promesses qu'elle semblait devoir tenir au commencement de la semaine. On essaie d'enlever les cours mais sans grand succès, la spéculation est encore timide, elle craint de se trouver tout-à-coup isolée, elle n'a peut-être pas tort, car malgré tous les avis officiels ou officieux la situation financière n'en est pas moins troublée.

On a tenu à 1248 le Crédit Foncier, soit une hausse de 13 francs.

enterrée au lieu qu'elle avait choisi, et il y fit creuser une fosse. De son côté, le maire en fit faire une dans le cimetière, et manda la gendarmerie, afin, disait-il, que force restât à la loi. Le jour de l'enterrement, les deux partis se trouvèrent en présence, et l'on put craindre un moment qu'un combat ne s'engageât pour la possession des restes de madame della Rebbia. Une quarantaine de paysans bien armés, amenés par les parents de la défunte, obligèrent le curé, en sortant de l'église, à prendre le chemin du bois; d'autre part, le maire avec ses deux fils, ses clients et les gendarmes, se présenta pour faire opposition. Lorsqu'il parut et somma le convoi de rétrograder, il fut accueilli par des huées et des menaces; l'avantage du nombre était pour ses adversaires, et ils semblaient déterminés. A sa vue plusieurs fusils furent armés; on dit même qu'un berger le coucha en joue mais le colonel releva le fusil en disant: « Que personne ne tire sans mon ordre! »

PROSPER MÉRIMÉE.

(La suite à demain.)

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec M. Calman Lévy, éditeur, à Paris.

Dépêches de Nuit

(Service télégraphique spécial du Petit Bastiais)

Madame Agar à Bastia

On nous télégraphie de Bône que Mme Agar donnera une représentation à Bastia, mercredi soir 2 avril.

Visite à M. Arène

Notre correspondant s'est rendu chez M. Emmanuel Arène.

Il nous transmet les détails suivants: Les appartements de M. Arène sont littéralement assiégés par ses compatriotes résidant à Paris, et par ses confrères de la presse parisienne.

Le député de Corte accueille les visiteurs avec beaucoup de bonne humeur et de gaieté.

L'état de sa blessure qui est plus douloureuse que grave, est actuellement satisfaisant.

M. Arène ne tardera pas à pouvoir reprendre son siège à la Chambre.

La commission du budget

M. Rouvier a ouvert les séances de la commission du budget par un discours remarquable. Après avoir remercié ses collègues de l'avoir choisi pour président, il indique ses vues sur les questions financières et se déclare opposé à la création d'impôts nouveaux.

A l'Élysée

M. Grévy a reçu hier Chérif-Saïd-bey, second secrétaire de l'ambassade ottomane, chevalier de la Légion d'honneur.

Les anarchistes

Sur le refus du propriétaire de les y laisser séjourner, les anarchistes ont quitté leur local de la rue Métyvier.

Au Tonkin

On a arrêté à Son-Tay deux mandarins qui voulaient faire sauter la citadelle.

LA JOURNÉE PARLEMENTAIRE

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 heures. M. Etienne, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier qui est adopté.

Plusieurs rapports sont déposés sur le bureau.

M. Barodet donne lecture d'une proposition de loi sur la révision de la constitution et demande l'urgence.

M. Floquet appuie la demande d'urgence M. Jules Ferry la combat, en la déclarant inutile, car le gouvernement a la ferme intention de présenter aux Chambres un projet de révision dès les premiers jours de la session de mai.

M. Barodet dépose une demande de scrutin sur l'urgence. Nombre des votants . . . 547 Majorité absolue . . . 274 Pour l'adoption . . . 208 Contre . . . 339

L'urgence est repoussée. Le président annonce que la proposition sera renvoyée aux bureaux.

L'ordre du jour appelle la suite de l'interpellation de M. de Lanessan sur les affaires à Madagascar.

M. Dureau de Vaulecomte insiste pour que le drapeau français continue à flotter à Madagascar.

M. le président du conseil dit que le gouvernement a toujours montré la plus grande prudence dans son œuvre de colonisation. Qu'en agissant ainsi il a mené à bonne fin les opérations en Tunisie et au Tonkin, et qu'il espère qu'il en sera de même au Madagascar.

M. Boissy d'Anglas dépose l'ordre du jour suivant:

« La Chambre résolue à affirmer ses droits sur Madagascar, nomme une commission à laquelle seront renvoyés tous les projets de loi et demandes de crédits en refusant à cette question. »

Le président du Conseil accepte cet ordre du jour.

M. Boissy d'Anglas dit qu'une pétition a été adressée aux pouvoirs publics par les nationaux établis dans l'île, et qu'il importe de leur donner satisfaction.

Les signataires, après avoir indiqué les dommages causés au commerce français par l'état résultant de la violation des traités par les Hovas, adjurent le gouvernement français, au moment où la saison favorable qui commence va faciliter la reprise des opérations, de hâter le dénouement du conflit dans des conditions qui satisfassent à la fois les intérêts des colons et la dignité de la France, en consacrant ses droits sur Madagascar et en organisant son protectorat d'une façon définitive et stable.

L'ordre du jour est mis aux voix. Nombre des votants. . . 482 Majorité absolue . . . 242 Pour l'adoption . . . 450 Contre . . . 32 L'ordre du jour est adopté. La prochaine séance est fixée à samedi.

État civil

MARIAGES. — Néant. NAISSANCES. Ghio Anne-Marie-Noëce. DÉCÈS. — Néant.

Mme POGGI Veuve PAOLI MARCHANDE DE MODÈS, à Bastia, Boulevard du Palais N. 9,

A l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient de recevoir un splendide assortiment de nouveautés pour la saison d'hiver provenant des meilleurs fabriciens de Paris.

Chapeaux de feutre noir, et couleurs, paille noir chapeaux pour deuil confectionnés en tous genres on trouvera aussi un grand assortiment de fleurs plumes, agréments etc., et tous les articles de modes.

A DES PRIX TRÈS MODÈRES

FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

N° 21.

COLOMBA

VI (Suite)

Ce mot fut rapporté à Ghilfuccio à Vienne. Quel dit à un compatriote qu'à son retour en Corse il trouverait Giudice bien riche, parce qu'il tirait plus d'argent de ses causes perdues que de celles qu'il gagnait. On n'a jamais su s'il insinua par là que l'avocat trahissait ses clients, ou s'il se bornait à émettre cette vérité triviale, qu'une mauvaise affaire rapporte plus à un homme de loi qu'une bonne cause. Quoi qu'il en soit, l'avocat Barricini eut connaissance de l'épigramme et ne l'oublia pas. En 1812, il demandait à être nommé maire de sa commune et avait tout espoir de le devenir, lorsque le général... écrivit au préfet pour lui recommander un parent de la femme de Ghilfuccio. Le préfet s'empressa de se conformer aux désirs du général, et Barricini ne douta point qu'il ne dut sa déconvenue aux intrigues de Ghilfuccio. Après la chute de l'empereur, en 1814, le protégé du général fut dénoncé comme é bonapar-

Plus de Benzines! La Moréine, sans odeur, incombustible et inaltérable, Usine J. MORAY, rue Richard-Lenoir, 17, Paris.

Avis

M. STAGNARA, rue des Terrasses, prévient sa clientèle qu'il vient de recevoir un grand assortiment de tabacs et cigares de la région italienne qu'il vend au même prix qu'en Italie.

Excellente qualité de tabacs fin pour la pipe à 1 fr. 25 la livre. Seul dépositaire, se méfier des contrefaçons.

AU GOURMAND MAISON FONDÉE EN 1822

L. GUITTON DISTILLATEUR-CHIMISTE à Bastia (Corse)

Marque de fabrique déposée

La maison Guilton a l'honneur d'informers sa nombreuse clientèle qu'elle vient de mettre en vente des liqueurs surlines à des prix excessivement modérés. Ces liqueurs fabriquées par lui-même avec le grand soin peuvent rivaliser avec les meilleures marques du continent.

La maison ne saurait trop recommander la nouvelle liqueur du grand patriote Gambetta inventée par L. Guilton, distillateur-chimiste, fabriquée avec des herbes aromatiques de la Corse.

Cette nouvelle liqueur est stomachique et digestive.

Toutes ces liqueurs sont au même prix: 2,75 le litre. La maison Guilton tient à la disposition du public aussi des sirops assortis garantis pur sucre et non au glucose, la maison tient essentiellement à cette remarque, vu que la vente des sirops glucosés constitue une fraude prévue par l'art. 423 du code pénal lorsque l'acheteur n'en est pas averti par le vendeur.

Tous les sirops sont au prix de 1,75 le litre.

Le sirop de gomme est à 1,25 le litre.

La maison Guilton vient de faire cette grande baisse de prix en raison de ses grandes relations commerciales qui lui permettent de se procurer les matières premières à très bon marché.

Les bouteilles vides sont reprises à raison de 0,25 centimes.

HOTEL D'EUROPE Tenu par M. L. STEFANI 4 Boulevard du Palais 4 au-dessus des grands magasins Orenza BASTIA

Chambres garnies, Table d'hôte, Tables particulières, Pension bourgeoise, Prix très-modérés. Cet Hôtel est fraîchement meublé et se recommande pour son bon confort.

AVIS

M. PREVOSTI, Faustin, négociant demeurant à Bastia rue Napoléon, a l'honneur d'informer Messieurs les Coiffeurs qu'il vient d'être agréé comme seul entrepositaire-général dans l'arrondissement de Bastia, des Bières blanches et brunes de la grande Brasserie Phocéenne, Maison Rougier, Bernard, et Cie, Marseille.

BIERES Crèmeuses en bouteilles et en fûts, exportation pour l'Italie jusqu'au golfe de l'Adriatique, Mortelle de Bologne, choucroute de Strasbourg, Gasparini, Brasseur Bastia, place Saint-Nicolas.

VER SOLITAIRE

On sait que la propagation du Ténia ou ver solitaire est due à l'usage alimentaire des viandes saignantes; ce n'est que depuis peu d'années, paraît-il, que l'on a trouvé le vrai remède contre le Ténia; c'est à usant pharmaceutique de Paris, à M. Secretan, que l'on doit la préparation de ce médicament qui, sous la forme de globules téniafuges, a été expérimenté avec succès constant dans les hôpitaux de Paris. Ajoutons encore qu'on peut se procurer ces globules téniafuges en envoyant un mandat de 10 francs à l'adresse de M. Secretan, pharmacien, 37, Avenue Predan de Paris.

Imprimerie Librairie Ollagnier. Les rédacteurs, gerant. MATTHIEU OLLAGNIER

QUATRIÈME ANNÉE

L'UNION VINICOLE ET AGRICOLE

DES CHARENTES

Journal littéraire, agricole, commercial et d'annonces Paraissant le Dimanche

ABONNEMENTS Un an... 9 fr. Six mois... 5 » Trois mois... 3 » Europe, un an... 15 » Amérique... 20 »

BUREAUX:

L'imprimerie ROUSSAUD, 3, rue Tison d'Argence ANGOULÈME.

MAISON DE CONFIANCE Fondée en 1865 Prix fixe

PCE MATTEI FILS

17, Boulevard Paoli, sur la Traverse, Bastia

Grand assortiment de montres d'or, d'argent et en métal, pendules de cheminées, tableaux et réveils. - Grands choix de parures, demi-parures, pendants, broches, ceints, colliers, giletières, boucles, médaillons, etc., à des prix très réduits. - Or, argent, double et deuil. - Orfèvrerie argent et métal blanc 1<sup>er</sup> titre. - Articles d'église et d'optique. - Réparations de montres pendules, réveils et Bijoux, à des prix très réduits. - Achat des matières d'or et d'argent et des Pierres fines. - Envois franco à l'intérieur de toute commande au dessus de 20 fr.

AVANT VOS REPAS

BUVEZ DU BYDOF

Bitter Russe

Apéritif reconstituant et fébrifuge

Ce qui constitue la supériorité du BYDOF sur tous les amers et apéritifs connus, c'est qu'en outre de son goût exquis et de ses qualités apéritives, le BYDOF est un reconstituant énergique et qui a la propriété de stimuler les fonctions de l'estomac sans l'irriter. Par son action bienfaisante sur tout l'organisme le BYDOF dissipe les humeurs et procure aussitôt qu'on l'a bu, une sensation de bien-être général.

Mélangé avec de l'eau de Seltz ou de l'eau naturelle, le BYDOF est l'apéritif le plus agréable et le meilleur pour la santé. Il est aussi apprécié mélangé avec du sirop ou du vermouth.

Agents généraux et seuls entrepositaires pour toute la Corse, M. P. V. BOURGEOIS ET FILS à Bastia.

Vins Spiritueux Distillerie Bastiaise. - Entrepôt de tabacs et Spiritueux

Boulevard du Palais

L.-N. MATTEI BASTIA (Corse)

Tabacs, Cigares du Pays et Havane

Marque Fabrique

Table with columns: SPIRITUEUX, Tabacs en feuilles, Tabacs en paquets, Tabacs en vrac, Cigares, Cigares étrangers, Cigarettes, Tabac à priser. Lists various brands and types of spirits and tobacco products.

Le Petit Bastiais

00055

5 cent. JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN cent. 5

Abonnement (Payable d'avance) CORSE... 20 fr. 6 mois 12 » CONTINENT FRANÇ., ALGÈRES, 22 » 15,50 PAYS DE L'UNION POSTALE, 15 » 18 » Autres pays, le port en sus. On ne répond pas des manuscrits déposés.

9<sup>e</sup> ANNÉE, N° 1019. - SAMEDI, 29 MARS 1884 Saint Second, martyr. Rédaction & Administration: Matthieu Ollagnier, Directeur 8, Boulevard du Palais, 8 Bureau spécial à Paris, 16, rue des Martyrs

Les annonces, réclames et insertions sont exclusivement reçues dans les bureaux des succursales de l'Agence Havas, seule chargée de la publicité, à Ajaccio, Cours Grandval, 2, à Bastia, Boulevard du Palais, 10, à Paris, chez MM. Audbourg & Co, Place de la Bourse, 10. - Faits divers, 1 fr. - Récl., 0,75 c. - Diverses, 0,30. - Jud. 0,25

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE D'HIER

Baromètre, 762. Thermomètre, extérieur 12 - intérieur 13. Direction du vent à 8 h. Sud - à 4 h. S.-E. Intensité à 8 h. faible - à 4 h. modéré. Etat du ciel, nuageux. Etat de la mer, belle. Hauteur des eaux à 8 h. + 0,46 - à 4 h. + 0,15.

Librairie du Petit Bastiais

- J. Ferrand. - Les pays libres, leur organisation et leur éducation, ouvrage couronné par l'Institut. 3 50 R. Houdin - L'art de gagner à tous les jeux 3 50 Uchard - Mademoiselle Blaisot 3 50 Hamilton - Sacrifice 3 50 Méroutel - Mademoiselle Jeanne 3 00 Dumontel - Les sept femmes du colonel 3 00 Audouard - Voyage à travers mes souvenirs 3 00 Summer - Aventures d'une femme galante 3 00 Lapointe - Le roman d'un médecin 1 00 Hospitalier - Formulaire de l'électricien 5 00 Parfait - Petit-Pierre 3 50 Leon Say - Le socialisme d'Etat 3 50 Lindau - M. et Madame Bever 6 00 Abbé Coyer - Bagatelles morales 5 00 X. - Brindilles Rabelaisiennes 7 50 Jaeglé - La Nation armée 3 00 Segonzac - Straniera 3 00 H. le Verdur - L'amour à l'épée 3 00 Penhoët - Jeanne n'aimait pas ça 3 00

Pour recevoir ces volumes franco par la poste ajouter 0 fr. 30 cent.

BASTIA

REBOISEMENT DU MONTE-GROSSO

M. Graziani, député de la Corse, a reçu de M. le Ministre de l'agriculture la lettre suivante :

Paris, le 21 mars 1884.

Monsieur le député et cher collègue, Vous avez bien voulu, par note du 4 de ce mois, me signaler de nouveau l'urgence des travaux à entreprendre pour le reboisement de la montagne de Monte-grosso, canton de Calenzana.

Les recommandations les plus expresses ont été adressées aux agents forestiers locaux en vue de hâter l'instruction de cette affaire, qui peut d'ailleurs se trouver entravée par des circonstances indépendantes du service forestier et notamment par le défaut de consentement des propriétaires sur le terrain

desquels les travaux devraient être exécutés. Quoiqu'il en soit, vous pouvez être assuré, Monsieur le député et cher collègue, que l'administration ne négligera rien pour obtenir une solution qui donne satisfaction aux intérêts dont vous avez bien voulu vous faire l'interprète.

Agréer, Monsieur le député et cher collègue, l'assurance de ma haute considération et de mes sentiments dévoués. Le Ministre de l'Agriculture, J. MÉLINE.

LA RÉVISION

Ajaccio, 27 mars.

Hier dans la journée MM. Laisant et Laguerre ont visité la gare et les principales rues d'Ajaccio. Dans cette promenade ils étaient accompagnés par MM. Ceccaldi, Petriagnani et autres personnes notables.

Le soir, un banquet de 40 couverts leur a été offert à l'Hôtel de France par les radicaux d'Ajaccio.

Au dessert MM. Cuneo Pietrino et Ceccaldi ont pris la parole. Ce dernier a blâmé la conduite du ff. de maire qui a refusé la salle du théâtre.

MM. Laisant et Laguerre ont répondu; et ils ont surtout fait remarquer qu'ils n'attachaient pas d'importance au refus de M. Berfini; que c'était tout simplement une mesquinerie de la part de M. le premier adjoint, qui avait dû se conformer aux ordres venus de Paris.

En effet, on nous a assuré que M. Berfini aurait reçu un télégramme du député Peraldi, lui interdisant de donner la salle du théâtre.

Il faut savoir surtout que M. le ff. de maire avait consenti à donner la salle; nos lecteurs pourront s'en convaincre par la lettre que M. Berfini a adressée à M. Coggia Nicolas, conseiller municipal.

Ajaccio, le 20 Mars 1884.

Monsieur le Conseiller, Conjointement avec Messieurs Chiappe, Rossi, Levie-Ramolino, Castellani et Costa, vos collègues du conseil municipal, vous avez demandé l'autorisation de tenir le 27 du courant dans la salle du théâtre St-Gabriel, une réunion publique.

J'ai l'honneur de vous informer que j'accède à cette demande et je donne les ordres en conséquence. Agréer, etc. L'adjoint ff. de Maire, BERFINI.

M<sup>LE</sup> AGAR

L'éminente artiste que nous allons bientôt applaudir, s'appelle de son vrai nom : Florence-Léonide Charvin. Elle prit le nom d'Agar sur le conseil du professeur Ricourt qui lui dit :

« C'est bien toi la tragédienne que j'ai toujours rêvée ! Mais sais-tu seulement qu'il y a trois cents manières de prononcer le mot oui ?... Tu ne réponds pas, tu fais bien; cela me prouve que tu es modeste; je me charge de toi. D'abord, tu vas me lâcher ton nom de Léonide Charvin; tu l'appelleras Agar. » Après Rachel, toutes les tragédiennes doivent prendre leurs noms dans la Bible. »

Venue pauvre à Paris, Mlle Agar commença par donner des leçons de piano, et par chanter dans les cafés-concerts. Mais elle abandonna ensuite le chant pour la déclamation. Son beau talent la fit admettre successivement à l'Odéon et à la Comédie française. Parmi ses créations, il faut citer Catherine de Médicis, dans la Conjuración d'Amboise, Sylvia, dans le Passant, et la mère Bernard, dans les Fourchambault. Aux matinées de M. Ballard, elle a interprété d'une façon supérieure le rôle d'Agrippine, de Britannicus.

Voici le portrait que trace de Mlle Agar, l'un de ses biographes.

« Son regard plein d'expression, son teint mat, ses traits réguliers et fortement accentués, ses narines bien dessinées, sa taille bien prise, son maintien sculptural, sa majestueuse beauté, tout cela formait un ensemble étrange qui appelait la sympathie. »

Le duel Judet-Arène

A la suite d'un article publié dans le numéro du journal la France, en date du 24 mars courant, sous la signature de M. Ernest Judet, rédacteur de ce journal, M. Emmanuel Arène, député, a demandé réparation pour les expressions conte-

mes dans cet article, qu'il considérait comme offensantes.

Une rencontre a été décidée.

Elle a eu lieu mardi matin au bois de Boulogne.

Au premier engagement, M. Emmanuel Arène a été atteint, au tiers supérieur et externe de l'avant-bras droit, d'une blessure intra-musculaire suivie d'une hémorragie et de l'insensibilité du membre.

Les médecins, M. le docteur Treille pour M. Arène, et M. le docteur Redard pour M. Judet, ayant déclaré, d'un commun accord, que M. Emmanuel Arène se trouvait dans l'impossibilité de continuer le combat, les témoins ont déclaré l'honneur satisfait.

En foi de quoi ils ont dressé le présent procès-verbal.

Paris, le 25 mars 1884.

Pour M. Emmanuel Arène,  
EUG. ETIENNE,  
Député.

Pour M. Judet,  
CH. LALOU,  
Directeur politique  
du journal la France.

CH. LAURENT,  
Directeur du journal  
Paris.

F. GRANET,  
Député.

### Les bureaux de la Mairie

Le public est prévenu qu'à partir du 1er avril prochain jusqu'à nouvel ordre les bureaux de la Mairie seront ouverts :  
Le matin de 8 à 11 h.  
Le soir de 2 à 5 h.

Le bureau de l'état civil sera ouvert les dimanches et jours de fête de 8 à 9 h. du matin.

### Gazette départementale

AJACCIO. — MM. Couzinet, secrétaire général, et Debonne, conseiller de préfecture, sont partis mercredi matin pour commencer la tournée de révision.

ILE-ROUSSE. — Nous enregistrons avec plaisir la nomination de M. Romulus Lanata, avocat, docteur en droit, aux fonctions de juge au tribunal de Gray (Haute-Saône).

### FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

N° 22.

# COLOMBA

VI (Suite)

Le maire « craignait les coups naturellement », comme l'ourage, et, refusant la bataille, il se refira avec son escorte : alors la procession lugubre se mit en marche, en ayant soin de prendre le plus long, afin de passer devant la mairie. En défilant, un idiot, qui s'était joint au cortège, s'avisait de crier *vice l'Empereur* ! Deux ou trois voix lui répondirent, et les rebbianistes, s'avançant de plus en plus, proposèrent de tuer un boeuf du maire, qui, d'aventure, leur barrait le chemin. Heureusement le colonel empêcha cette violence.

On pense bien qu'un procès-verbal fut dressé, et que le maire fit au préfet un rapport de son style le plus sublime, dans lequel il peignait les lois divines et humaines foulées aux pieds, — la majesté de lui, maire, celle du curé, méconnues et insultées, — le colonel della Rebbia se traînant à la tête d'un complot bonapartiste pour changer l'ordre de successi-

de la part du général François une déclaration fort sympathique pour leur cause, et cela au désespoir du commissaire Génois présent à la conférence.

### Brevet supérieur

Les examens pour le brevet supérieur ont eu lieu le 25 du courant. Il n'y a eu que 2 candidats. Ils ont été reçus tous les deux. Ce sont :

MM. Livrelli et Chipponi.

### Votes de nos Députés

Scrutin sur l'article 62 de la proposition de loi sur l'organisation de l'enseignement primaire.

Cet article est ainsi conçu :

« Jusqu'au vote d'une nouvelle loi sur le recrutement militaire, l'engagement de se vouer pendant dix années à l'enseignement, prévu par les articles 79 de la loi du 15 mai 1850, 18 de la loi du 16 avril 1857 et 20 de la loi du 27 juillet 1872, ne pourra être réalisé que dans les établissements d'enseignement public. »

Nombre des votants. . . . 483

Majorité absolue. . . . 242

Pour l'adoption. . . . 386

Contre . . . . . 97

La Chambre des députés a adopté.  
Ont voté pour, MM. Arène, Peraldi.  
M. Gavini a voté contre.  
N'ont pas pris part au vote, MM. Bartoli, Graziani.

Scrutin sur l'ensemble de la proposition de loi sur la réorganisation de l'enseignement primaire.

Nombre des votants. . . . 499

Majorité absolue. . . . 250

Pour l'adoption. . . . 391

Contre . . . . . 108

La Chambre des députés a adopté.  
Ont voté pour, MM. Arène, Peraldi.  
M. Gavini a voté contre.  
N'ont pas pris part au vote, MM. Bartoli, Graziani.

### Un grand événement

L'ALLEMAGNE ILLUSTRÉE.

On annonce comme devant paraître très-prochainement par séries bi-mensuelles un important ouvrage sur l'Allemagne avec illustrations, cartes et plans.

Cet ouvrage aura pour titre : L'Allemagne Illus-

faisant passer pour un homme qui trafiquait de son influence : « Si je découvre le faussaire, disait-il en terminant sa lettre, je le punirai exemplairement. » Il était clair qu'Agostini n'avait point écrit la lettre menaçante au maire ; les della Rebbia en accusaient les Barricini et *vice versa*. De part et d'autre on émettait en menaces, et la justice ne savait de quel côté trouver les coupables.

Sur ces entrefaites, le colonel Ghilfuccio fut assassiné. Voici les faits tels qu'ils furent établis en justice : Le 2 août 18... le jour tombant déjà, la femme Madeleine Pietri, qui portait du grain à Pietranera, entendit deux coups de feu très rapprochés, tirés, comme il lui semblait, dans un chemin creux menant au village, à environ cent cinquante pas de l'endroit où elle se trouvait. Presque aussitôt elle vit un homme qui courait, en se baissant, dans un sentier des vignes, et se dirigeait vers le village.

PROSPER MÉRIMÉ.

(La suite à demain.)

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec M. Calman Levy, éditeur, à Paris.

ée, et pour auteur M. V.-A. Malte-Brun, à qui l'on a déjà la France Illustrée.

Quoique le succès du nouvel ouvrage doive très-raisonnablement égalier celui du précédent, lequel est considéré, comme on sait, il y a dans sa publication, comme il y avait d'ailleurs dans celle de La France Illustrée, autre chose qu'une spéculation de librairie, et c'est pourquoi nous croyons bon d'en parler d'ores et déjà.

Depuis nos revers, un certain nombre d'écrivains en France se sont évertués à nous faire connaître l'Allemagne, ou plutôt les Allemands ; mais il faut bien l'avouer, tous ou presque tous (le père Didon est à excepter) se sont montrés dans leurs livres moins historiques que pamphlétaire.

Et l'on a lu ces livres avec agrément, parce qu'ils flattaient la rancune nationale, mais sans beaucoup de profit.

Il en sera tout autrement de l'Allemagne Illustrée ainsi que nous en pouvons juger par le projet que nous avons sous les yeux.

Qui ne sait de quelle utilité a été pour les Allemands durant la guerre de 1870-71, leur connaissance parfaite de notre territoire et de la distribution de nos divers services militaires et administratifs ?

Qui ne comprendra pareillement comme les Français sont intéressés à avoir les notions correspondantes en ce qui touche l'Allemagne ?

Certes, une série d'études faites, province par province et district par district, sur chacun des royaumes ou grands duchés qui composent l'empire Allemand, études à la fois géographiques, historiques, militaires, économiques, etc., etc., sont d'un intérêt capital pour tout bon Français.

Tout bon Français doit aussi trouver un grand intérêt aux cartes locales et aux plans des forteresses d'Outre-Rhin.

On nous assure que l'Allemagne Illustrée donnera l'image fidèle de ce qu'il y a de plus récent chez nos voisins au triple point de vue des chemins de fer, de l'industrie, de la mobilisation des troupes.

Enfin, ce qu'il y a de piquant, c'est que l'analogie de cet ouvrage conçu et écrit avec une entière bonne foi n'existe pas encore en Allemagne, de sorte que les Allemands devront probablement le traduire pour leur usage ; et cela même achève de montrer la préoccupation toute patriotique à laquelle ont obéi l'auteur et les éditeurs.

### Marine

Le paiement des pensions du 1er trimestre 1884 aura lieu les jours suivants, à partir de 11 h. du matin, au bureau de la Marine, savoir :

Mardi, 1er avril. — Retraités de l'Etat et veuves de toutes catégories.

Mercredi, 2 avril. — Demi-soldiers.

### Accident

Hier au soir, vers 10 heures, un soldat du 141e de ligne, caserné au Gouvernement, est tombé du second étage. La mort a été instantanée.

On ne sait si c'est un accident ou un suicide, mais on croit que ce militaire qui était légèrement pris de vin, a dû se pencher un peu trop en se mettant à la fenêtre et que le poids de la tête l'a entraîné dans le vide.

### Tentative de vol

La nuit dernière des voleurs ont tenté de pénétrer dans la buvette Bugliani, boulevard du Palais, en face les magasins Oregna, en faisant sauter la porte du vestibule.

Dérangés sans doute par des passants, ils ont abandonné leur opération avant d'avoir pu entamer entièrement la porte.

### Bulletin financier

Paris, le 26 mars 1884.

La hausse se maintient grâce aux achats du comptant. La spéculation est enhardie par les premiers succès qu'elle a rencontrés à la fin de la semaine dernière ; elle poursuit son œuvre avec assez d'ardeur. Espérons qu'elle n'agira pas trop précipitamment et ne s'avancera pas trop loin et qu'elle se rappellera les événements du passé encore si près de nous.

Les valeurs étrangères restent lourdes. La Banque Ottomane voit ses titres très dépréciés ; les versements que devait effectuer cette société dans sa participation de l'affaire des tabacs turcs n'ont pas eu lieu, les espèces faisant défaut.

La Banque de France est celle de toutes les valeurs qui garde une attitude faible. On a coté aujourd'hui 5045.

La Banque de Paris se maintient à un prix élevé 870.

Le Crédit Foncier a atteint 1260. Ce résultat pouvait être facilement prévu et nombre de capitalistes, ayant suivi nos conseils, récoltent à présent les bénéfices que nous leur faisons entrevoir il y a peu de jours.

On a demandé à 430 l'action de la Foncière de France : c'est une valeur avantageuse et qui a devant elle un brillant avenir.

Signalons encore la fermeté des Obligations Foncières 1879 et 1880 sur lesquelles se portent avec empressement les économies de la petite épargne.

On a demandé à 675 l'action du Crédit Industriel.

## Dépêches de Nuit

(Service télégraphique spécial du Petit Bastiais)

### La proposition Barodet

Hier, dans le scrutin sur l'urgence de la proposition de révision de la Constitution déposée par M. Barodet, M. Gavini a voté pour ; MM. Arène, Graziani, Peraldi ont voté contre ; M. Bartoli n'a pas pris part au vote.

### Obsèques de M. Mignet

Aux obsèques de M. Mignet assistaient la plupart des membres de l'Académie et plusieurs notabilités politiques et littéraires.

Des discours ont été prononcés par MM. Jules Simon, et de Mazade.

### Attentat

Un fanatique a tiré deux coups de pistolet sur le vice-consul anglais à Souakim, sans l'atteindre. On l'a arrêté aussitôt.

### Le prix des tabacs

M. Tirard, ministre des finances, aura demain un entretien avec les députés des zones frontalières, au sujet de l'augmentation projetée du prix des tabacs.

### Coup d'Etat

Joffrin et ses amis ont organisé un plan de combat, au cas où un coup d'Etat orléaniste se produirait.

### La Porte et la Russie

La Porte suspend le règlement de l'indemnité de guerre due à la Russie.

### L'île d'Hoi-Hooa

Les troupes chinoises de l'île d'Hoi-Hooa ont dû intervenir pour protéger les étrangers contre les menaces de mort des habitants.

## LA JOURNÉE PARLEMENTAIRE

### SÉNAT

Présidence de M. Le Royer

La séance est ouverte à 2 heures 30.

M. Barbey, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de mercredi qui est adopté.

Suite de la 1re délibération sur le projet de loi relatif aux ventes judiciaires.

M. Marcel Barthe, rapporteur, demande l'ajournement de la discussion.

Cette proposition est adoptée.

L'ordre du jour appelle la discussion des propositions de loi sur la réorganisation municipale adoptées par la Chambre des députés.

M. Demôle, rapporteur, propose au Sénat d'accepter les modifications proposées par la Chambre.

Les articles 1 à 72 sont adoptés à l'exception de l'article 68 qui est réservé sur la demande de M. Béranger.

La disposition réglant la publicité des séances a donné lieu à un scrutin dont voici les résultats :

Nombre des votants . . . . . 266

Majorité absolue . . . . . 134

Pour l'adoption . . . . . 140

Contre . . . . . 126

Le Sénat a adopté l'article relatif à la publicité des séances.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

### Bourse de Paris

	27 Mars	28 Mars.
Rente 3 p. 0/0 . . . . .	75,85	75,70
— 3 p. 0/0 amortissable . . . . .	77,65	77,50
— 3 p. 0/0 . . . . .	76,80	76,70
— 4 p. 0/0 . . . . .	105,20	105,00
— 4 1/2 p. 0/0 . . . . .	106,85	106,70

### Eviter les contrefaçons

## CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

### M<sup>me</sup> POGGI Veuve PAOLI

MARCHANDE DE MODES, à Bastia,  
Boulevard du Palais N. 9.

A l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient de recevoir un splendide assortiment de nouveautés pour la saison d'hiver provenant des meilleurs fabricants de Paris.

Chapeaux de leurre noir, et couleurs, paille noir chapeaux pour deuil confectionnés en tous genres on trouvera aussi un grand assortiment de fleurs plumes, agréments etc., et tous les articles de modes.

A DES PRIX TRÈS MODÈRES

# Le Petit Bastiais

00057

5 cent. JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN cent. 5

**Abonnement (Payable d'avance)**  
 CORSE . . . . . par an, 20 fr. 6 mois 12 »  
 CONTINENT FRANÇ., ALGÈRE, 22 » 13,50  
 PAYS DE L'UNION POSTALE, 35 » 18 »  
 Autres pays, le port en sus.  
 On ne répond pas des manuscrits déposés.

9<sup>e</sup> ANNÉE, N° 1020. — DIMANCHE, 30 MARS 1884  
 Passion.  
**Rédaction & Administration :**  
**Mathieu Ollagnier, Directeur**  
 8, Boulevard du Palais, 8.  
 Bureau spécial à Paris, 16, rue des Martyrs.

Les annonces, réclames et insertions sont exclusivement reçues dans les bureaux des succursales de l'Agence Havas, seule chargée de la publication à Ajaccio, Cours Grandval, 2, à Bastia, Boulevard du Palais, 10, à Paris, chez MM. Audouin, 10, Place de la Bourse, 10. — Faits divers, 1 c. — Recl., 0,75 c. — Diverses, 0,30. — Jul. 0,75.

**BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE D'HIER**  
 Baromètre, 760.  
 Thermomètre, extérieur 12 — intérieur 13.  
 Direction du vent à 8 h. S-E. — à 4 h. S-E.  
 Intensité à 8 h. modéré. — à 4 h. mod.  
 Etat du ciel, nuageux.  
 Etat de la mer, agitée.  
 Hauteur des eaux à 8 h. + 0,44 — à 4 h. + 0,18.

## BASTIA

### ANCIENNE ORGANISATION DE LA GENDARMERIE CORSE

Le *Petit Bastiais* qui accueille avec bienveillance les renseignements qui concernent les intérêts généraux de la population, a publié, il y a quelques jours, un article sur la force publique en Corse, dont l'auteur blâme la diminution que l'effectif de la gendarmerie, alors fixé à 945 hommes, a subie en 1868.

Cette force qui était provisoire, indispensable de 1849 à 1855, perdit de sa nécessité impérieuse à mesure que la sûreté des personnes renaissait dans l'île. Aussi, dès 1860, sur la demande du comité de gendarmerie, sa diminution fut résolue, mais elle ne s'exécuta que lentement. Depuis cette époque les suppressions ne furent que minimales; le licenciement des forces supplétives s'opéra successivement et les vacances comblées tardivement: remplies sur un point, il s'en produisit d'autres qu'on laissait subsister. Enfin l'effectif de la Légion ne fut jamais complet depuis l'anéantissement des contingents réunis en bande; et, en 1868, le gouvernement voulant régulariser une situation fictive, décréta la nouvelle organisation proposée en 1867 sur son ordre: aujourd'hui critiquée.

Il ne m'appartient pas d'apprécier si elle était opportune. Cependant si l'on veut bien se reporter à la situation de la Corse à cette époque, on reconnaît avec nous, je l'espère, qu'elle jouissait de la plus grande tranquillité; le progrès est indiscutable, relataient tous les rapports officiels. De son côté, le conseil général constatait une grande amélioration des routes, des chemins vicinaux et

ruraux, qui rendaient les communications plus faciles entre les communes; de plus, les habitants ont obtenu la liberté du port d'armes pour les habitants. Dès lors le gouvernement ne croit pas fondé à réduire la force armée suivant les exigences du service de l'île de lignes télégraphiques.

Auteur du travail proposé, je dois naturellement faire connaître à mon honorable contradicteur les bases sur lesquelles je l'ai établi, afin d'éclairer son jugement parfois sévère, parce qu'il oublie que les circonstances ne sont plus les mêmes. Tandis que nous, nous étions dans le plus grand calme, le plébiscite, si on avait eu la plus petite appréhension, devait rassurer les plus craintifs.

Or l'effectif de la Légion, fixée à 945 hommes, n'ayant été que provisoire, j'ai dû revenir à la constitution générale de l'arme, savoir: une brigade par canton — un officier par arrondissement administratif, un commandant par département.

En 1793, la Corse formant deux départements, la gendarmerie se composait de deux compagnies; mais, en 1811, malgré la réunion des deux départements en un seul, la gendarmerie, par exception, conserva ses deux compagnies qui ont existé jusqu'à son organisation provisoire de 1851. Alors elle en posséda quatre.

En 1868, nous sommes revenus à l'organisation primitive. Fixé sur les deux compagnies accordées à la Corse, je n'avais plus qu'à organiser les postes et les arrondissements sans me renfermer strictement dans la constitution de l'arme, mais en tenant compte des difficultés du service.

En conséquence, Son Excellence de la guerre désigna pour terme de comparaison deux compagnies qui avaient été placées sous mon commandement: l'Ardèche et la Lozère. En effet, ces deux départements ont une grande analogie avec celui de la Corse; montagneux et boisés, ils présentent des difficultés sérieuses dans leur parcours et dans le caractère des habitants. En outre, ils étaient alors dépourvus de voies ferrées, et j'avais à me demander si la surveillance des malfaiteurs

n'est pas plus difficile dans un département central communiquant avec tous ceux qui en sont limitrophes que dans une île, en admettant que tout le monde y comprenne son devoir.

Enfin, me basant sur ce principe que la force de la gendarmerie est basée sur l'effectif numérique du personnel affecté à chaque canton, en accordant à chaque arrondissement administratif au moins un officier, j'établis le travail que vous n'approuvez pas. Veuillez, cher contradicteur, suivre mes opérations, afin de vous expliquer mes péchés pour lesquels je réclame votre indulgence.

Ainsi, 1<sup>o</sup> l'Ardèche et la Lozère réunies présentent les chiffres suivants, qui ont toujours servi de base à l'organisation générale de la force publique.

Superficie, 1,063,794 hectares, — population, 750,000 âmes, — 57 cantons, — 532 communes, — dix arrondissements administratifs.

Leur force publique se compose de: 81 brigades — 400 hommes — 8 arrondissements de gendarmerie, pas un homme par commune.

La Corse: superficie, 864,741 hectares, — population, 300,000 âmes, — 63 cantons, — 362 communes, — cinq arrondissements administratifs.

La force publique est de: 104 brigades, — 508 hommes, — 11 arrondissements de gendarmerie, près de deux hommes par commune.

En rapprochant ces chiffres, j'espère qu'on reconnaît que les intérêts de la Corse n'ont pas été lésés. Je conçois que la suppression de 200 emplois de gendarme ait pu détruire de grandes espérances; mais on devait bien penser que l'organisation de 1851 n'était que provisoire, et que le but proposé atteint, le gouvernement rentrerait dans la composition ordinaire des cadres; autrement il eut commis une faute envers la question économique. Mon aimable contradicteur regrette les forces supplétives. Je ne possède pas un grand enthousiasme pour elles: utiles pour combattre les contumax réunis en bande, elles sont gênantes pour poursuivre le criminel isolé trop protégé dans les campagnes. Là git toute

## AU GOURMAND

MAISON FONDÉE EN 1822  
**L. GUITTON**  
 DISTILLATEUR-CHIMISTE  
 à Bastia (Corse)

La maison Guilton a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient de mettre en vente des liqueurs surannées à des prix excessivement modérés. Ces liqueurs fabriquées par lui-même avec le grand soin peuvent rivaliser avec les meilleures marques du continent.

La maison ne saurait trop recommander la nouvelle liqueur du grand-père Gambetta inventée par L. Guilton, distillateur-chimiste, fabriquée avec des herbes aromatiques de la Corse.

Cette nouvelle liqueur est stomacique et digestive.

Toutes ces liqueurs sont au même prix: 2,75 le litre. La maison Guilton tient à la disposition du public aussi des sirops assortis garantis pur sucre et non au glucose, la maison tient essentiellement à cette remarque, vu que la vente des sirops glucosés constitue une fraude prévue par l'art. 423 du code pénal lorsque l'acheteur n'en est pas averti par le vendeur.

Tous les sirops sont au prix de 1,75 le litre.

Le sirop de gomme est à 25 le litre. La maison Guilton vient de faire cette grande baisse de prix en raison de ses grandes relations commerciales qui lui permettent de se procurer les matières premières à très bon marché. Les bouteilles vides sont reprises à raison de 0,25 centimes.

**VER SOLITAIRE** On sait que la propagation du Ténia ou ver solitaire est due à l'usage alimentaire des viandes saignantes; ce n'est que depuis peu d'années, paraît-il, que l'on a trouvé le vrai remède contre le Ténia; c'est à un savant pharmacien de Paris, à M. Secretan, que l'on doit la préparation de ce médicament qui, sous la forme de globules téniafuges, a été expérimenté avec succès constant dans les hôpitaux de Paris. Ajoutons encore qu'on peut se procurer ces globules téniafuges en envoyant un mandat de 10 francs à l'adresse de M. Secretan, pharmacien, 57, Avenue Predan de Paris.

## AVANT VOS REPAS

# BUVEZ DU BYDOF

### Bitter Russe

#### Apéritif reconstituant et fébrifuge

Ce qui constitue la supériorité du BYDOF sur tous les amers et apéritifs connus, c'est qu'en outre de son goût exquis et de ses qualités apéritives, le BYDOF est un reconstituant énergique et qui a la propriété de stimuler les fonctions de l'estomac sans l'irriter.

Par son action bienfaisante sur tout l'organisme le BYDOF dissipe les humeurs et procure aussitôt qu'on l'a bu, une sensation de bien-être général.

Mélangé avec de l'eau de Seltz ou de l'eau naturelle, le BYDOF est l'apéritif le plus agréable et le meilleur pour l'assanté. Il est aussi apprécié mélangé avec du sirop ou du vermouth.

Agents généraux et seuls entrepositaires pour toute la Corse, M. P.V. BOURGEOIS et Fils à Bastia.

## MAISON DE CONFIANCE Fondée en 1865

### Prix fixe

# PCE MATTEI FILS

17, Boulevard Paoli, sur la Traverse, Bastia

Grand assortiment de montres d'or, d'argent et en métal, pendules de cheminées, tableaux et réveils. — Grands choix de perures, demi-perures, pendants, brochettes, colliers, giletiers, bagues, médaillons, etc., à des prix très réduits, en or, argent, double et demi. — Orfèvrerie argent et métal blanc 4<sup>e</sup> titre. — Articles d'optique. — Réparations de montres pendules, réveils et bijoux, à des prix très réduits. — Achat des matières d'or et d'argent et des pierres fines. — Envoi franco à l'intérieur de toute commande au dessus de 20 fr.

## QUATRIÈME ANNÉE

# L'UNION VINICOLE ET AGRICOLE

DES CHARENTES  
 Journal littéraire, agricole, commercial et d'annonces  
 Paraissent le Dimanche

Un an.....	9 fr.
Six mois.....	5 »
Trois mois.....	3 »
Europe, un an.....	15 »
Amérique —.....	20 »

**BUREAUX :**  
 Imprimerie ROUSSAUD, 3, rue Tison d'Argence ANGOULÈME.

## AVIS

M. PREVOSTI, Faustin, neveu de M. Prevosti, demeurant à Bastia rue Nationale, a l'honneur d'informer messieurs les Cafetiers qu'il vient d'être agréé comme seul entrepositaire général dans l'arrondissement de Bastia, des Bières blanches et brunes de la grande Brasserie Phocéenne, Maison Rougier, Bernard, et Cie, Marseille.

**BIÈRES** Crèmeuses en bouteilles et en fûts, exportation pour l'Italie jusqu'au golfe de l'Adriatique, Méditerranée de Bologne, chœuroute de Bourg, Gasparini, Bra-seur de la place Saint-Nicolas.

**HOTEL D'UR**  
 Tenu par M. L. STEFANI  
 4 Boulevard du Palais 4  
 au-dessus des grands magasins Orega BASTIA

Chambres garnies, Table d'hôte, Tables particulières, Pension bourgeoise, Prix très-modérés.  
 Cet Hôtel est fraîchement meublé et se recommande pour son bon confortable.

**BRONCHITES, TOUX**  
 Catarrhes Pulmonaires.  
**RHUMES** Catarrhes de la Voix.  
**PHTHISIE, Asthmes**  
 Guérison rapide par les  
**Gouttes Livoniennes**  
 de TROUETTE-PERRET  
 à la CASSETTE de HÉLÈNE, GOUTTES de MARIAGE ou SAUCE de PÊCHE  
 Ce produit, infaillible pour guérir radicalement toutes les Maladies des Voies respiratoires, est recommandé par les célébrités médicales comme le seul efficace.  
 3 fr. la Flacon dans toutes les Pharmacies  
 REVOL FRANCO CONTRE TROUETTE-PERRET  
 Dépôt principal :  
**TROUETTE-PERRET**  
 PARIS, 105, rue Saint-Antoine, PARIS

Imprimerie Labrieux Ollagnier.  
 L'un des rédacteurs, yvont, MATHIEU OLLAGNIER

## Vins Spiritueux Distillerie Bastiaise. — Entrepôt de tabacs et Spiritueux

# L.-N. MATTEI BASTIA (Corse).

Tabacs, Cigares du Pays et Havane

SPIRITUEUX		Tabacs			Cigares	Cigares étrangers	Cigarettes	Tabac à priser			
		en feuilles	en paquets	en vrac							
3/6 de vin.	Kirsch sup.	Eau de vie m.	Vermouth or.	Sauterne.	Virginie plusieurs qual.	Maryland 400 gram.	Maryland Levant	Extra-fins	Trabucos or.	De dames	tre qualité
id. du nord	id. de la forêt	id. id. café.	id. Nolly Pr	Chablis	Kentucky	Levant 50 gr.	Arabe	Fins	id. d'Alexan.	Java	2e id.
Cognac ord.	Ats. Pernod	Liqueurs ass.	id. 1/2 l.	Cassis blanc	Maison Conn.	Arabe 50 gr.	Suisse	Bandes dorées	Utrecht	Sultanes	3e qualité
id. super	id. Berger	id. fines ass.	id. Turin or.	Champagne (marques diverses)	Turc cavalle	Suisse 50 gr.	Exportat. tre	reces	Extractos	Virginie ver.	a priser
id. fine cham	id. ordinaire	Cacao Chouva	id. Martini	diverses)	Savonnette	Exportat. tre	id. 2me.	Façon sjacc.	id. blanches	id. blanches	de la Regie
id. extra.	Bitter ord.	id. Gabello	id. extra	diverses)	levant	id. 2me.	Qualités de	Havane gran.	Cabinet	Ordin. jaunes	
id. Martel	id. super.	Piperim. Get	id. Dattoi	diverses)	Hongrois	Paris.	Paris.	id. courts.	Flor tica	id. roses	
id. id.	id. Saillaud.	id. Anisette M.B.	id. Mousseux	diverses)	Plantador	Sedleaff.	Debris Sea-	Courants	Elastista fu-	id. 10 cigar.	
id. id.	id. Anars id.	Liqueurs Bl.	Vins de Bord.	diverses)	Briseurs de la	Debris de la	ferlati.	Ordinaire	mur	Illustrées	
id. Elouzeau	Amer Picon.	id. fines id.	id. espagnols	diverses)	Regie.	Regie.		Bouts du né-	Cruix o vena-	Cigares-Ciga-	
id. Guerin.	id. Indio.	The chinois.	id. Madère	diverses)	Grand Crem			gre	Superio	rettes	
Rham ord.	Birrh Violet.	Chartreuse G	Porto	diverses)				Tordus ord.	Teresita	Cigarettes	
id. ex ra.	Eau de vie	id. Garn vert	Muscat Fron.	diverses)				id. fins	Représenta-	de la Regie	
id. Martinig.	id. id. corse.	id. id. 1/2	id. Lunel.	diverses)				Longs (fan-	cion		
Kirsch ord.	id. id. anisee	id. id. 1/2	Marsala	diverses)				taisie)	El Colombato		
id. Annaud.	id. id. rose	id. id. 1/2	Raspail vrai.	diverses)					de la Havane		
	id. id. amère	Raspail vrai.	Chypre.	diverses)							

la difficulté que rencontre la force armée et qui paralyse son dévouement, comme le prouvent les faits trop réels auxquels il est fait allusion, et qui sont passés à l'état de légende, quoique subsistant toujours.

En résumé, nous pensons que l'organisation de la 17e Légion, telle qu'elle a été décrétée en 1868, suffisait aux exigences du service de cette époque; mais en conclure qu'elle doit, aujourd'hui, rester la même, ce serait une erreur de ma part, car je dois me rappeler que l'ancienne armée ne se composait que de sept contingents ne comprenant pas tout l'effectif de chaque classe, tandis qu'aujourd'hui la nouvelle se compose de vingt classes complètes, ce qui augmente singulièrement le service de la gendarmerie; de plus il est évident que la création des voies ferrées nécessitera le ramaniement et probablement l'augmentation de ses postes.

Enfin, je termine en réclamant l'indulgence de mon contradicteur et en me permettant de lui rappeler que la 17e légion, malgré son effectif réduit, a pu fournir 300 hommes à l'armée de Paris, qui ont été signalés pour leur bonne attitude et leur belle tenue, ce qui m'a consolé de m'en être séparé.

Ch. DE MONDESERT, Conseiller municipal.

Ephémérides Corses

30 Mars 1731. — Les patriotes, ayant à leur tête Gianfery et Ceccaldi, leurs généraux, étaient arrivés à veille sous Saint-Florent. S'étant approchés du château ils l'investirent et commencèrent un feu et des assauts qui devaient durer quinze jours avant d'amener la garnison à composition.

141e REGIMENT D'INFANTERIE

PLACE SAINT-NICOLAS Programme du 30 Mars 1884, de 3 à 4 h.

- 1. Milanotto, (allegro), Strauss.
2. Ouverture du Pré au Clercs, Hérold.
3. Bouquet de valse, Boné.
4. Rigoletto (fantaisie), Verdi.
5. La Poloma, (airs mexicains), Borel.
6. Ouverture du Chalet, Adam.

L'AFFAIRE DE CAMPITELLO

La Cour d'appel de Bastia, jugeant correctionnellement, a statué, dans son audience du 26 mars, sur l'appel émis par le ministère public et les prévenus contre le jugement rendu par le tribunal de Bastia dans l'affaire de Campitello.

La séance était, exceptionnellement, présidée par M. le Premier Président Jorel.

M. le Procureur Général Vèzes occupait le siège du ministère public.

Nos lecteurs savent que les deux chefs de la Cour avaient suivi les débats devant le tribunal correctionnel.

Aucun des prévenus n'a comparu.

Le rapport de l'affaire a été présenté par M. le conseiller Stefanini.

M. le Procureur Général a ensuite prononcé son réquisitoire et a conclu à ce

qu'il fut fait droit à l'appel du ministère public.

L'honorable chef du parquet a déclaré, en terminant, que la justice sera en Corse, comme partout ailleurs... la justice, et que les coupables seront tous également frappés à quelque parti qu'ils appartiennent et sous quelque patronage qu'ils soient placés.

Dieu veuille qu'un si noble langage ne reste pas à l'état de simple parole. Puisse-t-il être toujours présent à la pensée de ceux auxquels incombe la haute mission de distribuer la justice et diriger tous leurs actes. A cette condition seulement on obtiendra la complète pacification du pays.

Pour atteindre ce but si désirable, il faut qu'à l'avenir, tous, magistrats et justiciables, nous prenions pour devise: Liberté de bien faire, égalité absolue devant la loi.

Nous mettons, ci-après, la décision de la Cour en regard de celle du Tribunal.

Table with 3 columns: NOM, JUGEMENT DU TRIBUNAL, ARRÊT DE LA COUR. Lists names like Lorenzi, Graziani, etc. and their respective sentences.

Nous pourrions plus utilement rendre compte des faits de la cause quand l'affaire reviendra devant la Cour sur l'opposition des condamnés.

LA CONFÉRENCE RÉVISIONNISTE

Ajaccio, 27 mars, soir.

La conférence depuis longtemps annoncée et impatientement attendue devait avoir lieu au théâtre St-Gabriel. M. Berfini, adjoint municipal, avait d'abord accordé l'autorisation de se réunir dans une salle assez vaste pour contenir de nombreux auditeurs. Au dernier moment il a retiré cette autorisation. Les commentateurs vont leur train. A-t-il été saisi tout d'un coup d'une crainte imaginaire; a-t-il obéi aux injonctions de ceux qui, à la veille de l'élection, avaient fait de la révision un article de foi, se sont empressés de l'effacer de leur credo dès qu'ils se sont assis sur les bancs ministériels?

On a préparé à la hâte le salon du Café de l'Union qui s'est rempli bien avant l'heure. La cour intérieure était bondée et les personnes qui n'avaient pu trouver le moindre petit coin pour se caser formaient dans la rue un épais bataillon. Disons tout de suite que les terreurs de M. Berfini ne se sont point réalisées. Jamais foule ne fut plus respectueuse de l'ordre; elle était tout yeux et tout oreilles.

Vous connaissez M. Laisant; il a laissé à Bastia des amis qui seront charmés de

le revoir. Comme moi, il a le triste privilège de l'âge; sa parole est fatiguée; la vie du journaliste et du tribun use aussi vite, plus vite que celle des camps.

Mon ami Grincheux, du Réveil, a fait de M. Laguerre une photographie à la plume; elle est d'une ressemblance frappante. Je ne la recommencerai pas, car je n'aime pas à répéter ce qu'un autre a dit mieux que moi.

Pendant plus d'une heure, M. Laguerre a enthousiasmé son auditoire. Il a montré la France telle que l'ont réduite les Tirard et les Ferry s'évertuant à fouiller l'arsenal des lois impériales pour les appliquer au régime nouveau, et, par une rigoureuse antithèse, dans une improvisation chaude, vibrante, formée de traits spirituels et acérés, il a développé ce que devrait être le gouvernement de la République.

Ces idées vous les entendrez exposer à votre tour, peut-être avant que cette correspondance, écrite à bâtons rompus, ne paraisse dans le Petit Bastiais. Elles servent de thème aux articles de la presse parisienne, mais, ce qui vous les fera vivantes, c'est la parole, toujours élégante et correcte, du jeune et déjà célèbre avocat des ouvriers de Montceau les Mines. Des frénétiques applaudissements ont salué la péroraison du discours de M. Laguerre. La foule, jusque-là silencieuse, s'en est donné à cœur joie et a escorté les députés jusqu'à la porte de leur hôtel. Elle s'est séparée sans que la police ait pu constater la moindre velléité de désordre dans la population.

CH. G.

Autre correspondance

Ajaccio, 28 mars.

MM. Laisant et Laguerre ont donné hier soir une conférence sur la révision de la Constitution, dans la salle du Café de l'Union, à 8 h. 1/2.

Dès 7 heures une foule nombreuse les attendait à la sortie de l'hôtel de France.

Les deux députés ont été escortés jusqu'au Café de l'Union par 2.000 personnes envahissant au chant de la Marseillaise et au cri de: Vive la Révision. Le calme a régné pendant toute la réunion.

Tout le monde se plaît à faire l'éloge de l'entraîné éloquent de MM. Laisant et Laguerre; aussi, espère-t-on à Ajaccio, que ces deux vaillants représentants du peuple ne nous quitteront pas sans gratifier la population Ajaccienne d'une autre soirée tout aussi brillante et aussi émancipatrice que la première.

Encore une fois, il est bien regrettable que notre municipalité ait été aussi pusillanime en refusant la salle du théâtre, où il aurait été donné à un plus grand nombre d'auditeurs d'applaudir à l'éloquence et aux théories tout-à-fait libérales de ces honorables députés.

Comité de Bastia

Les républicains révisionnistes de la ville de Bastia, qui veulent bien souscrire au punch offert à MM. Laisant et Laguerre, députés, sont priés de s'adresser à MM. Figh, Gaggeri, Mignoni, Molinari, Rogliano, Scotto, Tellier, Zolesi, membres du comité.

Au Faucho

Si le temps le permet, on donnera la bénédiction à la chapelle de l'Annonciation, aujourd'hui, à 3 heures précises, à cause du sermon qui est prêché à Saint-Jean.

Nous avons dit que la chapelle avait été restaurée et décorée grâce aux largesses d'un bienfaiteur. Pour être plus exact, nous dirons que c'est une ancienne prieure qui a fait une offrande importante.

Acte de probité

M. T. avait perdu un portefeuille contenant diverses valeurs. Il a été trouvé par M. Albertini Antoine, employé des postes, qui s'est empressé de le restituer à son propriétaire.

Gazette départementale

RENNO. — M. Jean-Charles Fieschi, ancien médecin de colonisation, est décédé dans sa famille.

AJACCIO. — Voici le programme de la représentation donnée ce soir par Mlle Agar: Le Dépit amoureux, de Molière. Les Horaces, de Corneille (les 4 premiers actes). Mlle Agar dira les vers de Victor Hugo, intitulés: Mil huit cent onze.

SAINT-FLORENT. — Depuis jeudi notre port se trouve en correspondance directe avec le continent français.

L'actif Directeur de la Compagnie Insulaire a organisé un service régulier hebdomadaire entre Nice, Saint-Florent, l'Île-Rousse et Calvi.

Le paquebot part le mercredi à 6 heures du soir de Nice: il est de retour le vendredi à 8 heures du soir, après avoir fait escale dans les trois ports ci-dessus.

Lors de la discussion du cahier des charges, le député de la circonscription avait présenté un amendement relatif à l'escabe de St-Florent; il appuya cette demande en faisant ressortir l'importance du port auquel il s'intéressait.

Le Ministre a combattu l'amendement devant la commission, et il a été rejeté.

La détermination que vient de prendre la Compagnie Insulaire prouve que la demande de M. Gavini était pleinement justifiée par les besoins du commerce et par l'importance des transactions.

AJACCIO. — M. l'abbé de Peretti Simon-François, curé de San Gavino de Carhini, vient de rendre sa belle âme à Dieu. Il était âgé de 83 ans. Il a été assisté dans ses derniers moments par son neveu, Sa Grandeur Mgr de Peretti.

Une foule nombreuse l'a accompagné jusqu'à sa dernière demeure. L'absoute a été donnée par Mgr de la Fosta.

SARROLA-CAROPINO. — Le conseil d'Etat a rejeté le pourvoi présenté par M. le notaire Rusterucci contre la validation de l'élection de M. Pietrino Caneo d'Ornano, comme conseiller général du canton.

L'accident de la place St-Nicolas

L'infortuné maçon n'a pas survécu à sa blessure: il est mort dans la nuit de vendredi. C'est un italien nommé Franceschi

Baptiste qui travaillait depuis longtemps dans notre ville, marié et père de deux enfants, âgé de 66 ans.

Il a été enterré hier à 4 heures. M. le général Truchy suivait le convoi à la tête de nombreux officiers de la garnison qui avaient été invités à cette triste cérémonie.

Un détachement de gendarmes et d'artilleurs fermait le cortège.

Bulletin financier

Paris, le 27 mars 1884.

La hausse se maintient grâce aux achats du comptant. La spéculation est enhardie par les premiers succès qu'elle a rencontrés à la fin de la semaine dernière; elle poursuit son œuvre avec assez d'ardeur. Espérons qu'elle n'agira pas trop précipitamment et ne s'avancera pas trop loin et qu'elle se rappellera les événements du passé encore si près de nous.

Les valeurs étrangères restent lourdes. La Banque Ottomane voit ses titres très dépréciés; les versements que devait effectuer cette société dans sa participation de l'affaire des tabacs turcs n'ont pas eu lieu, les espèces faisant défaut.

La Banque de France est celle de toutes les valeurs qui garde une attitude faible. On a coté aujourd'hui 5045.

La Banque de Paris se maintient à un prix élevé 870.

Le Crédit Foncier a atteint 1260. Ce résultat pouvait être facilement prévu et nombre de capitalistes, ayant suivi nos conseils, récoltent à présent les bénéfices que nous leur faisions entrevoir il y peu de jours.

On a demandé à 430 l'action de la Foncière de France: c'est une valeur avantageuse et qui a devant elle un brillant avenir.

Signalons encore la fermeté des Obligations Foncières 1879 et 1880 sur lesquelles se portent avec empressement les économies de la petite épargne.

On a demandé à 675 l'action du Crédit Industriel.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE DE BASTIA

(Chambre Civile)

ROLE DES AFFAIRES A PLAIDER

AUDIENCES DES 4 ET 5 AVRIL 1884

Table with 2 columns: NOM, c. NOM. Lists names like Suzzoni, Monciavi, Maurice, etc.

M. de Bismark

M. de Bismarck, mécontent du résultat de sa rentrée sur la scène politique, va retourner à Friederichsruhe.

LA JOURNÉE PARLEMENTAIRE

SÉNAT

Présidence de M. LE ROYER

Suite de la discussion des propositions de loi sur la réorganisation municipale, adoptées par la Chambre des députés.

La discussion s'ouvre sur l'article 73. Cet article est adopté.

L'article 68 qui avait été réservé hier est également adopté.

Les autres articles du projet sont votés après les observations de MM. Waldeck-Rousseau, Bathie et Demôle.

Le scrutin est ouvert sur l'ensemble du projet de loi.

Nombre de votants . . . 217

Majorité absolue . . . 109

Pour l'adoption . . . 132

Contre . . . 85

Le Sénat a adopté.

La prochaine séance est fixée à mardi.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Présidence de M. BRUSSON

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Riotteau, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de jeudi qui est adopté.

L'ordre du jour appelle la 1re délibération du projet de loi relatif au sectionnement de la ville de Paris pour les élections municipales.

Prennent part à la discussion MM. Leffevre, Lecherbonnier et Andrieu.

La suite de la discussion est renvoyée à lundi.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES.

Lastrajoli François-Antoine, préposé des douanes, de Chiatra, et Finocchietti Marie-Joséphine, ménagère, de Bastia.

NAISSANCES.

Gratta Mathée-Rose-Marie-Dominique. — Deilippì Noncia le. — Castagnini Catherine. — Cima Jean-Dominique.

DÉCÈS.

Lami Joseph, marié, 43 ans, de Piamorso (Italie). Grimaldi Pierre, 6 mois, de Bastia. Laponge Antoine, soldat au 141e, célibataire, 24 ans, de Saint Pantaléon (Corrèze). Simoni Charles, 3 ans, de Bastia. Banneyx Jessé, soldat au 141e, célibataire, 24 ans, d'Ajat (Dordogne). Mariconi Paul-André, 5 jours, de Bastia. Patroni Virginie, 14 mois, de Bastia.

Bourse de Paris

Table with 3 columns: Rente, 28 Mars, 29 Mars. Lists interest rates and values for various securities.

Dépêches de Nuit

(Service télégraphique spécial du Petit Bastiais)

Le duc Albany, fils de la reine d'Angleterre, est mort à Cannes.

Souakim

Plusieurs cavaliers anglais sont tombés dans les trappes que les indigènes avaient creusées autour de Souakim.



Qu'il me permette et donc de lui dire que ce n'est pas une feuille à prix réduit, qui retiendra dans notre place une clientèle qui parait vouloir s'éloigner; mais bien les efforts continus, intelligemment dirigés, par les éducateurs, à l'effet d'obtenir une graine pouvant lutter avantageusement avec celle du Var, de l'Ardèche, des Basses-Alpes et autres centres de production qui ont scrupuleusement suivi les conseils de M. Pasteur.

Agrées, etc.

Un désintéressé.

## Votes de nos Députés

Scrutin sur l'amendement de M. Goblet à l'article 99 de la loi municipale.

Cet amendement est ainsi conçu :

« Les pouvoirs qui appartiennent au maire en vertu de l'article 91 ne font pas obstacle au droit du préfet de prendre toutes mesures relatives à la sûreté et à la salubrité générales. »

Nombre des votants. . . 496

Majorité absolue. . . 249

Pour l'adoption. . . 244

Contre. . . 252

La Chambre des députés n'a pas adopté.  
Ont voté pour, MM. Gavini, Graziani.  
Ont voté contre, MM. Arène, Peraldi.  
M. Bartoli, n'a pas pris part au vote.

\*\*

Scrutin sur le paragraphe 9 de l'article 133 du projet de loi municipale.

Ce paragraphe est ainsi conçu :

« Les recettes du budget ordinaire se composent : ... 9. Du produit des tarifs établis pour le transport des morts et le service extérieur des pompes funèbres qui est dorénavant attribuée aux communes. »

Nombre des votants. . . 488

Majorité absolue. . . 245

Pour l'adoption. . . 220

Contre. . . 268

La Chambre des députés n'a pas adopté.  
Ont voté contre, MM. Arène, Gavini, Graziani, Peraldi.

M. Bartoli n'a pas pris part au vote.

## ÇA VA RECOMMENCER

Les ébats de la race canine, obstruant à peu près la voie publique, et des cas de rage ayant été signalés, l'autorité a pris

un arrêté fort sage obligeant les propriétaires de chiens à les tenir en laisse. Cet arrêté, rigoureusement exécuté, a nettoyé nos rues des quadrupèdes qui les encombraient. Pendant quelques semaines, les trottoirs sont devenus libres. Mais il semble qu'un si vilain effort ait épuisé les agents de la force publique et depuis plusieurs jours les chiens, timidement il est vrai, reprennent possession de leur antique domaine. Chacun se dit : mon voisin lâche sa bête dans la rue et rien ne lui arrive ! ma foi, je vais en faire autant, pour la mienne, car la mener périodiquement à la campagne devenait peu récréatif. Et de fil en aiguille, les anciens abus reparaissent, sont tolérés jusqu'au moment où une nécessité quelconque oblige l'autorité à faire de nouveau acte de rigueur.

Or ces à-coup dans l'application des décisions administratives déconsidèrent l'autorité et irritent les administrés. Quelqu'ennuyeuse que soit une mesure de police, l'habitude finit par en rendre l'observation facile ; au contraire, lorsque son application devient intermittente, elle agace les citoyens qui se demandent pourquoi, ce qui était permis hier, est défendu aujourd'hui.

Un peu plus de suite dans les idées ferait à la fois l'affaire des gouvernants et des gouvernés.

## Les élections municipales

Nous avons reçu d'un groupe d'électeurs, composé d'employés et d'ouvriers, communication d'une liste de candidats aux élections municipales.

Nous regrettons de ne pouvoir la publier, et nous en donnons les raisons. D'abord elle contient 28 noms tandis qu'il n'y a que 27 conseillers à élire. Ensuite nous savons pertinemment que certaines

personnes qui figurent sur cette liste n'ont pas été consultées et n'ont pas l'intention de descendre dans l'arène électorale.

Al Signor D. FUMAROLLI

A PROPOSITO DEL GIORNALE  
Le Bocche di Bonifacio

Non hai Nome ne Patria, l'hai compreso  
Amico Fumarolli ? e chi lo dice  
Trova che di nommarsi a lui non lice  
Perch'un nome, lo sai, comporta un peso.

Sè Turco, amico, e di diritti privo;  
Casa non hai, onde pel mondo giri;  
Comprendo, le tue gioie son sospiri,  
Se scaldarti non puoi col sol nativo.

Se degli Abbruzzi, fossi, o Calabrese  
Avresti patria e nome, ed un battesimo,  
Non conosciuto per lo cristianesimo,  
Ma che pertanto ti daria un Paese.

Sai quel ch'io penso di quel scrivaccione ?  
Penso un Francese-Corso che sul grugno  
Gli abbi assennato un vigoroso pugno  
Onde marciame or sputa a profusione.

O che diavol ci vengono a cantare  
Cotesti parassiti dell'inchostro ?  
Siam quei che siamo, e del paese nostro  
Manco per seguio avremmo a parlare.

Se patria non abbiamo, o che gl'importa  
A questo vomitorio arcifentato ?  
Misura, al metro suo, la nostra gente ?  
O gli diam nozia, forsi, alla sua porta ?

Siam Corsi e senza Patria: via, si sa;  
Pur, senza Patria, e Corsi, un nome abbiamo;  
Il nome tuo?... Da un secol l'aspettiamo;  
Ma un vigliaccone il nome suo non dà

Tu cresciuto in Italia ! ! Eh via rospaccio !  
Ch'italo ver non ha tanto veleno.....  
Ah ! intendo, uno scorpione hai dentr'il seno,  
Quindi la coda l'esce pel mustaccio.

P.-F. SANSONNETTI.

San Quilico, 25 febbraio.

le souleva et lui adressa quelques questions. Elle voyait bien qu'il voulait parler, mais il ne pouvait se faire comprendre. Ayant remarqué qu'il essayait de porter la main à sa poche, elle s'empressa d'en tirer un petit portefeuille qu'elle lui présenta ouvert. Le blessé prit le crayon du portefeuille et chercha à écrire. De fait le témoin le vit former avec peine plusieurs caractères; mais, ne sachant pas lire, elle ne put en comprendre le sens. Épuisé par cet effort, le colonel laissa le portefeuille dans la main de la femme Pietri, qu'il serra avec force en la regardant d'un air singulier, comme s'il voulait lui dire, ce sont les paroles du témoin : « C'est important, c'est le nom de mon assassin ! »

La femme Pietri monta au village lorsqu'elle rencontra M. le maire Barricini avec son ami Vincentello. Alors il était presque nuit. Elle conta ce qu'elle avait vu. Le maire prit le portefeuille, et courut à la mairie ceindre son écharpe et appeler son secrétaire et la gendarmerie. Restée seule avec le jeune Vincentello, Madeleine Pietri lui proposa d'aller porter secours au colonel, dans le cas où il serait encore vivant; mais Vincentello répondit que s'il approchait d'un homme qui avait été l'ennemi juré de sa famille, on ne manquerait pas de l'accuser de l'avoir tué. Peu après le maire arriva, trouva le colonel mort, fit enlever le cadavre, et dressa procès-verbal.

Malgré son trouble, naturel dans cette occasion,

M. Barricini s'était empressé de mettre sous les scellés le portefeuille du colonel, et de faire toutes les recherches en son pouvoir; mais aucune n'amenait de découverte importante. Lorsque vint le juge d'instruction, on ouvrit le portefeuille, et sur une page souillée de sang on vit quelques lettres tracées par une main défaillante, bien lisibles pourtant. Il y avait écrit: Agosti..., et le maire ne douta pas que le colonel n'eût voulu désigner Agostini comme son assassin. Cependant Colomba della Rebbia, appelée par le juge, demanda à examiner le portefeuille. Après l'avoir longtemps feuilleté, elle étendit la main vers le maire et s'écria : « Voilà l'assassin ! » Alors, avec une précision et une clarté surprenantes dans le transport de douleur où elle était plongée, elle raconta que son père, ayant reçu peu de jours auparavant une lettre de son fils, l'avait brûlée, mais qu'avant de le faire, il avait écrit au crayon, sur son portefeuille, l'adresse d'Orso, qui venait de changer de garnison.

PROSPER MÉRUÉE.

(La suite à demain.)

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec M. Calman Lévy, éditeur, à Paris.

M<sup>ME</sup> AGAR A BASTIA

La représentation de Madame Agar aura lieu irrévocablement nardi 1er avril.

## LES CONFÉRENCES RÉVISIONNISTES

Ajaccio, 29 mars 1884.

MM. Laisant et Laguerre sont partis hier pour faire une conférence à Sartène. M. Ceccaldi, avocat, les a accompagnés. Ces Messieurs rentreront demain à Ajaccio.

Les deux députés révisionnistes quitteront Ajaccio lundi, pour se rendre à Corte.

M. Granet, rejoindra ses collègues à Bastia.

\*\*

Propriano, 30 mars 1884.

MM. Laisant et Laguerre viennent d'arriver. Ils ont été reçus avec le plus grand enthousiasme.

## Comité de Bastia

Les républicains révisionnistes de la ville de Bastia, qui veulent bien souscrire au punch offert à MM. Laisant et Laguerre, députés, sont priés de s'adresser à MM. Figli, Gaggeri, Mignoni, Molinari, Rogliano, Scotto, Tellier, Zolesi, membres du comité.

## Un troupeau de chèvres brûlé

La nuit dernière on a mis le feu à une bergerie située près de la gare de Furiani, sur la route nationale. Elle contenait 27 chèvres et un porc, ainsi que plusieurs ustensiles. Le tout a été la proie des flammes.

L'auteur de ce crime est inconnu.

Les bêtes appartenait à un individu de Calenzana, qui habite Bastia.

M<sup>ME</sup> AGAR A AJACCIO

Samedi, 29 mars.

Depuis hier soir 5 heures toutes les places sont prises au théâtre St-Gabriel. Les Ajacciens ne veulent pas laisser partir Madame Agar, la célèbre tragédienne, sans aller l'entendre et lui prodiguer les applaudissements et l'admiration qui lui sont dûs. Il est bien vrai que la grande artiste est habituée à récolter partout les hommages enthousiastes rendus à son génie; cependant nous osons espérer qu'elle sera sensible aussi à ceux qu'elle ne manquera pas d'obtenir dans notre ville.

## Bulletin financier

Paris, le 28 mars 1884.

La hausse se maintient grâce aux achats du comptant. La spéculation est enhardie par les premiers succès qu'elle a rencontrés à la fin de la semaine dernière; elle poursuit son œuvre avec assez d'ardeur. Mais qu'elle n'agisse pas trop précipitamment et ne s'avance pas trop loin et qu'elle se rappelle les événements du passé encore si près de nous.

Les valeurs étrangères restent lourdes. La Banque Ottomane voit ses titres très dépréciés; les versements que devait effectuer cette société dans sa par-

ticipation de l'affaire des tabacs turcs n'ont pas eu lieu, les espèces faisant défaut.

La Banque de France est celle de toutes les valeurs qui garde une attitude faible. On a coté aujourd'hui 5045.

La Banque de Paris se maintient à un prix élevé 870.

Le Crédit Foncier a atteint 1260. Ce résultat pouvait être facilement prévu et nombre de capitalistes, ayant suivi nos conseils, récoltent à présent les bénéfices que nous leur faisions entrevoir il y a peu de jours.

On a demandé à 430 l'action de la Foncière de France : c'est une valeur avantageuse et qui a devant elle un brillant avenir.

Signalons encore la fermeté des Obligations Foncières 1879 et 1880 sur lesquelles se portent avec empressement les économies de la petite épargne.

## Dépêches de Nuit

(Service télégraphique spécial du Petit Bastiais)

## Troubles en Crète

Des troubles éclatent en Crète à la suite de la violation de privilèges du patriarche grec.

## Publications pornographiques

M. Camescasse, préfet de police, fait saisir les publications pornographiques.

## Dans la mer Rouge

Le sultan a décidé d'envoyer la frégate *Sélimie* dans la mer Rouge.

## Vols des postes

M. Cochery a été avisé de plusieurs vols nouveaux dans l'administration des postes.

## Félix Pyat

M. Félix Pyat est rentré à Paris, revenant de St-Petersbourg.

## Réunion de Lille

Une grande réunion a eu lieu à Lille. Elle était présidée par M. Rochefort qui a été acclamé par l'assistance. MM. Barly et Giard ont pris aussi la parole.

## La Corse et les impôts

Notre correspondant particulier à Paris nous télégraphie :

Paris, le 30 Mars 1884.

Hier, M. Graziani, député de Calvi, s'entretenait avec le ministre des finances dans les couloirs de la Chambre. M. Tirard ne lui cachait pas qu'en présence de la situation budgétaire, il avait des velléités pour faire imposer certains articles de consommation en Corse, notamment les sucres.

M. Graziani se récria, disant qu'un pareil impôt ruinerait ses compatriotes, et serait profondément impolitique. Il fallait empêcher toute agitation semblable en Corse avant les élections, et laisser achever les chemins de fer.

Le ministre a renoncé à accroître les charges de la Corse, sur les avis alarmés de M. Graziani, qui a terminé son entretien avec M. Tirard par ces mots plaisants :

— Si une pareille mesure était prise, je ne pourrais plus rentrer dans mon arrondissement sans crainte d'être lapidé ! Voilà la Corse tranquille pour longtemps.

## Le Gouverneur militaire de la Corse

Le *Courrier international* publie la note suivante :

Il est de nouveau question de concéder d'une façon définitive, au général Truchy, le titre de gouverneur militaire de la Corse.

Cet éminent officier général a apporté, dans l'étude des moyens de défense de la Corse, un patriotisme ardent et une véritable affection pour le pays auquel le rattachent des liens étroits de famille.

## SOMMAIRE DE L'UNIVERS ILLUSTRÉ

GRAVURES : La grève d'Azou : une réunion dans la salle de l'Ermitage, à Denain ; vue d'une maison attaquée par la dynamite (dessins d'après nature). — Les événements du Soudan ; Marines et soldats d'infanterie de marine de l'armée anglaise défilant dans Souakim. — Exposition internationale de Nice : la section de peinture (huit dessins). — La vie parisienne : Au petit jour, le lendemain de la mi-carême. — A la Cour d'assises (dessins d'après nature). — Le pont Mercado. — Les mines de pétrole de Bakou (trois dessins). — Turkestan : Vue de Yarkand ; l'égrenage du coton. — Rébus.

MOUVEMENT DU PORT DE BASTIA  
du 28 mars

ENTRÉES.

De Livourne, vap. français Médéah, cap. Davin, passagers, diverses.

De Marseille, vap. français Comte-Valery, cap. Limarola, dépêches, passagers, diverses.

De Madeleine, balancelle italienne Perucchino, e. Bertonino, bœufs.

SORTIES.

Pour Calzarello, brick goëlette français Joseph-Herbin, cap. Saettoni, lest.

Pour l'Ile-Rousse, vap. français Médéah, c. Davin, passagers, diverses.

Pour Livourne, vap. français Comte Valery, cap. Limarola, dépêches, passagers, diverses.

## AVIS DE DECES

M. Jean-Antoine Ballali a le regret de faire part à ses amis et connaissances de la perte qu'il vient de faire en la personne de son fils, AGHILLE JEAN-FRANÇOIS, décédé à Bastia, le 30 mars courant, et les prie d'assister à son enterrement qui aura lieu demain lundi, à 10 heures très-précises. On se réunira à la maison mortuaire, Boulevard Paoli, maison Giordani, à côté du café Andreani.

M<sup>ME</sup> POGGI VEUVÉ PAOLIMARCHANDE DE MODES, à Bastia,  
Boulevard du Palais N. 9.

A l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient de recevoir un splendide assortiment de nouveautés pour la saison d'hiver provenant des meilleurs labriques de Paris.

Chapeaux de lecture noir, et couleurs, paille noir chapeaux pour deuil confectionnés en tous genres on trouvera aussi un grand assortiment de fleurs plumes, agréments etc., et tous les articles de modes.

DES PRIX TRÈS MODÈRES

**AU GOURMAND**

MAISON FONDÉE EN 1822

**L. GUITTON**  
DISTILLATEUR-CHIMISTE  
à Bastia (Corse)

Marque de fabrique déposée

La maison Guillon a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient de mettre en vente des liqueurs surfinées à des prix excessivement modérés. Ces liqueurs fabriquées par lui-même avec le grand soin peuvent rivaliser avec les meilleures marques du continent.

La maison ne saurait trop recommander la nouvelle liqueur du grand pasticcato Gambetta inventée par L. Guillon, distillateur-chimiste, fabriquée avec des herbes aromatiques de la Corse.

Cette nouvelle liqueur est stomachique et digestive.

Toutes ces liqueurs sont au même prix : 2,75 le litre. La maison Guillon tient à la disposition du public aussi des sirops assortis garantis pur sucre et non au glucose, la maison tient essentiellement à cette remarque, vu que la vente des sirops glucosés constitue une fraude prévue par l'art. 423 du code pénal lorsque l'acheteur n'en est pas averti par le vendeur.

Tous les sirops sont au prix de 1,75 le litre.

Le sirop de gomme est à 1,25 le litre. La maison Guillon vient de faire cette grande baisse de prix en raison de ses grandes relations commerciales qui lui permettent de se procurer les matières premières à très bon marché. Les bouteilles vides sont reprises à raison de 0,25 centimes.

**A VENDRE** vastes magasins en construction, quartier du Nouveau Port. Grandes facilités de paiement.

Pour tous renseignements s'adresser à M. de Mondesert, notaire à Bastia, Boulevard du Palais, 8, au 1er étage.

Imprimerie Librairie Ollagnier.

L'un des rédacteurs, gerant,

MATTHIEU OLLAGNIER

**AVIS**

M. PREVOSTI, Faustin, négociant demeurant à Bastia rue Napoléon, a l'honneur d'informer Messieurs les Cafetiers qu'il vient d'être agréé comme seul entrepositaire général dans l'arrondissement de Bastia, des Bières blanches et brunes de la grande Brasserie Phocéenne, Maison Rougier, Bernard, et Cie, Marseille.

**BIÈRES** Crèmeuses en bouteilles et en fûts, exportation pour l'Italie jusqu'au golfe de l'Adriatique, Mortelle de Bologne, choucroute de Strasbourg, Gasparini, Brasseur Bastia, place Saint-Nicolas.

**HOTEL D'EUROPE**

Tenu par M. L. STEFANI

4 Boulevard du Palais 4

au-dessus des grands magasins Orange BASTIA

Chambres garnies, Table d'hôte, Tables particulières, Pension bourgeoise, Prix très-modérés.

Cet Hôtel est fraîchement meublé et se recommande pour son bon confort.

**VER SOLITAIRE**

On sait que la propagation du Tœnia ou ver solitaire est due à l'usage alimentaire des viandes saignantes ; ce n'est que depuis peu d'années, paraît-il, que l'on a trouvé le vrai remède contre le Tœnia ; c'est à un savant pharmacien de Paris, M. Secretan, que l'on doit la préparation de ce médicament qui, sous la forme de globules tœniafuges, a été expérimenté avec succès constant dans les hôpitaux de Paris. Ajoutons encore qu'on peut se procurer ces globules tœniafuges en envoyant un mandat de 10 francs à l'adresse de M. Secretan, pharmacien, 37, Avenue Prediau de Paris.

**MAISON DE CONFIANCE Fondée en 1865**

Prix fixe

**P. MATTEI FILS**

17, Boulevard Paoli, sur la Traverse, Bastia

Grand assortiment de montres d'or, d'argent et en métal, pendules de cheminée, tableaux et réveils. — Grands choix de parures, demi-parures, pendants, broches, ceintures, colliers, gilettes, bagues, médaillons, etc., à des prix très réduits, en or, argent, double et demi. — Orfèvrerie argent et métal blanc 1<sup>er</sup> titre. — Articles d'orfèvrerie et d'optique. — Réparations de montres pendules, réveils et bijoux, à des prix très réduits. — Achat des matières d'or et d'argent et des Pierres fines. — Envoi franco à l'intérieur de toute commande au dessus de 20 fr.

QUATRIÈME ANNÉE

**L'UNION VINICOLE ET AGRICOLE**

DES CHARENTES

Journal littéraire, agricole, commercial et d'annonces Paraissant le Dimanche

**ABONNEMENTS**

Un an.....	9 fr.
Six mois.....	5
Trois mois.....	3
Europe, un an.....	15
Amérique.....	20

**BUREAUX :**

Imprimerie ROUSSAUD, 3, rue Tison d'Argence ANGOULÈME

**AVANT VOS REPAS**

**BUVEZ DU BYDOF**

**Bitter Russe**

**Apéritif reconstituant et fébrifuge**

Ce qui constitue la supériorité du BYDOF sur tous les amers et apéritifs connus, c'est qu'en outre de son goût exquis et de ses qualités apéritives, le BYDOF est un reconstituant énergique et qui a la propriété de stimuler les fonctions de l'estomac sans l'irriter.

Par son action bienfaisante sur tout l'organisme le BYDOF dissipe les humeurs et procure aussitôt qu'on l'a bu, une sensation de bien-être général.

Mélangé avec de l'eau de Seltz ou de l'eau naturelle, le BYDOF est l'apéritif le plus agréable et le meilleur pour l'estomac. Il est aussi apprécié mélangé avec du sirop ou du vermouth.

Agents généraux et seuls entrepositaires pour toute la Corse, M. P. V. BOURGEOIS ET FILS à Bastia.

**Vins Spiritueux Distillerie Bastiaise. — Entrepôt de tabacs et Spiritueux**

Boulevard du Palais

**L.-N. MATTEI BASTIA (Corse).**

Tabacs, Cigares du Pays et Havane

Marque Fabrique

SPIRITUEUX				Tabacs en feuilles		Tabacs en paquets		Tabacs en vrac		Cigares		Cigares étrangers		Cigarettes		Tabac à priser	
3/6 de vin.	Kirsch sup.	Eau de vie m.	Vermouth or.	Sauterne.	Virginie plus.	Maryland	Maryland	Extra-fins	Trabucos or.	De dames	tre qualité						
id. du nord	id. de la forêt	id. id. café.	id. Noilly Pr	Chablis	Kentucky	Levant	Levant	Fins	id. d'Alexan.	Java	2e id.						
Cognac ord.	Als. Pernod	Liqueurs ass.	id. id. 1/2 l.	Cassis blanc	Maison Conn.	Arabe 50 gr.	Arabe	Bandes do-	Utrecth	Sultanes	tre qualité						
id. supér.	id. Berger	id. fines ass.	id. Turin or.	Champagne	Turc cavalle	Suisse 50 gr.	Soisse	rees	Entractos	Virgine ver.	a priser						
id. fine cham	id. ordinaire	id. ordinaire	id. Martini	(marques	Savonnette	Exportat. tre	Exportat. tre	Hayon ajac.	Cabinot	id. blanches	de la Regie						
id. extra.	Bitter ord.	Cacao Chouva	id. id. extra	diverses)	levant	id. 2me.	Qualités de	Havane gran.	Flor fina	id. roses							
id. Martel	id. super.	id. Gabelle	id. Deltoni	id. Mousseux	Bongrois	Qualités de	Paris.	id. courts.	Elartista fu-	id. 40 cigar.							
id. id. ...	id. Saillaud.	Pirperin Get	id. Bianqui	Sillery	Piantador	Paris.	Sedleaff	Courants	mur	Illustrées							
id. id. ...	id. Blanqui.	Anisette MB.	id. Vins de Bord.	Vergemay	Brisures de la	Paris.	Sedleaff.	Ordinaire	Crux d'avena	Cigares-Ciga-							
id. Etonneau	id. Guerin.	Liqueurs Bl.	id. espagnols	Chemant bl.	Regie.	Debris de la	Debris de la	Bouts du né-	Supé-b	rettes							
id. Goussier.	id. Indien.	id. fines id.	id. Malaga	id. rose		Regie.	Regie.	gre	Tordus ord.	—							
Rhum ord.	Birrh Violet.	id. Ga.n vert	Madère	Grand Crem				Tordus ord.	id. fins	Cigarettes							
id. extra.	Eau de vie	id. id. 1/2	Porto	—				id. fins	Longs (lan-	de la Regie							
id. Martiniq.	id. id. corse.	id. id. 1/2	Muscad Fron.	—				Longs (lan-	taisie)								
Kirsch ord.	id. id. anisée	id. id. jaune	id. Lunel	—				Longs (lan-	taisie)								
id. Arnaud.	id. id. rose	id. id. 1/2	Margala	—				Longs (lan-	taisie)								
	id. id. amère	Raspail vrai.	Chypre.	—				Longs (lan-	taisie)								

**Le Petit Bastiais**

00061



5 cent. JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN cent. 5

**Abonnement (Payable d'avance)**  
CORSE . . . . . 20 fr. 6 mois 12 fr.  
CONTINENT FRANÇ., ALGÈRE, 22 . . . . . 18.50  
PAYS DE L'UNION POSTALE, 35 . . . . . 12.  
Autres pays, le port en sus.  
On ne répond pas des manuscrits déposés.

9<sup>e</sup> ANNÉE, N° 1109. — MARDI, 1er JUILLET 1884  
Saint Théodoré, prêtre.

**Rédaction & Administration :**  
Matthieu Ollagnier, Directeur  
8, Boulevard du Palais, 8.  
Bureau spécial à Paris, 16, rue des Martyrs.

Les annonces, réclames et insertions sont exclusivement reçues dans les bureaux des succursales de l'Agence Bastia, seule chargée de la publicité à Ajaccio, Cours Grandval, 2, à Bastia, Boulevard du Palais, 10, à Paris, chez MM. Audoubert et Co, Place de la Bourse, 10. — Faits divers, 1 fr. — Récl., 0,75 c. — Diverses, 0,30. — Jud. 0,25.

**BULLETIN METEOROLOGIQUE**  
Baromètre, 766.  
Thermomètre, extérieur 18 — intérieur 17.  
Direction du vent à 8 h. N.E. — à 4 h. S.W.  
Intensité à 8 h. faible — à 4 h. très faible.  
Etat du ciel, clair.  
Etat de la mer, belle.  
Hauteur des eaux à 8 h. + 0,32 — à 4 h. + 0,44.

**BASTIA**

**LES DEVOIRS DU CONSEIL DE SANTÉ**

Le décret du 22 février 1876 confère au conseil de santé un droit indiscutable de contrôle et de surveillance, en cas d'épidémie. Nous sommes convaincus que ce droit, et l'exercera, dans toute son étendue, et qu'en cas de conflit avec l'agent sanitaire, il n'hésitera pas à imposer ses décisions.

Nous n'aurons plus, il faut l'espérer, à enregistrer des réponses aussi colossales que celles qui ont été faites par M. l'agent sanitaire.

J'ignore, a dit cet honorable agent comment le débarquement a été opéré!

Je ne puis m'expliquer comment des passagers soumis à la quarantaine, circulent en ville!

Je n'ai pu avertir le maire, parce que je n'ai pas fait attention à la partie de la dépêche préfectorale qui me l'enjoignait!

Ce serait d'un haut comique si les circonstances n'étaient pas aussi graves!

Nous nous plaçons à croire que M. l'agent sanitaire va se montrer aussi vigilant qu'il a été négligent, sinon nous serions obligés de nous demander à quoi il sert!

**LES MESURES DE PROPRIÉTÉ**

Le nettoyage des cours se poursuit activement, mais il paraît que certaines personnes trouvent très spirituel d'y jeter des immondices, dès qu'elles sont propres. Nous ne comprenons guère ce genre d'amusement, au moment où nous sommes ; et pour y coooper court, nous engageons la police à dresser des procès verbaux de contraventions. Les amateurs

en question ne peuvent pas mauvais alors que les agents de santé ne méritent pas, et que doivent payer les véritables citoyens, le saché bien, tout immonde, force une feuille de chou, doit être déposée dans la rue, ou les balayeurs l'enlèveront — sinon, poursuites.

Nous recommandons à la municipalité et aux particuliers l'usage des désinfectants tout balayage ; les désinfectants sont en effet destinés à absorber les miasmes délétères qui s'échappent de toute matière en décomposition, surtout lorsque cette matière est mise en mouvement comme lorsqu'on la transporte sur des tombereaux.

**FINOCCHIAROLA**

C'est le nom d'un petit îlot qui se trouve dans la baie de Sainte-Marie au nord de Macinaggio, et que le bon sens désigne comme un point très convenable pour l'installation d'un lazaret.

Ce point étant indiqué, MM. les membres du conseil de santé pourraient charger deux ou trois de leurs collègues pour se rendre sur place et voir si réellement il est possible de mettre un pailliot projet à exécution.

Cet îlot est parfaitement accessible aux bateaux par tous les temps, puisque les navires, surpris par la tempête et quel que soit leur tonnage, vont chercher un refuge dans cette anse.

A Finocchiarola on pourrait installer provisoirement des baraquements.

Les approvisionnements seraient renouvelés tous les jours par le marché de notre ville, ou par les villages des environs, et les quarantenaies seraient sinon bien, du moins beaucoup mieux que sur les paquebots, qu'à Minelli ou qu'aux îles Sanguinaires. L'avantage le plus sérieux, c'est que, grâce à sa position à l'extrémité du Cap-Corse, cet îlot est constamment balayé par les vents ; les populations se trouveraient ainsi à l'abri

de tout contact avec eux, et quelques gardes suffiraient pour assurer le service de la police sanitaire.

**Préfet à Sous-Préfet et Maire Bastia**

Ajaccio, 29 Juin, 11 h. 25 s.

Le conseil sanitaire d'Ajaccio a pris ce soir la résolution suivante :

Considérant que le lazaret d'Ajaccio ne peut contenir que 60 personnes ; considérant qu'en ce moment il en contient exceptionnellement un plus grand nombre ; que dès lors il est impossible d'y recevoir aucun autre voyageur jusqu'à ce que les quarantenaies actuels aient purgé leur quarantaine, décide que jusqu'à ce qu'il y ait des places vacantes au lazaret d'Ajaccio aucun voyageur ne sera admis à quitter le bord du bateau qui l'aura porté à Ajaccio.

En ce qui concerne les marchandises, le conseil décide qu'on n'admettra que celles qui sont comprises dans la 3e catégorie du décret du 22 février 1876 ;

Considérant que toutes les mesures préventives prises par les conseils sanitaires d'Ajaccio et de Bastia seraient illusoire si on ne mettait pas à l'abri de l'invasion cholérique tous les petits ports de la Corse, prie M. le Préfet d'interdire absolument tout débarquement de voyageurs et de marchandises sur tout le littoral de l'île, sauf à Bastia et Ajaccio, dans les règles et conditions qui y ont été ou y seront établies ;

Compte sur M. le Préfet pour l'exécution rigoureuse de ces résolutions exceptionnelles imposées par les circonstances actuelles et exprime sa confiance dans sa vigilance et son énergie pour en assurer l'observation ;

Exprime enfin le désir de continuer à être tenue par M. le préfet en communication avec le conseil sanitaire de Bastia pour suivre de concert avec lui l'examen et la décision des mesures les plus efficaces pour préserver l'île de l'invasion cholérique.